N° 605 34e Année. Tome CLXVI 1er Septembre 1923

MERCVRE DE FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



—

PRIX DU NUMÉRO

France .... 3 fr. 50 | Étranger .... 4 fr.

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

BULLETIN FINANCIER

La tension des devises étrangères s'est encore accentuée, la livre parvenant à 83.32 et le dollar 18.23, mais comme la question du change est à l'heure présente le seul obstacle à la fermeté de Bourse, elle ne constitue pas, mise en regard des disponibilités qui restent très abondantes, un pêchement à la hausse, qui, de fait, s'est poursuivie dans les mêmes groupes de valeurs que pré-lemment. Il en est d'autres, plus négligés, qui se sont contentés d'une stabilisation à peu près nplète, ce qui pourra, semble-t-il, dans un avenir prochain, donner lieu à d'intéressants arbi-ges de portefeuille.

La nouvelle baisse de notre franc, engendrée par l'offensive déclanchée contre lui par des me-rs internationaux, a eu sa répercussion sur la tenue de nos rentes, qui, en dehors du 5 o/o ortissable qui progresse de 91.60 à 93 fr., perdent quelques menues fractions. On cote 56.70 sur 3 o/o Perpétuel et 88.10 sur le 6 o/o 1920. En fonds étrangers, le Turc Unifié, qui avait été trop ement attaqué, reprend à 56.65, ne donnant plus lieu, comme il y a quinze jours, à des mou-ents désordonnés. L'Extérieure espagnole à 212.50 est traitée de façon intermittente, l'Egypte ifiée à 244, le Japon 5 o/o 1907 à 290, enregistrent quelques progrès en corrélation avec les rs de la livre, les rentes russes, bien qu'échangées avec régularité, oscillent dans des limites étroites, le Consolidé 5 o/o à 21.50, le 3 o/o 1891-94 à 15.60.

os grandes banques françaises, animées des meilleures dispositions, consolident leur avance cours ci-après : Banque de France 6950 ; Banque de Paris 1525 ; Crédit Lyonnais 1715; Comp-d'Escompte 998 ; Société Générale 730 ; Banque Nationale de Crédit 645. Nouveau progrès éga-ent de nos chemins de fer, qui donnent lieu à des échanges beaucoup plus suivis depuis l'amé-tion constante de leurs recettes : Est 895 ; P.-L.-M. 1134; Nord 1370 ; Orléans 1065. Trans-s urbains bien tenus, le Métropolitain à 530, le Nord-Sud à 221 ; Transports maritimes négli-et sans grandes variations.

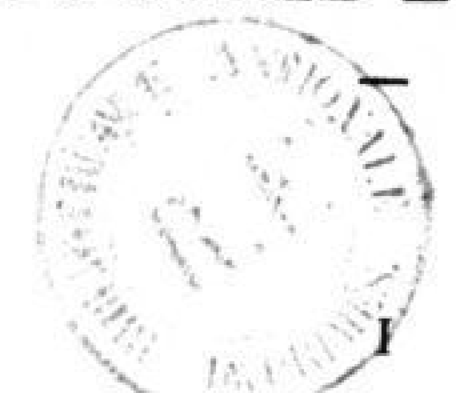
compartiment des houillères a été sans contredit parmi les mieux disposés, Lens passe de à 540 et les cours d'Aniche à 1426, de Carmaux à 1350, de Bruay à 3230, présentent une pro-sion remarquable. De même, on a continué à rechercher les valeurs sidérurgiques parmi les-es nous voyons Douaria s'avancer à 1725 et Djebel-Diérissa à 2300. Titres cuprifères très es, le Rio se tenant au-dessus de 2900, la Tharsis à 306 ; Montecatini à 166 impressionné rablement par le cours de la lire qui atteint 78 fr. Aux valeurs de gaz, toujours largement ées, le Gaz Lebon est stable à 475, tandis que Gaz et Eaux franchit 800, semblant en route de plus hauts destins. En titres d'électricité, on remarque l'envolée des forces motrices du -Rhin à 800 et l'excellente tenue des Eaux et Electricité d'Indo-Chine à 2025. Les construc-électriques de France A. sont reprises à 310. Peu de variations sur les valeurs de produits iques, où cependant on note quelque avance sur Buthmann, l'air liquide, l'Electro-chimie et les s du Rhône. On commence à s'occuper activement des valeurs de nitrate qui semblent à la de mouvements intéressants : Lautaro-Nitrate 768 ; Lagunas-Nitrate 128.

marché en Banque, quelques velléités de reprise poussent la Royal Dutch à 23.550 et a à 279. On a recherché la De Beers à 1084, les Mines d'or et les Caoutchoutières ont été sou-s aux environs de leurs niveaux précédents. Dans le petit groupe de l'Industrie automobile, eot se réveille à 570; Doriot Flandrin est mieux à 55 francs.

Le Masque d'Or.

Poitiers. — Imp. du Mercvre de France, Marc Texier

L'HYPOCRISIE ET TARTUFFE



Au cher Cénacle.

I

La vieille nomenclature des sept péchés capitaux, sans prétendre à la rigueur d'une classification, donne une énumération assez complète des vices. On peut les grouper sous trois chefs :

1°. — Aberration de l'instinct de la conservation : gourmandise, paresse, avarice.

2°. — Aberration de l'instinct de la conservation de l'espèce : luxure.

3°. — Aberration de la tendance à l'expansion (volonté de puissance) : colère, envie et orgueil.

Encore la colère ne peut-elle être classée comme un vice, elle n'est qu'un éclat momentané causé le plus souvent par l'exaspération d'un vice.

On s'étonne d'abord que les théologiens aient omis dans cette nomenclature l'hypocrisie au titre d'un péché capital. Ils la classent parmi les vices engendrés de l'orgueil et la nomment : « un des fils de l'orgueil », avec l'ambition notamment, dont saint Bernard dit que l'homme qui se laisse emporter à l'ambition pèche en ange, parce que l'ambition est un péché tout spirituel et par conséquent propre des anges.

L'orgueil et ses fils, l'ambition et l'hypocrisie, se distinguent en effet d'entre les vices par leur caractère spirituel,

ou mieux intellectuel et volontaire. Alors, en effet, qu'on peut expliquer les six autres vices capitaux par la physiologie, comme le font les théoriciens du tempérament et du caractère, l'orgueil, et plus particulièrement l'ambition et l'hypocrisie, relèvent de l'Esprit. L'hypocrisie surtout, cette forme aiguë de la prudence, naît d'une démarche mûrement concertée, démarche aussi sourde dans son exécution qu'elle est secrète dans sa gestation ; car, contrairement à l'ambition qui tôt ou tard éclate, c'est sous un couvert emprunté qu'agit constamment l'hypocrite ; son artifice est double : ne pas trahir son vice et les fins qu'il poursuit, et ne pas se trahir : trahir qu'il trahit ; en d'autres termes, il doit et dissimuler son vice, et dissimuler la dissimulation de ce vice ; ou encore : ne pas laisser paraître sa tare secrète, et ne pas laisser percer le jeu qu'il joue pour la cacher.

Il semble donc que les théologiens eussent dû faire une place à part à l'hypocrisie, mais on comprend leur embarras et leur prudence quand on considère combien il est malaisé, du point de vue moral, de dénoncer ce vice que rien ne dénonce, ou qui, mieux encore, emprunte pour se couvrir les dehors du savoir-vivre, de la prud'homie, ou de la vertu.

Il faut le connaître de longue date, l'hypocrite, pour le stigmatiser. Il faut avoir eu maintes occasions de confronter ses paroles et ses actes, et d'éprouver au feu de l'expérience la valeur de ses dires et de ses protestations. Alors seulement, on peut le taxer d'hypocrisie.

Cette circonspection, cette hésitation de l'Eglise catholique à dénoncer l'hypocrisie paraît clairement dans ce passage de l'exorde du sermon sur l'Hypocrisie, de Bourdaloue :

L'hypocrisie, dit ingénieusement saint Augustin, est cette ivraie de l'Evangile que l'on ne peut arracher sans déraciner en même temps le bon grain : laissons-la croître jusqu'à la moisson, selon le conseil du père de famille, pour ne point nous mettre en danger de confondre avec elle les fruits de la grâce et les saintes

semences d'une piété sincère et véritable. Au lieu d'employer mon zèle (c'est maintenant Bourdaloue qui parle) à combattre l'hypocrisie, j'entreprends de combattre ceux qui, raisonnant mal sur le sujet de l'hypocrisie, ou en tirent de malignes conséquences, ou en reçoivent de funestes impressions, ou s'en forment de fausses idées au préjudice de la vraie piété. Je veux considérer l'hypocrisie non pas en elle-même, mais hors d'elle-même ; non pas dans son principe, mais dans ses suites ; non pas dans la personne des hypocrites, mais dans ceux qui ne le sont pas, etc...

On voit la prudence de Bourdaloue.

Cependant, il n'est pas de raison pour classer l'hypocrisie entre les fils de l'orgueil plutôt que de l'envie par exemple, ce vice qu'on ne conçoit généralement qu'enrobé d'hypocrisie. Au vrai, pas plus qu'elle ne relève spécialement d'une catégorie, l'hypocrisie ne saurait être classée comme un vice distinct en soi ; on n'est pas hypocrite pour être hypocrite ; on ne dissimule pas sans raison, « à vide » ; on dissimule parce qu'on a un vice, une intention ou un désir coupables à cacher. L'hypocrisie n'existe donc qu'en fonction d'un autre vice ; elle se surajoute à tout vice ; elle en est ensemble la conséquence et le complément ; on pourrait la nommer le vice complémentaire, ou, encore, le survice.

§

Il est incontestable aussi que l'hypocrisie relève de la catégorie des choses où il faut exceller, pour conserver son caractère, tout entier dans son efficace, sa vertu : le pouvoir de donner le change, de tromper sans qu'il y paraisse. L'hypocrisie n'est telle que dans la mesure où rien ne la décèle, où *elle ne se voit pas*. Du moment que l'hypocrite est démasqué, c'est lui qui prend figure de dupe ; nous savons le prix de ses paroles, et tel un pantin dont on joue, nous nous amusons à provoquer ses protestations, ses promesses, à tirer la ficelle.

Que dirions-nous, par exemple, d'un homme crevant de santé, gros mangeur et grand dormeur, qui étalerait si

lourdement les dehors de l'austérité qu'il aurait l'air de jouer un rôle de parodie ? Nous le traiterions de bouffon et lui ririons au nez (1).

Qui dit hypocrisie, dit finesse, mesure, sûreté, maîtrise de soi, art parfait de comédie, tout ce qui peut céler l'être secret sous le personnage que l'on joue. Encore une fois, on ne peut concevoir l'hypocrisie absolument, que dans la perfection à donner le change, sans que rien transparaisse du secret de l'hypocrite, sans que rien vienne troubler notre confiance. Du moment que l'imposteur se laisse démasquer, il n'est plus vraiment un imposteur, mais un mauvais comédien qui est moqué. Il subit alors un châtiment d'ordre social analogue à celui de l'escroc stigmatisé par la justice, il est inoffensif, méprisable et risible.

II

C'est seulement au sortir du Collège que je vis pour la première fois le *Tartuffe*. Le principal interprète, — c'était à la Comédie-Française, — passait pour exceller dans le rôle.

Dès l'entrée de Tartuffe, je sentis naître un malaise qui ne fit que croître au cours de la représentation. Il s'y mêlait de l'irritation contre l'acteur principal et contre la pièce elle-même. J'avais l'impression qu'auteur et acteurs se moquaient en croyant que je pouvais prendre au sérieux le drame qu'ils me montraient : bien plus, qu'ils me demandaient de m'abaisser à une complaisance de crédulité telle que je prenais figure de niais et de dupe. Comme je ne pouvais croire qu'on m'avait trompé, car je tenais le *Tartuffe* pour un chef-d'œuvre indiscutable, j'attribuai mon malaise à mon incompréhension et je m'en attristai.

Le souvenir de cette représentation demeurait latent, un peu irritant comme une énigme.

(1) Du point de vue psychologique pur, il est à remarquer qu'un hypocrite qui paraît hypocrite est une sorte de sincère, puisqu'il se montre tel qu'il est : sincérité involontaire, inconsciente, sans doute, de laquelle on peut rapprocher la sincérité consciente du cynique, du fanfaron de vices.

Quelques années plus tard, devenu comédien, l'on me proposa de jouer Tartuffe. Je me remis à réfléchir sur le rôle, et à force de rappeler mes souvenirs de la représentation du Français, je crus avoir trouvé : « On a coutume, pensais-je, de jouer Tartuffe l'*hypocrisie se voyant*. C'est une erreur. Il ne faut pas que, dès la première scène, le spectateur voie clairement qu'il a affaire à un fourbe ; il faut déchirer le voile par degrés : donner au début l'illusion que Tartuffe, malgré ce qu'en ont dit Dorine, Damis et Cléante, est peut-être un dévot sincère, puis insensiblement faire lever le doute, tout en laissant le spectateur dans l'incertitude le plus longtemps possible. Tartuffe ainsi joué ne sera plus le personnage uniforme et tout d'une pièce que j'ai vu ; il prendra l'intérêt d'un inconnu dont nous nous efforçons graduellement, par une série de petites expériences, de découvrir la pensée de derrière la tête. »

Je raisonnais ainsi sans avoir relu le *Tartuffe*. Je le relus et, dès l'entrée de l'Imposteur, je vis que mon projet était irréalisable : Tartuffe est écrit l'*hypocrisie se voyant* ; il n'est pas possible de le jouer autrement.

N'y a-t-il pas là, en quelque sorte, une contradiction dans les termes (1) ?

III

D'un esprit dépouillé de toute passion, relisons *Le Tartuffe*.

Peut-on *paraître* hypocrite avec plus d'éclat, de maladresse, on pourrait dire d'ingénuité ?

§

Tout est dit et l'on vient trop tard... Relisons l' « Onuphre » de La Bruyère au chapitre « De la Mode ».

(1) Paul Mounet s'est essayé dans le rôle. Un critique écrivait au lendemain de la représentation qu'il l'avait joué avec sa nature rude, cavalière, un peu soudarde parfois. J'émets une simple supposition, n'ayant pas vu Paul Mounet dans *Tartuffe* : n'a-t-il pas tenté de sauver le monocorde du rôle par un jeu de rudesse qui donna par moments l'illusion de la sincérité ?

§

Enfin, relisons les quelques pages de *Port-Royal* où Sainte-Beuve étudie Tartuffe du seul point de vue qui nous occupe, du point de vue psychologique, et partant du point de vue de la vérité d'observation, ou encore de ce que M. Paul Bourget a nommé *la crédibilité.*

Tartuffe est-il croyable ? Nous donne-t-il l'illusion d'un homme que nous pouvons rencontrer, tel Alceste ou M. Jourdain ? Et s'il est entendu que dans le grossissement permis au théâtre, il est une mesure qu'un auteur peignant d'après nature ne peut passer, Molière n'a-t-il pas passé cette mesure ?

§

Lisons *Port-Royal* (1).

« Dans ce brillant et courageux chapitre de La Mode... on trouve le portrait d'Onuphre qu'on a pu prendre au premier abord pour une critique du Tartuffe. »

Sainte-Beuve cite le début du fameux portrait et poursuit :

« Je renvoie à La Bruyère ; il faut revoir cet Onuphre tout entier. Chaque trait de Molière est de la sorte effacé et remplacé par un autre contraire, ou, du moins, il se trouve redressé et comme mis dans la ligne exacte du réel. »

Sainte-Beuve en convient. La Bruyère fait mieux que critiquer, il corrige. Mais Sainte-Beuve se reprend aussitôt :

« Mais c'est bien moins là une critique, à mon sens, qu'une ingénieuse reprise et une réduction du même personnage à un autre point de vue, au point de vue du portrait et non plus à celui de la scène. Ainsi pour être plus vrai, plus réel, l'hypocrite de La Bruyère, par moment, sourit ou soupire, et ne répond rien ; c'est parfait, c'est fin ; mais cela n'irait pas longtemps avec un tel jeu au Théâtre. »

(1) Tome III, livre III, p. 291 et suivantes.

Pourquoi donc et comment Sainte-Beuve méconnaît-il la vertu scénique d'un regard, d'un soupir ou d'un silence ? Ces moyens ne sont-ils pas d'une autre qualité que ceux dont use Molière pour l'entrée de Tartuffe et croit-on que ceci ne soit pas réalisable scéniquement :

Il est vrai qu'il (Onuphre) fait en sorte que l'on croit, sans qu'il le dise, qu'il porte une haire et qu'il se donne la discipline.

Et Sainte-Beuve poursuit:

Chez Molière, plus que chez aucun auteur dramatique en France, le Théâtre, si profondément vrai n'est pas du tout, *quant aux détails*, une copie analysée, ni une imitation *littéralement vraisemblable* d'alentour ; c'est une reproduction originale, une création, un monde...

On le voit, Sainte-Beuve a bien senti l'outrance de Tartuffe; il va le défendre du reproche *de n'être pas vrai*. Aussi ce dernier mot et ses synonymes reviendront-ils plusieurs fois sous sa plume.

Molière n'est rien moins qu'un peintre de portraits, c'est un peintre de tableaux, ou mieux, c'est un producteur d'êtres vivants qui sont assez eux-mêmes et assez sûrs de leur propre vie pour ne pas aller calquer leur démarche sur la stricte réalité.

Sans doute, car la stricte réalité peut quelquefois n'être pas vraisemblable, et il est certain que si Molière a emprunté divers traits à quelques-uns de ses contemporains que nous connaissons, pour composer son Tartuffe, il n'a jamais vu, de ses yeux vu, l'hypocrite qu'il nous montre, car celui-ci se serait assez clairement désigné de lui-même pour que les mémorialistes nous en lèguent le nom.

Essentiellement humains dans le fond, ils n'ont d'autre loi pour le détail et pour l'agencement que le comique dans toute sa verve, ils ne sont pas façonniers ; pourvu qu'ils aillent leur train, on ne les voit nullement esclaves d'un menu savoir-vivre. Ce qu'ils empruntent même au réel, et de mieux pris sur le fait, ne vient pas s'enchâsser en eux, mais s'accommode encore librement à leur gré et se transforme.

Que Tartuffe soit gourmand, sensuel et intéressé, cela suffit-il à faire de lui un être « essentiellement humain dans le fond » ? La peinture des hommes est aisée à ce compte. Nous attendons mieux de Molière.

C'est un vicieux d'une catégorie un peu plus relevée qu'il veut nous montrer, un hypocrite, et c'est là qu'il manque. Cette question du *détail*, (le mot revient pour la seconde fois dans Sainte-Beuve : « quant aux détails... » dit-il dans un passage précédent) nous importe peu ; peu nous importe encore qu' « on ne les voit nullement esclaves d'un menu savoir-vivre ». Encore une fois, la question n'est pas là, il s'agit de vérité, d'observation et de logique psychologique.

Et Sainte-Beuve établit un parallèle entre la manière de Molière qui peint à fresque et celle de La Bruyère qui fait du portrait, et il conclut de ce dernier : « Ce ne sera jamais qu'un peintre à l'huile, auteur de portraits à être admirés dans le cabinet. »

Est-ce à dire que les règles changent suivant les proportions du tableau ? et les personnages plus grands que nature des fresques ne doivent-ils pas, comme les portraits réduits et les bonshommes des tableaux de chevalet, nous donner l'illusion qu'ils sont nos semblables, nos frères en souffrance et en joie, qu'ils vivent en un mot ? D'ailleurs, le raisonnement par analogie ne convient pas ici : on ne peut établir une comparaison entre une création littéraire qui relève de la finesse et de la pénétration d'esprit, et les procédés des arts plastiques qui, pour déliés qu'ils soient, ne peignent qu'un mouvement de l'âme dont l'interprétation varie suivant l'esprit ou l'humeur du spectateur.

Et soudain, Sainte-Beuve revient à la question, mais il parle du théâtre de Molière en général.

« Avec Molière, on serait tenté à tout instant de s'écrier ! Quelle vérité : et quelle invraisemblance ! »

Celà est vrai des scènes comiques où n'entrent en jeu que de gros sentiments de vanité, de sottise, etc. Nous rions à la consultation des Diafoirus, parce que le fond de la

situation est vrai. Nous avons tous assisté à des consultations où MM. les praticiens de la dichotomie échangent gravement des mots barbares et hermétiques. Mais il s'agit, dans le *Tartuffe*, d'une chose autrement subtile, de l'hypocrisie.

..... Quelle vérité ! et quelle invraisemblance ! ou plutôt on n'a que le premier cri irrésistible, car le correctif n'existerait que dans une réflexion et une comparaison qu'on ne fait pas, qu'on n'a pas le temps de faire. Il a fallu La Bruyère avec sa toile en regard pour nous avertir ; de nous-même, nous n'y aurions jamais songé.

En admettant que, dans le feu de l'action, il n'y ait pas temps pour la réflexion et la comparaison, il peut y avoir un sentiment de malaise qui nuit à l'illusion et gâte le plaisir ; et le spectacle terminé, nous cherchons les causes de ce malaise. Sainte-Beuve va-t-il s'étonner que l'on réfléchisse et que l'on compare, lui dont ce fut l'unique souci ? Et ne trouvez-vous pas amusante cette dernière phrase ? Ne lirait-on pas :

Il a fallu... ce... tâtillon de La Bruyère avec sa toile en regard...

Et Sainte-Beuve justifie Molière par les nécessités du grossissement au théâtre :

Pour donner aux objets tout leur jeu et leur relief, Molière ne craint pas de *grossoyer* (1) ; il a le pinceau avant tout dramatique.

Lisez tout le passage où Sainte-Beuve montre en Dorine un exemple de ce grossoyement. En ce cas, il a raison, mais si certains types prêtent au grossoyement, tels que la bonne paysanne dont le bon sens s'épanouit en boutades et en rire, le maniaque de maladie, le bourgeois entiché de bel air, le fâcheux ou le pédant, l'hypocrite, non; on ne

(1) Grossoyer : faire la grosse d'un acte (Littré). — Sainte-Beuve lui donne un nouveau sens : peindre à larges touches, à la truelle en quelque sorte. Sans avoir précisément une sonorité péjorative, ce néologisme évoque bien l'idée d'un travail brossé grassement, rondement, un peu trop peut-être.

grossoye pas avec l'hypocrisie, parce qu'elle est de la fleur impalpable de vice, que la finesse, la ruse, la malignité sont ses composants et que les grossoyer, c'est attenter à leur nature même, et proprement les dénaturer.

IV

C'est pourtant ce qu'a fait Molière.

Il n'a même pas attendu que le personnage parût pour « grossoyer avec » (1). Dès le premier acte, Dorine, Damis et Cléante nous font de lui de grasses et peu flatteuses peintures et, comme le poète a soin de nous les montrer tous trois pleins de sens, nous les en croyons tout de suite.

Ce procédé, qui consiste à présenter un personnage à l'avance par des récits de comparses, est-il de très bon théâtre ?

Voici une opinion :

Dans le livre, c'est l'auteur qui raconte ; au théâtre, ce sont les interprètes qui se racontent eux-mêmes, non point, comme on le croit souvent, en potinant les uns sur les autres, mais en nous révélant, par leurs répliques, les replis les plus secrets de leur caractère.

Dans le livre, l'auteur nous décrit lui-même la vie et les aventures des personnages ; dans le mauvais théâtre, ce sont d'autres personnages qui prennent la parole à la place de l'auteur et nous mettent au courant des qualités qu'il faut attribuer à chacun et des aventures de leur vie.

Ces lignes sont de M. de Pawlowski (2). Nous ne prétendons point l'opposer à Molière, mais comme le critique a puisé cet enseignement dans nos chefs-d'œuvre classiques et dans Molière lui-même, cela donne une certaine autorité à son opinion.

On a qualifié d'habileté, de génie, le ménagement de l'en-

(1) Sainte-Beuve ne dit pas s'il fait grossoyer actif, intransitif ou neutre.

(2) Critique de *l'Irrégulière* d'Edmond Sée, parue dans *Comœdia*, environ une dizaine d'années.

trée de Tartuffe jusqu'au troisième acte ; il est plus vrai que Molière eût été bien empêché de rendre supportable, pendant cinq actes ce morne bouffon sans esprit et sans nuances. Tarde-t-il autant à faire paraître Alceste et Don Juan ? Mais que faire avec un Tartuffe dont il fixe les traits dès le premier acte, qui, dès son entrée en scène, nous apparaît extérieurement ce qu'il est intérieurement, tel enfin que *l'être* et le *paraître* sont tout un ? Et pourtant tout l'intérêt, tout le drame de la vie psychologique sont là : dans les variations, les correspondances, les concordances et les discordances de *l'être* et du *paraître*, de ce que nous sommes au secret et de ce que nous paraissons ou nous efforçons de paraître.

Tartuffe est hypocrite et le paraît si clairement qu'il n'y a plus, à vrai dire, hypocrisie. On n'a même plus l'intérêt de deviner ce que cache sa grossière comédie. C'est tout vu, tout se voit ; elle est la traduction fidèle de ce qu'il est en secret ; il n'a même pas de secret : il est ce qu'il paraît, il paraît ce qu'il est.

Voyez, par contre, dans le *Festin de Pierre*, comme Molière a montré, par l'alterné des scènes, la duplicité de Don Juan (duplicité pris dans son sens péjoratif et dans le sens de : état de ce qui est double). Avec Sganarelle, il étale librement son secret ; avec les autres personnages, il le cache curieusement sous un beau couvert de sincérité, d'honneur ou de religion, et nous jouissons d'autant plus du jeu qu'il est d'un art parfait et qu'il est vraisemblable, qu'il trompe de moins avertis que nous ; ainsi nous apparaît tour à tour et tout ensemble la face et l'envers du décor.

Sganarelle joue le rôle de confident déguisé, rôle indispensable au théâtre. L'auteur dramatique, en effet, n'a pas, comme le romancier, la facilité de nous livrer à nu les pensées secrètes de ses personnages ; quelques apartés, la mimique, le geste ne peuvent y suffire. Le monologue et la confidence permettent au personnage de théâtre de *penser*

tout haut, et à nous, spectateurs, de mesurer l'écart entre cette pensée nue, première, cette expression vive de la conscience d'une part, et les paroles et les actes d'autre part. Ainsi, seulement, nous pouvons pleinement connaître un homme.

Dans *Tartuffe*, dès le lever du rideau, le secret de l'Imposteur nous est si crûment étalé que nous n'en apprendrons guère plus du personnage lui-même. Molière le pose de telle sorte qu'il l'immobilise; or, comme l'a excellemment écrit M. de Pawlowki :

> Les héros doivent monter en grade dans le bien ou dans le mal et se placer au dénouement dans la situation définitive qu'ils méritent... dans une action dramatique, il faut progresser en forme d'hélice, soit en montant, soit en descendant et ne pas tourner en rond.

C'est parce qu'il cherche à animer son personnage et que le lourd dessin dont il l'a une fois fixé souffre malaisément correction ou nuance, que Molière force les traits, grossoye, comme le dit Sainte-Beuve.

A ce jeu-là, il ne pouvait manquer de passer le but; on le voit surtout aux scènes entre Elmire et Tartuffe, où cet étrange soupirant cherche moins à convaincre de son amour qu'à prouver que convoiter la femme de son hôte et de son bienfaiteur n'est pas aussi coupable qu'on le croit, même pour un chrétien zélé, dans ces deux scènes où comme pris d'un délire de cynisme ou de sottise — on ne sait plus, — il arrache lui-même le masque qu'il croit porter encore.

Est-il vraiment croyable qu'un homme, qui veut passer pour un dévot véritable, ose avouer, pas même son amour, mais son désir à la femme de son protecteur, alors que tout son crédit auprès de lui est fondé sur le zèle chrétien qu'il étale? Est-il croyable qu'un homme, qu'on veut nous donner pour habile et dangereux, aille jouer sur une tentative aussi risquée l'empire qu'il a pris sur Orgon? Et si on veut l'admettre, est-il vraisemblable qu'il le fasse dans le langage

de la dévotion et alors qu'il vient de montrer qu'il n'ignore rien des ressources que lui offre la méthode de la Direction d'Intention :

> Selon divers besoins il est une science
> D'étendre les liens de notre conscience,
> Et de rectifier le mal de l'action
> Avec la pureté de notre intention...

est-il croyable qu'il conclue ainsi :

> Enfin votre scrupule est facile à détruire :
> Vous êtes assurée ici d'un plein secret,
> Et le mal n'est jamais que dans l'éclat qu'on fait ;
> Le scandale du monde est ce qui fait l'offense,
> *Et ce n'est pas pécher que pécher en silence.*

Pour la morale chrétienne, il n'y a entre le péché secret (pensée ou désir) et le péché matériel (parole ou acte) qu'une différence de nature, mais tous deux sont également coupables ; et c'est précisément parce que la pensée transmet à l'acte sa qualité peccative que les casuistes se sont ingéniés à innocenter l'intention, afin que l'acte, qui en est la réalisation sensible, fût innocent.

Que dit Tartuffe dans les vers plus haut cités ? Il donne une série d'affirmations gratuites ; il ne tente même pas d'user de la méthode des casuistes, il affirme et conclut :

> *Et ce n'est pas pécher que pécher en silence.*

qui est le même que :

> Pécher en silence, ce n'est pas pécher.

Tartuffe convient donc qu'il y aura « péché en silence », péché secret ; ils seront adultères et nul ne le saura que leur conscience, et celà, Tartuffe affime que ce n'est pas pécher. Pourquoi ? Comment ? C'est ce qu'il ne dit pas. D'un homme qui se flattait d'instruire en l'art de lever les scrupules, on attendait mieux qu'une affirmation si catégorique que le meilleur casuiste ne pourrait l'innocenter. Notre curiosité espérait Escobar ; on nous montre un fripon cynique et maladroit, irréel d'ailleurs, aussi invraisemblable comme

fripon que comme hypocrite; écoutez son discours : ce bonheur d'expression, cette diction tour à tour élégante et feutrée :

> Tous ces galants de cour dont les femmes sont folles, etc.

sont d'un raffiné, à l'école du Chevalier de Méré. Ses maximes et sa manœuvre sont d'un sot. Dès la première scène avec Elmire, on voit le personnage se dédoubler : d'une part on entend la ferme et souple langue de Molière, de l'autre on voit un fantoche qui agit pour les besoins de l'action dramatique. Le discord s'accentue au cours du quatrième acte.

Nous sommes bien éloignés de l'appropriation de la langue au personnage, (caractère, mentalité, condition), dont on a tant loué Molière.

Dorine parle la langue de sa condition et de son bon sens. Le sot et maladroit Tartuffe parle la langue d'un fin courtisan ; elle ne lui « colle » pas plus que son déguisement de dévot.

V

Les invraisemblances psychologiques entraînent des invraisemblances de situation.

A la scène IV de l'acte III, Damis sort du cabinet où il a entendu la déclaration de Tartuffe et fait un bel éclat. L'occasion est unique de détromper son père et mettre en plein jour l'âme d'un scélérat qui ose parler d'amour à sa femme.

Qu'Elmire est donc conciliante :

> Non, Damis, il suffit qu'il se rende plus sage, etc...

Damis proteste ! Quel fils n'en ferait autant ! Elmire essaie encore de le calmer, mais Orgon entre et Damis lui apprend tout. Que fait Elmire ? Elle maintient ce qu'elle a dit : tout cela pour une honnête femme n'a aucune importance.

Mais l'empire que Tartuffe a pris sur son mari ? L'intronisa-

tion de ce dangereux parasite ? Le mariage de Valère et de Marianne menacé ? Tout cela, elle l'oublie. Six vers, et elle s'en va, la « douce Elmire » (1), laissant son beau-fils se tirer d'affaire comme il pourra avec Orgon et Tartuffe.

Celui-ci a tôt fait de renverser les rôles ou, du moins, nous sommes obligés de concéder à Molière que les choses en vont aussi facilement ainsi. Quelques jérémiades ridicules suffisent à convaincre un Orgon stupide à souhait pour s'y laisser prendre, et le retournent à tel point que c'est son fils qu'il accuse d'imposture, qu'il l'injurie et réclame un bâton.

Dans cette extrémité, Damis n'aurait qu'à aller chercher Elmire pour la sommer d'apporter son témoignage. Point ! Damis proteste à peine et, contraint de sortir sur les mots d'Orgon :

— Vite, quittons la place.
Je te prive pendard, de ma succession
Et te donne, de plus, ma malédiction...

il sort et ne revient plus.

Qu'un fils chassé ainsi n'emploie pas tous les moyens pour faire éclater la vérité, quand ces moyens sont à portée de main, qui pourra le croire ?

On objectera que la pièce était finie si Damis eût démasqué Tartuffe dès ce troisième acte et qu'il faut bien accorder quelque chose aux conventions du théâtre. Sans doute, mais c'est encore affaire de vraisemblance et de mesure, et une concession de cette sorte les passe toutes.

(1) C'est ainsi que la qualifie M. Lanson. Douce, en effet, trop douce. Elmire a tout l'air, dans cette scène IV de l'acte III, de quelqu'un qui veut étouffer une affaire, éviter « les histoires ». Elle a peut-être ses raisons de ménager un Tartuffe toujours dangereux, même, et surtout, s'il était chassé de chez Orgon. Est-ce prudence ou détachement de ce qui se passe chez elle ? Les deux sans doute. Elle vit dans la maison du mari, mais elle y veut le calme propice aux longues rêveries dont la réalisation est ailleurs... Tartuffe n'est peut-être aussi hardi, que parce qu'il sait à quoi s'en tenir ; il n'est rien de si encourageant pour un homme. Et voilà, au milieu de tant d'erreurs, un trait profond de vérité où nous retrouvons Molière. Car Orgon n'est-ce pas, « en a bien l'encolure ».

VI

Suffit-il que Tartuffe ait l'intention de paraître ce qu'il n'est pas, qu'il donne, de dessein formé, une représentation fausse de son *être*, pour le consacrer hypocrite ? Il semble que, pour lui attribuer cette épithète, il faille dépouiller l'hypocrisie de toutes ses qualités essentielles d'habileté, de sûreté, de finesse, pour n'en retenir que l'intention, la présomption. Nous avons signalé le caractère volontaire de ce vice. Or, qu'importe une résolution sans effet ; mieux encore : dont l'effet ruine l'intention. N'est pas hypocrite qui veut ; Tartuffe veut tromper, il croit qu'il trompe ; il se croit hypocrite, mais, en fait, il *joue* à l'hypocrite.

Au vrai, le *Tartuffe* est moins une étude de caractère qu'une peinture des effets sociaux de l'hypocrisie, particulièrement au sein d'une famille. Mais cette étude objective a pour condition le subjectif : la vraisemblance psychologique. L'hypocrisie, nous le répétons, suppose la malignité, l'habileté, qui sont de la finesse. Or, Tartuffe est un sot de la pire espèce, un sot qui se croit fin. Il n'a vu de la dévotion que les dehors : l'attitude et le langage ; il s'en est affublé comme d'un masque de carnaval qui ne trompe personne,—sauf Orgon, mais nous verrons comment,—et comme un sot, il n'a nul sens de la mesure et va à l'extrême : il ne lui suffit pas de jouer au dévot, il veut jouer au dévot parfait, zélé et rigoureux. Ce trait est de bonne et juste observation, mais il n'infirme en rien l'objection déjà faite : quelle vraisemblance que cette sotte comédie fasse des dupes, sinon plus sottes que le dupeur ? Et si l'on tient cela pour possible — un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire, — on dira qu'il est des bas-fonds de sottise où l'esprit ne descend pas. — Le bel intérêt que les exploits d'une lourde canaille aux prises avec un imbécile !

A porter l'hypocrisie à la scène, ne semble-t-il pas que Molière eût plus heureusement fait en choisissant un type d'hypocrite moins marqué et moins entier ? Il y a, entre le

but difficile où tend Tartuffe, se donner pour un chrétien rigoureux, et la médiocrité de son génie, un écart que notre complaisance de spectateur ne parvient à combler qu'en retranchant d'autant sur la vraisemblance au détriment de l'illusion.

Nous aurions mieux compris que Tartuffe ne se posât pas d'abordée en dévot qui porte la haire, se donne la discipline et qu'offusque la vue d'une gorge découverte, mais qu'il se montrât tout de suite sous le jour d'un dévot accommodant. Entre cette dévotion facile et la tentative de séduire la femme d'un bienfaiteur par exemple, l'écart eût été moins grand. Il y eut eu aussi matière au vrai et franc comique, au lieu de ce compromis entre le bouffon et le sinistre qu'est le comique de Tartuffe.

§

Feuilletons, avec Pascal et le bon Père, *la Dévotion aisée* du P. Le Moine. Nous y lisons :

Je ne nie pas qu'il ne se voit des dévots qui sont pâles et mélancoliques de leur complexion, qui aiment le silence et la retraite et qui n'ont que du flegme dans les veines et de la terre sur le visage. Mais il s'en voit aussi d'autres qui sont d'une complexion plus heureuse et qui ont abondance de cette humeur douce et chaude et de ce sang bénin et rectifié qui fait la joie.

Au lieu de nous offrir ce contraste absurde d'un faux dévot crevant de santé, dormant et mangeant comme quatre, et censurant impitoyablement les actions d'autrui, pourquoi Molière ne nous a-t-il montré un Tartuffe qu'il peint lui-même le teint fleuri et la lèvre vermeille, comme un homme ayant « abondance de cette humeur douce et chaude et de ce sang bénin et rectifié qui fait la joie » ?

Celui-ci eût été l'idole de la maison avec sa dévotion aisée ; on eût tout permis à son humeur douce et chaude, même de presser un peu vivement le bout des doigts et de ... tâter l'étoffe des vêtements. Cet homme jovial et charmant, — quel pendant à M. Jourdain! — eût obtenu d'Or-

gon, et sans que personne y prît garde, bien des choses ; non, certes, une donation tout entière de ses biens, ce qui est impossible,— voyez La Bruyère, — mais quelques sacs d'écus et une petite clause sur le testament d'Orgon, en attendant mieux, son mariage avec Marianne. Il n'eût point manqué de faire sa cour à la fille d'Orgon ; il n'eût point pour cela négligé Elmire, il balancerait entre la jeune fille bien dotée et la femme de trente ans (1), jusqu'au moment où Elmire recevrait les confidences de Marianne ; Tartuffe, l'intérêt l'emportant, lui aurait fait une déclaration en règle ; devant la froideur de la jeune fille dont il sait l'inclination pour Valère, il se serait montré pressant, — voyez-vous Tartuffe simulant le désespoir amoureux, — et Marianne aurait fait part à Elmire de la crainte que son amour ne soit traversé. Elmire flaire un étrange manège. Elle encourage Tartuffe qui se déclare et lui fixe un rendez-vous ; elle y vient ; Orgon y assiste caché et l'on voit très bien pour dénouement une entrée de Damis et de Dorine armés de bâtons (2).

Ceci nous eût du moins épargné l'histoire rocambolesque de la cassette, un dénouement qu'on s'essouffle à excuser au lieu de reconnaître qu'il est la solution logiquement absurde d'une situation absurde et insoluble, et enfin, et surtout, Orgon tel que l'a fait Molière.

VII

Nous avons essayé de montrer que Tartuffe n'était pas aisément croyable. Ce dommage à l'illusion s'aggrave de cette concession que nous sommes obligés de faire à l'auteur sous peine de voir s'effondrer la pièce : admettre que

(1) Le combat de l'intérêt et de la sensualité.

(2) Nous ne prétendons à rien moins qu'à refaire le *Tartuffe*. Nous essayons seulement de montrer que l'homme qui veut jouer le personnage de dévot zélé, de censeur rigoureux dans une maison aussi confortable que celle d'Orgon, où l'on partage nécessairement bien-être et bonne chère, est en contradiction permanente avec ce personnage. Pour se faire admettre et souffrir chez Orgon, il faut composer avec les goûts mondains d'une Elmire, la légèreté d'un Damis et compter aussi avec la clairvoyance d'une Dorine.

la comédie de Tartuffe puisse tromper quelqu'un et qu'il se trouve un homme aussi crédule qu'Orgon. La crédulité d'Orgon, voilà la clef de voûte de toute l'intrigue. Or, pas plus que le jeu de Tartuffe, la crédulité d'Orgon n'est croyable.

On l'a montré avant nous :

Tartuffe n'est pas un hypocrite, c'est un escroc de la plus sotte et de la plus vile espèce, qui se laisse jouer stupidement. On ne peut imaginer Tartuffe, tel que le dépeint Molière dans une autre maison que celle de l'inepte Orgon. Il faut l'entière et rare imbécillité de ce bourgeois pour que le fourbe ne perde pas aussitôt tout crédit. La Bruyère a signalé ce défaut capital. L'hypocrisie est plus subtile, elle trompe des esprits plus ouverts, elle se garde mieux des embûches qu'on peut lui tendre. Tout sot que soit Orgon, dès que Tartuffe paraît, le spectateur a besoin d'être gagné d'avance au dessein du poète pour accepter la vraisemblance d'un pareil aveuglement. Une charge si crue implique des dupes trop sottes...

La scène la plus admirée est celle du troisième acte dans laquelle Orgon, apprenant que Tartuffe a voulu corrompre sa femme, répond à cette dénonciation, confirmée par Elmire, en faisant à Tartuffe une donation de tous ses biens. Les commentateurs s'extasient sur cette scène *étonnante*. Etonnante, en effet ! Non seulement par la crédulité d'Orgon qui tient du prodige, mais par cette fureur de dupe qui le porte à dépouiller ses enfants. Il n'est pas possible de forcer plus outrageusement la nature, et Orgon devient une sorte de monstre plus rebutant que Tartuffe lui-même. Après lui avoir ôter l'esprit, Molière lui ôte aussi le cœur, en quoi il pèche deux fois contre la plus indispensable vraisemblance, ce trait d'Orgon n'étant ni d'un père, ni d'un chrétien qui observe sa religion. Il n'y a point de dévot, pour absurde et mauvais chrétien qu'on le suppose, qui ne sache qu'une part au moins de son bien appartient à ses enfants et qui se décide à les dépouiller sans consulter son confesseur. Est-ce qu'Orgon ne se confesse pas, ou faut-il supposer que Tartuffe a gagné le confesseur d'Orgon ? Mais alors tout cela crève de scélératesse et d'iniquité. C'est une histoire de bandits que nous avons sous les yeux, et non pas un épisode ordinaire de la vie.

Ces lignes sont de Louis Veuillot. Ce n'est plus le polémiste catholique qui parle, mais le critique qui juge du point de vue où il faut se placer pour juger le dévot sincère que prétend nous montrer Molière, du point de vue chrétien.

Tout ceci est irréfutable : Orgon est catholique pratiquant ; il a donc un confesseur ; il est indéniable qu'il lui a parlé de Tartuffe et de ce qu'il compte faire pour lui. S'il le fait, c'est que son confesseur l'approuve et qu'il est le pareil et le complice de Tartuffe. C'est inadmissible.

§

Jugez Orgon en tant que père.

A la fin de la scène III de l'acte IV, Marianne le supplie de lui permettre d'entrer en religion plutôt que d'épouser Tartuffe.

A quoi Orgon répond :

> — Ah! voilà justement de mes religieuses
> Lorsqu'un père combat leurs flammes amoureuses :
> Debout ! Plus votre cœur répugne à l'accepter,
> Plus ce sera pour vous matière à mériter :
> *Mortifiez vos sens avec ce mariage,*
> Et ne me rompez pas la tête davantage.

Ecoutez ce chrétien qui parle de mortifier les sens avec le mariage ! Le moins qu'on puisse dire après un tel vers, c'est que Molière n'a rien compris au christianisme. Quelle image il évoque ! une jeune fille en pleurs et soulevée de dégoût, livrée par son père aux embrassements d'un paillard (1) !

(1) Ce qui confirme ce que nous avons dit d'Elmire, c'est que cette scène violente semble peu l'émouvoir. Devant les larmes et les supplications de Marianne, on attendait un sursaut, une intervention émue. Elle ne parle qu'après Dorine et Cléante :

> — A voir ce que je vois, je ne sais plus que dire,
> Et votre aveuglement fait que je vous admire ;
> C'est être bien coiffé, bien prévenu de lui
> Que de nous démentir sur le fait d'aujourd'hui.

A quoi réplique Orgon qu'elle a protesté si faiblement qu'il a cru qu'elle ne

Tout est possible! dira-t-on. Dans la vie, oui, le singulier et l'exceptionnel sont fréquents ; il y a des forcenés et des monstres ; mais de ceux-ci, l'artiste n'a que faire.

Même en accusant le trait et en poussant la couleur pour caractériser, « typifier », l'œuvre d'art n'est digne de ce nom que si elle reflète quelque clarté d'intelligence et trahit un battement de cœur.

Pour barbare que soit un duc de Glocester, le futur Ri-

voulait pas désavouer Damis « du trait qu'à ce pauvre homme il a voulu jouer ».

— Vous étiez trop tranquille enfin pour être crue,
Et vous auriez paru d'autre manière émue.

Elmire réédite le couplet de l'acte précédent, elle parle de son honneur ; elle veut « une vertu qui ne soit point diablesse ». Il s'agit pourtant moins de sa vertu et de son honneur que de démasquer un coquin qui a chambré son mari, va capter sa fortune, a fait chasser un fils de la maison paternelle, en attendant qu'il épouse la sœur.

Elle conclut :

Je crois que d'un refus la discrète froideur
N'en est pas moins puissante à rebuter un cœur :

Le cœur de Tartuffe ?... Est-ce bien cela qu'il lui offrait :

— Vous considérerez en regardant votre air
Que l'on n'est pas aveugle et qu'un homme est de chair,

lui a-t-il dit, à la fin de sa déclaration.

Elmire ne semble-t-elle pas vouloir excuser l'audace de Tartuffe, en la présentant comme une simple pointe de galanterie ?

Rappelez-vous d'ailleurs à la fin de la scène IV de l'acte III, comme elle a repoussé mollement les avances de Tartuffe :

— N'appréhendez-vous point que je ne sois d'humeur
A dire à mon mari cette galante ardeur ?

Voilà toute sa menace. Tartuffe répond sans s'émouvoir, comme un homme sûr de son fait :

— Je sais que vous avez trop de bénignité
Et que vous ferez grâce à ma témérité, etc...

Et Elmire propose tout de suite un arrangement : elle ne dira rien à condition que Tartuffe s'emploie à presser le mariage de Valère et de Marianne.

On dirait d'une escrime secrète entre deux compères qui se craignent et se ménagent et qui finissent pas s'accorder tacitement sur un compromis.

Et pour en revenir à cette pénible et laborieuse scène III de l'acte IV, ne sent-on pas qu'Elmire n'intervient que contrainte et forcée, parce que Damis tôt ou tard lui demandera des comptes ? Molière a réalisé en elle le seul véritable caractère d'hypocrite de la pièce, et la preuve que c'est hypocrisie véritable, c'est que nous avions tous pris le change, nous n'avions jamais mis en doute l'innocence de « la douce Elmire ». Ah ! le pauvre Tartuffe ! elle va lui montrer *ex-professo* ce que c'est que jouer un personnage !

chard III, il est humain ; son ambition n'est qu'une exaspération d'intelligence ; il pèche comme pécha Lucifer.

Pour extraordinaires que soient Goriot et Grandet, on ne doute pas qu'ils soient vrais, que leur vie soit possible.

Qui en juge ainsi ?

Un conseil mystérieux où la raison et la sensibilité, contrôlant mutuellement leurs vues et leurs impressions, les confrontent, les recoupent, et, s'il y a lieu, par de mutuelles concessions, s'accordent sur un jugement où chacun reconnaît sa part et approuve celle de l'autre.

En ce qui concerne Orgon, la raison sait qu'un père ne peut pas faire donation entière de ses biens à un étranger ; la sensibilité ne peut que souscrire pleinement à cet arrêt.

La raison dit que marier une fille contre son gré est une faute sociale. La sensibilité en saigne. Et toutes deux repoussent la seule pensée qu'un père essaie de contraindre sa fille dans les termes où le fait Orgon.

§

Un coquin dont la fourbe est si éclatante qu'on ne sait plus si elle est sottise énorme ou maladroit cynisme, l'une et l'autre antilogies de l'hypocrisie ; une dupe que l'auteur a faite pour les besoins de la cause, d'une crédulité de parti pris, à la mesure de la grossièreté du dupeur, tels sont les deux protagonistes du *Tartuffe*, les deux grands moteurs de son action. Tout y manque : vérité d'observation, vraisemblance des caractères et par suite, des situations, sens et art.

VII

> Je suis persuadé qu'en beaucoup d'occasions, il n'est pas inutile de regarder ce qu'on fait comme une comédie et de s'imaginer qu'on joue un personnage de théâtre.
>
> Chevalier de Méré.

On classe l'hypocrisie dans la catégorie des vices, parce qu'on fait intervenir la notion de moralité relativement aux

moyens qu'emploie l'hypocrite et aux buts qu'il poursuit. Mais mentir dans une intention charitable, dissimuler une émotion par pitié, feindre, comme il arrive fréquemment, la compassion, la sollicitude, se mettre à l'unisson de la douleur ou de l'indignation d'un indifférent, jouer un personnage pour atteindre un but et contenter un sentiment qui ne relève pas de la morale, tel que l'amour, n'est-ce pas encore de l'hypocrisie?

Ecartons encore toute considération qui n'est pas purement psychologique et si nous convenons que l'hypocrisie est dissimulation de pensée ou de sentiment, altération et déformation de *l'être*, nous verrons s'ouvrir aussitôt un champ d'observation merveilleux.

§

L'amour, l'instinct de la perpétuité de la race, nous pousse vers une femme. Celle-ci, entre toutes, nous semble la désignée, l'unique, la nécessaire. Il se trouve que cette femme partage peu notre sentiment. Il faut la gagner, la persuader, la conquérir.

La comédie commence.

§

Qui de nous, éperdument épris, ne s'est senti à l'approche de l'aimée, d'abord comme dépouillé de son air, de ses manières coutumières, exorbité de la révolution d'idées et de sentiments familiers qui gravitent à fleur de front et de nerfs, et soudainementenvahi d'une âme inconnue qui nous fait tremblants et éthérés ?

Et soudain, un mot, un souvenir, parfois moins que cela, une impression furtive, impalpable, provoque de notre part une réponse, une mimique qui nous engagent involontairement. Le besoin de parler de soi, de paraître sous un jour nouveau, étrange, nous fait mentir. Cela nous vaut un regard étonné où brille aussi de l'intérêt. Il n'en faut pas davantage pour nous appliquer à nous modeler sur le person-

nage que nous venons d'entrevoir et que nous comptons jouer pour fixer enfin l'attention de notre rebelle.

Suivant le rôle, nous passons par toutes les nuances sentimentales : de la mélancolie poétique au sombre « fatal » ; de la bonne humeur à la drôlerie, de la grâce élégante aux douceurs de la câlinerie ; le timide, le faible se donne des airs de conquistador, ou, plus pratiquement, de brasseur d'affaires ; le sanguin musclé et de large encolure prend des airs bénins et rêveurs. Que notre amoureuse soit coquette et frivole, nous jouons les Antony, à moins que, plus malins, nous ne simulions l'indifférence ou ne jouions au blasé.

Et chez les jaloux, que de variétés ! lorsque l'on commence à connaître le petit manège d'agaceries qui provoque les mots pénibles, suivis de larmes et de cris, lorsque la preuve est faite que les scènes n'aboutissent qu'à l'obligation de demander pardon, lorsqu'on a surpris l'étincelle maligne qui trahit le plaisir qu'elle éprouve à vous faire... « monter », on se fait serment de ne plus donner dans le piège et de n'être plus jaloux, ou, tout au moins, de le déguiser.

Et pourtant un rival est là qui guette... Autour des coquettes, ils sont nombreux. Va-t-on se donner en spectacle, amuser la galerie, fournir des armes à ces rivaux en se faisant traiter de fâcheux caractère ? Il faut sauver la face : des manières un peu rudes, une certaine âpreté de ton, confèrent bientôt un privilège de bourru au franc-parler. Ajoutez-y un peu d'austérité, — un homme vraiment épris et malheureux en amour est facilement chaste, — quelques couplets sur le relâchement des mœurs, quelques portraits de fourvoyés, incapables ou débauchés, glissez le trait qui permet à l'auditrice une comparaison à votre avantage, et vous passez bientôt pour un homme singulier, et se singulariser, pour un amoureux, tout est là.

§

Imaginez un homme du XVIIe siècle, loyal, ardent de son naturel et qui a endossé, comme un vêtement à la mode, les

manières de l'honnête homme du Chevalier de Méré, confites en délicatesses et en galanteries. Qu'il devienne amoureux éperdument d'une femme de ce monde raffiné dont le Chevalier est l'arbitre ; qu'il aime d'amour-passion, sa jalousie croîtra en raison de la violence qu'il doit se faire pour ne pas déroger aux bienséances ? Que fera-t-il si cette jalousie le possède au point qu'il sent bien qu'il n'en pourra pas rester maître ?

La laisser éclater ? Ce serait se couvrir de ridicule et risquer de se ruiner à jamais dans l'estime où il prétend. Et des rivaux sont là, blonds et fades comme les héros d'Urfé, et dont toute la gloire est de montrer une inlassable constance. Comment les écarter, les combattre, précipiter les choses ? Par l'épée, ce serait trop d'affaires. Il faut ruser, choisir un couvert qui permette tout à la fois de malmener ses rivaux et de ne pas déplaire à sa belle.

Le temps des chevaliers errants est passé, mais leurs exploits accommodés au goût du jour forment la matière d'interminables romans, et s'il n'est plus de torts à redresser sous le grand roi, il est des courtisans médisants et malfaisants. S'attaquer à quelques-uns, à ceux-là même qui convoitent la belle ? Notre jaloux serait promptement deviné. Non il faut en user plus habilement et pour pouvoir les attaquer, ces rivaux, sans éveiller suspicion de jalousie, se poser en dénonciateur d'imposture où qu'elle soit, en justicier de la malignité humaine.

Ah ! si notre jaloux était né Milanais, il se soucierait peu qu'on le vît brûler, éclater, dégaîner ! Mais il est Français et Méré règne. Peut-il souffrir d'être montré au doigt et de voir, à son entrée dans un salon, fleurir éventails et sourires, tandis que dans les yeux brille une perfide commisération ?

Un jaloux, qui se montre tel, est risible ; un brusque au franc-parler divertit et si son chagrin bourru le rend fâcheux parfois, on rend hommage à sa franchise : on le craint et on le plaint ; on le souffre et l'on comprend qu'il puisse être aimé.

§

Dans l'endroit écarté où d'être homme d'honneur il a la liberté, Alceste a sombré dans la neurasthénie. Il vit seul, remâchant son amour, sa rancœur, son chagrin et sa haine. Quelques mois passent, puis des saisons, il enrage toujours.

Imagine-t-on cependant qu'il restera sa vie durant au diapason où nous l'avons vu chez Célimène? C'est humainement impossible. Il coulera dans une mélancolie que le lustral printemps, le féerique été, le pénétrant automne coloreront tour à tour, et quel ne sera pas son étonnement de la voir se nuer de douceur et de charme au gré du ciel et de l'heure du jour.

L'hiver venant, il rouvrira Ronsard, puis Montaigne.

Et un jour, dans un miroir, il verra un visage qu'il reconnaît à peine: ce regard souriant, ces joues pleines, la courbure hautaine du nez qu'adoucit le renflement des narines épanouies aux bons souffles des champs, l'arc de la bouche amolli par le vermeil des lèvres, tout celà lui compose un air de sérénité un peu béate où rien ne paraît plus de l'amant de Célimène.

Célimène!... ce nom reviendra sans doute, et à côté de ce merveilleux visage, il verra un Alceste amaigri, la bouche amère, les sourcils contractés, abritant un regard mobile et soupçonneux, à la quête d'un prétexte à exhaler son humeur noire et son chagrin profond... son atroce jalousie...

— Le fâcheux personnage! murmurera-t-il.

Et le bon visage d'Alceste sourira au mensonge évanoui.

§

La misanthropie d'Alceste?... ce n'est que comédie d'amoureux, masque de jalousie, hypocrisie parfaite; et la marque, c'est que le jeu ne paraît pas, que l'hypocrisie ne se voit pas, qu'Alceste ne trahit pas qu'il trahit, bref, qu'il joue si bien son rôle que nous y sommes tous pris.

Mais alors, dira-t-on, comment distinguer l'hypocrite du sincère?

Eh! justement, c'est qu'on ne le peut sinon sur preuves formelles, sur bons et certains garants, tant est subtil et insaisissable l'artifice de l'hypocrite véritable.

ALBERT MERCADER.

LA GAULE AU V[e] SIÈCLE

ET LA DÉFAITE D'ATTILA EN 451

—

Les événements qui se sont succédé dans le cours de ces dernières années ont appelé l'attention de tous les esprits cultivés, sur les périodes similaires du passé.

Le fait historique le plus ancien que l'on puisse évoquer dans notre histoire, comme exemple d'un effort unanime et concerté du pays pour chasser l'envahisseur, est la bataille célèbre des Champs Catalauniques, où vint échouer dans une sanglante mêlée l'invasion redoutable des Huns, en 451.

Il peut sembler singulier de parler à cette époque de sentiment national et de patriotisme ; puisque la Gaule romaine à cette période représentait, en apparence du moins, un mélange tout à fait hétérogène dans lequel il paraît difficile de supposer l'apparition de ce sentiment de l'intérêt collectif qui est l'ébauche du patriotisme.

Cependant, lorsque l'invasion des Huns se dessina, à l'appel d'Aetius vinrent se ranger sous ses ordres, non seulement les mercenaires ordinaires de l'Empire : Sarmates d'Illyrie, Lytiens de Gaule (1), Alains récemment immigrés; mais encore les Ibères du sud de la Gaule, les Wisigoths, les Bourguignons, les Francs Saliens, et même les Armoricains.

Sans doute le prestige de la civilisation romaine incitait les barbares à suivre les avis et les conseils des généraux de l'empire dont l'autorité morale était à peu près le seul élément de puissance.

(1) Les Lytiens seraient, d'après Mezeray, des Francs du bord de la Lys.

Mais pour que rapidement l'unanimité pût se faire dans un milieu à éléments aussi disparates, il fallait des causes plus profondes et plus intimes qu'il importe d'élucider.

L'histoire nous montre les barbares rôdant aux frontières de l'empire à l'apogée de sa puissance et tentant perpétuellement d'y pénétrer, mais contenus par les légions du Danube et celles du Rhin.

Au début du vᵉ siècle, deux conditions semblent avoir contribué à favoriser les invasions barbares du territoire de l'Empire : tout d'abord la décadence progressive de la puissance romaine et, d'autre part, la poussée plus énergique des hordes qui se pressaient aux frontières.

Aussi en 407, une cohue de peuples franchit la barrière du Rhin. Quades, Vandales, Sarmates, Alains, Gépides, Hérules, Saxons, Bourguignons, Alamans, se précipitent sur la Gaule et, moitié de gré, moitié de force, s'y établissent ; les Alamans entre Rhin et Meuse ; les Bourguignons dans la vallée du Rhône ; les autres se répandent dans la Gaule entière.

En 412, surviennent les Wisigoths qui se fixent dans l'Aquitaine et s'étendent jusqu'en Espagne.

En 440, nouvelle invasion des Alains.

Dans ces conditions, il semble difficile de comprendre comment, dans un milieu aussi dépourvu de cohésion, la faible autorité du représentant de l'empire Aetius a pu créer une armée assez homogène pour résister à la horde invaincue d'Attila et de ses auxiliaires, et surtout en triompher.

Pour expliquer ce fait en apparence paradoxal, il convient de joindre aux sèches notions de l'histoire quelques données ethnographiques capables de rendre compte de la fusion si rapide des barbares au milieu des populations auxquelles ils s'étaient superposés, et d'autre part d'expliquer les mobiles et les causes de l'invasion elle-même.

A l'époque de l'invasion romaine, le génie de César avait distingué, dès le début, trois zones ethniques dans les Gaules : au sud les Aquitains, au centre les Celtes, au nord les Belges.

L'ethnographie et l'anthropologie modernes ne peuvent que confirmer sur ce point les vues géniales de César.

Au nord de la France, campés sur les rives inférieures du Rhin, résident encore les peuples flamands (*vlamm-flamme*), peuples dolychocéphales grands et blonds représentant la *race nordique* des anthropologistes.

Au sud, dans la région qui fut l'Aquitaine de César, le noyau primordial de la population est formé par des dolychocéphales bruns constituant par leurs caractères ethniques la *race littorale* désignée sous les noms de Basques (Bazca- = paître) (1), ou Vascons ; de Béarnais (Bern = ours) (2), de Ligures.

Au centre, dans la Gaule celtique de César, se trouvent réparties des populations tout à fait différentes des deux autres races dolychocéphales brune et blonde du sud et du nord.

Ces populations constituent les races celtiques, qui, en réalité représentent deux groupes anthropologiques distincts. Le premier est formé de la *race cévenole* : hyper-brachycéphales bruns et petits, race qui paraît la plus ancienne des races brachycéphales, car les recherches préhistoriques nous la montrent venant se superposer aux peuples dolychocéphales primitifs dès les temps les plus reculés (3).

Le deuxième groupe est constitué par des brachycéphales moyens, à teinte brune, de petite taille, formant la race dite *adriatique* ou *dinarique* d'apparition plus récente.

(1) Basque.
(2) Celtique.
(3) Boule : *Les hommes fossiles*, Paris 1921 ; Morgan (de) : *L'humanité préhistorique*, Paris, 1921.

L'ensemble de ces deux races formait évidemment la Gaule celtique de César.

A ces éléments ethniques si bien dissociés par César est venu s'ajouter, à partir du IIIᵉ siècle (1) peut-être, mais surtout avec l'arrivée d'Attila, une race nouvelle : la *race alamanique* ou *sub-adriatique* fixée d'abord entre Rhin et Meuse et qui, depuis, s'est infiltrée le long de la Seine et du Rhône en se mélangeant aux éléments plus anciens.

Il est intéressant, pour comprendre les invasions barbares et celles du Vᵉ siècle en particulier, de connaître les migrations anciennes de ces races, leur ordre relatif d'apparition et leurs connexions avec les autres races de l'Asie ou de l'Afrique. Malheureusement, sauf pour la race alamanique ou sub-adriatique, leurs mouvements, leurs migrations sont du domaine de la préhistoire et l'esquisse du peuplement du vieux monde ne peut être tracée qu'à grands traits, avec les documents de l'anthropologie et de l'onomastique.

Toutes les recherches historiques si laborieuses et si érudites de d'Arbois de Jubainville (2) et de Dottin (3) ne peuvent servir que de jalons épars pour marquer la voie à suivre et corriger certains détails.

Les races blanches dolychocéphales, races primitives, comme nous le montre l'anthropologie, sont, et ainsi que l'indique le nom adopté pour elles, des races du nord de l'Europe formant des îlots distincts réunis entre eux par des îlots plus petits résultants de la dissociation produite par des invasions ultérieures.

En suivant le trajet le plus probable de leurs migrations anciennes, c'est-à-dire celui de leurs invasions historiques, le premier noyau est celui de l'extrême Asie : le groupe *Aïno* ou *Haïno*, resté encore pur au nord du

(1) Tourneur-Aumont : *Alsace et Alemanie*, Nancy, 1919 ; *Cartographie de l'Alemanie*, Colin, 1918.
(2) D'Arbois de Jubainville : *Les premiers habitants de l'Europe*, 1889-1894.
(3) Dottin : *Anciens peuples de l'Europe*, 1916.

Japon, formé de dolychocéphales bruns de haute taille. Ce sont les *Haï-noï* des Chinois [ceux qui sont dans (*noï*) la mer (*Haï*)],les *Ebisu, Ebiru,Emisu, Emiru* des Japonais, c'est-à-dire les sauvages (Pi-Hou = sauvages du nord).

Ils ont, au cours des âges, porté des noms qu'il est utile de rappeler, car ils sont éminemment évocateurs de certaines désignations ethniques qui paraissent s'être transmises jusqu'à l'extrême occident. *Haï-noï* (dans la mer), *noï-tih* (terre intérieure) sont de vieux noms de la Chine, ce qui montre la parenté qui unit ce groupe insulaire du Japon aux populations de la Mandchourie primitive. Comme noms spéciaux donnés aux tribus errantes du nord de la Chine, il faut signaler d'abord les sauvages de l'Est, les *Hi* ou *I* (idéographiquement = les grands hommes aux grands arcs), les sauvages du nord les *Tih* (idéographiquement = chiens de feu). Leur ensemble forme les *Hi-tih* (les sauvages du nord aux grands arcs) (1).

Ils ont porté également le nom de *Pi-thi* (les sauvages du nord) et celui de *Ya-pi-tih* qui évoquent à l'esprit les dénominations de Pictes, de Pictones, des peuples de l'Europe, de *Petti* (ancienne Egypte) en Afrique, ainsi que le nom sémitique de cette race dite Japhétique. Ce sont ces peuples qui ont fondé la première civilisation de l'extrême Asie, celle des *Hïa* (l'été) précédant celle des *Han* qui les ont désignés sous les noms importants de *Huien* ou *Nguyen* ou *Nguyon* (les primitifs), de *Ya* (sauvages), de *Hou* (viande primitive), de *Hun* (obscurs), de *Tchou* (primitifs).

La chaîne des dolychocéphales du nord de l'Europe à peu près interrompue, sauf quelques îlots épars, en Sibérie et en Russie d'Europe, se continue par les groupes

(1) Il n'est pas sans intérêt de rapprocher cette dénomination de celle des Hettim — terribles = les Hittites de l'Asie-Mineure (racine sémitique), ainsi que de l'Αἰνός = terrible, des Grecs et des fils de Hanach ou de Henoch dont l'aspect et la grande taille inspiraient la crainte aux espions de Moïse (*Exode*).

finnois des bords de la Baltique en connexion avec les Tchoudes, c'est-à-dire les *Tchou-tih* (Tih primitifs) répartis surtout sur les bords de la Volga et de la Xama.

Le nom de *Finn* que leur donnent les Scandinaves et les Européens rappelle le *Fan* (nomade), le *Pen* (primitif) des Chinois, le *Vendill* des Nordiques et le *Puni* des Latins. Eux-mêmes se désignent sous le nom de *Suomi* (suoma = marécage).

Au groupe finnois se rattache, en connexion directe avec lui, le groupe scandinave, les *Sviar* des nordiques, les *Suèves* des Latins.

Vient ensuite le groupe frison ou flamand des embouchures du Rhin, groupe qui touche au territoire de la Gaule, et se continue sur nos côtes avec le groupe vendéen et breton ; en Angleterre, la race nordique est représentée par le groupe irlandais et écossais, où l'on rencontre en mélange les dolychocéphales blonds et bruns, avec prédominance de ces derniers. Ce groupe marque le point de contact entre les grandes races brunes du midi et les grandes races blondes du nord. Au point de vue anthropologique, ce mélange constitue la *race nord occidentale* de Deniker, que nous avons, sur l'avis même de cet auteur, confondue avec la race littorale.

Néanmoins ces races nordiques se rattachent aux noyaux scandinaves, finlandais et frisons, car l'homme libre, le « vrij » des Frisons, est le « finn » des Sueves, « fionn », « feal » des Irlandais, voisin du *frank* ou « feal » des Français et du « vir » des Latins.

Au golfe de Gascogne commence véritablement le domaine de la *race littorale* qui se rencontre en îlots dispersés le long de la côte basque, cantabre, portugaise et se répand sur toutes les côtes méditerranéennes sous le nom d'Ibères, de Ligures, de Berbères. Fortement mélangée en Europe avec l'élément celtique, cette race primitive a imprimé néanmoins son caractère dolychocéphale à la race née du mélange : la *race ibéro-insulaire*

des auteurs modernes qui domine dans toute l'Espagne, dans les îles de la Méditerranée et sur toutes ses côtes.

En Afrique, en se mélangeant aux éléments hamitiques, elle a produit la *race berbère* et ses diverses variétés.

Néanmoins quelques noyaux purs témoignent encore de la prééminence ancienne de cette race littorale qui a formé jadis les Ibères des Grecs, les Puni des Latins, les Phœniciens, les Arboeri des Illyriens (ill-lura- = mauvaise terre) (1), les Pélasges, les Atlantes, les Tamahou de la Lybie, les fils d'Hymiar du Yemen, les Horou de l'ancienne Egypte.

Les seuls représentants purs de ces races sont aujourd'hui les Imerroc (Maroc), les Imohar (Touareg), les Sab (Somali), les Ligures du golfe de Gênes.

La parenté de ces groupes ethniques séparés est indéniable. Non seulement l'anthropologie, mais l'histoire nous le démontrent. En effet, les *Tamahou* ou hommes du nord, que Ramsès refoula en Lybie, sont représentés comme des hommes blonds plutôt grands, tatoués, vêtus de peaux de bêtes (Belgr = pelligere) (2). Ce témoignage de Champollion (3) est indéniable, mais il se renforce de cette constatation que les premiers explorateurs des îles de l'Afrique y ont trouvé des populations blondes à leur arrivée : *Dulces flavosque crines habent*, disent les anciens chroniqueurs (4).

D'autre part la couleur fauve ou rousse se retrouve quelquefois en pays ibère, dans les montagnes de l'Atlas et du Yemen.

Il y a donc parenté entre les races dolychocéphales blondes et brunes des habitants primitifs de l'Europe.

Cependant il est fort possible qu'à ces époques lointaines il y ait eu des Yougo-Scythes (5) comme il y a aujourd'hui des Yougo-Slaves.

(1) Racines basques.
(2) Nordique.
(3) Champollion : *Egypte ancienne*.
(4) Davezac : *les Canaries*, Collect. univers. Didot.
(5) Yougo = sudiste.

Quelques faits tendent en effet à l'établir. La Genèse localise les fils de Japhet sur les rives de la mer Noire, parmi lesquels Javan, ancêtre des Ioniens (Younani des Turcs) et des anciens Grecs, les Seigneurs de la mer (*Haïou nebou*) des Egyptiens. Les Hittites, les Gètes, les Khéta devaient être de même origine au moins comme souche primitive et représentaient les Imères du Caucase, les *Tal*, les *Tajik* des Persans, les *Tat-aï* des Chinois; c'est-à-dire les Tartares, les *Madaï* et les *Gog* et les *Goï* des Sémites.

Peut-être même peut-on interpréter la descendance de Haber (celui qui a traversé) (1) divisée en deux souches : Peleg (celui qui divise, (2) et Joqtan (qitan = petit) (3), comme indiquant cette division des Ibères primitifs en Ibères du nord et Ibères du sud.

D'ailleurs les Cyclopes qui, d'après les légendes grecques, (4) forment avec les Pélasges les plus anciens riverains de la Méditerranée, semblent devoir leur nom à une adaptation grecque du mot *Siklab* (Scythe et forgeron) d'origine arabe.

Enfin il y eût des Gètes sur le sol d'Europe (Gètes = Rhetes = Hassi = Catti = Ases). De même les *Kitan* du nord de la Chine (les tatoués en rouge), les *Kiien* (hommes des bannières ou Mandchoux), semblent s'apparenter aux *Ghizonac* (Basques), aux *Grisons* (Suisse) d'Europe, au *Qitan* des Sémites et aux *Ausones* de l'Italie.

Ces considérations fondées sur l'anthropologie et quelques remarques onomastiques, conformes d'ailleurs aux données historiques ou plutôt légendaires, semblent bien montrer que la race ibérique venue depuis la plus haute antiquité sur notre sol, vivant de pêche et de chasse; population surtout maritime (Suomi, Finn, Venètes, race littorale), est venue par le nord former des îlots dis-

(1-2-3) Racines hébraïques.
(4) D'Arbois de Jubainville : *Les premiers habitants de l'Europe*

tincts que l'on peut dans chaque pays considérer comme autochtones.

La dissociation de chacun de ces noyaux dans leur zone de contiguïté primitive a été l'œuvre des races brachycéphales envahisseuses, dont il est possible par les mêmes moyens d'esquisser les migrations propres.

Les premiers envahisseurs, les Celtes ou Galls ou Galates (race cévenole), sont les hyperbrachycéphales bruns dont le trajet d'invasion est tracé nettement par les reliquats ethniques qu'ils ont laissés.

C'est par la Savoie et la Suisse que, venus d'Italie, ils ont envahi la Gaule pour se répandre à travers son territoire de l'est à l'ouest jusqu'en Armorique, dissociant les noyaux ibériques, vénètes et pictons et envahissant le nord de la presqu'île pour pénétrer de là dans les îles britanniques (pays de Galles). De même refoulant les habitants primitifs de la Belgique (Œlgr, les hommes vêtus de peaux), (1) ils se sont établis au contact du noyau frison de l'embouchure du Rhin.

Pour les peuples de l'Italie qu'ils ont refoulés au sud de la presqu'île (les Ausones = les Ghizons), ils ont été les *Alii*, les *Alieni*, les étrangers. Cette signification d'ailleurs est celle du mot *gall* dans les langues dites celtiques qui seraient mieux qualifiées de Celtibèriques d'après ce fait même.

Les *Brez* de l'Armorique, les *Brill* de l'Angleterre sont des Ibères ; le *Gall* est et reste l'étranger, malgré l'emprise qu'il a pu prendre sur l'élément ibère primitif.

Leur point de départ au point de vue anthropologique est évident, le berceau de leurs races est l'Asie antérieure, foyer de brachycéphales.

Des invasions ultérieures ont disséminé en noyaux épars leurs agglomérations primitives, mais leurs débris se rencontrent en Suisse, et dans le sud de la Germanie et de la Sarmatie. Des dénominations ethniques marquent

(1) Nordique.

d'ailleurs leur passage. (Valaques, Galiciens, Galates) sont étymologiquement des Galls (1), tout aussi authentiques que ceux du pays de Galles ou de la Galice espagnole.

Les reflux historiques qu'ils ont esquissés témoignent d'ailleurs du trajet qu'ils avaient primitivement dû suivre.

L'anthropologie et l'onomastique permettent d'ailleurs de suivre leurs traces conformément à leurs légendes depuis l'Asie-Antérieure jusqu'en Italie (2).

Le noyau hyperbrachycéphale du centre de l'Italie encore très distinct est évidemment le noyau romain et cette dénomination évoque immédiatement les *Roumi* et *Ouroumi* des Arabes et des Turcs, les *Eramine* (Arméniens en Turc), les *Rem-Roum-Roumitou* (1) de la Basse Egypte, successeurs des *Horou*, des *Shasou Horou* (rois des Sables), maîtres primitifs de cette contrée.

Cette appellation nous trace la voie suivie par eux à travers la Roumélie (peuple des Roum) d'Europe et d'Asie et nous conduit au berceau probable de la race sur le plateau Iranien jusqu'à la ville d'Aria (actuellement Raï ou Herat) d'où cette race paraît être descendue de l'est du Thibet (Ali = Ngari = Ari).

C'est justement de ce point, des sources de l'Indus, que les légendes sanscrites nous montrent les Aryas descendant le cours des fleuves pour refouler les Dravidiens de l'Inde vers le sud (3).

Il nous semble inutile dans cet exposé sommaire d'aborder ce qu'on appelle la controverse aryenne (4), mais il n'en reste pas moins acquis que des plateaux de l'Iran sont parties des races brachycéphales qui se sont répandues depuis les temps préhistoriques dans l'Europe, l'Asie et l'Afrique, en se superposant aux peuples ibères

(1) Les « gallas » sont « les étrangers » pour les Ghez d'Abyssinie et les Sab (nom générique des Somali).

(2) Maspero : *Histoire ancienne des peuples de l'Orient.*

(3) Tra-viet (les nomades), Nan-viet (les nomades du Sud) sont les anciens noms de l'Annam.

(4) Congrès des sciences ethnographiques de 1870, Paris ; Reinach : *Origine des Aryens*, Leroux, éditeur.

ou hamitiques dolychocéphales primitifs et en se mélangeant avec eux.

Ces peuples, dits aryens, bruns et petits ont dû s'infiltrer progressivement par la voie terrestre d'autant plus facilement que pasteurs, puis sédentaires et agriculteurs, ils gênaient relativement peu les races ibères, races surtout maritimes et littorales.

Ils devaient d'ailleurs apporter avec eux des éléments de civilisation nouveaux ; écho possible de la civilisation des *Han* de la Chine, des *Li* (race couleur de terre), des *Le* de l'Annam. Ils représentaient vraisemblablement les *Karaman* (1) (hommes noirs) des Touraniens, (Caramanie, Carmanie de la Perse et de l'Anatolie et de la Cilicie), les *Cariens* des Grecs, les *Amu* (Asiatiques de race Jaune), les *Routenou* (Ro = origine + tenou = hommes de la terre) de la Syrie des anciens Egyptiens, les *homines* des Latins, l'*ombre* des Ibères.

Ces aryens étaient pour les Arabes les étrangers, les *Agemi* = *ajemi*, les étrangers, nom qu'ils ont adopté ; mais eux-mêmes se désignaient sous le nom de *Mar* (2) ou *Mard* (3), de *Man* (4), de *Den* (5). Pour les peuples du nord, ils étaient les *Danir* (6), les *Donker* (7). les *Valir* (8) de Gaule.

Ce sont les *tan* des Persans, les *tin*, les *dana*, les *danaa* des Arabes, les Δαναοι des Grecs.

Leurs déplacements étaient facilités par l'usage du cheval, car ils étaient des Celtes (Κελτοι), c'est-à-dire des cavaliers (κελητοι), des Perses, des Parthes (*faras* = cheval) (9). Ils habitaient la Susiane (*sus* = cheval) et peuplaient Ispahan (*asb* ou *asp* = cheval) (10).

(1) Les conquérants arabes semblent avoir tranformé ce nom en Kermani (les nobles).
(2) Kurde.
(3) Persan.
(4) Persan, Sanscrit et vieux Breton, anglais et allemand.
(5) Celtique breton
(6) Nordique.
(7) Hollandais.
(8) Persan.
(9) Hébraïque.
(10) Persan.

Leur pays se désignait sous le nom d'Iran, nom probablement fort ancien (*Haï-Han*), les Hans de la mer (1) en opposition avec le Touran (*Tu-han*), (les Hans de la terre ou de la steppe (2) et le nom d'Iran n'est peut-être qu'une transformation de l'arabe *Aylam* qui veut dire la mer, la côte, qui correspond à l'Elam des Sémites.

Il y aurait donc eu sur ce point mélange entre les brachycéphales sémitiques et les dolychocéphales hamitiques ; mais, même pour Assur, la Genèse dit que le fondateur fut Nemrod, un fils de Ham et cependant le type assyroïde est le prototype de la race sémitique.

Quoi qu'il en soit, laissant de côté les races sémitiques du sud de l'Asie, l'étude des migrations postérieures à celle des Aryens conduit à envisager le deuxième échelon d'envahisseurs ayant touché le sol de la Gaule. Ce deuxième échelon est celui de la *race adriatique* ou *dinarique*.

Ce type ethnique, voisin du type arien; ne s'en distingue que par sa brachycéphalie moins accentuée ou sa mésocéphalie.

Ce type est aussi celui des populations du Touran, ce qui établit déjà un lien entre ces deux points extrêmes : la Gaule et la Caspienne.

Les invasions de ces races touraniennes semblent se rattacher aux premières périodes de l'histoire; à la lutte entre les Grecs et les Troyens, entre les Pélasges et les Telchines.

Ce sont ces races du Touran qui ont fourni l'ανηρ, l'ανθρωπος, le ἔρως, le τρως des Grecs. Ce sont les Tyrrhènes (Touran), les Tursènes (Turkan = les Turcs),

(1) Le nom d'Iran serait pour les Persans dérivé de Iraj, fils de Faridun, héros légendaire de la Perse, mais l'opposition avec Turan (Turan chinois) semble exclure cette interprétation. Il faut noter d'ailleurs que Hai = mer s'applique en chinois à la mer de sable du Turkestan tout aussi bien qu'à la mer véritable.

(2) Pluriel persan de Turk.

les Etrusques (Etrak = les Turcs) (1) qui sont venus par la Crimée et le Bosphore pénétrer l'Europe.

Ils ont laissé des îlots le long du Danube et par le cours de la Save, sur lequel ils sont encore fortement établis (race dinarique, Tosques (2) d'Albanie et d'Etrurie), ils ont supplanté en partie les Aryens refoulés au centre de l'Italie et envahi le nord de la péninsule sous le nom de Telchines ou de Tarquins, vieilles dénominations des Etrusques. De là ils se sont répandus en Gaule pour former les Turones qui ont envahi jusqu'au sud de la Germanie. Telles sont d'après l'ethnographie et l'onomastique les origines probables des races primitives de la Gaule.

Les documents historiques réunis par d'Arbois de Jubainville et par Dottin ne contredisent en rien l'esquisse générale que nous venons de tracer, et si nous n'avons fait à ces remarquables travaux que de légers emprunts, c'est qu'il nous semblait impossible d'obtenir par la critique historique seule la vue d'ensemble que nous désirions exposer pour arriver à comprendre le mécanisme et les causes des grandes invasions du ve siècle.

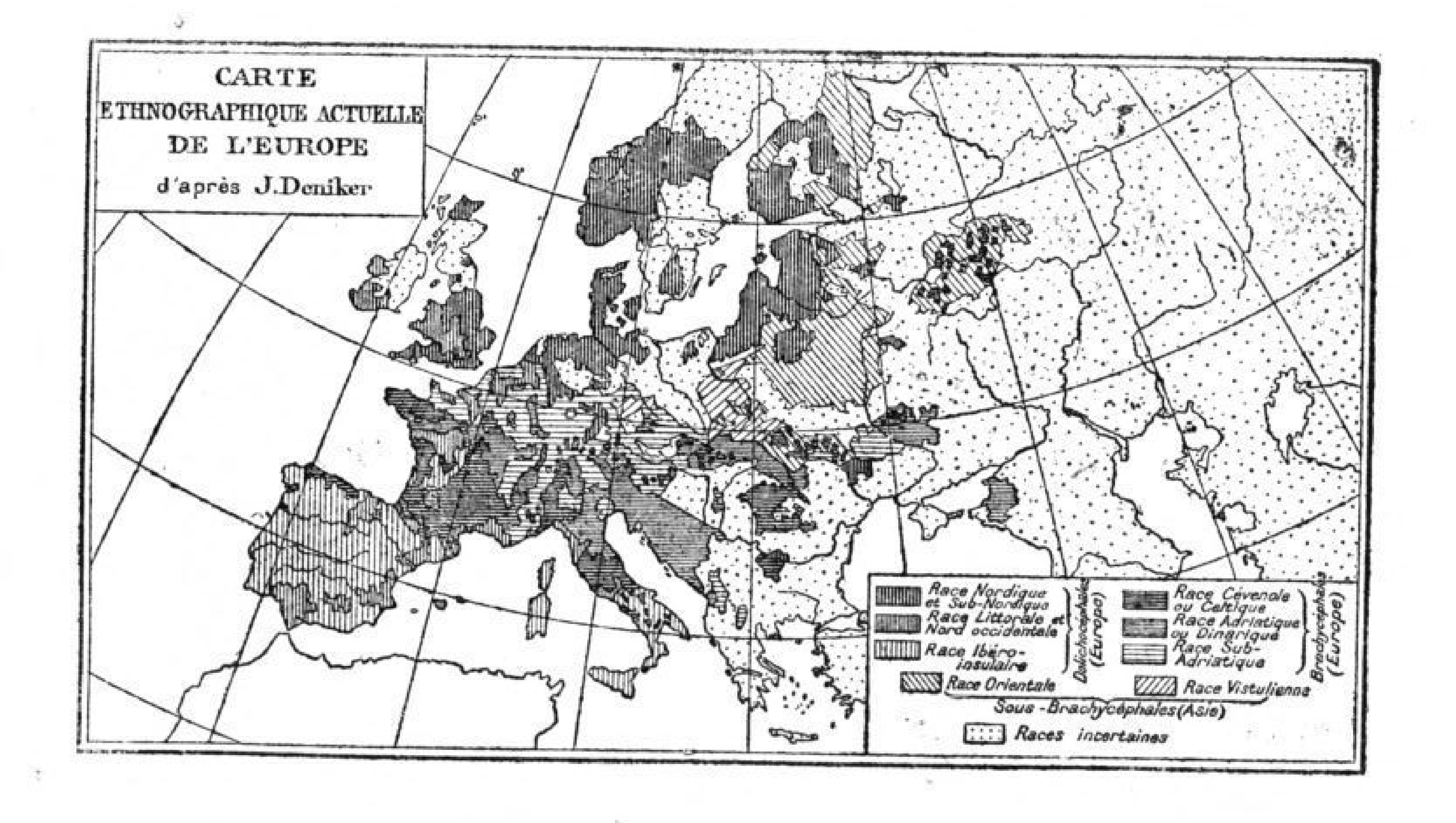
Ces invasions, malgré la diversité des dénominations citées par l'histoire, n'ont apporté qu'un élément ethnique nouveau : l'*Alaman*, venu en avant-garde de l'invasion mongole. Cette race nouvelle désignée par Deniker sous le nom de *race sub-adriatique* est simplement la race turkomane formant l'avant-garde d'Attila.

Le nom générique seul l'indique, il vient certainement du mot turkoman : *alaman* qui veut dire éclaireur-pillard.

L'histoire paraît confirmer cette conclusion, car malgré les recherches modernes les plus tendancieuses, le nom d'Alaman n'apparaît que vers le IIIe siècle et ne

(1) Pluriel turc de Turk.

(2) Vraisemblablement de la ville de Tuz leur point de départ probable, Tuz en arabe veut dire origine, rude, inculte. En turc, Tuz signifie poussière, signification que l'étrusque et le celte semblent avoir conservée.


CARTE
ETHNOGRAPHIQUE ACTUELLE
DE L'EUROPE
d'après J. Deniker
Race Nordique et Sub-Nordique
Race Littorale et Nord occidentale
Race Ibéro-insulaire
Dolichocéphales (Europe)
Race Orientale
Race Cévenole ou Celtique
Race Adriatique ou Dinarique
Race Sub-Adriatique
Brachycéphales (Europe)
Race Vistulienne
Sous-Brachycéphales (Asie)
Races incertaines

mérite d'être cité, comme élément notable de population, qu'à l'arrivée d'Attila (1).

Ces envahisseurs nouveaux sont assez voisins des Touraniens, leurs précurseurs, mais de teinte plus claire et de brachycéphalie moins prononcée. Ils ont contribué à former en s'établissant entre Rhin et Meuse la race lorraine de Collignon (Deniker).

A part cet élément ethnique, les autres envahisseurs de la Gaule, malgré leur diversité apparente, ne semblent avoir laissé aucune trace de leur passage.

Il est facile d'en expliquer la raison.

D'après les descriptions des historiens, les barbares qui franchirent le Rhin au ve siècle étaient surtout des peuples nordiques venus à travers la Germanie, dont ils ne furent que les hôtes passagers, des parties les plus lointaines de l'Asie.

Ils obéissaient, non à un obscur sentiment de migration comme on a trop souvent tendance à le croire, mais à une nécessité impérieuse, car ils étaient eux-mêmes refoulés par les invasions successives : aryenne ou iranienne (Perse), touranienne (Turkestan), Mongole (désert de Gobi (2).

En arrivant en Gaule, ils rencontraient, parmi les races ibères de notre sol, des traditions, des usages, une parenté ethnique indéniable. Il ne faut donc pas s'étonner outre mesure de la fusion rapide de ces éléments allogènes dans un élément indigène de même race.

Si l'on joint à cela l'attrait d'une religion nouvelle et la majesté réelle, quoique affaiblie, de la puissance et de la civilisation romaine, on se rend compte que ces multitudes barbares aient considéré la Gaule comme une véritable patrie.

Le fait est peu surprenant, puisque, lors de l'invasion des

(1) Tourneur-Aumont : *Alsace et Alemanie*, Nancy, 1919.

(2) Voir pour ce point, Jardot : *Révolutions des peuples de l'Asie moyenne*, Paris., 1839.

Cimbres et des Teutons, l'histoire rapporte que les Cimbres, ayant trouvé en Gaule quelques tribus d'origine cimbrique, leur confièrent le butin fait en Germanie.

Cet épisode laisserait même supposer que les Cimbres (Kamper = combattant) n'étaient peut-être que des Goths du sud de la Scandinavie (Gothland) venus à travers la Chersonèse Cimbrique. D'ailleurs, les habitants du nord du Jutland se donnaient le nom de Jotn ou géants, nom bien voisin de celui des Gothones de l'embouchure de la Vistule.

Ces anciens Goths et les nouveaux venus étaient originaires de Sarmatie et voisins de race des Ibères de notre sol ; premiers habitants du pays : Basques, Frisons, Venètes.

« *Gothinos gallica Osos pannonica lingua, coarguit non esse Germanos* », dit Tacite.

Ils représentaient la race finnoise, les peuples que les Chinois désignent sous le nom de *ngo*, de *ngo-lo* de *ngolo-sze* = colosse, nom que les Chinois donnent aux populations grandes et blondes du nord, en particulier aux Russes (1). Ces peuples refoulés par les invasions mongoles sont venus, suivant le trajet des invasions ancestrales, chercher le repos dans la Gaule et y ont trouvé leurs précurseurs, les Ghizonac basques, les Kitans et les Nguyens de l'Aquitaine et de la Guyenne. Ils ont formé bientôt un tout cohérent avec ces autochtones, car les Ghizonac des Pyrénées, les Gythones de Ptolémée, les Guttones de Strabon, les Gothones de Tacite sont une seule et même race ainsi que les Ausones de l'Italie.

Les Alamans (Alaman = pillard en turkoman), venus

(1) Ce sont ces peuples qui ont probablement fourni les noms d'Europe et d'Arabie.

En effet, ce sont pour les Chinois les Ou-lou-pa les Ngo-lo-pa, c'est-à-dire les anciens (pa) grands et bruyants (ngo = ou), pêcheurs, chasseurs et tisseurs (lo).

Le grasseyement des Ibères et Berbères en a fait les Horou primitifs de l'Egypte les (Anti ou Petti de la Haute Egypte), les Shasou Horou (anciens Arabes ou Himyarites).

ensuite, ont été l'avant-garde des hordes mongoles dès les premiers siècles de l'ère chrétienne ; mais ils se sont cantonnés le long des rives du Danube et du Rhin. Ils étaient sans cesse refoulés par l'élément indigène, surtout par les Frisons (Francs et Saxons), établis depuis les temps de la préhistoire dans la Thuringe (Door Rijn = embouchure du Rhin) de Grégoire de Tours, comprenant la Belgique (Francs) et les Pays-Bas (Saxons).

Ces considérations ethniques sur les populations de la Gaule au ve siècle expliquent pourquoi Ibères et Celtibères autochtones, Alains, Goths, Venètes et Aquitains, se sont unanimement soulevés à la voix d'Aétius pour combattre ces ennemis qui les avaient progressivement chassés des pays où ils s'étaient fixés.

A cette haine, justifiée par les griefs récents ou anciens contre les nouveaux venus, se joignait chez les peuples autochtones de la Gaule une répulsion marquée pour ces envahisseurs féroces, dont l'aspect inspirait la terreur.

Nam et quos bello forsitan minime superabant, vultus sui terrore nimium pavorem ingerentes terribilitate fugabant, eo quod erat eis species pavenda nigredine, sed velut quœdam deformis ossa, non facies, habens magis puncta quam lumina. Jornandes, *Histoire des Goths.*

Toutefois, cette répulsion de race, cette haine résultant des luttes anciennes ne pouvaient être les seuls mobiles qui groupaient les soldats d'Aetius et les auxiliaires ; il fallait qu'un élément moral supplémentaire : l'amour du sol et du milieu, vînt s'y ajouter. En effet, les hordes d'Attila comprenaient surtout des Mongols, des Alamans d'origine turkomane et quelques Francs Ripuaires alliés aux Alamans; mais le plus gros contingent auxiliaire de ce prince était celui des Ostrogoths qu'il avait entraînés à sa suite des bords du Danube. Or les Ostrogoths étaient frères de race des Wisigoths et appartenaient comme eux à la race des Amales (Imères ou Ibères).

La comparaison de tous ces faits montre donc bien

que c'était une véritable armée nationale, disparate peut-être, mais mue par un sentiment commun : la défense du sol et de la civilisation acquise, qui se groupait sous les ordres d'Actius pour repousser l'envahisseur.

Ce dernier que l'histoire, comme lui-même, désigne sous le nom de « Hun », nom générique que les peuples civilisés de l'Asie extrême donnent aux barbares du Turkestan et de la Mongolie, méritait bien, en effet ce titre qui est resté dans les populations celtiques comme synonyme de sommeil ou de mort (1).

L'armée d'Attila était formée d'une avant-garde constituée, comme le nom d'Alamans l'indique, de hordes pillardes turkomanes.

Le gros de l'armée elle-même venue des sables mouvants de Mongolie (Cha-mo des Chinois ou Gobi des Mongols) était formé par la horde mongole poussant devant elle les éléments touraniens du Turkestan, réunis aux Mongols, dans l'espoir du pillage des riches contrées de l'empire d'Orient et d'Occident.

Arrivée sur les rives du Danube, cette armée s'était grossie de contingents ostrogoths qui, malgré la différence de race et le souvenir des luttes anciennes, s'étaient joints à Attila, moitié par force, moitié par haine commune du nom et de la puissance romaine.

Telle était l'armée que menait Attila, armée que Mezeray évalue à trois ou quatre cent mille combattants et qui devait dépasser ce chiffre.

« Il y avait des Huns, des Alains, des Turcilinges, des Gelons, des Scyres, des Bourguignons, des Nèvres, des Ballonores, tous sujets d'Attila et tous peuples de Scythie ou de Sarmatie.

« Il y avait des Ostrogoths avec leurs rois, des Gépides, des Quades, des Marcomans, la plupart des régions de la Germanie. » (Mezeray.)

Bien que se présentant en ami des Romains, Attila,

(1) Hun a gardé en celtique le sens de sommeil.

quand il franchit le Rhin en 451, commença dès qu'il fut en Gaule à se livrer aux violences ou au pillage. Strasbourg, Worms, Mayence, Andernac, Trêves et la ville des Tongres furent ruinées (1), Metz pris le jour de Pâques et entièrement brûlé, Reims réduit en masures, Auxerre en cendres, Attila n'épargna dans sa marche que Troyes, sur l'intercession de saint Loup, évêque de la ville, et, pressé de combattre Aetius, qu'il savait presque dépourvu de troupes (*Tenue et rarum sine milite ducens robur*, dit Sidoine Apollinaire), avant sa jonction avec les Wisigoths, négligea Paris et à marches forcées vint jeter ses soldats contre les murs d'Orléans. Il escomptait la reddition facile de la ville, grâce à la complicité de Sangiban, roi des Alains, auxiliaire des Romains et chargé de la défense de la place. Mais saint Aignan, évêque de la ville, ayant organisé la résistance et envoyé des émissaires à Aetius pour hâter l'arrivée des secours, Attila fut obligé de donner l'assaut et déjà ses troupes avaient commencé à pénétrer dans les faubourgs, quand arrivèrent à la fois l'armée romaine et l'armée des Wisigoths conduite par le roi Théoderic et ses deux fils Thorismund et Théoderic.

En capitaine prudent, Attila se vit obligé de lever le siège et, ne voulant point risquer une grande bataille dans des conditions défavorables pour lui et si loin de ses bases, regroupa son armée et battit en retraite (14 juin 451) (2).

Il savait d'ailleurs probablement par ses espions que de l'ouest et du nord s'avançaient contre lui de nouvelles

(1) Tous ces pillages signalés incidemment dans les AA. SS. au milieu de détails légendaires sont mal établis. Evidemment les textes sont obscurs, aussi Lizerand, dans sa thèse sur Aetius, ne regarde-t-il comme absolument acquis que la prise et le pillage de Metz, le jour de Pâques (8 avril 451).

Cet auteur est obligé cependant de dire que tous les pillages d'Attila déterminèrent en Gaule une panique effroyable ce qui prouve que les actes de barbarie d'Attila furent multiples et nombreux, bien qu'il soit difficile d'en préciser la date et le lieu.

(2) Voir pour la critique de ces textes et des suivants : Grosley : *Mémoires sur l'histoire de Troyes*, Paris, Troyes, 1811.

forces composées par les Armoricains et les Francs. Il était donc naturel qu'il cherchât à s'assurer des conditions favorables et une position avantageuse pour accepter le combat. Suivant dans sa retraite le chemin qu'il avait déjà parcouru, il semble avoir fait d'une seule traite l'étape d'Orléans à Troyes, poursuivi plus ou moins activement par Aetius et Théoderic. C'est évidemment dans les environs de cette dernière ville que fut livrée la célèbre bataille où sa horde fut défaite.

En effet, Idace dit expressément que, levant le siège d'Orléans, Attila battit en retraite vers Troyes. « *Hunni repedantes Tricassis in Mauriacensi consident Campania.* »

Ce texte est confirmé par celui de Fredegaire : « *Hunni Tricassis in Mauriacensi consident Campania... Thorismondus cum Attila Mauriaci confligit certamine.*»

D'autre part, les chroniques locales et *la Vie de saint Loup* rapportent que « en 451, Attila, roi des Huns, ayant été défait par Aetius, fit sa retraite sur Troyes. Saint Loup, qui en était évêque, négocia avec Attila pour le passage de son armée dans Troyes. Par une des conditions de ce traité, Attila exigea pour sa sauvegarde et celle de son armée que l'évêque l'accompagnât jusqu'au Rhin, promettant de le laisser revenir. En effet, dès que l'occasion se présenta, le barbare ne s'opposa pas à son retour. *Dictionnaire des Communes*, de Saint-Fargeau, (Didot, 1846). Cette donnée importante, tirée presque entièrement de *la vie de saint Loup*, a été contestée récemment par Lizerand dans sa thèse sur Aetius. Cet auteur estime ce récit peu vraisemblable. Sa critique ne peut guère être admise que si elle porte sur la rédaction seule. « *Orat tyrannus sanctum virum ut velit pro ipso Dominum deprecari* », dit le texte, peu admissible sous cette forme. Il était au contraire très naturel qu'Attila prît des otages pour garantir sa sécurité.

La concordance de ces témoignages et de ceux que

nous indiquerons plus loin explique pourquoi la majorité des historiens modernes ont été amenés à localiser, dans les environs de Troyes, la bataille décisive que livra Attila. Il est même remarquable de noter qu'Amédée Thierry, l'historien d'Attila, tout en plaçant le gros du combat dans les environs de Châlons, se trouve conduit par la logique des témoignages et l'évidence des faits à placer le premier épisode de la bataille sur les rives de la Seine entre Méry et Troyes.

Il convient de noter en outre que, lors de son premier passage, Attila, d'après la légende de saint Mesmin, avait établi son camp dans cette région, au-dessous de Mery, à Brolium (Breuil, Breuilhet = bras, petit bras), actuellement Saint-Mesmin.

Le lieu précis où se produisit le choc des deux armées et la bataille meurtrière de deux jours qui coûta la vie à 252 milliers de combattants (Jornandes) a été, de tous les temps, matière à nombreuses controverses et représente un problème historique encore insuffisamment éclairci. Sans prétendre épuiser la question, nous apporterons ici le résumé des conclusions auxquelles nous avons été conduit à ce sujet.

Les historiens du temps sont d'accord sur ce point que la bataille fut livrée : « *In campum Mauricium sive Catalaunicum* », dit Jornandes, « *in Mauriacensem campaniam* », dit Ignace, « *in Mauriacum Campum* », dit Grégoire de Tours.

Il ne peut y avoir de doute sur la dénomination de Champs Catalauniques, car Jornandes indique nettement que le combat eut lieu : « *In campos Catalaunicos qui et Mauricii nominantur, centum leugas, ut Galli vocant, in longum tenentes et septuagenta in latum.* »

Cette plaine de cent lieues gauloises de long sur soixante-dix de large ne peut être que la plaine de Châlons.

D'autre part, l'expression *Catalaunicus* n'est que la forme latinisée d'une expression celtique, « gao taolenn »

qui signifie mauvaise plaine, que les modernes ont traduit par Champagne pouilleuse et les Anglais par shedfield (Sheffield). Cette signification est d'autant plus nette que la limite de cette plaine est l'Argonne (argouni = la terre labourable.)

Mais dans cette immense plaine à quel point précis s'applique l'épithète de Mauriacus ? L'opinion actuellement courante est celle qui a été émise par Longnon, mais qui ne nous semble pas admissible pour diverses raisons (1).

Cette opinion consiste à placer le Campus Mauriacus sur l'emplacement d'un village aujourd'hui détruit : «Moirey», dans le voisinage de Fontvannes. Cette identification nous paraît fort discutable à divers points de vue. Tout d'abord Longnon signale lui-même une objection possible résultant d'une précision topographique fournie par Prosper d'Aquitaine, auteur qui place le point précis du combat au « *quinto milliario de Trecas* », c'est-à-dire à 7 km. 1/2 de Troyes. Or, pour exprimer la distance de Moirey, il faudrait « *quinto decimo* ».

En réalité, le principal argument qui paraît avoir

(1) Cette opinion est admise, non seulement par d'Arbois de Jubainville qui en fut l'instigateur, mais aussi par Lavisse (*Histoire de France*) qui la considère comme la plus probable. Longnon développe cette thèse dans sa géographie historique ; mais il signale lui-même que l'ancien baillage de Moirey (Moriacum en 1407) ne correspond point à la précision fournie par le texte de Prosper Tiro ou plutôt exactement de son continuateur.

Pugnatum est quinto miliaro de Trecas
loco nuncupato Maurica in Campania.

Malgré cette réserve de Longnon la localisation de Moirey est la plus communément admise.

Le seul auteur qui ait cherché une autre solution est Le Clert (Etudes sur le campus Mauricius, Société académique de l'Aube, 1885) qui fait dériver le nom de Mauriacus du radical celtique moor ou mor qui veut dire mer = mare = marécage.

Cette conception est parfaitement admissible et peut être mise en parallèle avec celle que nous proposons, car les racines « maur » et « moor » aboutissent toutes les deux aux formes modernes « mar » et « mer ».

La seule objection est que la précision des Prosper d'Aquitaine et celles d'autres auteurs cités dans le mémoire de Grosley impliquent l'idée d'un vicus et non d'un locus ou d'un campus. Ces considérations écartent la possibilité d'une telle interprétation fatalement trop vague, ce qui n'enlève rien à la valeur du mémoire de M. Le Clert où il arrive, par des voies différentes, à des conclusions et à des localisations voisines de celles que nous proposons dans ce travail.

entraîné la conviction de cet auteur est une raison purement grammaticale.

Certains historiens ont voulu identifier le « Mauricius campus ou Mauriacus campus » avec Méry-sur-Seine et Longnon fait remarquer que Méry ne peut dériver que d'une forme archaïque Meriacum et non de Mauriacum.

Au point de vue linguistique cette conclusion est erronée, si elle est exacte au point de vue purement grammatical, car tous les celtisants sont d'accord pour admettre que la forme « maur » est la forme archaïque de « meur » moderne avec altération française « mer » et germanique « mar » (1).

D'ailleurs les noms anciens de Méry-sur-Seine sont par ordre d'ancienneté : *Mauriacum in Tricassibus, Meriacum, urbs meriacensis.*

L'argumentation de Longnon ne peut donc être considérée comme démonstrative. D'autres raisons doivent d'ailleurs faire rejeter Moirey comme emplacement possible d'une aussi grande bataille, car il semble à peu près impossible de penser que des armées aussi nombreuses que celles d'Aetius et d'Attila aient pu s'affronter dans un terrain encaissé, boisé, ne correspondant point au « *marte aperto* » d'Ignace, aux nécessités de l'entretien d'une nombreuse cavalerie et aux mouvements tactiques d'une armée aussi importante.

Après une étape aussi lourde que celle d'Orléans à Troyes les premiers besoins de l'armée d'Attila étaient le repos, la pâture, les vivres. Les vivres, Attila pouvait et devait les trouver dans Troyes qu'il avait peut-être, à dessein, ménagée sur la demande de saint Loup à son premier passage, car les Tricasses, effrayés par le martyre de saint Mesmin et de ses compagnons, l'avaient fourni de vivres et de présents, étant les bateliers de la

(1) Henry : *Dictionnaire etymologique du breton moderne*; Loth : *Dictionnaire du vieux breton*. Remarquons d'ailleurs que d'Arbois de Jubainville a senti lui-même l'erreur et a changé d'opinion dans ses derniers travaux.

Haute Seine, (*Treic'hour*) = *Tréc'hour* = batelier (1) et des commerçants fortunés. Pour ses chevaux, Attila devait chercher un bon pâturage et de l'eau en abondance. Or les prés de Barberey forment de grasses pâtures encore actuellement renommées. Mieux encore, à sept kilomètres de Troyes, se trouve une prairie célèbre, la prairie de Sainte-Maure qui fournit, dit la notice du *Dictionnaire des Communes*, une « mâche fort estimée pour les chevaux et nourrit des troupeaux nombreux de toute espèce ».

C'est évidemment en ce point que des raisons tactiques ont dû conduire Attila pour refaire ses troupes avant de tenter la pénible traversée du champ catalaunique qui devait le conduire à l'Argonne.

De plus, appuyé sur Troyes, ayant déployé ses troupes dans la plaine, ayant défendu les hauteurs de Montgueux et de Villeloup, maître des gués de la rivière, il pouvait accepter le combat dans les meilleures conditions pour lui, ou battre facilement en retraite, s'il le jugeait utile.

Ces déductions logiques ne constituent somme toute qu'une hypothèse probable, dont il convient de vérifier la réalité, en examinant si les détails topographiques donnés par les historiens correspondent à l'emplacement supposé, et si l'onomastique se prête à cette interprétation.

Il paraît bien en être ainsi sur tous les points ; c'est ce que nous allons essayer de démontrer.

Tout d'abord l'emplacement de Sainte-Maure est exactement au cinquième milliaire de Troyes, point essentiel qu'il faut d'abord établir; d'autre part, cette prairie, dont le centre est à Sainte-Maure, s'étend en réalité plus ou moins fertile jusqu'à Méry-sur-Seine, d'où une première justification du nom de Mauriacus ou Mauricius. Mais une raison meilleure encore vient s'ajouter. Pour qualifier cette prairie, l'épithète de Mauriacus ou Mau-

(1) La racine *trei'ch* peut avoir d'autres significations, mais le sens initial semble être passeur.

riaca s'impose ait aus i en raison du nom de Sainte-Maure. Malheureusement les traditions locales rapportent que ce village a pris son nom d'une vierge de Troyes qui y mourut en 850 et fut inhumée dans l'église du lieu déjà existante.

Il semble donc qu'on ne puisse tirer argument du nom de Sainte-Maure pour qualifier de Mauriacus le champ qui l'avoisine.

Il convient toutefois de remarquer que les traditions locales ne donnent point de nom antérieur. Il faut donc en conclure que si la sainte est devenue la patronne du lieu et de l'église où elle fut inhumée, elle n'a pas été en réalité l'origine véritable du nom de lieu.

Il y a en France beaucoup de Saint-Maur et de Sainte-Maure et cette fréquence conduit à se demander quelle est la cause de cette surabondance, principalement sur le cours des fleuves.

L'explication nous paraît simple, et peut être facilement démontrée. Prenons pour exemple Saint-Maur-les-Fossés dont le nom latin est *Fossatum* ou *Castrum Bagaudorum* qu'il est facile de traduire en vieux français : « La fosse aux bachoteurs », c'est-à-dire le chenal profond pour lequel un bac est nécessaire. Or l'expression celtique correspondante est : «*San-maur*» = chenal grand. On comprend que dans un but de prosélytisme très excusable on ait voulu faire du mot *san* = canal le mot *sanctus* latin, devenu *sant* en celtique.

En ce qui concerne Sainte-Maure, on peut voir, en jetant les yeux sur la carte, que d'une façon très apparente, le village marque l'entrée d'un chenal très agrandi qui mérite bien le nom de San Maur, dénomination qui devait très probablement former le nom initial du village. Cette hypothèse semble d'autant plus probable que, plus haut, l'on remarque un village de Saint-Lye qui marque l'existence d'un gué important. Comme gardien et protecteur de ce gué, furent construits successi-

vement une abbaye, puis un château royal historique. Or « San lue » signifie le chenal élevé, par opposition à « San maur » (1).

Après avoir justifié le nom de Mauriacus soit par le voisinage de Mauriacum (Méry), soit par l'existence d'un « San maur » sur la rivière, il nous reste à vérifier si l'on peut retrouver sur le terrain choisi les particularités signalées par les historiens et des dénominations qui puissent nous aider à reconstituer les diverses phases du combat. Cette reconstitution est tellement facile que, au lieu de procéder par une longue analyse, nous jugeons préférable d'exposer pour plus de simplicité le récit de la bataille d'après Jornandes, en situant chaque épisode dans le cadre approprié.

Lorsque les Wisigoths, à la poursuite d'Attila arrivèrent au contact de son arrière-garde qui occupait les hauteurs de Villeloup et de Montgueux, ils suivaient évidemment la route de Sens à Troyes et constituaient par conséquent l'aile droite de l'armée, face à la hauteur de Montgueux.

D'un autre côté, les Francs venus de Paris en remontant le cours de la Seine se trouvaient en présence des hauteurs de Villeloup et de la trouée de la plaine au niveau de Savières et de Payns. Ils constituaient l'aile gauche de l'armée coalisée par les Romains. Ces derniers avec Aetius surveillaient les Alains de Sangiban considérés, comme peu sûrs et placés entre eux et les Wisigoths (2).

Le front de bataille romain était ainsi jalonné par les localités suivantes :

Savière ou Saveriœ (Salvier ou Salver = Sauveur), Vaudépart, Dierrey (Diere = délivrance), Fontvannes, aux noms évidemment évocateurs.

Du côté des Huns, opposés aux Francs étaient les Gépides ; en face des Romains et des Alains, étaient

(1) Le nom de Senlis a probablement la même origine.
(2) Ce dispositif de combat est exactement celui qu'indique Jornandes.

les Huns ; aux Ostrogoths, s'opposaient les Wisigoths. Le front ennemi était jalonné par Payns (les payens), le Pavillon ou Pavillo (*Paol-llun* = le mât à l'image, ou *paol levizon* = le mât de commandement), Villeloup ou *Villa luporum*, Macey (*Maz'h* = oppression), Montgueux dont les noms semblent bien exprimer les événements relatifs à cette bataille (1).

La ligne de combat ainsi déterminée était évidemment juste suffisante pour déployer les forces des deux adversaires ; car on ne peut évaluer à moins de 500.000 hommes l'effectif de chaque armée, pour justifier le chiffre de 252.000 morts de l'armée d'Aetius, donné par Jornandès et évidemment puisé dans les archives de l'Empire à Ravennes dont il était évêque et dans l'histoire écrite par le sénateur Cassiodore et dont Jornandès avait connaissance. Le déploiement des forces et le dispositif de combat dut absorber l'attention des deux généraux, Attila et Aetius, aussitôt après la mise en contact ; ce qui explique pourquoi le combat ne s'engagea que vers les approches de la nuit, vers la neuvième heure du jour (trois heures après-midi), dit Jornandès. En réalité, il semble qu'Attila tenta une attaque brusquée du côté des Francs et des Romains, pour tâcher d'enlever le camp édifié par les Romains et les Francs à Châtres (*castrum*), près de Méry, au-dessus de Savières.

Cette attaque menée par les Gépides fut soutenue par les Francs et repoussée par eux, non sans peine, puisque Jornandès donne comme bilan de leurs peines globales dans ce premier combat le chiffre de 90.000 morts. Cette tentative aboutit à un combat nocturne assez confus et assez indécis. Les rangs des combattants étaient tellement mélangés qu'Aetius et Thorismond furent, chacun de leur côté, entraînés dans les rangs ennemis, et durent,

(1) Le nom de Montgueux semble être un nom populaire conservé malgré des variations multiples : Monte Goonis, Mongue, Montguor (XII° siècle) ; Montgoor, Mons goeri (XIII° siècle) ; Montgueur, Montgueux (XIV° siècle) ; Mont Gorgon, Montgueux (XVIII° siècle).

couverts de leurs boucliers, résister sur place jusqu'à l'aurore.

Ce n'est qu'à partir de ce moment que s'engagea sur toute la ligne la véritable bataille. Sentant que le front le plus menacé et le plus vulnérable était la ligne Villeloup-Payns, Attila se plaça au centre avec son pavillon (Pavillo) comptant sur les Ostrogoths pour défendre la ligne de Macey-Troyes bien protégée par le ravin de Macey, les hauteurs abruptes de Montgueux, l'éminence de Cliquat (Kliket = le verrou).

Quoique Attila défendant pied à pied le terrain ne dût le céder qu'après une défense opiniâtre, il semble que, parties de Vaudepart, les troupes romaines aient fini par enlever les hauteurs de Villeloup et du Pavillon.

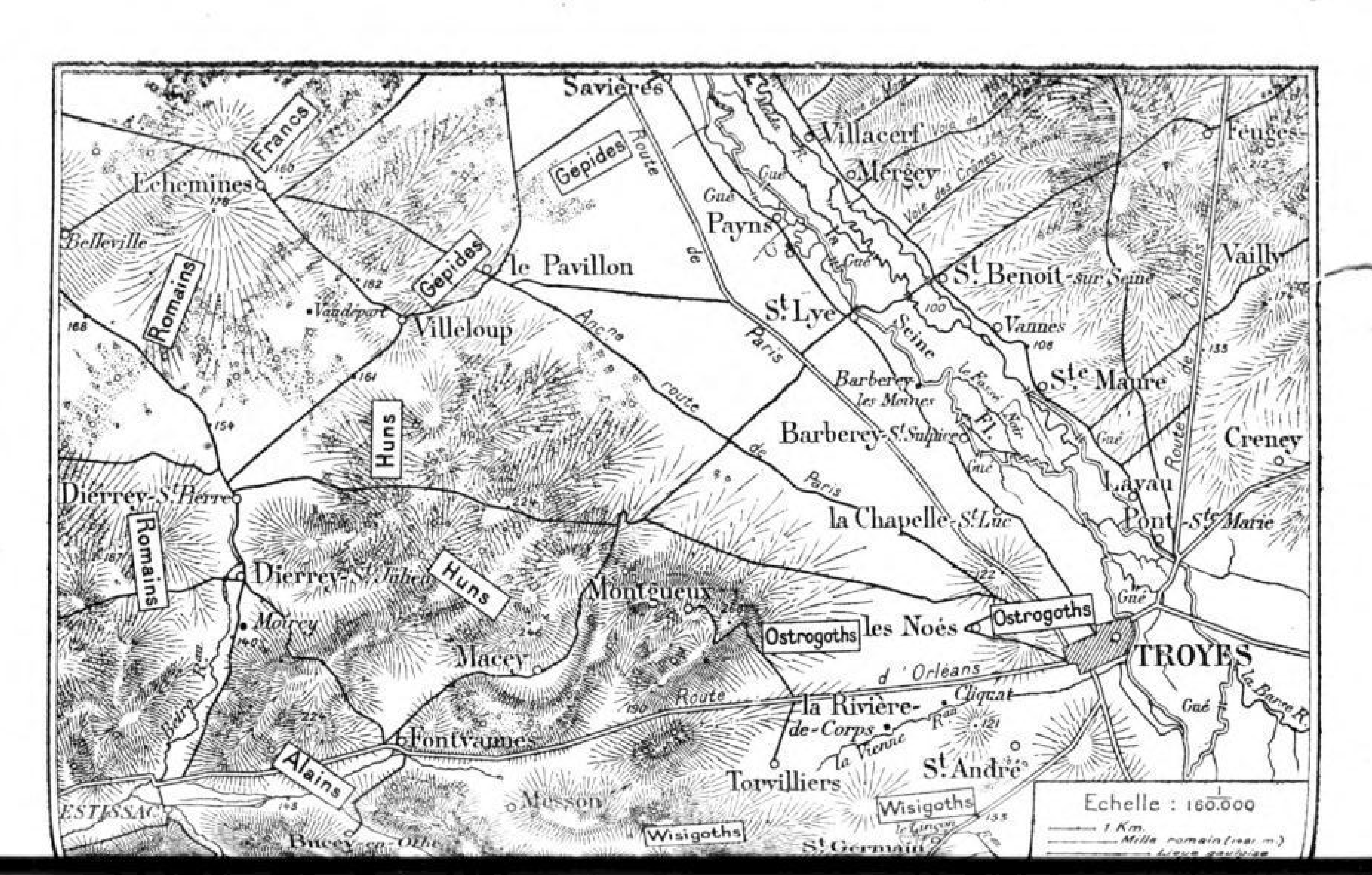
Sur son aile droite, le front des Huns devait donc avoir plié, mais sans être rompu, de sorte qu'Attila, maître des gués, pouvait encore néanmoins défendre sa ligne de retraite sur le triangle Montgueux, Payns et Troyes.

C'est à ce moment que commença vraisemblablement l'attaque des Wisigoths dirigée principalement contre Montgueux, clef de la défense. Cette position abrupte du côté de la plaine était évidemment difficile à enlever et correspond à la description de Jornandès : «*Erat autem positio loci declivi tumore in modum collis excrescens.* »

Désespérant de la forcer de face, Théodoric, tout en maintenant son attaque, dut évidemment essayer de tourner la position, ce qui justifie cette raillerie d'Attila : «*Excelsa quærunt tumulos capiunt et sera pœnitudine in campis munitiones efflagitant.* »

Contournant l'obstacle, les Wisigoths, se répandant au sud de Montgueux, abordèrent le front d'Attila à Torvillers (*Torr-viler* = place de la rupture), et, si le nom de lieu exprime la vérité sur ce point, forcèrent en cet endroit l'entrée du ravin dans lequel coule la Vienne.

Progressant toujours le long du ruisseau malgré une


Savières
Francs
Gépides
Echemines
Belleville
Romains
Gépides
le Pavillon
Vandépart
Villeloup
Huns
Dierrey-St Pierre
Romains
Dierrey-St Julien
Huns
Moirey
Macey
Montgueux
Ostrogoths
Fontvannes
Alains
ESTISSAC
Messon
Bucey-en-Othe
Wisigoths
Wisigoths
St Germain
Torvilliers
St André
la Rivière-de-Corps
la Vienne R.
Cliquat
Route d'Orléans
les Noés
Ostrogoths
TROYES
la Barse R.
Gué
la Chapelle-St Luc
Barberey-St Sulpice
Barberey-les Moines
le Fossé Noir
Fl.
Seine
St Lye
Route de Paris
Ancne route de Paris
Payns
Villacerf
Mergey
Voie des Crânes
St Benoit-sur-Seine
Vannes
Ste Maure
Lavau
Pont-Ste Marie
Creney
Vailly
Feuges
Route de Châlons
Echelle : 1/160.000
1 Km.
Mille romain (1481 m.)

résistance acharnée, ils parvinrent à pénétrer jusqu'au lieu dit : « la Rivière de Corps ». Ce nom singulier semble bien se rapporter à cet épisode de la bataille que décrit Jornandès : « *Rivulus memorati campi humili ripa prolabens, vulneribus sanguine multo provectus, torrens factus est cruoris augmento.* » Ce passage, dans lequel périt probablement Théodoric, dut être difficile à enlever, car les archers d'Attila postés sur les hauteurs de Montgueux et l'éminence de Cliquat (*Kliket* = le verrou), prenaient entre deux feux les agresseurs.

Poursuivant leur avantage, les Wisigoths vainqueurs triomphèrent des dernières résistances au niveau des « *Noës* », qui n'est que la forme celtique et archaïque de « les Noises » (1).

A partir de ce moment la situation des Huns était désespérée et la résistance ultérieure ne dut avoir pour but que de permettre l'évacuation de Montgueux et de défendre les grands gués de Mergey (*meur gwé* = le grand gué), de Saint-Lye (*san lue* = le chenal haut) et de Barberey (*Barr-bered* = cimetière des barbares ou du fléau). Sur ce dernier point la dernière lutte dut avoir lieu et l'origine du nom peut, sans trop préjuger, se rapporter au dernier épisode du combat.

Il y a dans tous les faits que nous venons d'évoquer et dans l'ensemble des appropriations onomastiques, ainsi que dans l'adaptation topographique, un ensemble d'éléments de preuve plus probant que tous ceux que l'on a pu apporter pour identifier avec Mauriacum une localité quelconque.

On ne peut, en effet, qu'être frappé de ce fait qu'au milieu d'une campagne, où tous les noms celtiques ou français sont des noms géographiques, il y ait un îlot de noms évidemment épisodiques ou historiques se rattachant si nettement au combat envisagé.

En dehors de la zone considérée par nous comme théâ-

(1) Quelques auteurs ont voulu traduire ce mot par marécages.

tre du combat, que trouvons-nous ? Des noms comme : les Grès, Echemines (*Ec'h mean* = la mauvaise pierre), Prunay (les Pruniers), Moirey (*Moarek* = les mûriers), Estissac (*Este seach* = les moissons sèches), Villemaur (*Villa maur* = la grande maison ou villa), Messon (*mezen* = la glandaie), Mesgrigny (*Mes-greun* = les champs de blé).

Evidemment ces noms sont des dénominations champêtres et se rapportent à des particularités géographiques ou géologiques qui tranchent sur les appellations historiques de la zone précédemment étudiée.

Nous pouvons donc, sans altérer les données historiques, sans heurter la vraisemblance et les nécessités tactiques, proposer de donner à cette bataille le nom de bataille de « Sainte-Maure » ou, plus archaïquement, du « San Maur ».

Toutefois après avoir exposé, selon les données les mieux assises de l'histoire, les raisons pour lesquelles la plaine de Sainte-Maure ou de Méry-sur-Seine doit être le théâtre de la célèbre mêlée, car la bataille commencée à Savières se trouve encore aujourd'hui administrativement avoir débuté sur le terrain de Méry, il nous faut, pour être complet, examiner les raisons pour lesquelles d'autres solutions du problème ont été proposées (1).

La plus ancienne solution sérieuse de ce genre est celle proposée par Grangier dans une dissertation latine dédiée au cardinal de Richelieu en 1641. Cet auteur place le siège de la bataille à la Cheppe (*Cippidum*) en un lieu décrit dans les anciens titres sous les noms de « vieux Chaalons » ou « Veil Chaalons » et couramment désigné sous le nom de « camp d'Attila » qui figure encore aujourd'hui sur les cartes. Cette enceinte, voisine d'un ancien temple de Minerve (*Fanum Minervæ*), entourée d'un rempart en terre elliptique, présente une surface

(1) Voir pour les solutions anciennes l'histoire de France de Mézeray et pour les opinions récentes la thèse de Lizerand et le mémoire de Le Clert.

assez grande de 243.648 mètres carrés et une circonférence de 1.792 mètres. L'aspect général n'est pas celui d'un camp romain et l'hypothèse d'une origine barbare n'est nullement improbable ; d'autant plus que dans le voisinage de ce camp sont des tumuli de 10 à 20 mètres de haut et de 50 à 60 mètres de diamètre qui peuvent très bien représenter des tombes mongoles. La plupart des auteurs qui les ont décrits les ont d'ailleurs considérés comme étant des sépultures (*Congrès archéologique de Châlons*, 1855).

Ces tumuli, ainsi que les tombelles tout à fait voisines du camp, peuvent parfaitement correspondre à cette destination et être d'origine hunnique.

Un camp similaire et de structure analogue a été signalé à 1 kilomètre de Vitry-le-François,où il est connu sous le nom de camp des Louvières,et on a pu l'attribuer à la même origine.

Les historiens et les archéologues modernes ont laissé de côté, au moins pour ce qui concerne la grande bataille des Champs Catalauniques, toutes les interprétations de ce genre. Cependant on ne peut dénier quelque valeur à deux arguments apportés par M. Garinet au Congrès archéologique de Châlons, en 1855. Cet auteur rappelle que Sidoine Apollinaire, mêlé à ces événements et ami d'Aetius, le félicite de la victoire remportée par lui en Belgique sur les Huns. D'autre part,il signale un passage d'Isidore de Séville qui place Mauriac à trois lieues gauloises de Châlons : « *Ubi Mauriacus campus Utribus leucis Catalauno abest.* »

On peut certainement objecter à la première raison que, dans un poème, Sidoine Apollinaire ait pu vouloir ne pas se piquer de précision et que les limites de ce qu'on appelait la Belgique ont varié avec les âges.

Pour le texte d'Isidore de Séville, il est impossible d'invoquer autre chose qu'une confusion de ville justifiée par le mot Campi *Campi Catalaunici*.

En réalité, le campus Mauricius, qui semble être le vrai, forme la limite de la plaine de Champagne et il convient de remarquer que la distance indiquée de 3 lieues gauloises = 6 k. 666, est singulièrement voisine de 5 milliaires = 7 k. 405, chiffre donné par Prosper d'Aquitaine.

On peut donc admettre sans difficulté que l'historien espagnol ait pu, trompé par le mot Catalaunicus, localiser aux environs de Châlons au lieu de Troyes le lieu du combat.

Il faut noter d'ailleurs que les auteurs du temps avaient une notion très vague des distances. Grosley fait en effet remarquer que Jornandès d'une part, Idace de l'autre, placent le combat dans les Champs Catalauniques, non loin d'Orléans. Idace, d'autre part, place les Champs Catalauniques non loin de Metz dans un autre passage.

Il est donc tout naturel d'admettre une erreur possible en présence de l'ignorance géographique des historiens.

Mais nous proposerions volontiers une autre hypothèse plus plausible à notre avis.

Il est à remarquer que tout aussi bien l'historien des Francs, Grégoire de Tours, que l'historien des Goths, Jornandes, ne donnent aucun détail sur la retraite d'Attila après sa défaite.

Bien que réduit à ses seules forces et à l'aide des Francs, il est probable qu'Aetius ne resta pas inactif après le départ des Wisigoths et dut certainement harceler les Huns pour les rejeter sur le Rhin ou du moins jusqu'à la Meuse.

Dans ces conditions il dut livrer des combats successifs et victorieux qui ont pu créer une confusion.

La chronique d'Idace raconte en effet :

Aetius secum habens Francos, socium direxit post tergum Hunnorum, quosque Thoringiam a longe prosecutus est. Praecipitque suis unusquisque nocte ubi manebat, decem sparsim focos foverent ut immensam multitudinem simularent.

Malgré l'absence de tout détail, il ressort néanmoins de ce texte que les Romains et les Francs ne restèrent pas inactifs et suivirent en le harcelant Attila dans sa retraite.

Cette retraite, bien que ne donnant lieu à aucun combat très sérieux, dut néanmoins provoquer de nombreuses escarmouches et inciter Attila à une prudente défensive.

Cette manière de voir est d'autant plus probable que si l'on tient compte des distances et que l'on admette l'origine hunnique des camps des Louvières et de la Cheppe et des tombes avoisinantes, on voit qu'il eût été avantageux pour Attila de retraiter sur Vitry-le-François pour s'abriter derrière la Marne et de s'enfermer dans un camp imité des Romains. Il pouvait ainsi préserver ses blessés, enterrer ses morts et se défendre sur place afin de ne pas tenter, avec une armée réduite et des chevaux fatigués, la traversée du champ catalaunique. Dans une deuxième étape, renforcé peut-être de quelques Alamans, il a fort bien pu gagner le camp de la Cheppe, et s'y maintenir dans les mêmes conditions avant d'affronter les défilés de l'Argonne.

Ce serait alors qu'ayant reconstitué son armée avec des forces d'Alamans, il put pour la deuxième fois saccager Trèves et, prenant le chemin du retour le long du Haut Rhin et du Haut Danube, détruire en passant Langres et Besançon.

Telles sont les conclusions auxquelles nous avons pu aboutir en étudiant cette période obscure de notre histoire nationale.

Si nous avons cru devoir, sortant de notre domaine habituel, faire œuvre d'historien en cette circonstance, c'est non seulement pour élucider une question controversée, identifier quelques noms de lieu et déterminer la succession des événements, mais encore et, presque surtout, pour fixer le cadre dans lequel les faits se déroulaient et le milieu dans lequel ils évoluaient.

D'après l'exposé que nous avons cru devoir faire, il

apparaît nettement que la bataille des Champs Catalauniques a été un conflit entre la Germanie et la Gaule, conflit dans lequel toutes les races autochtones se sont dressées contre les envahisseurs, Alamans et Huns.

Parmi les peuples coalisés dans cette lutte étaient les Francs, alliés des Romains, et que bien des auteurs depuis Tacite veulent ranger dans les peuples germaniques, erreur qu'il faut relever.

D'après les auteurs allemands, germanique serait notre race, germanique et romaine notre langue. Ces affirmations dogmatiques méritent d'être réfutées.

Comme nous nous sommes efforcé de le montrer, déjà à l'aube du ve siècle, au moment où commencent les grandes invasions barbares de l'empire romain, un esprit national s'était créé dans l'ensemble de la Gaule, quelque inconscient qu'il fût.

Il provenait, non d'une unité ethnique absolue qui n'existe chez aucun peuple à l'origine de son histoire, mais de ce que peu à peu, sous l'influence de la civilition romaine, Ibères du midi, Celtes ariens, Touraniens, Ibères du nord et de l'ouest s'étaient fondus progressivement en une nation.

Les invasions romaines avaient renforcé l'élément celtique, mais, d'autre part, les premières vagues barbares venues du nord avaient apporté leur appoint ibérique pour rétablir l'équilibre et activer la fusion en disséminant l'élément ibère dans l'ensemble du pays.

Au moment de la conquête romaine, la Gaule n'était qu'une expression géographique; à partir du ve siècle elle devenait un peuple.

C'est ce qui explique pourquoi par la désunion, plus encore que par la puissance romaine, la Gaule de Vercingétorix fut abattue.

C'est par sa cohésion récente que la Gaule d'Aetius triompha des hordes d'Attila.

Dans cette victoire quelle part a le droit de revendi-

quer l'élément germanique et quel crédit faut-il accorder aux prétentions de cet ordre ?

Pour le comprendre il faut remonter à l'époque de la conquête de César qui constitue pour la Gaule le début de la période historique.

Quand César entra pour la première fois, en franchissant la Marne, sur le territoire de la Belgique, il prit contact avec un peuple qui, d'après les dires des anciens, était en partie venu de Germanie, c'est-à-dire du nord, en refoulant devant lui des Gaulois, c'est-à-dire l'élément celtique. D'après cette description il est facile de constater que la situation au temps de César était exactement celle qui existe aujourd'hui, c'est-à-dire que la Belgique était constituée par des Wallons d'origine celtique et des Flamands d'origine évidemment nordique par leurs caractères ethniques et par leur langage.

Ce point est acquis et indiscutable, mais appeler germanique cet élément ibère primitif est évidemment abusif. Pour que cette dénomination fût acceptable, il faudrait qu'à cette époque la Germanie fût autre chose qu'une expression géographique et qu'il y eût une race germanique.

Or, cette dernière n'existait point; le nom même, comme le dit Tacite, existait à peine.

Ce nom de Germain est d'origine incertaine, quoique probablement nordique.

Il est probable qu'il n'est que la latinisation du mot indigène frison *gemein* qui veut dire foule, horde. Il se rattache au *Hia-min*, bas peuple, des Chinois, au Καρμναοι des Grecs, au Yemen (*Yam* = mer, multitude) des Arabes, et au nordique Hermann (homme de la horde) qui était le nom d'Arminius.

S'il est exact, comme le dit Tacite, qu'il ait été importé par les Tongres (*Donker* = noir) il se rattacherait surtout au Καρμανοι des Grecs (*kara* = noir) et serait d'importation touranienne.

Quoi qu'il en soit, dans toutes les acceptions, il exclut par lui-même l'idée de race germanique et montre bien combien déjà, au temps de César, la Germanie n'était qu'un chaos de peuples divers et servait simplement de champ de bataille et de zone de mélange entre les races ibéro-nordiques de la Scandinavie, dominantes au nord, et les races celtiques venues de sud et de l'ouest et qui avaient peuplé la Bavière et la Bohême (Boji).

De temps à autre, de l'est à l'ouest, la Germanie était traversée par des invasions finnoises (Alains, Burgundes, Goths, Lombards).

En réalité, en Germanie du nord, il s'était cependant, au début de l'histoire, constitué trois noyaux distincts et trois sous-races nordiques plus ou moins différenciés : 1° le noyau frison campé sur les bouches du Rhin ; 2° le noyau suève fixé en Scandinavie et se répandant au centre de la Germanie ; 3° le noyau gothique aux bouches de la Vistule. De même que le noyau gothique se rattachait plus particulièrement à la Sarmatie, le noyau frison se rattachait plus particulièrement à la Gaule.

C'est ce qui explique pourquoi les anciens de la Belgique, quoique signalant leur arrivée d'au delà du Rhin, firent remarquer à César que, seuls ils avaient pu, lors de la grande invasion des Cimbres (*Kamper* = combattant) (1) et des Teutons (*Tuiten* = sonner du cor) (2), préserver du pillage leur territoire. Pourtant les Cimbres venus du nord du Jutland (*Jötum* = géant) (3), les Teutons du sud de la Frise étaient leurs voisins de Germanie, car les Cherusques, les Tubantes, les Chauci étaient probablement des Teutons et représentaient le noyau suève (*Sviar* = les hommes de l'eau) (4).

Doit-on réserver le nom de Germanique à toutes les races du nord. qui correspondent à la description physique donnée par Tacite ? Mais on serait ainsi abusive-

(1-2) Hollandais.
(3-4) Nordique.

ment conduit à germaniser toute l'Europe primitive et préhistorique, ce qui serait évidemment un peu exagéré. D'ailleurs il faudrait alors rejeter hors de la race germanique tous les peuples du sud de la Germanie, qui appartiennent à la souche celtique, touranienne ou alamanique.

A l'époque de César, cette dernière n'existait point en Germanie, mais la race celtique était représentée par les Beji venus de Gaule et s'étendait jusqu'en Bohême, par les Catti, les Hassi, les Hessois, les Ases du Jutland, les Tongres, les Tenctères (Donker = noir) (1).

Ces peuples représentaient certainement, par leur chevelure (χαιται), leur intelligence que signale Tacite, leur fidélité à leur parole envers Varus, une autre race que les Germains du nord, le « *mendacio genus natum* » de Velleius Paterculus : les Chérusques et les Teutons.

Il fallait y joindre d'autres peuples d'origine gauloise, comme les Turones, les Helvètes, les Agri decumates.

Ce sont ces éléments ethniques qui devaient former les Hermundures (*Her-mundr* = horde soumise) que, seuls parmi les peuples de Germanie, les Romains admettaient de plain pied dans leur civilisation, de même que les peuples de la Vindelicie (*vind-liggja* = Wendes sedentaires) (2) au sud du Danube.

Il est donc parfaitement ridicule de parler de race germanique, même au début de la période historique, car dès ce moment il y avait, en Germanie comme en Gaule, deux éléments en présence, d'une part la race nordique primitive, d'autre part la race celtique initiale ou *aryenne* et la race *touranienne* secondaire.

A l'aube du vᵉ siècle, aux extrémités de l'Asie, était survenu un grand fait historique qui est venu briser l'équilibre du vieux monde, celui de l'invasion mongole.

Jusque-là cantonnés dans les sables du Gobi, les Mon-

(1) Hollandais.
(2) Nordique.

gols (*Mong-Muong* = nomades) envahissent le nord de l'Asie à l'est et à l'ouest, refoulant devant eux les Mandchoux, les Tongouses, les Alains *Alin* = montagne en Mandchou. *Hao + lin* = montagne boisée en chinois), les Turkomans. Entraînant la majeure partie des hordes turques, ils se jettent, sous la conduite d'Attila, sur les frontières de l'Empire, s'établissent en Pannonie, repoussant devant eux : Goths, Vandales, Quades, Marcomans, Hérules, Gépides qui, en cohue indistincte, se ruent sur la frontière du Rhin, rompent sans difficulté la faible défense des auxiliaires romains et se répandent dans la Gaule.

A leur suite les hordes turkomanes, éclaireurs (*Alaman* = pillard et aile d'armée) de l'armée des Huns s'établissent le long du Rhin, laissant le gros de l'armée mongole camper au milieu de la plaine du Danube.

De ce premier échelon d'envahisseurs est né un nouvel élément ethnique de la Germanie : l'*Alaman* qui a formé la base de la *race sub-adriatique* superposée à la race celtique et à la race nordique en Germanie.

C'est ce dernier élément qui mérite véritablement le nom de Germanique, car il a envahi toutes les rives du haut Danube, tout le haut cours du Rhin et est venu avec le gros de l'armée mongole briser son élan dans les Champs Catalauniques.

Malgré cet échec, il n'en a pas moins donné son nom à la Germanie conquise (Allemagne) et synthétisé dans les temps modernes le souvenir des Vandales qu'il se plaît souvent à évoquer. Qu'étaient ces derniers, dont les Allemands de notre époque tiennent tant à perpétuer la mémoire ? Ils représentaient les peuples nomades, écume de la Sarmatie et de la Scandinavie, qui avaient envahi l'espace entre l'Oder et la Vistule, et avaient mérité de leurs voisins, pourtant peu difficiles : les Suèves, le surnom de *vanda-lauss*, c'est-à-dire : hommes sans loi, pour les distinguer des « Vendill» ou Sarmates vrais.

Ils ont justifié ce nom, quand ils ont envahi le monde romain et ravagé comme un torrent éphémère la Gaule ; l'Espagne (vandalous ou Andalous) et l'Afrique du nord.

Ce sont eux qui ont perpétué dans leurs légendes le conquérant japonais *Ojin* et l'*Attila* des Huns, leurs modèles et leurs Dieux.

Il est scandaleux de songer que ces peuples nomades, errants, de souches diverses, veuillent représenter une race.

Tout au plus peut-on considérer la Germanie comme une confédération, titre qu'elle a porté si longtemps et jusqu'au dernier siècle.

Un seul élément moral et matériel réunit entre eux ces Volsques Tectosages (1); cet élément est la langue.

Mais cette langue germanique est plus encore que toutes les langues, comme la française, la romaine, un mélange, Elle constitue le plus bel exemple de mixture linguistique hétérogène qn'il soit possible de citer. Il est vrai qu'ayant emprunté à ses voisins tous les matériaux du langage: les mots, elle peut revendiquer ses emprunts comme son bien propre. Pour comprendre toute l'étendue de ces emprunts, il suffit de parcourir le dictionnaire étymologique de Klüge ou plus simplement de Regnaud.

Elle a puisé surtout dans les trois noyaux ibériques que nous avons signalés : le noyau frison, suève et gothique ; mais elle a fait de très larges emprunts à la langue celtique venue du sud.

Pour masquer cette diversité d'origine, la science allemande a qualifié de « bas allemand » les dialectes à base nordique et de « haut allemand » les dialectes à base celtique. Grâce à cette combinaison, on peut, si l'on veut, germaniser toutes les langues de l'Europe.

En réalité, surtout à l'époque primitive, la langue alle-

(1) Allusion évidente à l'habitation d'hiver des Germains formée, d'après Tacite, d'un trou dans le sol, couvert de branches de fumier et de terre. *Folk* = peuple = vulgus — nom générique nordique + *Teck* = toit et *Tousegi* = crapauds, surnom celtique.

mande a représenté pour les hordes errantes ou migratrices le *yudish* de l'antiquité.

Malgré les variétés et les variations de ses dialectes, elle ne s'est élevée au rang de langue qu'en raison de la longue durée des mélanges de races dont la Germanie a été le siège.

Elle a emprunté aux Goths leur écriture en la mélangeant aux runes du nord, mais gothique et runique ne sont que des échantillons barbares de ces types d'écriture lapidaire à forme carrée qui commencent à la Corée et finissent en Afrique (*tifinar* des Touaregs) ou au Yemen (*Himyarites*).

Elle a conservé du nordique la formation synthétique des noms composés, mais elle a perdu les désinences de flexion quand le latin les conservait encore. Elle a emprunté aux peuples celtiques de la Germanie du sud la syntaxe analytique.

Avec ses origines multiples, il lui est bien difficile de soutenir la prétention d'être une langue mère. Il n'y a en réalité que les langues d'extrême Asie qui puissent peut-être mériter cette qualification; car elles représentent la langue de Noé (Noa-ti = la terre du milieu = la Chine) dont les langues japhétiques ou ibères (langue des Hia), les langues hamitiques (langue des Han) et les langues sémitiques (langues des Châm) peuvent seules figurer, peut-être, les trois grandes souches décrites par la *Genèse*.

Rien n'autorise donc la science allemande à parler de race germanique, à considérer la langue allemande comme une langue mère et primitive.

Au point de vue linguistique, l'allemand est une mixture de nordique, de celte, de turkoman et de gothique. Au point de vue ethnique, la Germanie n'est encore à l'heure actuelle, malgré l'unité morale qui tend à se créer, que la foule (Volk), la horde (Herr), le peuple (Tud). Elle a emprunté, il est vrai, aux Frisons un de leurs sobriquets

donné probablement par les Anglais : *Dutch, Deutsch*; mais elle n'en a pas encore compris la signification entière.

En effet, ce mot celtique *tud* veut dire peuple et équivaut au *thiod* des nordiques, mais le mot complet est *tud-ec'h* = tudesque (1) en français qui exprime le *niemiets* des Slaves, le *nemo* des Latins, le *namou* des anciens Egyptiens, toutes expressions qui signifient le « peuple méprisable ».

L'Allemand moderne n'a donc aucun droit à revendiquer comme race germanique les Morenni (*moeren* = marécageux des Hollandais — *Morenn* = marécage des Celtiques) du nord de la Somme (*Suoma* = marécage en Finlandais), les Menapii (Manhaft = courageux), les Sicambri (*Zege-Kamper* = les victorieux), de César : ancêtres des Francs du ve siècle.

Leur nom générique semble être les Frisons (vrij = libre) établis, comme César le constate, à l'embouchure du Rhin et *sur les deux rives*. A l'époque d'Auguste, il semble qu'ils aient traduit leur nom en celtique, adoptant ainsi une nationalité (Frank = vrij = libre), tandis que leurs frères de race de l'autre côté du Rhin semblent s'être distingués, comme aujourd'hui encore, d'après l'aspect de leur pays sous le nom de Saxons (Zak's en hollandais, Sag's en Anglais = du pays bas). Les noms de Hol-land, de Nieder-land ont la même signification, c'est-à-dire Pays-Bas. Qu'ils aient donné plus tard leur nom à l'épée courte (*Sax*) des nordiques, cela est possible, mais ce n'est point l'origine de leur nom.

Ils habitaient la Thuringe de Grégoire de Tours (*Door Rijn* = la porte du Rhin), se désignaient sous le nom de Frisons ou de Bataves (*Baat gain* ; Boot = bateau).

De tous les temps, avant César comme ensuite, ils

(1) **Ec'h veut dire abominable, détestable et représente la désinence péjorative « esque » en français. Ce mot forme la racine du mot écrouelle car éc'h-roue ou drouk roue signifie le mal du roi.**

ont envahi l'une ou l'autre rive du Rhin, donné leur nom à la Franconie et à la Thuringe, conquises sur les Suèves ou les Alamans, mais n'en sont nullement originaires.

Plus tard quand, devenus rivaux, les Francs se sont fixés à gauche du Rhin et les Saxons sur la rive droite, leurs luttes ont constitué le souci le plus constant de Charlemagne et de ses successeurs.

Les autres envahisseurs de la Gaule, venus de la Germanie à travers ses inhospitalières forêts, sont de race scythique et n'ont été que les hôtes passagers de ce pays germain.

Les Alains venaient de l'extrême Asie, les Goths des rives de la Baltique, les Bourguignons (Boer Kunde = paysans habiles) (1) et les Marcomans (Meer Kooiman = grands fermiers ou bouviers) (2) étaient probablement de même souche et non de souche germanique, car les Germains primitifs et les Suèves étaient surtout nomades. Seuls les Vandales représentaient dignement la Germanie bien que de race scythique d'origine (*Vendill* = les Wendes) (3) mais devenus les « Vanda-lauss » par leur mélange avec les Suèves.

Aussi tous ces peuples envahisseurs de la Gaule au ve siècle, apprivoisés au contact de la civilisation et de la religion romaine, se sont fondus facilement dans l'élément ibère de notre pays, y apportant même, surtout les Alains et les Burgundes, une douceur remarquable, (Alains), une habileté reconnue (Burgundes) (4).

Les Wisigoths, quoique plus farouches et plus turbulents, n'en ont pas moins adouci leurs mœurs et adopté facilement la civilisation romaine.

Il résulte de tous ces faits que ni au point de vue ethnique, ni au point de vue linguistique, aucun élément

(1-2) Hollandais.
(3) Nordique.
(4) Babelon : *Le Rhin*. Le Bas, art. Barbari, Univers, Firmin Didot.

autochtone de notre sol ne peut être revendiqué comme germanique, sauf les quelques éléments épars laissés entre Rhin et Meuse par l'invasion alamanique et depuis longtemps ralliés et si bien mélangés à d'autres éléments ethniques, qu'ils considéreraient comme une injure les prétentions de la science allemande.

Malgré quelques affinités, la Hollande et la Belgique actuelle ne se sentent pas d'ailleurs tout à fait germaniques, pas plus aujourd'hui qu'au siècle de César ou d'Attila.

Nous bornerons là ces considérations ethniques et historiques qui mériteraient peut-être de plus longs développements, mais nous serons heureux si nous avons pu clairement dégager pour les lecteurs de ce travail les points essentiels que nous désirions établir : l'éveil d'un sentiment national, les causes et le siège de la défaite des Alamans et des Huns, et enfin l'absence de tout « germanisme » en Gaule.

GABRIEL ARTHAUD.

DOUCE ESTHER

—

A Jean Gaument.

— Monsieur l'Officier désire-t-il une femme ?

Je relevai la tête encore humide d'eau savonneuse et je me retournai pour voir un petit Juif d'une douzaine d'années, lévite noire et boucles brunes, qui avait pénétré sans bruit dans ma chambre. Grimaçant en manière de sourire, il attendait ma réponse, tournant sa casquette ronde entre ses mains.

— Une femme, m'écriai-je !... On t'en donnera des femmes, sacré galopin ! Ça a douze ans et ça fait le garçon de café.

Se méprenant sur mon intention, il ricana, mais quand il me vit avancer, furieux et prêt à le gifler, il me toisa d'un air méprisant, fit volte-face et s'enfuit.

Quelques instants après, je l'entendis dans la chambre voisine faire au lieutenant Redals la même proposition; mais je ne pus, malgré mon attention, saisir la réponse.

Bien que six mois passés à travers cette Pologne m'eussent appris à ne m'étonner de rien, je me découvris ce jour une âme de puritain à épiloguer sur cette aventure qui était mon premier contact avec Izalaw, notre nouveau cantonnement. Il est vrai qu'une longue étape rend les gens moraux en proportion de leur fatigue.

Une demi-heure passée, il y eut un glissement d'étoffe, le gros rire de Redals et des gloussements de femme chatouillée. « Sacré Redals ! » Ayant haussé les épaules,

je me remis au travail. Mais, va te faire fiche, je ne pouvais rien faire, obsédé par la vision du gros Redals chatouillant une fille. Je ne sais si vous êtes comme moi, mais je déteste qu'on s'aime à mes côtés. Je n'ai jamais pu, étant solitaire, voir un couple dans la rue sans fuir aussitôt. A plus forte raison, devinez mon énervement à entendre faire l'amour dans la chambre voisine. Au bout de quelques minutes, je sortis brusquement prendre l'air. Le petit Juif qui rôdait dans le corridor me regarda venir, ne sachant s'il devait sourire ou s'en aller.

— Va me chercher une femme, m'écriai-je, une femme, qui soit propre et dépêche-toi.

L'air narquois, il s'en fut cependant que je rentrais chez moi, étonné de ma décision et pestant contre l'inconduite de Redals.

Je tournais dans ma chambre, agité, ne sachant si je souhaitais ou non voir arriver la femme.

Elle vint cependant, vêtue du costume blanc des femmes d'Ukraine, la tête enveloppée d'un châle gris, les pieds nus dans des sabots de bois.

Sur mon geste, elle avança une chaise, releva sa jupe et s'installa posément pour attendre sans impatience, les mains sur les genoux, mon bon plaisir.

Je me débarrassai du petit Juif avec un billet de 20 roubles qu'il saisit au vol en criant :

— Bon plaisir, Monsieur l'Officier.

Quel sale petit gosse c'était là !

Ni belle, ni laide, cette femme avec ses yeux rêveurs, ses cheveux châtains et son teint frais un peu rouge.

Ce qui frappait surtout en elle, c'était son air de jeune candeur, son allure nonchalamment sage.

Elle restait assise auprès de moi, sans honte et sans provocation, tellement semblable d'allure à une femme honnête en visite que je cherchais un sujet de conversation.

Après m'être intérieurement traité d'imbécile, je m'a-

vançai d'un air gêné, l'attirai à moi et la baisai sur la bouche.

M'ayant vu retirer ma veste, elle ôta son fichu, sa jupe et son corsage qu'elle plia soigneusement sur un siège, apparaissant dans une longue chemise d'une étoffe un peu rude sans garnitures ni festons. Elle se glissa souriante dans le lit où je l'attendais. Elle n'avait ni désir ardent, ni réel dégoût, car, honnête, elle faisait sa besogne sans affectation ni mépris; et je m'en trouvais bien.

Au lendemain le jour levant vint m'éveiller. Les premières minutes de somnolence passées, j'entrevis près de la fenêtre une forme qui n'était pas celle de mon ordonnance. Je reconnus ma femme qui, sa toilette déjà faite, s'appliquait à brosser mes habits laissés épars dans la pièce.

Ce geste d'économie domestique me plut et me fit sourire. J'appelai la fille auprès de moi, la caressai doucement et l'ayant nantie d'un billet nouveau, je la renvoyai à ses occupations.

Dans la vie fainéante que nous menâmes à Izalaw, cette femme devint vite pour moi une distraction presque quotidienne. Que faire en effet dans ce séjour où notre seule occupation était de nous promener au long des journées, à travers la ville et la campagne ensoleillée. Combien de fois me suis-je arrêté à regarder, sur les deux rives du Goryn marécageux et luisant de roseaux, les maisons d'Izalaw se précipiter comme pour s'engouffrer sous le large pont de bois. Je crois qu'il n'est pas une de ces rues zigzaguantes au gré des bâtisses que je n'aie parcourues lentement, pas une de ces maisons blafardes de plâtras que je n'aie vues, pas une de ces vitrines éclatantes d'échopes que je n'aie examinées. Au seuil des portes, les habitants, comme lassés d'un travail nocturne, laissent pendre sur leurs genoux leurs bras étendus et se chauffent au soleil. Les gosses surtout, les gosses innombrables m'amusaient avec leurs figures

barbouillées, leurs piaillements et leurs accoutrements bizarres qui laissent entrevoir des bouts de ventre, des rondeurs de derrière, des plats de dos sales.

Une après-midi, deux d'entre eux se bousculaient devant moi. L'aîné, qui pouvait avoir cinq ans, voulait forcer l'autre à se coucher dans l'eau, et le plus jeune résistait, haussant les épaules, la mine courroucée. Sur une poussée violente du grand, il se mît à pleurer et à crier. Une femme sortit de la maison voisine : « Simon, veux-tu laisser ton frère tranquille! » Elle s'avança, le saisit à l'épaule et le talocha. Comme elle se retournait je reconnus ma compagne de nuit qui me salua d'un respectueux « Bonjour, Monsieur l'Officier ».

— Bonjour, ma petite, quels sont ces beaux enfants ?

— Ce sont mes frères.

— Vos frères ? vous avez des frères !

— Oui, Monsieur, cinq, l'aîné travaille déjà.

— Et vous habitez là ?

— Oui, dans cette maison, avec mes parents.

Je regardai la petite maison de plâtre couverte de chaume.

— Je suis heureux, repris-je, de vous rencontrer. Je rentrerai assez tard ce soir et ne venez pas avant...

Je m'arrêtai brusquement, ayant aperçu un homme âgé sortir de la maison et s'avancer jusqu'à moi.

— Mon père, dit-elle !

Je changeai de conversation pour ne pas trahir le secret de cette fille.

L'homme était petit, vêtu d'un pantalon gris et d'une blouse blanche. Les yeux candidement bleus, la bouche indécise et le poil rare, il semblait un bon vieux qui finit sa journée.

— Papa, voici l'officier chez lequel je vais souvent.

Choqué de cette présentation, je regardais l'homme qui s'inclinait, se découvrant.

— Monsieur l'Officier, Esther nous a dit combien vous étiez bon pour elle.

Il restait immobile, gêné, n'osant continuer, cependant que je l'observais à distance.

— Dis donc papa, si tu nous offrais un verre de vodka ?

— C'est cela, c'est cela, entrez donc Monsieur l'Officier.

Et pénétrant avec lui dans la maison, je le suivis dans une grande salle aux murs blanchis à la chaux.

C'était la salle commune, semblable à toutes celles des demeures paysannes avec, au milieu, sa table grossière et ses bancs de bois crasseux, devant le grand four construit à même dans le mur, d'où monte une odeur âcre de cuisson lourde.

Soutenant le plafond courait une grosse poutre où se lisait le nom de la Vierge gravé entre deux signes cabalistiques; car c'était une maison pieuse.

Une vieille femme, la mère, grise de peau, d'habit et de cheveux, préparait un gâteau de sarrazin.

— Holà ! la mère, appelle les gosses qu'on les montre à Monsieur l'Officier, puis tu nous apporteras les verres.

Les enfants vinrent défiler devant moi, ceux de tout à l'heure d'abord, le plus grand la joue encore rouge de la gifle reçue, l'autre timide qui se cachait, un troisième apparut traînant un petit chat par la queue. L'aîné seul était absent, travaillant aux champs. Esther me les présentait, les détaillant et les faisant valoir, en quête de compliments. Et tandis que le père réapparaissait serrant, joyeux, une bouteille de vodka blanche, la mère essuyait avec un linge gris des verres poussiéreux.

— Elle est fameuse, la vodka ! dit la fille, cependant que le père versait avec précaution la liqueur.

— Buvez, me dit-il d'un geste noble.

Je bus donc à la mode du pays, levant le coude et projetant tout le contenu du verre dans le gosier.

Quelle horreur ! C'était un affreux tord-boyau, un

alcool sentant la résine à plein nez et fort à vous emporter la bouche.

— Hein, c'est de la vodka, de la bonne vodka, me disait le père qui emplissait à nouveau mon verre. Mais cette fois, je le bus prudemment, à petites lampées, comme on prend une médecine.

Tous m'entouraient, prévenants et sympathiques. Nous parlâmes de tout : De la récolte qui était mauvaise, des Bolcheviks qui avaient fait bien du mal, de la chaleur exceptionnelle de cet été. Et les bons vieux, un peu gênés et cérémonieux, se laissaient aller maintenant, me racontant leurs désirs et leurs petites affaires.

Je les écoutais avec plaisir. Il fallut, pour me rappeler l'étrange milieu où je me trouvais, que la mère, se plaignant des temps durs et des enfants nombreux, se félicitât d'avoir enfin une fille qui apportait de l'argent.

Je retournai quelquefois les voir. En vain je me prétextais un sentiment de curiosité et d'étude, c'était bel et bien un attrait évident que j'éprouvais pour leur empressement et leur bonhomie. A Izalaw d'ailleurs les distractions n'abondaient pas.

Bref, je me vis bientôt considéré comme de la famille et mis au courant de leurs espoirs et de leurs déceptions. Je connus même le fiancé d'Esther (car elle avait un fiancé). C'était un brave gars, un peu timide peut-être, qui travaillait chez un cordonnier de la ville. Lors de mes visites, il ne quittait pas Esther des yeux.

— C'est un bien honnête garçon, me confia le père. Dès qu'il pourra s'établir à son compte, nous les marierons.

Je me souviens même de les avoir rencontrés lors d'une promenade à cheval, un dimanche, dans le chemin creux qui va sur le plateau vers la forêt. A l'arrière les bons vieux allaient devisant, les gosses piaillaient en se bousculant, et entre les deux groupes mes fiancés marchaient, la main dans la main, chantant les vieilles chansons. Les parents les regardaient, l'œil ému, se poussant

du coude comme pour évoquer de vieux souvenirs. Et quand je me fus arrêté près d'eux, la mère, en veine de confidence, m'avoua :

— Ah ! ils s'aiment bien, vous savez ! Mais ils sont sérieux et savent qu'on ne se marie pas sans argent.

Tiens, pensai-je en moi-même, si je reste encore quelque temps j'augmenterais la dot d'Esther.

Une après-midi, ma sieste faite, je gagnais lentement leur petite maison. A vingt pas de la demeure, dans la rue d'ordinaire silencieuse, je perçus des éclats de voix, des cris, des coups, des claquements furieux de porte et m'approchant j'entendis :

— Tu es une fille perdue, tu as déshonoré ta famille, tu es indigne de vivre et personne n'osera plus te tendre la main. Va-t'en, va-t'en, je ne veux plus te voir !

La porte s'ouvrit. J'entrevis un pied levé et la fille, projetée sur les marches du seuil, s'affala sur l'herbe au bord de la rue, le fichu de travers, les jupes en désordre, la joue rouge.

— Allons, ma petite, qu'y a-t-il ? et pourquoi ces larmes ?...

Elle releva la tête, reniflant et pleurant.

— Oh ! Monsieur l'Officier, Monsieur l'Officier !...

Et elle se prit à sangloter de plus belle.

Je la caressai.

— Voyons, calme-toi, pourquoi cette scène ? pourquoi cette désolation ?

— Oh ! Monsieur, je n'oserai pas vous dire...

— Va toujours.

— Oh ! non...

— Mais si, voyons !

— Eh bien, voilà ! Depuis six mois qu'on était fiancé, Levak et moi, on s'aimait bien. Et on nous laissait tout le temps ensemble et alors... Oh ! je n'oserai pas vous dire... si bien que ce matin, pendant qu'on rangeait le foin dans la grange, je ne sais pas pourquoi, mais ça

nous a pris tout à coup, on s'est troublé, puis on a fauté. Mon petit frère Jean, il nous a vus, il a été le dire tout de suite à papa. Alors papa s'est mis en fureur et, comme je rentrais, il m'a battue, il m'a chassée pour toujours... Il m'a même dit des choses affreuses, que j'étais une fille de rien et que j'avais déshonoré ma famille en couchant avec mon fiancé.

PIERRE WOLF.

POÉSIES

—

LA SOLITUDE DÉSESPÉRÉE

Nous voguions sur un lac avec des guitaristes,
Sous la lune d'automne, auprès de grands parcs tristes
Et muets et fermés de murailles de buis...
Nous nous courbions sous la descente de la nuit
Et de ton manteau blanc tu couvrais mes épaules.
D'épais magnolias, une statue, un saule,
Apparaissaient parfois dans le brouillard naissant,
Puis un cygne endormi, des gazons bleuissant
Ou quelque château mort avec ses girouettes...
On entendit au loin le cri d'une chouette
Sur le lac automnal et les buis frissonnant,
Et tout devint profond, calme impressionnant,
Si bien que les rameurs laissèrent choir leurs rames.
Alors nous avons vu, sur le sable, une femme
Qui se tenait debout et regardait le soir
Avec des yeux noyés, sans éclat, sans espoir.
Sa main droite, où brillait un saphir bleu dans l'ombre,
Soulevait par moment une tulipe sombre.
Et sa gauche avait l'air d'étouffer sur son cœur
Le battement léger d'une ancienne douleur.
On voyait l'amas lourd de ses cheveux descendre
Et tacher d'or le gris de sa robe de cendres.
Auprès d'elle, un cheval de marbre renversé,
De la mousse, un vieux banc, des feuilles, le passé...
Je fis signe aux rameurs de reprendre leurs rames.
Tu te pressais plus fort contre moi... Nous passâmes...

Mais la barque avait l'air de pousser loin du bord
Des amants désolés, des guitaristes morts,
Sous la lune et sa vaporeuse lassitude...
— Parfum des eaux ! frissons des buis ! O solitude !...

—

LA TOUR DE PORCELAINE

Après les champs de riz que bordent des sureaux,
Après le petit pont sculpté sur le ruisseau
Et tout en haut d'une colline de pervenches,
Je voyais une tour de porcelaine blanche,
La porte en émail clair et des volets d'argent.
L'air était printanier, délicat, transparent
Et dans l'enclos, parmi le muguet et l'hysope,
Sous l'unique pommier, paissait une antilope.
Et vous, vous vous teniez, très calme, souriant
Aux bons dévas du soir, aux esprits bienveillants,
Sous vos cheveux tirés et votre robe en laine
De la blancheur qu'avait la tour en porcelaine.
Mais quand j'apparaissais au tournant du chemin
Vous me faisiez un petit signe de la main.
Je ne comprenais pas ce que vous vouliez dire...
Avec le même geste et le même sourire,
Au souffle du papier rose d'un éventail,
Vous rentriez dans la tour par la porte en émail.
Alors dans les muguets, l'antilope enfantine
Se mettait à courir et le jour qui décline
Devenait plus léger et plus silencieux...
Les pollens du pommier pleuvaient sur mes cheveux...
Je courais, j'appelais et ma voix était vaine...
Soudain un bruit d'argent sur de la porcelaine...
Et je voyais une colombe dans l'azur
Qui s'envolait, d'un vol si tranquille et si pur...
Etait-ce vous ? L'ombre tournait sur les pervenches...
O solitude, ô tour de porcelaine blanche

Vers qui l'hysope agite un fragile encensoir...
Oh ! comme les oiseaux volent haut dans le soir !...

—

LE CAVALIER BLANC

Le beau cavalier blanc dans la nuit printanière,
Sous son manteau de lin par le vent déployé,
Sa ceinture d'argent où pend un cimeterre,
Glisse sur les lilas, frôle les citronniers,
Et son cheval d'argent souffle de la lumière...

Quand le soir fait monter sur les eaux des étangs
L'arome des lotus et des relents d'herbages,
Il va la main levée en les brouillards flottants
Et l'on regarde luire au loin, à son passage,
Le sang d'un rubis feu qu'il porte à son turban.

Ou s'en va-t-il là-bas, où s'en va-t-il si vite ?
La margelle du puits fait un petit dessin
Sur le sable, assez grand pour qu'un front las s'abrite
Et des femmes debout ont découvert leur sein...
Quel est donc le palais de rajah qu'il habite ?

Mais nul homme n'aura tenu ses étriers.
La porte des maisons pour lui n'est jamais close,
On a mis sur le seuil une amphore et des roses,
On a, d'orge et d'avoine, empli le râtelier,
Ne t'arrêteras-tu jamais, ô cavalier ?

La nuit sur mon séant quelquefois je me dresse
Et crois voir ton visage à travers les carreaux...
C'est comme une atmosphère étrange qui m'oppresse.
Ah ! si tu me prenais en croupe, dans l'ivresse
De la route déserte et des pays nouveaux...

Je m'élance, mais rien, la nuit est calme et belle...
Les grands magnolias sur eux sont repliés.
La plainte d'un oiseau semble surnaturelle...
Et je vois les citrons tomber des citronniers
Et sous la lune d'or s'amuser les gazelles...

Je m'en vais le guetter le long de la forêt,
Près du pont de bambou jeté sur la rivière,
Autour de la mosquée aux vitraux violets.
Mais au loin son manteau de lin crépusculaire
Sur le coteau brumeux se traîne et disparaît...

Pourtant j'ai si besoin de te voir, de t'entendre...
Pour ton visage clair qui traverse la nuit
Je mâche l'insomnie ainsi qu'un pain de cendres,
Et je porte un linceul de misère et d'ennui,
Idéal que j'appelle en vain et qui s'enfuit...

Quand interrompras-tu la course solitaire
De ton cheval et son galop silencieux,
Quand vas-tu m'emporter enfin sous d'autres cieux,
O cavalier d'argent de la nuit printanière,
Au front ensanglanté par un rubis de feu ?

MAURICE MAGRE.

LE SYMBOLISME DU SABBAT

—

La Magie noire, œuvre des ténèbres, porte avec soi un étrange cortège de monstruosités. On a cherché souvent à en percer le mystère. Rarement ceux qui ont voulu en entreprendre l'étude l'ont fait impartialement. On se dégage mal de ses croyances propres. Les uns, attachés par la nécessité de leur foi à la nécessité de croire ce qu'une religion révélée leur enseigne impérieusement, se sont interdit de tenter une véritable critique ; les autres, fiers d'une pensée qu'ils estiment plus libre, ont voulu seulement affirmer leur incroyance en ne cherchant que dans des dérangements cérébraux la cause unique des invraisemblables récits qui leur étaient soumis. Affirmations et négations se heurtent sans espoir de transaction. D'autres enfin, comme Michelet, ont voulu concilier une part de réalité possible, moins avec les données de la science et de la raison, qu'avec des événements politiques et historiques demeurés mystérieux. Dire que l'autel dressé au démon est celui du serf révolté, *de celui auquel on a fait tort*, c'est donner au culte de Lucifer une portée sociale tout à fait contestable. Trouver dans les aveux des pauvres sorcières de la Renaissance, qui ne sont le plus souvent que des paysannes illettrées et sottes, un dernier rameau des pratiques des Manichéens, des Albigeois, ou des Chevaliers du Temple, c'est, semble-t-il, leur donner une érudition ou au moins leur supposer la connaissance d'une tradition que rien ne permet de croire qu'elles pouvaient connaître, même indirectement.

Si, confondant toutes les traditions, on se contente de

porter son étude sur la Magie elle-même et son fondement, on doit conclure assurément qu'elle est aussi vieille que les hommes eux-mêmes. Elle est vieille comme les frayeurs du genre humain devant l'inconnu à l'aube de l'humanité même.

L'idée de la lutte du bien et du mal, principe moral élémentaire, est ancienne, générale, et on peut dire presque universellement répandue.

Mais distinguer alors la Religion de la Magie en ce que l'une supplie les forces de la nature, tandis que l'autre aspire à les commander ; dire que la religion et la magie sont deux faisceaux d'un même tout, mais qui se sépare pour ne se préoccuper, d'un côté, que d'une fin morale et idéale et, d'un autre côté, d'une fin utilitaire et positive ; rechercher, en un mot, le fondement originel de la croyance, ses manifestations, son évolution et sa pérennité m'entraînerait hors du sujet que je me suis proposé et qui ne veut porter que sur la sorcellerie classique, celle qui se fixa vers la fin du XVIe siècle et dont la forme et la conception paraissent d'une origine récente.

On doit constater que, vers cette époque, il s'était formé un véritable rituel du Sorcier. La croyance s'était fixée. Le Démon poursuivi avait son culte aussi précis, aussi étroit que celui de Dieu même. Les cérémonies se déroulent avec une rigueur presque définitive. La Magie Religieuse, mystique, chrétienne, poursuit, provoque et bat la Magie Noire, abomination proscrite.

Le Pacte avec Satan, le maléfice, le Sabbat sont autant de faits auxquels on donne une réalité, dont on ne doute pas et que la grande majorité des hommes de la Renaissance ne songe pas à contester. On en sait les moindres détails, on en connaît le moindre événement. Chaque sorcier nouveau avoue et confirme ce qu'on savait déjà, ajoutant une preuve nouvelle à ce qui n'a plus besoin d'être prouvé. On ne s'étonne pas de l'impossible, parce que la foi solide repose sur le mystère impénétrable. On sait commu-

nément que le diable rôde autour des âmes chrétiennes et qu'elles servent de terrain à l'éternel combat qu'il livre à la divinité dans ses œuvres.

Implacablement on constate, on juge, on condamne, on exécute.

Les magistrats et les théologiens lassés font des manuels pour les juges et pour les confesseurs inexpérimentés. Ils écrivent des catéchismes à l'usage des ignorants. C'est là qu'on trouve l'enseignement orthodoxe et qu'on doit chercher les renseignements les plus précieux sur les croyances du moment.

L'étude du procès des sorciers démontre à l'évidence que l'Inquisiteur a fait la Sorcière.

Un soupçon, une dénonciation étant parvenus au juge, la Sorcière est prise et perdue. La procédure employée ne lui permet pas d'échapper à son destin. On lui pose des questions précises, on l'interroge sur des faits que déjà l'on connaît et dont on force l'aveu par la torture.

Les victimes arrêtées savent à l'avance ce dont on les accuse. Dès le premier interrogatoire, elles reconnaissent ce qu'il faut; elles font chacune un récit auquel elles donnent un tour particulier, mais qui s'éloigne peu du cadre ordinaire. Le juge, qui sait ce qu'il doit faire avouer, laisserait-il même s'écarter du chemin tracé ?

C'est ainsi que parmi les manifestations démoniaques l'une de celles que l'on rencontre le plus fréquemment est le Sabbat.

Qu'est-il au juste ? La cérémonie propitiatoire, l'adoration du diable, la fête sacrilège.

Le faut-il, tel qu'il nous a été décrit par les hommes de la Renaissance, rapprocher de cérémonies anciennes et qui peuvent lui ressembler ? Je ne le pense pas. S'il est vrai qu'il n'est guère de croyance sans cérémonies rituelles, manifestations extérieures par l'invocation, la supplication ou l'ordre à la force obscure, c'est là une observation d'ordre général. Trouver entre toutes ces manifestations

un lien unique sans solution de continuité semble une tentative impossible. S'il est vrai qu'elles s'empruntent l'une à l'autre des lambeaux de légendes, l'identification en est peu raisonnable. Le rapprochement qui paraît à première vue pouvoir en être fait vient de ce que les hommes ont peu de moyens d'extérioriser leurs sentiments. Il n'est guère de manifestation cultuelle extérieure sans la célébration d'un sacrifice réel ou symbolique, sans célébration de cérémonies, qu'elles soient silencieuses et contemplatives ou bruyantes et frénétiques. Et de même que le rêve qui transforme, mais ne crée pas, est toujours la perception nouvelle d'une image amoindrie ou augmentée, de même l'ordre et la qualité des réjouissances que peut se représenter une imagination humaine sont relativement restreints. Elles se réduisent à des représentations sensorielles qui sont peu nombreuses. C'est ainsi que le Sabbat, fête diabolique et orgiaque, comprendra tout ce qui constitue ce qu'on est habitué à rencontrer dans une fête : repas, musique, danses, paillardises.

Est-ce à dire qu'il faut rapprocher toutes les fêtes où se rencontreront ces caractéristiques ? Assurément non et Michelet l'a clairement rappelé par ces mots : *Il faut dire les Sabbats*. Ce mot a désigné des choses fort diverses selon les temps (1).

Si l'on prend le Sabbat dans le sens large de fête rituelle, païenne ou démoniaque, il est toute cérémonie cultuelle destinée à célébrer la joie de vivre d'une vie matérielle, mais si, au contraire, on applique à ce mot son sens véritable, tel qu'il nous a été transmis par la langue française, il est seulement la cérémonie diabolique et impie des temps chrétiens faite pour rendre un hommage sacrilège à l'ange déchu, symbole du mal et de la perversité.

Ce Sabbat a-t-il une réalité ? On pourrait se le demander si l'on constate qu'il nous a été transmis le récit de scènes dont la matérialité n'est pas douteuse. Mais un examen plus approfondi indique clairement qu'il s'agit là de

(1) Michelet : *La Sorcière*, XI.

parodies et non de véritables Sabbats, tels que les Sorciers les ont décrits. A Dunkerque, ce sont des délinquants de droit commun, chefs de bandes organisées, qui se réunissent dans quelque champ, prennent des noms et des vêtements étranges pour inspirer la frayeur, posséder par ce moyen quelques filles et rançonner les paysans du voisinage. A Paris, c'est l'abbé Guibourg célébrant ses prétendues messes noires sur le ventre de la Montespan, ridicule mise en scène pour faire croire à un pouvoir chimérique, manœuvres frauduleuses employées pour consommer une escroquerie. Ailleurs encore, ce sont des débiles auto-accusatrices qui se précipitent par d'imaginaires aveux vers des supplices certains. Dans aucune de ces dérisions ne se retrouve la singulière et incroyable mise en scène du Sabbat véritable.

Car l'un des éléments caractéristiques du Sabbat est qu'il contient toute une série d'événements impossibles et dont un esprit raisonnable ne peut admettre par conséquent l'existence.

On verra que la Sorcière, enduite d'un onguent diabolique, sort de chez elle portée sur un balai par le conduit de la cheminée, qu'elle traverse par la voie des airs des espaces infinis pour se rendre au lieu de la cérémonie, qu'elle y rencontre le démon sous des formes diverses et qu'elle se livre à une série de pratiques étranges et monstrueuses dont la moindre est de s'accoupler avec l'Esprit du Mal.

Les descriptions de la cérémonie revêtent une fixité étonnante et l'on en arrive à penser que le récit imposé au Sorcier par le juge pourrait bien être une création de l'imagination du juge.

Si l'on examine en effet le détail de la cérémonie, on en vient à cette conclusion que le Sabbat, tel qu'il est décrit par des hommes comme Sprenger, Vair, Remy, Boguet, Del Rio, Lancre ou Bodin est de création très récente, œuvre de théologiens érudits et subtils.

Il est récent, car les textes religieux eux-mêmes ne l'ad-

mettent guère avant le XIVe siècle. Le diable y est représenté sous une forme qui ne remonte pas au delà du moyen âge, tel qu'on le voit sculpté sur les chapiteaux des cathédrales. Il est fourchu, poilu et crochu, accompagné de diablotins armés de tridents.

Il est l'œuvre de théologiens, parce qu'il est d'une érudition considérable. Chaque événement s'appuie sur quelque passage des Ecritures qui permet d'en justifier la vraisemblance. Il n'a pu naître enfin que dans l'esprit d'hommes rompus au symbolisme religieux, car tout y est image et symbole : Il semble que le confesseur et l'inquisiteur se soient associés pour imaginer le crime afin de le poursuivre mieux.

Le culte de Satan ne peut être que sacrilège et la forme la plus simple du sacrilège consiste à prendre au rebours les cérémonies sacrées. La vénération démoniaque est nécessairement la contre-partie de l'adoration divine. Et les théologiens ont pu ainsi échafauder le monstrueux monument d'impiété qu'on impute au Sorcier. Création lente assurément où chaque inquisiteur de bonne foi apporte son tribut, où il emprunte aux histoires qu'on raconte, où il fait intervenir ses connaissances classiques.

N'était-il pas de son devoir, au demeurant, de chercher à deviner ce que pouvait exiger le tentateur ? Tout symbole religieux est examiné, pesé, analysé ; on en cherche l'inverse, on l'impute à Lucifer. L'imagination ainsi mise en route, rien ne pouvait la rebuter. Plus l'impureté nouvellement découverte paraissait grande, plus elle était vraisemblable. Le diable n'est-il pas le mal pour le mal. Tout doit contribuer à rendre son culte plus abject. Satan veut des orgies effrénées où l'on se vautre dans les plus infâmes luxures. Plus grande est la honte et l'ordure, plus complet est le triomphe de l'ange déchu.

Et tandis que s'établit ainsi par la voie du raisonnement la tradition diabolique, cette tradition demeure purement symbolique. Tirée du symbole divin, transportée sur le

terrain satanique, elle demeure un symbole plein d'attrait et de poésie. Inverse de la mystique divine, la mystique démoniaque n'en est pas moins pleine d'un étrange lyrisme.

Le culte de Satan est un dévergondage cérébral dans le mal où tout est combiné pour obtenir le plus grand mal. La Sorcière, véritable furie, apparaît frémissante, perverse, lubrique, mais pleine de grandeur dans l'abominable.

Elle est le symbole du sacrilège, de l'inceste, du crime. Elle est forcenée dans l'horrible, frénétique dans le hideux. Un délire sacré l'agite. Elle salit son corps de toutes les ordures, son âme de toutes les ignominies, victime volontaire qui se perd pour l'éternité afin de mieux insulter Dieu.

Cette beauté sacrilège est elle-même une preuve que la doctrine ainsi enseignée dépasse de beaucoup le maigre entendement des Sorcières dont Del Rio, qui en avait vu et jugé, pouvait dire qu'elles étaient pour la plupart idiotes (1) et dont Montaigne (2) parlait avec un si complet mépris.

Ainsi la fantaisie déréglée d'esprits mystiques fait le drame. De même qu'un confesseur imprudent peut éveiller par des questions dangereuses l'esprit non averti d'un enfant sur de regrettables connaissances, de même l'inquisiteur inquiet, sûr de lui, solide dans sa foi, interroge sur ce qu'il sait ou croit savoir. Les questions posées renseignent les plus ignorants. Lancre au pays de Labour, Michælis en Avignon, Remy en Lorraine, Boguet en Franche-Comté et en Bourgogne ramassent pêle-mêle les paysans et paysannes, ils questionnent férocement selon la doctrine admise, et les Sorciers pleurent, gémissent, avouent. Un vent de folie passe : ils s'accusent eux-mêmes pour éviter la torture, ils savent le sort qui leur est réservé. Suants de peur, claquants des dents, ils parlent, racontent, augmentent. C'est un concert d'aveux circonstanciés, identiques et conformes

(1) Del Rio, *Les controverses et recherches magiques*, Paris, 1611. — V, *quest.*, 27.

(2) Chap. des Boiteux.

aux rêves de leurs juges. Ils appellent le bûcher qui sera la douleur suprême, mais veulent éviter par l'abondance de leurs aveux les horribles tourments de la torture qui broie les os en respectant une vie que rien pourtant ne peut sauver.

§

Le Sabbat, fête du démon, ne pouvait selon toute vraisemblance se célébrer que la nuit. C'est une idée vieille que les actions mauvaises sont filles des ténèbres (1). Au premier jour de la création, Jéhovah n'avait-il pas créé l'opposition du blanc et du noir en séparant les ténèbres de la lumière. Le noir, dans le symbolisme chrétien, est la négation de toute clarté, c'est l'erreur et le néant. Le blanc est l'image de la divinité. Il signifie la candeur, l'innocence, l'humilité et la chasteté (2). De tout temps il fut symbole de pureté.

Tout ce qui touche le démon est impur et noir ou roux, (déformation du noir éclairé par les flammes) parce que tout ce qui appartient à Dieu est blanc, vérité et sagesse universelle : Dieu est lumière et il n'y a point en lui de ténèbres (3). La sagesse qui émane de lui, dit Salomon, est la blancheur rayonnante de la lumière éternelle.

Son vêtement était blanc comme la neige et les cheveux de sa tête étaient comme de la laine pure (4), lorsqu'il se montra au prophète. Blanche et lumineuse aussi l'apparition du Christ à l'heure de la Transfiguration : Son visage resplendit comme le soleil et ses vêtements devinrent blancs comme la lumière (5). Blanche sera la parure de celui qui sort victorieux du combat (6). C'est dans la clarté que l'homme se protège le mieux :

N'y a-t-il point douze heures au jour ? dit Jésus pour la résur-

(1) *Ephés*, 6, 12.
(2) Boguet, *Discours des Sorciers*, Lyon, 16[illegible]0, *chap*. XIX.
(3) *1re épître*, *Jean*, 1, 5.
(4) *Daniel*, VII, 9, et X, 5
(5) *Matt.*, XVII, 2.
(6) *Apoc.*, III, 5.

rection de Lazare. Si quelqu'un marche pendant le jour, il ne bronche pas parce qu'il voit la lumière du monde. Mais si quelqu'un marche pendant la nuit, il bronche parce que la lumière lui fait défaut (1).

L'obscurité inspire la crainte : crainte des choses qui deviennent invisibles, crainte des objets familiers et que l'ombre rend mystérieux, crainte des figures étranges que déforme la nuit, crainte de l'inconnu qui peut surprendre. L'obscurité aide à dissimuler ce qui ne doit point être vu, elle est favorable aux crimes, propice aux actions honteuses. Le diable choisit et prend son temps lorsque les plus noirs rideaux de la nuit sont tirés (2). Il ne se manifeste et n'apparaît qu'à la lumière du feu et des flammes. Il craint le jour et la lumière du soleil.

Quelques sorcières, pourtant, comme Catherine de Naguille, âgée de 11 ans, et Janette d'Abadie de Siboro qui furent brûlées au pays de Labour, Antoine Tornier et Jaquema Paget, qui subirent le même sort en Bourgogne, affirmèrent s'être rendus au Sabbat à midi. Mais cette apparente contradiction, bien que peut fréquente, pouvait encore se concilier avec les écritures. Point n'est besoin de rappeler l'existence du Démon de Midi. On sait que les tentations de l'Esprit du Mal obligent à solliciter la délivrance *ab incursu et dœmonio meridiano*. Et d'ailleurs, remarque le conseiller de Lancre, après Nicetas et Teodoret, à midi :

La nature tient les hommes plus oppressez de vapeurs, et le monde se trouve plus paresseux, oisif et opprimé de vin, viande et de sommeil qu'en tout autre temps ; qui faict que le Diable vague plus en ces heures, esquelles il sçait qu'il aura plutost audience qu'en tout le reste du jour et de la nuict (3).

On connaît assez le symbolisme des jours pour penser qu'après avoir attribué au démon l'empire des nuits les

(1) *Jean*, XI, 9, 10.
(2) Pierre de Lancre, *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons*, 1613, Paris, liv. II, disc. 1.
(3) Pierre de Lancre, *idem*.

théologiens ont songé que certaines nuits devaient être plus favorables que d'autres à la consommation du sacrilège.

Le dimanche, jour des réunions saintes et de la prière, qui rappelle la création du monde et la résurrection du Sauveur (1), parut devoir être respecté du diable. De même le vendredi, jour de la Passion.

On a trouvé par une infinité d'expériences que le diable avait quelque respect à certains jours, si bien que les magiciens et divinateurs et autre telle sorte de gens ne peuvent rien deviner, à ce qu'on dit, le vendredy ni le dimanche.

Aussi ne faict-il pas si ordinairement ses orgyes et assemblées en ces jours là qu'ès autres jours de la semaine (2).

Le diable, avec sa sotte vanité et son éternel besoin de se faire passer pour le maître tout-puissant, n'était d'ailleurs pas mécontent de cet empêchement qu'on lui supposait à pouvoir célébrer son Sabbat aux derniers jours de la semaine. Il y trouvait moyen de prendre par là

quelqu'avantage et braver en quelque façon les Chrétiens et bonnes âmes, qui vacquent principalement à certains jours au service de Dieu (3).

Les Turcs, dit le même auteur, célèbrent le vendredi, les juifs le samedi, les chrétiens le dimanche :

Or il s'est mis devant tous et a pris pour le jeudi environ la minuict *pour avoir la première célébration* (4).

Est-ce à dire que cette règle fut immuable. Hélas ! on doit bien constater que les sorciers pressés de révéler leurs méfaits bousculaient un peu les traditions dans leur hâte d'échapper à la douleur.

(1) *Die solis omnes simul convenimus, tum quia prima hœc dies est qua Deus cum tenebras et materiam vertisset, mundum creavit, tum quia Jesus Christus salvator noster eadem die ex mortuis resurrexit.* (Saint Justini, martyris, *Apologia prima ad Antoninum pium imperat*, nº 67-68.)

(2) *Lancre, op. cit.*, II, disc. 3.

(3) *Id.*, II, disc. I.

(4) Michælis, *Discours des esprits en tant qu'il est de besoin pour* [illegible] *résoudre la matière difficile des Sorciers*, Paris. 1613, scholie septième.

J'ay estimé autresfois que le Sabbat se tenoit seulement la nuict du jeudy, parce que tous les sorciers que j'ay veu, du moins la plus grand part, l'ont ainsi rapporté : mais depuis que j'ay leu que quelques uns de la mesme secte ont confessé qu'ils s'assembloient, les uns la nuict d'entre le lundy et le mardy, les autres la nuict d'entre le vendredy et le samedy, les autres la nuit qui précède le jeudy ou le dimanche, j'ai de là conclu qu'il n'y avait point de jour certain et asseuré pour le Sabbat et que les sorciers y vont toutes et quantes fois qu'il plait à leur maistre, encore qu'il n'y a point de doute que le jeudy ne soit le jour le plus commun pour ce regard (1).

Le diable est inconstant et respecte peu les conventions. Il ne suit que mal la règle du symbole : auteur de désordre, il met le désordre jusqu'en sa propre fête. L'un après l'autre les démonologues sont contraints d'en faire à regret la triste constatation. Lancre observe : « Nous avons trouvé que toutes les nuicts presque on y va : *ce que je confesse être un peu extraordinaire* (2). »

Del Rio devait trouver la solution de cette incohérence dans les traditions locales. Il a émi cette idée que sans doute le Démon n'a point un don complet d'ubiquité. On verra que dans certaines assemblées peu importantes, il se fait représenter par un de ses suppôts. La Cité de Satan comme celle de Dieu comporte une hiérarchie dans les divers degrés de ses assemblées. La nécessité où se trouve Lucifer de satisfaire tous ses sujets, et de présider en personne le plus grand nombre de Sabbats, l'oblige à multiplier les cérémonies et à établir un roulement.

En Italie la nuit d'entre le vendredy et le samedy, en Lorraine les nuits qui précèdent le jeudy et le dimanche, en d'autres lieux la nuit d'entre le lundy et le mardy (3)...

Mais tandis que se faisaient ces réunions régulières, de plus importantes solennités attiraient un plus grand nom-

(1) Boguet, *op. cit.*, XX.
(2) Lancre, *op. cit.*, II, *disc.* I.
(3) Del Rio, *op. cit.*, II, 16.

bre de fidèles. Elles se célébraient quatre fois dans l'année à Pâques et aux grandes fêtes de l'Eglise. Ces jours-là, tandis que les édifices pieux regorgeaient de dévots, le diable, par une suprême dérision, convoquait les siens en totalité comme pour en compter le nombre et les mettre en balance avec ceux de Dieu, son ennemi et son maître.

Dans l'obscurité de la nuit satanique la fête s'apprêtait. Tantôt la date en était fixée à l'avance, le rendez-vous donné d'une assemblée pour l'autre. Tantôt l'appel éclatait à l'improviste surprenant la sorcière elle-même.

Les sorciers sont convoqués par un cornet sonné par un diable, lequel retentit seulement aux oreilles et entendements des sorciers, en quelle part qu'ils soient (1).

Des privilégiées comme Nécato, « la plus horrible et effroyable sorcière », que Lancre ait jamais vue, recevait la visite d'un petit démon, lequel l'appelait avec une voix d'homme.

L'absence était sévèrement châtiée.

En dehors des coups qui étaient réservés au défaillant pour le prochain Sabbat, il était frappé d'une amende :

Un sorcier en 1610 fut apperçeu en la place publique contestant le payement de ces défauts avec un jeune homme : il lui en demandait huict sols ; le jeune homme n'en avait que cinq, lesquels il lui offroit. On voulut sçavoir qu'est-ce qu'ils contestoient sur ces nombres de huict et de cinq. Enfin le jeune homme confessa qu'ayant failly d'aller au Sabbat, ce sorcier qui avait charge de lever les défauts avait prins défaut contre luy, si bien que le voulant forcer d'en payer huict sols, qui estoit le prix accoustumé, il le rudoyoit ainsi, parce qu'il ne lui voulait bailler que cinq sols, n'en ayant davantage. A cette nouveauté on le prend, on y joinct d'autres maléfices qu'il confessa, aucuns volontairement, d'autres à la torture, tellement qu'il fut puny de mort et bruslé, confessant au supplice d'avoir esté pourveu au Sabbat de cette noble function (2).

(1) Michaelis, *Histoire admirable de la possession et confession d'une pénitente séduite par un magicien*, Paris, 1613, acte du 19 janvier.

(2) Lancre, II, *op. cit.*, *discours* 2.

Partout retentissait l'appel mystérieux. Il parcourait l'espace, glaçant d'une adorable angoisse le cœur de la magicienne la plus effrontée. Il se transmettait avec une vitesse grande, pénétrant chez la stryge et la secouant de frissons sacrés.

Parfois une rumeur grandissante parcourait le ciel. C'était la Reine du Sabbat entourée d'une foule immense qui, traversant la nue, avertissait de son passage et appelait les hésitants.

Vite la sorcière courait à la boîte aux onguents. Il s'en fallait enduire le corps pour voler au sacrifice.

§

C'était une étrange et troublante question que celle du transport de la Sorcière. Quelques rares accusées avaient prétendu s'y rendre à pied comme on se rend à l'église. Binsfeldinus, Remy et Del Rio en donnent des exemples, mais c'était là une exception à laquelle on s'arrêta peu.

Longtemps on poursuivit le sortilège sans imaginer le transport. Le Canon *Episcopi* le niait formellement (1).

Le texte en remonte à une époque indéterminée. Del Rio et Boguet le rapportent à tort au concile d'Aquilée (2). Lancre au concile d'Ancyre (3). Il est reproduit en partie dans les capitulaires de Charles le Chauve en 872, d'où l'on doit conclure qu'au IXe siècle la croyance au transport était encore traitée de pure fantaisie. Bien plus tard, en 1310, le Synode de Trèves, encore que déjà plus crédule,

(1) *Quaedam sceleratae mulieres retro post satanam conversae, daemonum illusionibus et phantasmatibus seductae, credunt et profitentur, se nocturnis horis cum Diana Dea Paganorum, vel cum Herodiade, et innumera multitude mulierum equitare super quasdam bestias, et multarum terrarum spatia intempestae noctis silentio pertransire... Quapropter Sacerdotes praedicare debent, ut noverint haec omnia falsa esse, et non a divino, sed a maligno spiritu talia phantasmata mentibus fidelium irrogari... Quis enim non in somnis et nocturnis visionibus extra se educitur et multa videt dormiendo, quæ nunquam viderat vigilando?* (Gratien, décret *II, XXVI, quest. V, ch. 12.*)

(2) Del Rio, *op. cit.*, II, quest. 16. — Bodin, *De la démonomanie des Sorciers*, Lyon, 1887, II, 4. — Boguet, *op. cit.*, XV.

(3) Lancre, *op. cit.*, II, chap. 2.

prétendait que la nocturne chevauchée n'était qu'une illusion du démon.

On donnait pour argument de bon sens que jamais l'on n'avait vu le ciel des nuits d'orage sillonné de sorcières matérielles, que le Diable esprit incorporel ne pouvait faire mouvoir une chose corporelle et qu'enfin le transport était contraire aux lois de la nature qui veulent que les objets lourds soient attachés au sol.

Ce serait mal connaître les ressources infinies des théologiens, en fait de dialectique, que de croire qu'ils pouvaient s'arrêter devant de si logiques obstacles. Convaincus de la réalité des phénomènes, ils rassemblèrent tous les aveux qu'ils avaient estorqués et, remontant du fait à la cause, ils trouvèrent dans les écritures et la mystique les meilleures raisons d'appuyer leurs croyances.

Le transport spirituel était aisé à prouver. Ezéchiel était assis près de quelques anciens de Juda, lorsque la main de Dieu le saisit sans que personne y prît garde et le transporta en esprit aux portes de Jérusalem (1). Toutes les visions divines des prophètes constituaient autant de preuves certaines d'où l'on concluait que les sorcières pouvaient, laissant leur corps solide au lieu où il se trouve, se porter par l'esprit au lieu du rendez-vous.

Il y a quelque temps qu'un particulier du village d'Unau au ressort d'Orgelet amena sa femme en ce lieu, l'accusant d'estre Sorcière et disant entre autres choses, qu'à certaine nuict d'un Jeudy comme ils étaient couchez ensemble, il se donna garde que sa femme ne bougeoit, ny souffloit en aucune façon : sur quoy il commença à l'espoinçonner, sans néantmoins qu'il la peust jamais faire esveiller : au moyen de quoy, il fut touché de quelque frayeur et, à ceste occasion, il se voulut lever, pour appeller ses voisins. Mais, quelque effort qu'il fit, il ne luy fut pas possible de sortir du lict et lui sembloit qu'il étoit entrappé par les jambes. Aussi en outre estoit-il là reduict qu'il ne pouvait crier en façon que ce soit : Et demeura en ceste sorte environ trois heures et

(1) *Ezéchiel*, VIII, 1 à 4.

jusques à ce que le coq eust chanté, car lors la femme s'esveilla en sursaut (1).

Cette explication purement spirituelle ne suffit pourtant pas encore. Le Canon *Episcopi* était discutable. On observa que le Concile, dont on le croyait pris, « fut seulement provincial ou conciliabule, lequel a pu faillir » et que ses prescriptions étaient au reste contraires à toutes les traditions.

Vouloir en effet soutenir que le transport corporel est impossible, c'était nier, semble-t-il, les plus certaines évidences: Habacuc portant par la voie des airs la nourriture de Daniel enfermé sous triple sceau dans la fosse aux lions (2). Philippe transporté à Azot par l'esprit du Seigneur (3). Repousser la vérité de la pesanteur vaincue, c'était nier surtout les plus merveilleux miracles de l'extase, le soulèvement au dessus de terre de sainte Marie d'Agrada, extatique et comme morte, sur laquelle il suffisait de souffler même de loin pour la faire vaciller comme une plume ou une feuille; celui de sainte Agnès de Bohême, dont la vie n'était plus manifestée que par un léger battement de cœur et qui, rigide comme un cadavre, s'élevait de trois ou quatre pouces au-dessus du sol; celui de sainte Catherine Tazada, carmélite, qui voguait couchée mollement sur l'air de sa cellule, tandis que les démons la tourmentaient au bruit strident de cors et de trompettes; celui de saint Pierre d'Alcantara qui, célébrant la messe devant les barnabites d'Avila, fut saisi d'un soudain transport à la minute de la consécration, et resta trois heures perdu d'exaltation plus haut que l'autel; celui de saint François d'Assise qui, dans un envol lointain, emporta le frère Maffei. Toute la vie des Saints est pleine de ce miracle fréquent : Philippe de Néri, Ignace de Loyola, fondateur des Jésuites, Dominique, fondateur des frères prêcheurs, Christine l'admirable, Bernard,

(1) Boguet, XVIII.
(2) *Dan.*, XIV., 35.
(3) *Act. des Apôtres*, VIII, 39, 40.

Albert, Catherine de Sienne, tous et toutes avaient connu indiscutablement l'admirable ivresse du transport.

Avec la rigueur d'un sec raisonnement, les théologiens observèrent avec saint Thomas d'Aquin qu'une possibilité posée en une chose, par conséquent se peut faire en toutes autres, qui sont de même grandeur et pesanteur (1).

L'ange de Dieu, s'il peut transporter, donne la preuve que le Démon, ange également bien qu'ange déchu, le peut aussi. L'Evangile n'en donne-t-il pas la preuve formelle lorsqu'il dit que Jésus devenu homme fut emmené au désert pour être tenté par le diable et que le diable le transporta au faîte du Temple, puis le souleva jusque sur une montagne très haute (2). Et Simon le Magicien, voulant devant Pierre voler du Capitole à l'Aventin, ne fut-il pas porté par le Démon pour ne tomber en se brisant les jambes que quand Lucifer le lâcha.

Cette théorie parut en outre conforme aux lois de la science, car le corps ne peut hors la mort se séparer de l'âme. Comment supposer le départ momentané de cette âme, alors que « lorsqu'il a été question de resusciter un mort les Sorcières n'y ont veu goute (3) ». Comment admettre que « lorsque les sorcières sont ravies en extase l'âme soit séparée du corps par moyens diaboliques, demeurant le corps insensible et stupide : car l'âme n'abandonne jamais son domicile que par la mort (4) ».

Ainsi se démontra le phénomène et s'établit solidement la croyance au transport corporel :

Qu'y manque-t-il ? Ou qu'est-ce qui l'empesche ? Non un corps mouvant : car le Diable en prend un. Non la résistance ou pesanteur du corps qui est meu : parce que la force du Démon qui le meut est bien plus grande, puisqu'il peut même mouvoir les montagnes de leur place. Ni mesme encore la vitesse et soudai-

(1) Wier, *Histoires, disputes et discours des illusions et impostures des diables*, Genève, 1579, livre III, chap. 12.
(2) *Mall.*, IV, 1 à 10.
(3) Boguet, *op. cit.*, XVIII.
(4) Lancre, *op. cit.*, II, 2.

neté du mouvement en lieux fort éloignez par un petit espace de temps : car la puissance et l'agilité de la nature angélique est capable de ce faire selon saint Augustin et saint Thomas. Dieu ne l'empesche pas aussi : car nous avons une infinité d'exemples et quelques-uns même dans les sacrez caiers de la Bible (1).

En vain continuait-on d'opposer les impossibilités notoires.

Les grandes œuvres et merveilles de Dieu, les actions des intelligences et tout ce qui est de la métaphisique est impossible par nature et toutefois ce sont toutes choses véritables et dont on en voit tous les jours les événements (2).

En vain aussi rappelait-on que, tandis que la sorcière était au Sabbat, on la voyait matériellement dans son lit :

Satan suppose un fantôme en leur place, qui a leur ressemblance tellement qu'il ne semble pas qu'elles ayent été transportées (3).

Et même pour rendre l'illusion plus complète, un succube remplace la femme absente près du mari qui peut s'éveiller et une petite diablesse remplace la fillette emportée :

Satan la voulant tirer subtilement d'auprès de sa mère, il la faisoit enlever, mettant sa figure qui la ressembloit du tout en sa place afin que sa mère ne la trouvast à dire : Que si sa mère la manioit, elle trouvait ce corps fantastique lequel répondoit à tout ce que sa mère lui eust pu demander (4).

Parfois aussi toute la maison était plongée dans un profond sommeil et ne pouvait s'apercevoir du départ d'un des habitants.

Le Diable endort si profondément ceux de la maison avec une mandragore ou quelque autres breuvages narcotiques qu'ils ne se peuvent éveiller pour aucun bruit que l'on face. Tellement que le mary, qui aura veu coucher sa femme avant que s'endormir, aura le matin ferme opinion qu'elle n'aura point bougé de toute la

(1) Del Rio, *op. cit.*, II, quest., 16.
(2) Lancre, *op. cit.*, II, 2.
(3) Cf. Grilland, quest., 7, nº 4.
(4) Lancre, *op. cit.*, II, 2.

nuict et néanmoins elle aura esté au Sabbat par l'espace de deux ou trois heures (1).

Cette argumentation convainquit tout le monde. Elle paraissait solide, parce qu'elle s'appuyait sur des vérités qu'on croyait incontestables « tellement que ce n'est qu'une opiniastreté ou plutost une malice de la nier ».

Ainsi l'opinion orthodoxe conçut en fin de compte quatre manières de se rendre au Sabbat : à pied, mais cette façon était trop simple pour être sérieuse ; en esprit par seule imagination ou fantaisie ; corporellement en fendant les airs d'un vol rapide ; et enfin, pour concilier toutes les difficultés, dans un ravissement mystérieux sans qu'il fût possible de préciser au réveil ou au retour s'il s'agissait d'un rêve ou d'une réalité comme on sait qu'il advint à saint Paul : *sive in corpore nescio, sive extra corpus nescio, Deus scit* (2).

Le diable avait entouré le transport de pratiques compliquées. Il était d'opinion courante qu'il fallait avoir recours à un onguent dont on se frottait « les cuisses ou autres parties du corps ». Là encore cet onguent paraît avoir été imaginé en manière symbolique par moquerie des sacrements. La plupart des auteurs en fournissent du moins cette raison.

On le croyait composé de matières grasses. L'huile versée par Jésus par les traits du bon Samaritain, sur les plaies du blessé de Jéricho est signe de réconciliation, de force, de guérison. C'est la liqueur onctueuse de l'olivier qui sert au sacrement de l'Extrême-Onction. C'est celle qu'on emploie pour l'adjuration contre la personne de Satan ou de ses complices. Mais on l'exorcise avant de la bénir comme on exorcise le sel, l'eau, la première pierre des Eglises, le métal des cloches et le lit nuptial, qui sont entachés depuis le péché originel d'un principe mauvais qui s'est emparé de la

(1) Boguet, *op. cit.*, XVIII.

(2) 2° *Ép. Cor.*, XII, 2. — Pico Della Mirandola : *la Strega*, Milano, 1864, p. 61, 73. *Mall. Malef* p. I, q. i, p. II, q. i, c. 3, 9. — Bernard Comensis : *De Strigiis*, c, 3. 6.

matière. L'huile est l'un des éléments du Chrême qui consacre les baptisés, les prêtres et les rois et l'onguent des sorcières en est la dérision :

Pour imiter les Sainctz et sacrez Sacrements de l'Eglise et plausiblement acquérir plus de respect et de révérence à ses abominables mystères (1).

Lorsqu'un juge procédait à l'arrestation d'un sorcier, son premier soin était de rechercher l'onguent. Né dans l'imagination de l'Inquisiteur, on n'en pouvait évidemment trouver la trace matérielle. Aussi était-il entendu que le démon en exigeait sous des peines sévères la dissimulation. On en était arrivé à supposer qu'il le faisait lui-même disparaître.

Nous n'avons encore trouvé sorcière, qui nous en ayt plainement satisfaicts, bien que nous en ayons approfondi la recherche pour leur en découvrir les abus et l'imposture (2).

Dans l'incertitude où l'on était, on hésitait même sur la question de savoir si la graisse du voyage était la même qui servait à exercer des maléfices.

Je parle simplement de cet onguent et de cette graisse pour s'oindre et estre transportées au Sabbat : car pour le poison duquel elles empoisonnent les personnes et gastent les fruits, nous en sommes un peu mieux esclaircis : sans que nous ayons jamais peu découvrir si c'est une mesme chose, en voir, ny recouvrer, quelque diligente recherche que nous en ayons peu faire (3).

De même que l'huile, extrait pur d'olive, exige une confection liturgique, que les douze prêtres qui assistent l'Evêque doivent se tourner vers l'autel majeur, placé lui-même vers l'Orient, de même on présumait que la confection de l'onguent devait obéir à un rituel abominablement sacrilège. L'huile était donc remplacée par de la graisse de petit enfant assassiné. C'était une « méchanceté superflue » pour rendre plus atroce l'injure faite à la morale et à la religion.

(1) Del Rio, *op. cit*, II, XVI.
(2) Lancre, *op. cit.*, II, 3.
(3) *Id.*

Et veut qu'il soit composé de chair d'enfans non baptisez, afin que ces enfants innocens, estant privez de vie par ces méchantes sorcières, ces pauvres petites âmes demeurent privées de la Gloire du Paradis (1).

On en connaissait mal la composition, car il ne laissait même aucune trace : « Les habits néanmoins sont nets quand elle arrive au Sabbat, sans qui il s'y voye graisse ny ordure. » Il paraissait certain que la graisse d'enfant mort « de mort naturelle et non forcée » ne valait rien, qu'il fallait de plus la préparer soi-même et par conséquent « commettre soi-même un crime préalable afin de les in- « duire à tels parricides ».

Quelques recettes cependant étaient indiquées :

Tel onguent était fait à sçavoir de certaines herbes aromatiques et des membres des corps morts ensevelis et puis déterrez, le tout estant boüilly dans une chaudière de cuivre avec de l'eau de la fontaine, du laict de vache, du miel de montaigne et autres choses semblables en proférant quelques paroles de l'art magique (2).

Mais comme il était d'observation constante que certaines sorcières avaient dû se rendre au Sabbat bien qu'ignorant l'existence même de l'onguent nécessaire, que d'autres « n'étant pas sorciers et s'étant cependant oingts n'ont pas laissé de s'envoler et d'être transportéz au Sabbat ainsi que les sorcières », il en fallait conclure que l'onguent ne servait de rien et que « seule une juste permission de Dieu qui les a voulu chastier ainsi pour leur trop grande curiosité » avait fait l'incroyable miracle.

Si quelqu'un en effet « couvert du corselet de la charité » se frottait de

cette graisse pour convaincre et dissiper les illusions du Démon et confirmer les hommes en la vraye créance, sans doute qu'il ne s'ensuivroit aucun transport, pour ce que lors toute

(1) Lancre, *op. cit.*, livre II, discours 3.
(2) Michaelis, *Discours des Esprits*, *scholie* 7.

convention démoniaque cesseroit, ny Dieu ne le permettroit pas (1).

On disait en effet que l'onguent n'était qu'un stupéfiant pour « assoupir et endormir les sens des Sorcières afin que Satan jouisse mieux à son ayde d'eux (2) ».

Mais une pareille croyance soutenue par des auteurs comme Cardan (3) n'était ordinairement pas admise :

Tout cela semble estre contre nature, car il n'est pas vraisemblable puisqu'il les éveille pour aller au Sabbat qu'il les tire du lict et du sommeil pour s'oindre, qu'il les guide par après par les maisons pour aller quérir les enfants qu'elles ont accoustumé de mener, puis qu'il les transporte par l'air, que cet onguent avec ce mouvement si rapide les endorme : cela seroit bon pour celles qui ne bougeraient d'une place et lesquelles après avoir dormi conteroient nouvelles du Sabbat. Mais pour celles qui sont réellement transportées, il semble que cet onguent ne seroit à propos, s'il n'estoit appliqué que pour dormir et assoupir les sens. Le transport vraysemblablement tient tous éveillez et non assoupis (4).

On croyait donc plutôt que l'oignement avait tout au plus pour effet « d'assoupir et endormir leurs sens et ainsi les emporter sans qu'ils s'effrayent ou qu'ils sentent aucune douleur ou ayent quelque crainte de se voir ainsi enlevez et portez (5) ».

Il servait contre le danger que pourrait faire craindre le transport :

Par cette onction il leur stupéfie, eslourdit et corrumpt le sentiment, et leur met dans l'entendement que cet onguent a une merveilleuse vertu pour leur oster la crainte d'aller à mont et d'estre précipitées par les violentes volées des petits Folets par l'air au milieu des ténèbres et aux plus grandes horreurs de la nuict (6).

(1) Del Rio, *op. cit.*, II, *quest.* XVI.
(2) Boguet, *op. cit.*, XXV.
(3) Cardan, *De subtilit.*, liv. XVIII.
(4) Lancre, *loc. cit.*
(5) Daneau, *Deux nouveaux traitez très utiles pour ce temps*, 1579, 4e poinct.
(6) Lancre, *op. cit.*, II, 3.

En somme, l'onguent avait surtout pour but de pousser les uns au crime et de vaincre chez les autres la dernière hésitation. Les sorcières insignes n'en avaient nul besoin.

Ains que c'est le Démon seul, lequel, estant comme un vent, les porte de mesme façon qu'un tourbillon, desracine les arbres les plus hauts, et les transporte deux ou trois lieues loin de leur place (1).

Le Diable surtout, pensait-on, ne voulait pas que la sorcière sût comment elle était portée au Sabbat, aussi le pouvoir de l'onguent ne reposait-il que sur une fallace apparence. Ointe, prête à partir pour la fête sacrilège, la stryge s'efforçait d'augmenter son crime par le rapt de petits enfants. Vite dès que l'appel avait sonné, elle capturait pour son maître des âmes innocentes. Elle courait à la maison du voisin, s'approchait du berceau :

Les sorciers voulant nuire en quelque maison..., ou bien y prendre quelque enfant, entrent de nuict en la mesme maison ou ils jettent leur sort, se servant tantôt de certains cernes ou chandelles et tantost de la main d'un homme mort ou bien de quelqu'autre de ses membres, et par ce sortilège rendent les maistres du logis avec leurs serviteurs et domestiques si bien assoupis et endormis que l'on les jugerait plustost morts qu'en vie, comme dit Apulée, et lors les Sorciers butinent et mettent en exécutions leurs mauvais et malheureux desseins (2).

Lancre complète en ajoutant :

Elles leur ont passé la main sur le visage ou sur la teste... et tout aussitost qu'elles leur ont ainsi passé la main, ils sont tous troublez et esperdus. Ou bien quand elles leur ont baillé à manger quelque pomme ou quelque morceau de pain de millet noir : et que la nuict ensuivant, elles ne faillent d'aller chez eux les enlever, encore qu'ils soyent dans les bras de leurs pères et mères, frères ou sœurs, sans que personne se puisse éveiller (3).

Et le même auteur ne manque pas de constater qu'uni-

(1) Boguet, *op. cit.*, XVI.
(2) Boguet, *op. cit.*, XVIII.
(3) Lancre, *op. cit.*, II, *disc.*, 3.

versellement « deux ou trois cens enfants en Labour disent et déposent cela même ».

Peu importait d'ailleurs que l'enfant fût ou non baptisé.

Il faut donc croire que ce qu'on trouve le plus estrange, qui est de ce que Dieu permet que Satan nuise ainsi aux enfants innocens : que pour les baptisez, il ne les sçaurait faire sans la permission de Dieu et que Dieu le permet, parce que par leur mort prématurée, ils sont préservez de plusieurs énormes péchéz que Dieu a prévu, de tout temps, que l'occasion et l'aage leur eussent faict commettre : de manière qu'ils sont ravis au ciel bien heureux et bien asseurez que l'aage et la malice ne pervertiront leur entendement. Parfois aussi Diéu le permet pour punir ou esprouver les parents.

Et pour les non baptisez, Dieu permet bien souvent à Satan de les tuer pour la mesme raison, encore mieux et plus facilement qu'aux baptisez, ausquels Dieu a conféré plus de grâce, parce que Dieu, prévoyant les énormes péchez qu'ils commettroyent s'ils vivoient, ne veut qu'ils s'acquierent une plus griève damnation. Et ne peut on dire pour cela ny se plaindre que Dieu soit cruel ou injuste, car pour le seul péché originel ils méritoyent la mort. Dieu permet donc que les petits enfants soyent mis et livrez entre les mains de Satan, comme il permet que les gens de bien, abastardis par quelque péché énorme, soyent affligez (1).

Et tout étant prêt pour le départ, la Sorcière enfourchait un bâton et prenait son vol dans l'espace. Ce bâton avait aussi sa signification. Arias Montanus observa qu'il pourrait bien être la contrefaçon de la Verge de Moïse et de celle fleurissante d'Aaron. C'était une tradition bien ancienne que la baguette de bois avait un pouvoir mystérieux : Mon peuple a consulté un morceau de bois et des verges de bois lui ont prédit l'avenir ; car l'esprit de fornication les a trompés et ils se sont prostitués en quittant leur Dieu (2).

C'est un point d'appui, dit Lancre, pour éviter le vertige. Le diable « induit à cela parcequ'estant femmes foiblettes de courage, elles n'aurroyent la hardiesse de prendre l'essor

(1) Lancre, *op. cit.*, II, *disc.* 3.
(2) *Osée*, IV, 12.

et le vol qui est parfois nécessaire pour estre transportées et bien haut et bien loing».

Le balai d'ailleurs n'était qu'un pis aller pour celles qui sont «trop molles et trop douillettes pour souffrir le rude attouchement de Satan », car le plus souvent, lui-même se présentait pour les conduire. Il venait alors sous forme de gros mouton noir (1), de bouc (2), de taureau, de cheval volant, de chien, voire même de grand homme noir, ou d'espèce d'homme forgée en l'air (3); le Sorcier était enlevé par un tourbillon de tempête Une magicienne, Antide Colas, racontait que lorsque le Diable la venait chercher dans son lit, il n'était «ny plus ny moins qu'un vent froid qui la prenait par la tête».

Mettant le pied sur la crémaillère, elles prenaient leur élan, s'envolaient dans un brusque essort par la cheminée et s'élançaient dans les cieux.

§

C'était un voyage agréable et merveilleux. L'air frais, fouettant le visage, procurait une ivresse délicieuse et le ciel des nuits de Sabbat était sillonné en tous sens par les rapides voyageuses. Elles volaient, couraient échevelées comme des furies: «Ayant la tête si légère qu'elles ne peuvent souffrir couverture.»

Les unes isolées et les autres par troupes, elles formaient un interminable défilé:

Les sorciers sont portés en l'air par devers le prince des sorciers qui est sousteau en l'air par les diables au milieu du chemin et en passant ils luy font honneur et révérence, puis s'en vont à la Synagogue (4).

Le diable les conduisait avec une sécurité grande; même il les protégeait contre les intempéries:

(1) Boguet, *op. cit*, XV.
(2) Lancre, *op cit*, II, *Disc.* 3.
(3) Del Rio, *op. cit*, II, 16.
(4) Michaelis, *op. cit.*, *Interrogatoire de Magdeleine La Palud*, du 19 janvier.

Encore qu'il pleust à pleins sceaux, lorsqu'on est en chemin pour y aller, on ne se moüille point pourveu qu'on die ces mots: *Haut la coude, Quillet.* Parcequ'alors la queuë de la beste sur laquelle ils vont au Sabbat les couvre si bien, qu'ils ne se moüillent point. Et quand ils font un long chemin, ils disent tels mots: *Pic suber hoeilhe,en ta la la ne de bouc bien m'arrecoueille* (1).

L'une après l'autre, les Sorcières arrivaient au rendez-vous, peu à peu l'espace désigné pour la célébration de l'abominable cérémonie s'emplissait de monde. La foule devenait dense et abondante. D'instants en instants plus nombreuse, la multitude se rassemblait: c'était «comme une foire de marchands meslez, furieux et transportez qui arrivent de toutes parts».

Le lieu du Sabbat était divers.

On pensait en général que le Diable choisissait quelque lande déserte au carrefour de plusieurs chemins, souvenir des *ludi compitales*, vieux rassemblements populaires. C'est là que s'élevaient jadis aux temps païens les autels sur lesquels la nouvelle épouse déposait une menue monnaie, c'est là que le paysan venait l'année terminée suspendre les jougs brisés.

La croisée des chemins est le rendez-vous des vagabonds et des chemineaux, gens sans aveux; c'est l'aboutissement de la voie, la bifurcation du sentier. Le désert est le lieu désolé hanté par les mauvais esprits: c'est au désert que l'ange Raphaël enchaîna le démon qui avait tué les époux de Sara (2). C'est là que Jésus subit la tentation (3).

Cependant le Sabbat pouvait se réunir ailleurs sur le haut de quelque montagne, au fond d'une gorge étroite, au bord des précipices. On savait aussi que les vieilles masures, les ruines de vieux châteaux, les lieux écartés « ou pour toutes maisons, il n'y a que les maisons des morts qui sont les cimetières », étaient propices à la réunion et

(1) Lancre, II, 4.
(2) *Tobie*, VIII, 3.
(3) *Matt.*, loc. cit.

l'on en fuyait l'approche dès que la lumière du jour était évanouie. On vit des assemblées si nombreuses que douze mille assistants avaient pu y prendre place.

Deux témoins rapportèrent au procès de Guillemette Jobert de Quintigny, qui fut brûlée à Dôle au début du XVIIe siècle,

> qu'ils aperçurent à l'entrée d'un bois, sur la neige, un rond ou cerne dans lequel il y avait plusieurs vestiges de pieds d'hommes, d'enfans et d'ours ou bien d'autres bestes semblables, lesquels estoient seulement enfoncez d'un demy doigt dans la neige, quoyque pour eux ils y entrassent jusques à la ceincture... Au surplus il n'y avait aucune entrée ny sortie dans le rond ou cerne (1).

L'herbe ne poussait plus au lieu du sacrifice qui demeurait ensuite pelé et rocailleux.

> Le lieu mesme et la terre sur laquelle ils tripudient et trépignent ainsi des pieds reçoit une telle malédiction qu'il n'y peut croistre ny herbe, ny autre chose (2).

C'était un souvenir d'Esaïe, ou il est dit que Babylone étant rasée, les « Fées, Luyton, Démon et demy-hommes et demy-asnes danseraient sur son emplacement (3) ».

Parfois, par forfanterie, le Diable plantait sa chaire au parvis des Eglises, « tout vis-à-vis du grand autel où l'on met le Sainct Sacrement ». Il s'installait ainsi par défi pour la majesté divine.

Une fois en marque de provocation, pendant qu'à Saint-Pé, Pierre de Lancre procédait à l'instruction des procès, Satan tient son Sabbat dans la nuit du 24 septembre 1609 en le propre hôtel du juge. Sa troupe y demeura depuis « onze heures jusqu'à une heure et demie après minuict » ; et, dit le Conseiller, « trois notables sorcières s'estant mises sous mes rideaux en intention et avec mauvais dessein de m'espionner, elles alloyent et venoyent de

(1) Boguet, *op. cit.*, XXI.
(2) Lancre, *loc. cit.*
(3) *Esaïe*, XXXIV, 11, 14, 23. — *Jérémie*, IX, 11. — *Baruch*, IV, 35.

mon lict vers le diable qui estoit sur la porte de ma chambre (1) ».

La cérémonie ne s'organisait pas au basard. Chacun prenait sa place avec une discipline étonnante et suivant une règle précise. L'ordre de la hiérarchie ecclésiastique rend l'Eglise redoutable au Diable et le Diable aurait voulu donner à son culte une apparence identique. Par la hiérarchie chrétienne qui environne la foi comme d'une muraille et la couvre comme d'un bouclier, l'Esprit du Mal se heurte à une force quasi invincible semblable à cette armée dont parle le Cantique des Cantiques : *Terribilis est castrorum acies ordinata*. Elle est la milice spirituelle de l'Eglise, car ce n'est pas le nombre qui la rend redoutable au démon, mais l'ordre dans lequel elle est rangée, ordre qui ne varie ni selon la situation des lieux où la bataille se donne, ni selon le nombre des troupes, ni selon la façon de faire la guerre des deux partis. Cette Armée Sainte a toujours les mêmes ennemis à combattre. Elle a les mêmes armes, la même maxime de guerre, un même champ, les mêmes soldats et le même chef (2).

Saint Denis l'Aréopagite divise la hiérarchie symbolique en trois chœurs : celui des évêques qui illuminent et perfectionnent, celui des prêtres qui éclairent la foule laïque et celui des diacres, sous-diacres, portiers, lecteurs, exorcistes et acolytes qui purifient selon leur rang les impuretés qui ne doivent point atteindre jusqu'aux deux autres.

De même, le Démon élevait quelques-uns de ses serviteurs au rang de ministres du culte, leur attribuant des pouvoirs divers, mais selon leur perversité à l'inverse de l'Eglise. Des sorciers et sorcières étaient revêtus de dignités importantes et par une récompense suprême, les prêtres de Dieu, transfuges et déserteurs, atteignaient aux plus hautes fonctions.

(1) Lancre, *loc. cit.*

(2) Cf. Antoine Godeau, év. de Vence : *Discours sur les Ordres Sacrés*, Paris, 1686.

Certains tenaient aussi des emplois honorifiques et laïques. Il y avait un « maître dépencier » chargé des finances, un grand échanson pour servir à boire (1), un maître des cérémonies qui faisait la police comme le suisse la fait aux offices.

Le Diable luy mettoit en main un baston tout doré, avec lequel comme un maistre des cérémonies et gouverneur du Sabbat il rangeoit et les personnes et toutes choses au Sabbat. Et iceluy fini, il rendoit ce baston au Grand Maistre de l'Assemblée (2).

Les fidèles étaient séparés selon leur rang.

Premièrement les Mascs et Masques qui sont gens vils et de basse condition. Leur métier est de tuer les petits enfants et les porter au Sabbat après les avoir déterrés de la sépulture ; lesquels s'en vont les premiers adorer le Prince de la Synagogue qui est un homme lieutenant de Lucifer, puis après la princesse qui est une femme à son costé dextre. Par après vont adorer le Diable qui est assis sur un siège en forme de Prince.

En second lieu viennent les Sorciers et Sorcières qui sont gens de condition médiocre, desquels l'office est d'ensorceler et donner des maléfices et font la même adoration que les premiers, mettant les genoux à terre, mais non se prosternant comme eux, bien leur baisant les mains et les pieds comme font aussi les premiers.

Tiercement, viennent les Magiciens et Magiciennes qui sont Gentil hommes et gens de haute stoffe, l'office desquels est de blasphémer Dieu tant qu'ils peuvent et ont la rage, c'est-à-dire une rage comme d'un chien enragé et haine diabolique (3).

Lorsque toute la foule était rassemblée, un grand recueillement précédait l'apparition du Maître. Jusque-là ce n'avait été que l'apprêt du Sacrifice. Satan n'avait pas encore de sa présence consacré la terrible cérémonie. L'attente était de courte durée. Toutes les pensées se tournaient à la fois vers l'Esprit du Mal, un vent froid faisait courber les

(1) Lancre, *op. cit.*, II, 4.
(2) Lancre, *loc. cit.*
(3) Michaelis, *op. cit. Acte* du 19 janvier.

têtes et l'angoisse était grande, parce qu'à la joie impure et féroce du sacrilège se mêlait une horrible terreur de l'inconnu. Tout ce monde pervers, mais baptisé, attendait avec un espoir mêlé de crainte.

Le Diable ne venait pas toujours en personne. Il se subrogeait quelquefois Maître Léonard un grand nègre frénétique, quelquefois aussi un petit diablotin, se réservant d'apparaître plus utilement aux grandes assemblées des quatre grandes fêtes annuelles.

Ces jours-là, lorsqu'il tardait trop à venir, une sorcière insigne se détachait de la foule et s'accroupissait au milieu d'un cercle près d'un pot de terre. Elle proférait des incantations, hurlait d'immondes propos, se tordait à terre offrant son ventre en sacrifice, adjurant Belzébuth de se manifester et de s'emparer d'elle. Une nuée s'élevait de l'étroit goulot de la cruche, une condensation s'opérait, la brume s'obscurcissait, prenait la forme d'un bouc et ce bouc devenait « si grand qu'il se rendait épouvantable ».

D'un bond il sautait dans une chaire toute dorée qui jaillissait de terre et le maître enfin présent, dominant l'assemblée, faisait le compte de ses sujets.

Satan au surplus était polymorphe. Les descriptions qu'on a de lui varient à l'infini. Parfois, au cours de la fête, il se transformait, modifiant son aspect selon les besoins.

Tantôt c'était un « grand tronc d'arbre obscur, sans bras et sans pieds, ayant quelque forme de visage d'homme grand et affreux ». Tantôt il apparaissait comme un Janus avec un double visage, tantôt comme un lévrier noir ou un bœuf d'airain, tantôt « en forme d'un grand homme vestu ténébreusement et qui ne veut estre veu clairement, si bien qu'ils (les sorciers) disent qu'il est tout flamboyant et le visage rouge comme un fer sortant de la fournaise », tantôt comme « un homme noir et hideux avec six cornes en la teste, parfois huict et une grande queue derrière ».

Terrible et effrayant il se manifestait :

En corps humain noir, crasseux, puant et formidable, ou bien

du moins en visage obscur, brun et barbouillé, le nez déformément camus ou bien énormément aquilin, la bouche ouverte et profondément fendue, les yeux enfoncés et fort étincelans, les mains et pieds crochus comme des vautours, les bras et les cuisses maigres et remplies de poil, les jambes d'asne ou de chèvre, les pieds de corne, quelquefois fendus et quelquefois solides, enfin la stature et proportion du corps toujours trop grande ou trop petite et contrefaite (1).

Il était le mal toujours en éveil, l'esprit attentif à convaincre, effrayer et posséder, « en forme de plusieurs animaux pour se faire mesconnaître et parfois en celle d'homme et de femme pour mieux s'accommoder à la portée de ceux qu'il attire à sa cordelle et qui le vont adorer ».

Sous ces diverses apparences, toujours le démon apparaissait tel que l'imagination populaire avait coutume de le représenter; aucune apparition cependant ne semblait plus fréquente, plus certaine et plus légitime que celle du bouc. De tout temps le bouc symbolisa luxure et les traditions païennes se confondaient en cela avec les croyances orthodoxes. Le bouc était désigné par les Ecritures: « Ils n'offriront plus, dit l'Eternel à Moïse, les sacrifices aux boucs avec lesquels ils se prostituent (2). »

Et il paraissait raisonnable que le Démon se fit adorer sous forme de bête par contraste avec Jésus qui avait pris la forme humaine. C'est en bête que Jean annonce le retour de l'Esprit du Mal dans l'*Apocalypse*.

C'est le bouc que saint Jérôme découvrait dans le *pilosus* du prophète (3), c'est de lui qu'on avait fait le symbole des plus sales plaisirs, c'est lui dont on sculptait la tête, en signe de servitude forcée, dans l'or et l'ivoire des crosses pastorales.

Son apparition était terrible et obscène. Il avait trois cornes

avec une espèce de lumière en celle du milieu, de laquelle il a

(1) Del Rio, *op. cit.* II, 3.
(2) *Lévit.*, XVII, 7.
(3) Saint Jérôme, *Lettre* XLIII.

accoustumé au Sabbat d'esclairer et donner du feu et de la lumière, mesme à ces sorcières qui tiennent quelques chandelles allumées aux cérémonies de la Messe qu'ils veulent contrefaire. On luy voit aussi quelqu'espèce de bonet ou chapeau au-dessus de ses cornes. Il a au devant son membre tiré et pendant et le monstre toujours long d'une coudée, et une grande queuë au derrière et une forme de visage au dessoubs,duquel visage il ne profère aucune parole, ains luy sert pour le donner à baiser à ceux que bon luy semble, honorant certains sorciers ou sorcières plus les uns que les autres (1).

Car le premier geste rituel des fidèles était d'hommage et d'humilité. Le diable avait paru assis tout d'abord, parce que le Seigneur était assis même lorsqu'il instruisait les siens au Temple; *quotidie apud vos sedebam docens in Templo et non me tenuistis*, mais dès qu'il s'était manifesté il se levait pour recevoir les marques d'adoration de ses fervents. De même que les fidèles de la primitive église se donnaient le baiser de paix, baiser dont la tradition s'est conservée et que les prêtres donnent à leurs Prélats, de même le diable exigeait un embrassement, mais ignominieux celui-là et « en des parties si sales, qu'il est tout à fait vergogneux seulement de le raconter ».

L'une après l'autre les sorcières émues s'approchaient et s'agenouillaient,« le baisaient aux parties honteuses de derrière » (2) et ce baiser laissait une impression délicieuse. Une sorcière exécutée à Bayonne en conserva un tel souvenir que « le bourreau, jeune et de belle forme, voulant extorquer d'elle, comme c'est la coustume, le baiser du pardon, elle ne voulut jamais profaner sa belle bouche qui avait accoustumé d'estre colée au derrière du diable(3) ».

Elles portaient à la main une chandelle de poix noire et venaient l'allumer à celle que Satan portait entre les cornes. Il en jaillissait une flamme bleue. Elles offraient ces chan-

(1) Lancre, *op. cit.* II, 1.
(2) Del Rio, *op. cit.*, II, quest. XVI.
(3) Lancre, *loc. cit.*

delles au diable: « Elles se perdent et s'esvanouissent dès lors qu'elles lui ont été offertes. »

Elles avaient sur l'épaule un crapaud, incarnation d'un petit diable familier, et poussaient devant elles les petits enfants qu'elles avaient volés.

Elles renonçaient à Dieu, au chresme et au baptême et faisaient serment de ne jamais parler de Dieu, de la Vierge Marie ni des Saints, « si ce n'est par mocquerie et dérision », et donnaient de « leurs cheveux pour arres du contract qu'elles font avec luy ». D'un coup d'ongle sur le front, le Diable leur « raclait et enlevait » la marque du Saint Chresme, et effaçait le caractère du Baptême afin de mieux réitérer la force du pacte qui liait ses sujets à lui. Avec un imperturbable sérieux il les rebaptisait ensuite à sa façon, les obligeait à prendre un autre nom, et de nouveaux parrains et marraines.

Or Satan use ainsi d'un baptême, selon qu'il est vraysemblable, afin que le Sorcier de là conçoive une opinion que le sien premier est entièrement effacé et qu'il ne s'en peut plus aider en rien (1).

Profitant de leur comparution devant le Maître, les sorcières procédaient alors à une confession générale et publique. Chacune disait avec fierté les plus horribles forfaits qu'elle avait pu commettre depuis la précédente réunion. C'était une émulation superbe, une surenchère à qui avait fait le plus de mal.

Elles rendent compte à Satan de ce qu'elles ont faict dès la dernière assemblée, estant ceux-là les mieux venus qui ont faict mourir le plus de personnes et de bestes, qui ont baillé le plus de maladies, qui ont gasté le plus de fruicts, bref qui ont commis le plus de meschancetez et d'abominations (2).

La foule applaudissait aux plus grands forfaits, hurlait de joie aux plus belles ignominies et ceux qui faisaient

(1) Boguet, *Discours IX*, cf. Tertullien, *Du Bapt.*
(2) Boguet, *Discours XXII.*

l'aveu de s'être comporté humainement « sont sifflés et mocquez de tous » ;

l'on les faict mettre à l'escart et sont encore le plus souvent battus et mal traictez de leur Maistre; d'où est venu ce commun proverbe qui court entre eux : *Fay du pis que tu pourras et le Diable ne sçaura que te demander.*

Le Diable de sa voix caverneuse exhortait au crime, car le démon peut se faire entendre non point d'une voix humaine, car le parler est une action vitale et Belzébuth n'est que fantôme, « mais en produisant en l'air certain son ressemblant à la voix humaine et pénétrant les oreilles des assistants ».

C'est une voix tremblotante, sifflante, confuse, débile, « petite et comme prononcée du fonds d'un muids ou bien au travers d'un pot cassé (1) ».

Il encourageait à nuire aux voisins, à les rendre malades, à faire crever le bétail, à se venger des ennemis, usant de cette formule: *Vengez-vous ou vous mourrez*, et dans un serment solennel on promettait de gâter les récoltes, de faire tomber la grêle, de propager les épidémies. Tout était en un mot plein du désir de provoquer les catastrophes et de prendre le contrepied des enseignements de la charité chrétienne. Il promettait le contraire de ce que Jésus promettait aux siens dans le sermon sur la Montagne : aux pauvres la richesse, la joie aux affligés, le pouvoir aux faibles, aux laids la beauté, aux ignorants la science.

Il bénissait l'assemblée en levant la main gauche jusqu'au front, les doigts en l'air, puis après avoir abaissé le bras jusqu'à la ceinture, il le relevait brusquement et d'un demi-tour de main jetait sa bénédiction.

On poussait au pied de son trône les petits enfants, âmes innocentes destinées à être consacrées à la gloire de l'ange déchu.

Monsieur, disait la Sorcière, voicy un beau présent que je vous

(1) Del Rio, *op. cit.*, II, 28, sect. III.

porte, c'est un enfant de bonne maison. Il sera tout jamais à vostre service.

Le Diable abbaissant la teste par forme de gratification, comme s'il vouloit témoigner que le présent luy est de tant plus agréable que l'enfant est de bonne part, fait aussi semblant de donner en récompense à la sorcière la somme de 10, parfois de 20 escus et la convie à lui en mener souvent de semblables.

Et tout aussitost elle dit à l'enfant que c'est un grand Monsieur, qu'il faut qu'il le reconnoisse d'oresnavant pour son maistre souverain (1).

On s'était étonné souvent que Dieu permît que des enfants, âmes pures et sans tache, puissent être livrés aux mains de Satan. Mais les théologiens observent que parmi les premiers nés d'Egypte que Dieu fit passer au tranchant de l'épée, beaucoup n'avaient commís aucune faute; que Dieu fit mourir l'enfant que David eut de la femme adultère et que Jésus parlant de l'aveugle né avait dit : Celui-ci n'a pas péché, non plus que ses père et mère, il a néanmoins été affligé, mais c'est afin que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui (2).

Les parents apportaient leurs enfants, offrande plus précieuse parce que les « pères et mères donnent quelque portion d'eux-mêmes, qui faict que Satan leur en a une plus grande obligation ». La jeunesse paraissait au surplus une garantie. Grandissant l'enfant n'échapperait pas à l'emprise: « si bien qu'estant parvenus en aage de cognoissance, ils confirment et ratifient aisément par actes propres et volontaires cette donation faicte en leur enfance ».

On avait vu des sages femmes et nourrices,

lesquelles dès la naissance de l'enfant le tastonnant et faisant semblant que c'est pour luy remettre et fortifier les nerfs et agencer les membres, sous ce prétexte spécieux le voüent à leur Maistre Sathan et, ayant dressé certain feu, l'eslevent et remuent de main en main et le passant par icelluy, comme si elles le vouloient

(1) Lancre, *op. cit.*, II, 1.
(2) *Jean*, IX, 3.

simplement réchauffer et fortifier, l'exposent et prostituent aux flammes et à l'espoisseur de quelque fumée noire (1).

La foule défilait lentement émue et frémissante.

Lorsque les derniers étaient passés, on réunissait les enfants auxquels on remettait des baguettes blanches et, sur le bord d'une mare ou d'un ruisseau, on leur faisait garder des troupeaux de gros crapauds venimeux et couverts de pustules.

Est-il nécessaire de rappeler que le crapaud est impur et démoniaque : « Et je vis sortir de la gueule du dragon et de la gueule de la bête et de la bouche du faux prophète trois esprits impurs et semblables à des crapauds », est-il dit dans l'*Apocalypse* (2). Toute la tradition ecclésiastique a continué le symbole depuis saint Mélitan au IIe siècle jusqu'aux plus récents des commentateurs (3). Associé au serpent il exprime les péchés capitaux (4).

Ceux du Sabbat étaient habillés de velours rouge avec une sonnette au col et une autre aux pieds. Avec leur verge blanche les enfants les empêchaient de s'écarter et parfois les faisaient danser.

On ne voulait pas que de si petits fussent effrayés par le terrible spectacle qui se déroulerait bientôt. Seuls, «ceux qui sont de bon aage parmy eux, on leur permet simplement de voir et leur en donne le plaisir et l'estonnement, les tenant comme en apprentissage ».

Dès que la jeunesse avait été mise à l'écart, un autel surgissait brusquement de terre, paré comme le sont ceux des églises au jour des grandes cérémonies.

Un officiant s'avançait pour accomplir le rituel du divin sacrifice et les assistants debouts et haletants se signaient

(1) Lancre, *loc. cit.*

(2) *Apoc.*, XVI, 13.

(3) *Reptilia terrenae cogitationes, ranae daemones*, saint Mélit, *Clavis, de bestiis*, LXVI et LXVII.

(4) Cf. Gorres, *La mystique divine, naturelle et diabolique*, V, 18. Cette répugnance contre le crapaud est d'ailleurs une superstition générale et traditionnelle. Dans le Nazdéisme, le crapaud était l'un des êtres spécialement créés par Ahriman et voué au service de cet esprit du mal.

de la main gauche et regardaient avec terreur cette sacrilège apparition.

L'autel était éclairé par des cierges puants de poix ou de résine au lieu de la cire vierge, image de la pureté et de la lumière évangélique. Il était surmonté d'un christ affreux, défiguré et impudique, les bras mal étendus sur une croix ébranchée, parce que Satan et ses suppôts ne pourraient contempler la croix si elle surgissait intacte.

MAURICE GARÇON.

(A suivre.)

LE RÉGIME SEC AUX ÉTATS-UNIS

—

Le triomphe de l'antialcoolisme aux États-Unis porte un grave préjudice aux intérêts des viticulteurs français. Il est donc intéressant de rechercher si le régime actuel de prohibition qui sévit de l'autre côté de l'Atlantique n'est pas susceptible de recevoir quelques tempéraments à l'avenir. D'autre part, l'établissement de la législation et de la réglementation concernant les boissons fermentées a nécessité un formidable effort de propagande préalable, car les abstinents n'ont obtenu gain de cause qu'après de longues années de lutte, et le régime nouvellement instauré entraîne, pour son application, des mesures d'exception qui jettent de curieuses clartés sur la « mentalité » américaine. Nous n'avons guère sur ce sujet que des informations journalistiques, sporadiques et anecdotiques. Un exposé d'ensemble de la question, en raison de son importance et de son actualité, ne semble pas inutile. Quelques précisions permettront de mieux saisir les mobiles d'ordre quasi mystique et l'armature juridique de la réforme dont il s'agit (1).

(1) On se reportera avec profit aux ouvrages et articles suivants Rapport de M. le Baron d'Anthouard sur la vente des vins français aux États-Unis (Semaine nationale du vin — compte rendu des travaux — mars 1922 — p. 64 sqq), excellente esquisse objective de la question ; Jean Valéry, avocat au barreau de Montpellier : *Le Régime de la prohibition nationale des boissons fermentées aux Etats-Unis*, accompagné d'une traduction intégrale et inédite du *Volstead Act*. Préface de M. le baron d'Anthouard. (Éditions de la Vie Universitaire.) Cette étude documentée et attrayante a été écrite par un de nos compatriotes, qui connaît à fond les États-Unis et qui est même diplômé de la « Nordwestern University Law School Chicago ». — Il avait paru dans la *Revue de Paris* (1er octobre 1922) un article sur la prohibition aux États-Unis, de M. Ernest Guy. *L'Action Nationale* (avril 1923, p. 199 sqq.) donne un intéressant article de M. Georges Nestler

Le régime prohibitionniste n'a pas été adopté brusquement. Il résulte d'une longue genèse. En 1750, le code du petit État de Connecticut prévoyait déjà des mesures contre l'ivrognerie et déterminait d'une façon précise la quantité de vin qu'un aubergiste pouvait servir par tête. Les origines de la tendance prohibitionniste datent donc de la naissance même du peuple américain. Les excès de boisson auxquels se livraient les nègres des États du sud renforcèrent la méfiance des descendants des «Pères pèlerins» du «Mayflower» à l'égard de l'alcool. Et en 1846, la population du Maine fit voter par ses représentants une loi déclarant l'État du Maine « sec ». Le Kansas, en 1881, suivit l'exemple du Maine. Puis ce fut le tour du Dakota du nord en 1889 ; et à partir de 1908, de proche en proche, irrésistiblement, le régime sec ne cessa de gagner du terrain. Aussi, en 1918, un an avant l'adoption du « 18e amendement » à la Constitution, édictant la prohibition générale, 32 États sur 48 avaient décidé par consentement populaire de bannir les boissons fermentées. Seize États, et de ceux qui sont les plus peuplés, restèrent réfractaires, malgré tous lessermons, en particulier l'état de New-York, l'Illinois avec Chicago, la Pensylvanie avec Philadelphie et Pittsbourg, le Massachusetts avec Boston, la Californie avec San-Francisco, etc. Ils furent submergés par la propagande des sociétés de tempérance.

En 1789 deux cents fermiers du Connecticut fondaient déjà une société de ce genre. En 1830 on comptait envi-

Tricoche intitulé : « L'échec de la prohibition des boissons alcooliques aux États-Unis. » Cf. un article du même *in Bibliothèque Universelle* (février 1922).

Voir également : Max Turmann : La lutte contre l'alcoolisme (*Revue des Jeunes*, 25 mars 1923) ; les publications de la *Ligue nationale contre l'alcoolisme* (47, Boulevard Saint-Germain) ; F. Roz : *L'idéalisme américain.*

M. Georges Lechartier, dans un article publié par le *Correspondant*, le dix juillet dernier, et intitulé : « La dernière offensive prohibitionniste aux Etats-Unis », s'élève contre la « législation apparemment humanitaire... destinée à favoriser les visées politiques d'un groupe », législation qui, sous prétexte de prophylaxie sociale, brime le prolétariat et a contraint, dès février 1919, 40.000 ouvriers à se réfugier au Canada. L'auteur remarque, en outre, à propos de la saisie des caves des navires étrangers, que les Etats-Unis violent les règlements internationaux dont ils s'étaient réclamés en 1886, lors de la saisie du *Wildenbrus*.

ron mille groupements analogues. En 1835 ils étaient huit mille. Vers 1895 le créateur de la « Standard Oil Company », le roi du pétrole, l'homme le plus riche du monde (sa fortune est évaluée à onze milliards de francs), John D. Rockefeller (John D. comme on l'appelle familièrement) fonda enfin la fameuse ligue de propagande qui a prêché la croisade contre l'alcool, a fait voter le dix-huitième amendement et a donné satisfaction aux désiderata des prohibitionnistes : « *The Anti-Saloon League* » ou ligue contre les débits de boissons (Saloons). Méthodiste convaincu (1), le puissant magnat ne crut pouvoir mieux faire que d'employer sa fortune à assurer le perfectionnement moral indéniable que représentait la suppression totale des boissons alcooliques. Peut-être, en homme d'affaires avisé, et non intéressé personnellement à la vente des boissons, prit-il également en considération l'amélioration probable du rendement des salariés et estimait-il pouvoir judicieusement consacrer l'excédent de ses revenus à cette opération de taylorisme de longue haleine.

Dans un pays outrancier comme l'Amérique, une entreprise telle que *l'Anti-Saloon League* ne pouvait se passer d'une publicité tapageuse et devait même recourir à des procédés de persuasion violents. Il est à remarquer que le « superintendant » du comité-directeur, un certain Anderson, fut choisi moins pour ses convictions prohibitionnistes que pour ses méthodes de publicité et ses dons d'organisation. On fit appel en outre à M. Wayne B. Wheeler comme conseiller juridique ; ce remarquable technicien devait apporter lui aussi une aide des plus précieuses à la « League ». Étant donnés les moyens financiers quasi illimités dont elle disposait, nombre d'hommes politiques et d'industriels, pour éviter la nuisible efficacité de son hostilité, se rallièrent à elle. M. Henry

(1) On raconte qu'à dix-huit ans, alors qu'il ne gagnait que deux dollars par jour, il trouvait moyen de distraire cependant une partie de son salaire quotidien pour en faire don aux œuvres de l'église de son village dans l'Ohio.

Ford, le fabricant d'autos bien connu de Détroit, fut un des premiers à adhérer au programme de M. Rockefeller, et plusieurs compagnies de chemins de fer exigèrent de leur personnel une acceptation effective et sans réserve des statuts de la League, sous peine de licenciement. Petit à petit, l'Anti-Saloon League devint toute puissante au Congrès et elle s'assura des intelligences et des concours dans tous les milieux: la Justice, la Presse, l'Église. A partir de 1896, début de sa campagne, elle accéléra la propagation des théories sèches et fit tant qu'à la veille du vote du dix-huitième amendement le régime prohibitionniste était déjà en vigueur sur les quatre cinquièmes du territoire des États-Unis et atteignait 65 0/0 de leur population (1). Il restait pourtant 35 0/0 de récalcitrants.

Au lieu de se contenter de ces résultats déjà considérables, puisqu'ils avaient fait admettre le régime « bone dry » (sec comme os) par 32 États sur 48, les prohibitionnistes résolurent de mater les derniers partisans de l' « humidité », en profitant de ce qu'un grand nombre d'électeurs mobilisés se trouvaient outre-mer, de ce que les élections n'avaient pas été faites expressément sur la « plateforme » de la prohibition, et au risque de provoquer une réaction redoutable de nature à compromettre à la longue les résultats qu'ils avaient précédemment acquis. N'eût-il pas été plus sage d'attendre quelques années pour mieux faire l'expérience de cette prohibition généralisée ? L'intransigeance des disciples de Neal Dow, ce père de la doctrine anti-salooniste, en n'admettant aucune compromission même temporaire, nuira peut-être bien à leur cause et il semble (nous allons voir quel tolle suscita l'application du dix-huitième amendement) qu'ils ont un peu trop présumé de leurs forces et qu'ils auront à compter même sur de nombreuses défections d'ici peu.

(1) Il est vrai que l'alcoolisme se développait d'une manière inquiétante. De 1850 à 1917 la consommation annuelle individuelle passait de 18 à 90 litres (cf. Baron d'Anthouard : *op. cit.* 65). La part des vins dans les importations d'alcools était faible (*ibid.* 69).

L'adoption de la prohibition par la Russie au début de la guerre encouragea les prohibitionnistes américains dans leur programme intégral et piqua même leur amour-propre. La suppression totale de la vodka et de tous les alcools ordonnée par le tsar (1) était un précédent dont ils s'autorisèrent et qui excita leur émulation.

D'autre part, la sécheresse des trente-six États ralliés au régime préconisé par l'*Anti-Saloon League* restait fatalement relative, étant donné la proximité des États restés humides : les possibilités de transit voire même d'importation des boissons alcooliques dans les États secs résultaient de la loi fédérale du 8 août 1890 sur la liberté commerciale. Il était impossible pour chaque État de s'entourer d'un cordon douanier. Dans le Dakota, État sec, en 1893, l'évêque catholique de Fargo écrivait déjà : « Des fermiers, qui ne buvaient qu'un verre ou deux dans une taverne quand ils se rendaient en ville, ont maintenant des tonnelets de cinq gallons (le galon équivaut à 4 litres) auxquels ils rendent visite tout le temps. Je ne dis pas que le régime prohibitif soit mauvais, mais il ne vaut absolument rien dans la situation actuelle... » La fabrication et le commerce clandestins des boissons alcooliques ne pouvaient être efficacement enrayés et les fraudeurs surnommés « moonshiners » (oiseaux de nuit, gens opérant au clair de lune : l'expression ne manque pas de pittoresque) avaient beau jeu. Les statistiques sur l'ivresse, même dans les États les premiers ralliés au régime sec, en font foi. La « sécheresse » d'un État favorisait le commerce par osmose des États voisins « humides ». Aussi l'*Anti-Saloon League* prit-elle la résolution d'imposer la « general bone dry prohibition » en la faisant insérer dans la Constitution même des États-Unis, à la suite des 17 amendements apportés à cette Constitution depuis sa mise en vigueur.

(1) Cette suppression n'était pas absolument stricte. Dans les restaurants à la mode, chez Coutant par exemple, à Pétrograd, on servait de la fine dans des tasses en 1916.

En vertu de l'article 5 de la Constitution de 1787, un amendement à la Constitution n'est valable que s'il est ratifié par une majorité des trois quarts au moins des Législatures des États. De plus, pour que l'amendement puisse être présenté au vote de ces Législatures, il doit avoir été approuvé au préalable par une majorité des deux tiers des voix au Sénat et à la Chambre des représentants. Une première proposition d'amendement, déposée à la Chambre des Représentants par M. Hobson, le 22 décembre 1914, fut rejetée, n'ayant obtenu que 193 voix contre 189. En 1916, le président Wilson, lorsqu'il se représenta aux élections présidentielles, prit parti contre la proposition Hobson à laquelle il avait été sourdement hostile. Dans une lettre adressée au Révérend Thomas B. Shannon, de New-Jersey, il déclarait avec beaucoup de bon sens qu'il était partisan de la « local option » et trouvait préférable de laisser latitude à chaque gouvernement local de réglementer sur place la vente de l'alcool, en s'abstenant de faire « une question politique essentielle d'une question... morale et sociale par nature ». Mais à la même époque, les élections pour le renouvellement partiel du Congrès donnèrent la majorité aux partisans de l'amendement. Le 15 février 1917, le Sénat et, le 21 du même mois, la Chambre des Représentants adoptèrent le principe du « Reed Bone Dry Amendment » relatif, comme son nom l'indique, à la prohibition absolue. L'*Anti-Saloon League* triomphait.

La majorité nécessaire des deux tiers avait été non seulement obtenue cette fois, mais même dépassée. Il y eut en effet à la Chambre des Représentants 281 voix « pour » et 128 seulement « contre » ; au Sénat cet écart fut encore plus accentué : 65 voix contre 20. Restait à obtenir l'acquiescement des trois quarts des États. Trente-deux sur quarante-huit, il est vrai, s'étaient déjà ralliés au régime sec comme nous l'avons vu précédemment ; mais le régime qu'ils avaient adopté comportait bien des

tempéraments. Allaient-ils à présent confirmer leur vote précédent et donner un caractère constitutionnel fédéral solennel et quasi irrémédiable à cette grave mesure ? Ou seraient-ils pris de scrupules au risque de se déjuger ? La résolution définitive, renvoyant à leur ratification individuelle l'amendement prohibitif national à la Constitution, fut adoptée le 1er août 1918 par le Sénat, le 18 décembre de la même année par la Chambre des Représentants. Dès la fin de l'année, quatorze États ratifièrent le 18e amendement ; en janvier 1919, vingt-sept autres suivirent leur exemple ; le 25 février la Pensylvanie adhérait enfin, portant à quarante-cinq le nombre des États favorables à l'amendement. Les États secs depuis longtemps, comme le Maine (qui l'était depuis 70 ans), le Kansas (depuis 39 ans), votèrent « oui » presque à l'unanimité (1).

La majorité des trois quarts était dépassée, mais trois États faisaient la sourde oreille : l'État de New-Jersey qui ne céda que le 9 mars 1922, par 33 voix contre 24, et les deux petits États de Rhode-Island et du Connecticut, bien connu par son humidité, qui seuls restent irréductibles.

Le texte du 18e amendement était ainsi conçu :

1° Un an après la ratification de cet article, la fabrication, la vente, le transport des liqueurs enivrantes (intoxicating liquors), leur importation ou leur exportation seront interdits aux États-Unis et sur tout le territoire soumis à leur juridiction.

2° Le Congrès et les États respectifs auront pouvoir concurrent pour faire exécuter cet article au moyen d'une législation appropriée.

3° Cet article ne sera opérant que s'il est ratifié comme amendement à la Constitution par les Législatures des États, comme l'exige la Constitution, dans le délai de sept années à compter de la date à laquelle le Congrès l'aura soumis aux États.

Le 29 janvier 1919, ratifié par trente-six États, cet

(1) Pour le détail des votes, se reporter au *Rapport* cité de M. le Baron d'Anthouard (p. 72).

article devenait officiellement le dix-huitième amendement. Le 25 février 1919, le Congrès votait la « Bone dry Prohibition » pour le district de Columbia où se trouve la capitale fédérale Washington, district non constitué en État... La mise en vigueur générale eut lieu le 1er juillet 1919, mais à titre provisoire de « war-time prohibition », la Cour Suprême n'ayant pas encore émis son avis au sujet des protestations des humides. L'adoption de cette mesure des plus importantes n'avait pas, remarque justement M. Jean Valéry (*op. cit.* 84), provoqué de débats parlementaires en rapport avec la gravité de la question : les délibérations se font en effet au sein des comités des partis et les séances officielles des deux Chambres, consacrées presque uniquement aux votes, ne donnent généralement lieu qu'à des discussions courtes et ternes. Aussi le public fut-il mis, non sans quelque surprise, en face de la situation nouvellement créée.

Quelle interprétation le pouvoir judiciaire, si puissant en matière législative aux États-Unis (1), allait-il donner au dix-huitième amendement ? Quels réglements d'administration publique les Américains allaient-ils adopter pour déterminer les détails de l'application de la prohibition ? La constitutionnalité d'un amendement peut être parfois en effet critiquée et limitée dans son application par la Cour Suprême de Justice composée, comme on sait, de neuf juges, créée par l'article 3, paragraphe 1er de la Constitution et qui a son siège à Washington. Ce fut le cas pour le quatorzième amendement relatif à la protection des nègres. Aussi, en octobre 1919, l'État de Rhode-Island, resté fidèle au régime « wet » (humide), attaqua devant la Cour Suprême l'Attorney général des

(1) Cf. J. C. Gray : *The nature and sources of the law*, New-York 1909.— Les lois écrites aux Etats-Unis ne valent que par l'interprétation qui leur a été donnée coutumièrement. Les *Law cases* (recueils de précédents) et le *Common Law* sont la source véritable des jugements. (Cf. Edouard Lambert : *Le gouvernement des Juges*, Lyon 1921.) Sur la Cour Suprême, cf. la conférence de M. James M. Beck, prononcée au Comité National d'Études à la Cour de Cassation, le 3 juillet 1922 (trad. de John Charpentier, Colin, p. 127 sqq).

États-Unis pour contester la validité du dix-huitième amendement, dont il désapprouvait les considérants d'ordre politique.

L'État de Rhode-Island revendique, disait-il, son droit fondamental et exclusif à diriger et à contrôler ses affaires intérieures comme une communauté séparée et un État indépendant. Il prétend être en droit de suivre telle politique législative qui lui procurera des revenus adéquats en développant les ressources et en encourageant les industries qui sont sur son territoire...; il a autorisé... l'établissement légal de nombreuses manufactures de liqueurs alcooliques,...et...ces industries ont grandement augmenté la valeur des biens imposables... sources considérables de revenus. Si le dix-huitième amendement vient à être appliqué, ces industries seront détruites et les capitaux que l'on y avait placés très dépréciés,de telle sorte que l'État en subira un important dommage dans ses revenus fiscaux. En outre, la mise en vigueur du dix-huitième amendement privera les citoyens de l'État de Rhode-Island de cette liberté de *self-government* que la Constitution des États-Unis devait leur assurer et aussi les privera de l'usage souverain des pouvoirs de police et de gestion dans l'organisation des institutions civiles de l'État qui leur étaient réservés... (1).

De nombreux États, chauds partisans de la prohibition, s'opposèrent comme *amici curiae* à la requête de l'État de Rhode-Island. Six autres procès analogues furent portés en première instance ou en appel devant la Cour Suprême. Celle-ci rendit le 7 juin 1920 une décision unique étayée d'un lourd appareil de jurisprudence. En dépit de certaines obscurités en ce qui touche les pouvoirs concurrents des États fédérés souverains et de l'union de ces États en droit constitutionnel américain,la réponse de la Cour Suprême était catégoriquement négative.

Seul le juge Mc Kenna formula quelques réserves sur le

(1) M. James M. Beck, Sollicitor général des États-Unis, dans une conférence prononcée à l'American Bar Association à Cincinnati, le 31 août 1921, sur la « Révolte contre l'autorité »,recueillie et traduite dans *La Constitution des États-Unis* (Colin, p. 161 sqq.), s'élève avec violence contre les *self governments* locaux et leur impuissance à faire observer la prohibition : « Nos gouvernements municipaux sont à maints égards de véritables cancers du corps politique...; il a été calculé que les profits annuels consécutifs aux violations des lois de prohibition atteignent 300 millions de dollars... »

paragraphe 9 du jugement rendu, paragraphe relatif aux pouvoirs concurrents mentionnés par le paragraphe 2 du dix-huitième amendement. Son argumentation, dans le détail de laquelle nous ne saurions entrer, a d'ailleurs été reprise par M. William L. Marbury, dans un article de Revue (*Harward Law Review*, décembre 1919, p. 223). Les 17 premiers amendements à la Constitution n'avaient pas eu pour objet des mesures de réglementation économique et sociale aussi particulières et coercitives, portant abusivement atteinte aux libertés individuelles. Le dix-huitième amendement crée un précédent dangereux pour ces dernières. Certains États de l'Ouest ne commencent-ils pas à interdire l'usage du tabac? Au Kansas, comme dans l'Utah, il est interdit de fumer, et le seul moyen d'obtenir du papier à cigarette est de demander du papier de soie à nettoyer les verres de lunettes. Pour donner un pouvoir souverain à de telles restrictions d'exception, on risque fort, si l'on prépare un vingtième amendement (le dix-neuvième amendement ratifié en 1920 a établi le vote des femmes), de diminuer l'autorité des lois et de leur enlever, en assimilant à elles des mesures arbitraires et vexatoires, auxquelles les bons citoyens eux-mêmes tâchent à se dérober, ce caractère élevé qui seul consmande le respect.

Le dix-huitième amendement, dont nous avons reproduit le texte ci-dessus, était conçu en termes trop généraux. Que fallait-il entendre au juste, en effet, par *liqueurs enivrantes* ? Une spécification plus précise et plus minutieuse devait être formulée et tous les détails de l'exécution de la prohibition déterminés : ce règlement complémentaire, cette sorte d'avenant circonstancié interprétant et commentant le dix-huitième amendement, ce fut le *Volstead Act*.

La loi fédérale (Acte de prohibition nationale), le plus souvent dénommée *Volstead Act*, fut votée les 27 et 28 octobre 1919 à la Chambre des Représentants et au Sénat,

puis mise en vigueur le 16 janvier 1920. L'interprétation des plus étroites, pour ne pas dire hypocrite et insensée, donnée par ce nouvel instrument forgé par les secs à l'expression de l'amendement « intoxicating liquors » (liqueurs enivrantes) : savoir toute boisson contenant 1/2 0/0 d'alcool ou plus (vins, bières (1)...) provoqua le veto du président Wilson. Mais les Chambres, par un second vote, passèrent outre. Les boissons hygiéniques étaient donc atteintes à l'égal des alcools proprement dits. Le *Volstead Act* comprend une quarantaine de pages. Ses minutieuses prescriptions font songer à cette appréciation de Tocqueville, ce Montesquieu du XIXe siècle, sur l'esprit des lois américaines : « Il n'est pas au monde de pays où la loi parle un langage aussi absolu qu'en Amérique et il n'en existe pas non plus où le droit de l'appliquer soit divisé entre tant de mains. » Le fait de vendre, de fabriquer, d'entreposer ou d'échanger des boissons titrant un demi-degré d'alcool ou plus expose à une amende de cent à mille dollars, à un emprisonnement de un à douze mois ou à ces deux peines conjointement (2).

Quelques dérogations à cette règle draconienne sont pourtant à noter. Sont autorisés : 1° le vin à l'usage des sacrements pour les églises ; 2° l'alcool dénaturé, les préparations médicinales conformes à la pharmacopée des États-Unis ; les parfums, sirops, vinaigres... (La fabrication de ces articles est sujette à un contrôle rigoureux et n'est autorisée que par des permis d'un an renouvelables) ; 3° les boissons alcooliques que l'on possédait à son domicile au moment de la mise en vigueur de la prohibition, à condition de ne servir qu'à l'usage du propriétaire, de sa famille ou de ses hôtes ; 4° l'alcool indus-

(1) La bière la plus légère titre facilement 4 degrés. Nous avons bu en Finlande, pays sec également, des bières sans alcool analogues à la *Near beer* américaine qui sont d'une fadeur peu commune.

(2) En cas de récidive, les amendes seront de 200 à 2.000 dollars ; l'emprisonnement pourra atteindre cinq ans (paragraphe 29). Les alcools saisis seront détruits publiquement, jetés dans les lacs ou dans les fleuves, de même qu'étaient jadis brûlés par le bourreau les livres condamnés.

triel sous certaines conditions et garanties ; 5° les cordiaux, mais délivrés contre une ordonnance de médecin, détachée d'un carnet à souches spécial et à raison d'un demi-litre par dix jours et par malade (les ordonnances alcooliques sont imprimées par le Trésor comme les billets de banque) ; 6° le transit des spiritueux à bord des navires traversant le canal de Panama est, sous certaines réserves, licite (cf. paragr. 20, titre III).

Les infractions sont, comme nous venons de le voir, très sévèrement punies. En outre, il est interdit aux journaux d'accepter de la publicité relative aux boissons fermentées. Les journaux étrangers, à titre exceptionnel, ne seront toutefois pas mis au rebut de ce fait par les Postes qui, comme on le sait, jouissent d'un droit de regard moralisateur sur les imprimés qu'elles transportent.

Ainsi, hors de l'*aqua fontis* ou de ses succédanés point de salut. Seuls les riches, par une prérogative tout à la fois naturelle et inique, pouvaient monter leur cave à temps (1). Mais il ne leur fallait pas s'aviser de déménager ultérieurement ! Tant pis pour eux si leurs futailles fuyaient ! Votre maison prend-elle feu, impossible de sauver les trésors de votre cave ! Forcé de déménager, on se voit contraint de se séparer des précieuses réserves accumulées derrière les fagots. Il les faut céder au nouveau locataire ou les consommer sur le champ. Naturellement le nombre des contestations issues de situations de ce genre encombre les rôle des tribunaux au point de nécessiter, dans certaines villes, une augmentation du nombre des magistrats. Les possesseurs de caves, devenus soudain inestimablement riches, cèdèrent parfois leurs appartements à des prix fabuleux.

(1) Il faut noter également que les riches peuvent se payer un voyage au Canada, au Mexique ou en Europe pour se désaltérer à leur guise. M. Samuel Gompers, chef du parti travailliste, a confié à M. Guy (*op. cit.* 610) les appréhensions que lui cause le ressentiment de la classe ouvrière à l'endroit des riches dont l'hypocrisie prône une abstinence qu'ils ont tous le moyen de tourner.

Le 23 novembre 1921, le Congrès vota un amendement au *Volstead Act* destiné à renforcer encore le « blocus » dirigé contre les liquides interdits, convoités ou maudits avec tant de passion. Cet acte additionnel est appelé d'ordinaire « Campbell Willis Act ». Sa principale stipulation consiste en ce qu'aucun vin ne doit être importé aux États-Unis, s'il n'est prouvé aux commissaires de la prohibition que le vin destiné aux usages autres que la boisson et produit aux États-Unis n'existe pas en quantité suffisante. C'était le coup de grâce pour nos exportateurs de Bordeaux, de Champagne, de Bourgogne et de vins de la Loire (fort appréciés par les soldats américains pendant la guerre) (1). Il pouvait leur rester le vague espoir de fournir les pharmacies et les sacristies ; cette disposition formelle les achevait.

Cette addition au *Volstead Act* fut, elle aussi, un nid à procès: quantité de brasseurs et de négociants se voyaient ruinés. Mais depuis la sentence rendue par la Cour Suprême, aucun recours n'avait chance d'aboutir. Seule la modification politique du Congrès aux élections pouvait amener une transformation du *Volstead Act*. De fait, le 7 novembre 1922, lors du renouvellement d'un tiers du Sénat et de la totalité de la Chambre des Représentants, la majorité républicaine obtenue précédemment par le président Harding fut battue en brèche. Les républicains s'identifiant en fait avec les prohibitionnistes, les démocrates, en majorité adversaires de la prohibition, gagnèrent de nombreux sièges. Dès 1919 une Association contre le dix-huitième amendement s'était fondée à Washington. Elle comptait, en octobre 1922, plus de 400.000 membres (cf. Guy : *op. cit.* 620). Son programme modéré ne s'opposait pas à la suppression des saloons et du whisky, mais réclamait la liberté de consommer les

(1) A certains égards la prohibition est chose favorable sinon aux exportateurs du moins aux consommateurs français : certains crus commençaient, en effet, le Moncontour en particulier, à être raflés en totalité et à nous être enlevés sous la moustache.

boissons hygiéniques à faible teneur alcoolique (bières et vins légers) (1) « Beer and light wines now, but no saloon ever ». Cette modération, étant donné les excès des prohibitionnistes, favorisa la contre-ligue et les idées de M. Kernan, leader des « humides » (cf. Valéry, *op. cit.* 93). M. Alfred Smith, candidat humide, fut élu gouverneur de l'État de New-York avec une majorité de 200.000 voix contre le gouverneur républicain sortant resté « sec »... M. Nathan Miller. Dans le New-Jersey, le sénateur Berlinghuyren, ami du président Harding, fut battu par un démocrate partisan de l'abolition de la prohibition, M. Edwards. Le sénateur prohibitionniste militant, William Calder, fut battu dans l'État de New-York. Bref, le parti républicain ne possède plus qu'une très légère majorité : quatre voix au Sénat, sept voix à la Chambre et il a perdu neuf postes de gouverneurs d'État. Le 14 juin, à Springfield, la Chambre des Députés de l'Illinois, suivant l'exemple de l'État de New-York et du Wisconsin, votait, par 78 voix contre 70, une loi refusant, aux autorités fédérales, l'aide des forces de police locales pour assurer l'observance du *Volstead Act*. L'« Anti-Saloon League » reste forte évidemment, mais sa domination n'est plus aussi absolue (2).

Toujours est-il qu'en attendant d'éventuels adoucissements du régime sec actuellement en vigueur, force doit rester à la loi. Ce n'est pas tâche aisée ! Un journal, en reproduisant la photographie du Commissaire Fédéral

(1) Un membre du Congrès, M. Kahn, a estimé avec vraisemblance à 99 0/0 le nombre des citoyens sobres, les intempérants représentant moins de 1 0/0. Pour corriger ces derniers faut-il molester la presque totalité de la population ? — Miss Elisabeth Marbury s'est élevée en ces termes contre les prohibitionnistes à tous crins : « Nos prisons regorgent de bandits... ; dans maisons des riches, on trouve de l'alcool... ; assez de cette dégradante hypocrisie... ; les Saintes Ecritures nous prescrivent de prendre un peu de vin. »

(2) Un gros scandale a été suscité par un tableau satirique représentant les trois principaux auteurs de la loi sur la prohibition : Anderson, Bryan et Voltead, en train de renverser, aux noces de Cana, les cruches d'eau muée en vin par le Christ. Le vin est loin d'être interdit en effet par la Bible. (Cf. Charles Serfan : « Le Vin dans la Bible » — Fischbacher.) Le secrétaire de la Société des Artistes indépendants de New-York, responsable d'avoir exposé cette adaptation subversive de tableau de Véronèse, fut condamné à 100 dollars d'amende.

de la prohibition Mr R. A. Haynes, l'accompagnait sans trop d'exagération de la manchette suivante : « L'homme qui a la besogne la plus malaisée du monde », *The man with the hardest job in the world.* Les fraudeurs en effet pullulent et il a fallu créer un formidable réseau de surveillance pour les tenir en respect.

Nous avons vu précédemment qu'on donnait le nom de *moonshiners* aux fraudeurs qui fabriquaient clandestinement, au moyen d'alambics, ces alcools grossiers qui portent le nom générique de *booze*. Les liqueurs naturelles de marque et d'origine sont personnifiées familièrement sous le nom de *John Barleycorn* (Jean Graindorge) à ne pas confondre avec le personnage de Taine, dont le prénom est d'ailleurs différent. Les fraudeurs sont aidés dans leur trafic illicite par des intermédiaires que l'on surnomme *bootleggers*. L'ingéniosité de ces « moonshiners » et de ces « bootleggers » est fortement stimulée par l'appât de gains considérables. De plus, comme leurs clients n'ont aucun recours contre eux, puisqu'ils contreviennent aux lois en leur achetant leur marchandise, ils n'hésitent pas à vendre des boissons frelatées (souvent nocives, comme nous le verrons en examinant tout à l'heure le résultat du régime actuel) ou tout bonnement baptisées plus que de raison. Des bouteilles de whisky, importées par avion du Canada, sont percées dans leur cul avec une vrille spéciale et vidées de leur contenu, puis emplies de thé froid (1) ou de n'importe quel liquide : l'étiquette étant restée intacte, elles trouvent des acheteurs ravis de l'aubaine et lorsque ceux-ci s'aperçoivent de leur déconvenue... le négociant marron court encore et on ne peut, sans se dénoncer soi-même, porter plainte. On doit s'estimer heureux encore de n'avoir pas été empoisonné, ou frappé de cécité (cela arrive souvent comme nous le verrons dans un instant) par une trop forte teneur d'alcool

(1) Nous tenons ce détail de M. l'ingénieur Elwel, le célèbre constructeur de T. S. F.

de bois. Des cas de cécité de ce genre, dus à l'ingurgitation de vernis, ont été constatés en Finlande, à l'arrivée des premières missions soviétiques en 1919. Aux États-Unis, nous a raconté Mme Étienne Le Gal, boursière de la Fondation Carnegie et professeur à l'Ecole Veltin en 1919, des tibias croisés, surmontés d'une tête de mort rouge, étaient peints sur les récipients d'alcools dénaturés qu'un assoiffé morbide eût été tenté d'absorber. Au début du régime sec, on pouvait apporter sa boisson dans les restaurants. On pouvait même l'y acheter en fait ; mais on vous remettait discrètement une bouteille enveloppée comme si elle avait été apportée par vous.

La contagion de la fraude a rapidement gagné le pays tout entier. Elle n'a pas seulement atteint les filous ordinaires, mais quantité d'individus jusqu'alors honnêtes : en particulier les garçons de cafés mis sur le pavé et force pêcheurs ou marins du détroit de Sound, près de New-York, de la baie de Delaware et de celle de Chesapeake (cf. G. N. Tricoche : *op. cit.* 201). En 1920-21, 414.000 gallons de spiritueux illicites ont été saisis. Il ressort des statistiques et de divers indices possédés par les agents des contributions, que cette quantité représente seulement, abstraction faite des boissons fermentées importées par contrebande, 1/20 de la fabrication illicite totale, qu'on peut partant estimer à environ 8.000.000 de gallons, résultant des fabrications domestiques pratiquées à domicile au moyen de raisins frais ou secs ; ceux-ci, fort recherchés à cet effet, ont augmenté de prix d'une manière aussi anormale que symptomatique. En 1920, les viticulteurs californiens ont vendu leur raisin au prix moyen de 95 dollars la tonne, soit avec une majoration d'environ 400 0/0 par rapport au taux normal. Leur production, qui s'est élevée à 375.000 tonnes, est susceptible de produire environ 50 millions de gallons de vin. 85.000 acres de terrains ont été plantées de vignes. En 1920 également les importations de raisins secs ont augmenté

d'environ 10 0/0 par rapport aux années précédentes et ont atteint ainsi plus de 230.000 tonnes.

Les compagnies d'assurances ont dû en outre débourser pour la seule année 1921 (cf. *World's Magazine*, 4-6-22) 3.000.000 de dollars pour des vols de boissons. La contrebande a naturellement été organisée sur une vaste échelle ; elle est aussi active que fructueuse. Elle est commanditée le plus souvent par de puissants capitalistes. Des convois automobiles trouvent le moyen d'aller charger au Canada les boissons défendues et de franchir impunément la frontière. Rien que pendant la première semaine de juin, 25.000 caisses de liqueurs auraient pénétré de la province de Québec dans l'État de New-York. Par mer, les contrebandiers dits « rum-runners » se ravitaillent aux Antilles et aux Bahamas ou de préférence vont, avec des embarcations légères et rapides, des canots automobiles à moteurs silencieux, retrouver à quelques milles de la côte américaine, en dehors des eaux territoriales, des vaisseaux « humides » qui les attendent en des points convenus. Mais ils n'ont pas à dépister que les « gabelous » : de dangereux « voleurs de boissons », véritables flibustiers, écument la côte et les guettent. La « flotte du rhum », qui a ses bases aux Antilles et « l'Armada du whisky », venue de Terre-Neuve, s'embossent à la limite des eaux territoriales new-yorkaises, tous hublots illuminés, et attendent les visites des embarcations altérées qui se détachent de la côte.

Les policiers se plaignent du surcroît de travail que leur impose la prohibition et sa réglementation vexatoire. De nombreux fonctionnaires se laissent corrompre : le Président Harding l'a reconnu dans son dernier message (1). On lit, dans une dépêche publiée par le *Journal* du 8 mai 1923, que la police locale de l'État de New-York

(1) 5.300.000 gallons de grains et fruits destinés aux « moons iners » ont été saisis. 34.000 délinquants ont été arrêtés pour contravention. Le fisc a fermé 9.700 distilleries et découvert 11.000 alambics privés. Cf. R. H. Gillette : « Is Prohibition a failure ? » (*Current History Magazine*, octobre 1922.)

a été dessaisie du contrôle de la loi sur la prohibition, parce que les agents de quartiers n'étaient pas ennemis des gratifications que leur offraient les bénéficiaires de la vente clandestine. Les « bootleggers » emploient une partie de leurs énormes bénéfices à s'assurer des intelligences parmi les policiers et aussi, paraît-il, parmi les juges. Les collaborateurs ne leur font pas défaut. Ils les tentent facilement en leur faisant considérer la facilité et la rapidité avec lesquelles on s'enrichit en fraudant. On en cite et non des plus gros, qui gagnent couramment près de 27.000 dollars par mois (cf. Ernest Guy : *op. cit.* 610). Cela s'explique si l'on songe que, dans les restaurants de nuit de New-York, la moindre bouteille de champagne, plus ou moins authentique, revient à 30 ou 40 dollars. L'industrie des cannes creuses et autres objets métalliques susceptibles de servir de récipients camouflés (faux cigares, étuis à cigarettes, etc.) s'est considérablement développée. L'habileté et l'audace vont croissant. La vertigineuse augmentation des importations d'alcools dans les pays limitrophes ne laisse aucun doute sur l'importance de la contrebande (cf. *New-York Times*, 30-6-1922) ; le Canada qui, en 1913, n'importait que 799.000 livres sterling d'alcool, en a acheté, en 1920, pour 2.518.000. Le Mexique qui se bornait à importer 8000 dollars de spiritueux, en 1913, en a importé 50.000 dollars en 1920. Des alcools anglais ont été expédiés aux Antilles en 1913 pour 165.000 livres et en 1920 pour 622.000 livres. On devine aisément que cette marge ne représente pas un accroissement du seul « commerce spécial ». Un steamer qui vient de rentrer à Glasgow aurait écoulé en Amérique 300.000 bouteilles de whisky, avec un bénéfice net, pour les propriétaires, de 125.000 livres sterling (8.750.000 francs) (cf. *La Journée Industrielle*, 5.6.23). Un commerçant new-yorkais, M. James V. Martin, avait eu l'idée de noliser un navire « récréatif » qui aurait emmené hors des eaux territoriales les citoyens respectueux des lois, mais impatients de

humer le piot. Cette tentative de cabotage humide fut interdite (1). Il fallut se rabattre sur la « near beer », cet insipide et pâle breuvage titrant moins d'un 1/2 degré d'alcool, ou le « grape juice » (jus de raisin) (2), ou la bière dépurative de salsepareille ! Les bars d'hôtels ont du extérieurement se muer en « oyster rooms » ou en pâtisseries. Le commerce des bonbons, glaces, sodas, etc... a naturellement profité du régime sec. Mais si la population de New-York a consommé, pendant les 6 premiers mois de 1919, 23.000.000 gallons d'eau de plus que pendant la période correspondante de 1918, néanmoins le chef de la police de New-York, M. Enright, saisissait en 6 mois plus de 1.000.000 de bouteilles et plus de 10. 000 barils de whisky. Ces saisies n'allaient pas sans provoquer des rixes. On comptait, le 22 septembre 1922, 50 bootleggers tués. De juillet 1920 à juillet 1921, le bilan du fisc se chiffrait par : 95.933 appareils à distiller saisis ; 444.000 gallons de spiritueux, fabriqués illégalement, détruits ; 2076 fraudeurs déférés aux tribunaux (3) ; des fabriques et des industries, représentant un capital global, de plus de 1 milliard 1/4 de dollars supprimées ; plus de 1 milliard 1/2 de dollars, d'amendes infligées ! Mais d'après une série d'inférences, les 10 0/0 seulement de la production d'alcool ont dû être saisis. Détail piquant : 80 0/0 des saisies ont été faites dans les États du Sud tels que le Mississipi, le Kentucky, l'Alabama..., « secs » depuis plus de dix ans : ce qui montre qu'ils étaient envahis d'alcool par osmose et coutumiers de la fraude. Quoique dociles et disciplinés, les Américains sont devenus fraudeurs. M. Goff, secrétaire d'État à la Justice, a avoué, le 6 décembre 1921, les difficultés incroyables qu'il rencontrait pour faire appliquer la

(1) Nous examinerons dans un prochain paragraphe les contestations d'ordre maritime engendrées par la prohibition.

(2) Ce sirop de raisin, étendu d'eau gazeuse, commence, paraît-il, à être en faveur dans certains milieux sportifs français.

(3) En 1920-21, 34.000 individus ont été arrêtés pour contravention.

loi. « La classe criminelle n'est pas la seule à être audacieuse avec insolence ; nos meilleurs citoyens eux aussi trouvent commode d'oublier la loi ! » Et il se demandait si l'opinion publique n'aurait pas dû être préparée davantage à la mise en vigueur de la prohibition. A l'instigation des « secs » une certaine loi Van Ness fut votée dans le New-Jersey, loi suspendant l'institution du jury pour juger les cas de désobéissance à la prohibition ! Mais le public est le plus souvent adjuré en vain. Les hommes les plus respectables se servent de flacons en forme d'étuis à cigarettes. Il est rare que l'arrestation d'un contrebandier ne provoque pas de nombreux scandales. Un certain O'Connor avait pour clients une soixantaine d'officiers et plusieurs fonctionnaires du Ministère des Affaires étrangères. Un nommé Swainson fournissait deux généraux et, dit-on, un ministre.De nombreuses artistes cinégraphiques furent compromises à Los Angeles pour avoir payé par chèque un bootlegger « pincé ». On transporte le whisky dans des voitures d'enfant, dans des corbillards. Aussi, les agents de la prohibition perquisitionnent-ils, non sans abus parfois, dans tous les immeubles où ils le peuvent sans violation flagrante de domicile (hôtels, garçonnières, pensions, etc...) Pour échapper à cette inquisition, digne de l'Ochrana, certains citoyens ont eu recours à un stratagème élégant : ils se sont fait israélites ! Voici pourquoi. Le *Volstead Act*, nous l'avons vu, tolère certaines dérogations en faveur des rites religieux. Or la religion juive exige, paraît-il, (pour certaines pratiques rituelles de la veille du sabbat) environ dix gallons de vin par an et par famille. Les rabbins touchent sur présentation de la liste des membres de leur synagogue le vin que prescrit leur religion. Aussi pour créer un club de buveurs suffit-il que dix chefs de famille se réunissent et choisissent un rabbin, sans qu'il leur soit même nécessaire de se faire circoncire. Il en résulte que les synagogues nouvelles poussent comme champignons. En

Californie, une synagogue qui n'avait que 12 adeptes en avait 150 à la fin de 1922. Oakland, qui n'avait que trois synagogues, en possède maintenant six. On estime que 1/10 seulement du vin accordé à ces sociétés prétendues juives peut être employé pour les besoins du culte (1).

Pour surveiller les 15.000 km. de leurs frontières terrestres et maritimes et leur territoire de plus de 3.000 km. de large, peuplé de 110 millions d'habitants, les autorités américaines ont dû créer des corps de mitrailleurs et toute une flottille de vedettes. Le Commissaire de police de New-York a demandé au Trésor (d'après les journaux locaux du 8 octobre 1922) 77.500 dollars pour la construction de chaloupes capables d'atteindre 30 milles à l'heure. Aussi les dépenses fédérales ont-elles augmenté en 1922 de 13 millions de dollars, augmentation d'autant plus sensible que les recettes, du fait de la prohibition, ont diminué pour la même année de 400 millions de dollars (2). Il a été créé un nombre formidable de nouveaux fonctionnaires: 564.000 (soit l'effectif total des fonctionnaires en 1907) en août 1922! Au cours des opérations de répression en 1922, 125 ont été tués, 3.500 blessés! Le paragraphe 38 du *Volstead Act* autorise le Commissaire du Revenu Intérieur et l'Attorney général des États-Unis à nommer les agents nécessaires pour appliquer la prohibition et traquer les délinquants. Le budget prévu par ce même paragraphe était en 1919 de 2.000.000 de dollars pour le Commissaire du Revenu Intérieur et de 100.000 dollars pour la Justice. En 1921, l'organisme central créé sous le nom de *Prohibition Enforcement Bureau* absorba 7.500.000 dollars. En 1922, les mêmes crédits ont dû être portés à environ 10 millions de dollars. Le Ministère de la Justice a

(1) Cf. *The Survey*, 15-12-1922.

(2) Les taxes sur les boissons en 1917 s'élevaient à 284.000.000 de dollars, en 1918 à 443.000.000 de dollars, en 1919 à 483.000.000 de dollars. En 1920, le produit de ces taxes n'était déjà plus que de 82.000.000 de dollars. Les impôts indirects sur les brasseries et distilleries rapportaient en 1918 environ 15 millions de dollars. En 1921, ils ne rendaient plus rien. Les droits de douane sur les spiritueux importés étaient en 1921 de 11 millions de dollars. Ils ont disparu.

vu croître son budget de 3 millions de dollars. Les membres de l'*Anti-Saloon League* ont beau prétendre que les amendes infligées aux *moonshiners* compenseront cette perte sèche, il est permis d'en douter sérieusement.

L'application de la prohibition était particulièrement délicate à l'égard des vaisseaux étrangers pénétrant dans les eaux territoriales et les ports des États-Unis. Elle reste encore sujette à d'épineuses controverses. Tout navire s'approchant à moins de trois milles de la côte américaine devait être saisi s'il contenait des boissons alcooliques. Cette intransigeante prétention est de nouveau à l'ordre du jour (cf. *Le Temps*, 3 et 4-5-23; *les Échos*, 9-5-23, etc.). Les mesures qui en découlent n'avaient pas reçu leur exécution intégrale. La Cour Suprême a statué le 30 avril à ce sujet. Elles sont entrées en vigueur le 15 juin (1). Jusqu'ici il était admis par tolérance que le Commissaire du bord pouvait, à l'entrée du vaisseau dans les eaux territoriales américaines, mettre la « cave » effectivement sous scellés jusqu'à la sortie des dites eaux. Mais le 6 octobre 1922, le Président Harding, à la requête de l'Attorney général Daugherty, donna les instructions nécessaires pour appliquer le règlement « sec » à la lettre. Cette recrudescence de zèle est due, croit-on, à l'approche des élections présidentielles, qui incite les républicains à s'assurer l'entier concours des prohibitionnistes et d'autre part aux plaintes de la marine américaine, qui, étant privée d'alcools, se trouve trop « handicapée » pour le transport des passagers (2). Cette mesure peut

(1) Toutefois on estime dans les milieux américains autorisés que le gouvernement américain, tout en appliquant le nouveau règlement, s'efforcera d'en établir la légalité absolue au moyen d'un arbitrage. Il serait procédé de la façon suivante. Aux environs du 15 juin, les autorités fiscales saisiraient un navire de nationalité française ou italienne, par exemple, sous l'inculpation d'avoir introduit aux États-Unis des boissons alcooliques sous scellés. La puissance à laquelle appartient le navire saisi élèvera naturellement une protestation immédiate et l'affaire serait alors soumise à l'arbitrage. Bien entendu la sentence arbitrale ne serait pas rendue avant plusieurs mois. Entre temps, on s'efforcerait d'amener le Congrès à amender la loi de façon à la rendre conforme aux usages internationaux. (*Le Temps*, 4-5-23.)

(2) Cf. *The Outlook*, 18 oct. 1922. Les navires de l' *U.S. Shipping Board*, pour

parfois être considérée, à ce qu'il semble, comme contraire au droit des gens, les paquebots-postes étant en effet souvent assimilés aux navires de guerre et étant, comme eux, insaisissables. La question reste pendante et nous croyons savoir que les divers gouvernements intéressés, avant d'user de mesures de rétorsion, ont protesté à ce sujet à Washington. La loi anglaise exige en particulier que tous les navires britanniques transportent une certaine quantité de boissons alcooliques pour usages médicaux. En attendant, nombre de compagnies transatlantiques songent à transporter leur tête de ligne au Canada, à Halifax, pour ne pas se trouver dans l'obligation de sevrer leurs passagers de toute boisson fermentée (1).

On avait bien songé à ancrer à la limite des eaux territoriales américaines un stationnaire qui aurait pris en consigne les provisions d'alcool des navires faisant escale à New-York, mais cette mesure a été reconnue impraticable en raison de la fréquence des gros temps.

Les différends nés de l'application de la prohibition aux marins pénétrant dans les eaux territoriales américaines se multiplient et l'on ne semble pas encore avoir adopté aux États-Unis une procédure uniforme et définitive à l'égard des vaisseaux étrangers Mais si, par esprit de flatterie et d'obséquieux acquiescement, l'Allemagne a vidé les caves de ses bateaux (2), les autres puissances ne se résignent pas à subir ces mesures vexatoires sans protester et à faire jeter par-dessus bord le con-

soutenir la concurrence européenne, vendaient à leurs passagers, en dehors des eaux territoriales, de l'eau de vie de seigle américaine. Cette incohérence de doctrine prêtait à des gorges chaudes et on y mit ordre. Cf. *Literary Digest*, 1, 7-22 : « Is United States a bootlegger » ?

(1) L'amiral Gaunt, à la Chambre des Communes, faisant allusion au transfert des têtes de lignes à Halifax, a déclaré que l'acheminement des courriers postaux n'en serait point retardé.

(2) Dans un discours qu'il a prononcé, le 24 juin, dans une église non conformiste, M. Lloyd George s'est montré partisan énergique de la prohibition.

« J'espère, a-t-il dit, que nous nous tiendrons tranquilles sur la question de la saisie des liqueurs à bord des navires britanniques. L'Amérique est parfaitement dans son droit et nous devrions lui envoyer l'expression de notre sympathie... »

tenu des barriques. La Compagnie transatlantique espagnole a annoncé que ses paquebots toucheront désormais à La Havane et à Vera-Cruz. La Hollande, le Danemark, l'Italie, la Norvège, la Grande-Bretagne et la France ne considèrent pas le règlement actuel comme acceptable et la statue de la Liberté éclairant le monde du port de New-York perd, suprême ironie, toute sa valeur symbolique. Tout d'ailleurs ne prête pas à rire dans cet état de choses et, plaisanterie à part, des accidents graves se produisent parfois. C'est ainsi qu'un cutter de la douane tirant par erreur, et avec une maladresse impardonnable chez des canonniers aussi sobres, a enlevé les agrès de navires inoffensifs : l'un anglais, l'autre français D'autre part, les tribunaux américains ont déclaré parfaitement justifié la saisie par les autorités américaines de la goélette anglaise *Henry-L. Marshall*, opérée en août 1921, en dehors des eaux territoriales. Cette goélette avait déchargé les boissons de son bord sans permission, mais cette saisie en pleine mer reste un grave attentat au droit des gens.

Le 10 juin, l'équipage de la *France*, entrant en rade de New-York, était privé de sa ration de vin. Plus de vingt navires canadiens étaient confisqués et leurs équipages détenus, ainsi que l'a reconnu M. Mac Neill à la Chambre des Communes.

Trouvera-t-on moyen de baptiser médicaments les rations de vin réclamées par les matelots ? Les douaniers américains après avoir hésité, il est vrai, ont brisé le 22 et le 24 juin les scellés du *Berenguaria* et du *Baltic*, mais y ont laissé les quantités de boissons alcooliques prescrites par les lois britanniques.

De ce qu'on sait des négociations en cours entre le Foreign Office et la Maison Blanche, d'après une déclaration de Lord Curzon du 29 juin, il résulte que les États-Unis consentiraient à ne pas confisquer les provisions de boissons des paquebots, s'ils obtenaient en échange le

droit de visite dans une zone territoriale, étendue de 3 à 12 milles. Mais cette prétention est difficilement admissible.

Si l'on additionne les dépenses entraînées par l'application du *Volstead Act* (cf. *supra*) et les déficits fiscaux qui en résultent, on aboutit à des chiffres quasi astronomiques (1). Il en résulte une augmentation des charges fiscales de 33 0/0 pour chaque contribuable. Les États étrangers lésés dans leurs exportations, et agacés par les visites auxquelles leurs navires sont soumis, risquent d'user de représailles. Les États-Unis, qui s'exposent sans sourciller à ces charges pécuniaires et à ces animosités pour appliquer leur système de prohibition intégrale, ont-ils au moins en revanche le bénéfice des résultats salutaires promis par l'*Anti-Saloon League* ? La criminalité a-t-elle diminué ? La santé publique s'est-elle améliorée ? Les statistiques sont jusqu'ici unanimes à répondre négativement, et le « régime sec » peut être taxé de fiasco.

Depuis trois ans que le *Volstead Act* est entré en vigueur, la criminalité, en dépit des dénégations de l'Armée du Salut, basées sur des données fragmentaires, est loin d'avoir diminué (2). Certes les cas d'ivresse ont décru et l'on ne s'enivre plus guère qu'à huis clos; mais l'ensemble de la criminalité a crû par suite de l'usage d'alcools de contrebande nocifs. Dans le Massachussets on ne compte plus que 47.385 arrestations en 1920 contre 88.483 en 1919 ; mais à ce fait particulier invoqué par les prohibitionnistes, on peut opposer le nombre des détenus à la prison de Mercer (New-Jersey), qui a passé de 852 en 1919 à 1259 en 1922. En 1921, le nombre des meurtres aux États-Unis s'est élevé à 10.000 et celui des vols à main armée a atteint un chiffre sans précédent. D'après les rapports de police, de trente villes américaines grandes

(1) Cf. Valéry, *op. cit.*, p. 122.

(2) Cf. Colonel R. H. Gillette.; Is Prohibition a failure ? (*Curren. History Magazine*, oct. 1922.) L'application de la prohibition a coûté, en 1921-22, 15.450.000 dollars (plus de 235 millions de francs). Et l'on estime que le Trésor perd annuellement du fait de la prohibition 302.066.660 dollars en chiffres ronds.

ou moyennes, il ressort qu'en 1920 les arrestations opérées ont atteint 515.835 ; en 1921, elles ont monté à 640,402. Il est vrai de dire que ces statistiques ayant été présentées par un antiprohibitionniste, M.Fish, les « secs » pourraient prétendre à leur tour qu'elles n'ont pas un caractère de généralité suffisant pour être péremptoires. Mais les mettrait-on au pied du mur, ils se refuseraient à discuter. Ils prétendent qu'on ne pourra se former une opinion qu'au bout d'une dizaine d'années d'application du *Volstead Act.* En tout cas, le Dr S. Dana Hubbard, directeur au Ministère de l'Hygiène à Washington, a relevé en 1922 dans les hôpitaux de New-York : 5624 admissions pour alcoolisme aigu au lieu de 3345 en 1921 ; 295 décès dus à des intoxications d'origine alcoolique contre 141 en 1921 et 127 en 1920. La police de New-York a en outre opéré, en 1922, au cours de ses raids, 7866 arrestations pour ivresse contre 6233 en 1921 et 5936 en 1920.

S'il n'est pas encore possible de déterminer scientifiquement d'une manière irréfutable l'accroissement évident de la criminalité dû à l'application du régime sec, il est en revanche aisé de démontrer l'influence néfaste de ce régime sur la santé publique, par suite des méfaits de la distillation clandestine. M. Hudson Maxim, l'inventeur bien connu, a déclaré qu'il y a beaucoup plus de morphinomanes, de cocaïnomanes, et de fumeurs d'opium qu'avant la prohibition (cf. Tricoche, *op. cit.* 206). Le *National Committee for the Prevention of Blindness* signale dans un de ses rapports que, durant les six premiers mois de 1922, l'alcool de bois vendu par les bootleggers, en place de whisky, a causé 130 décès et 22 cécités complètes, et ce pour 22 États seulement. Des boissons délétères, vendues sous le manteau, intoxiquent chaque jour de nombreux Américains. Dans le New-Jersey on relève plus de cas de *delirium tremens* en 1922 que pendant les onze années précédentes globalement. En juillet 1922,

les frères Dodge, les fabricants d'automobiles, se procurèrent à prix d'or à New-York un demi-litre de pseudo-whisky qui était de l'alcool méthylique. Ils furent saisis d'affreuses douleurs. L'un mourut ; l'autre devint complètement aveugle. Le chef d'un des plus grands hôpitaux de New-York, rapporte M. Ernest Guy (*op. cit.* 612), bien que prohibitionniste de la première heure, préconise à présent le retour des vins légers et de la bière. « Son revirement est dû au fait qu'il soigne journellement (à son hôpital) des ouvriers qui viennent (y) mourir comme des chiens, dans des convulsions atroces » à la suite d'ingestion d'alcools frelatés (1), de dentifrices, de drogues à base d'alcool ou d'effroyables mélanges à l'esprit de bois.

A vrai dire, pour échapper au fléau de l'alcoolisme, les États-Unis se sont exposés à des maux peut-être pires. Ils sont en somme tombés de Charybde en Scylla. Certes les *Saloons*, ces lugubres débits où des barmen, presque tous d'origine germanique, dispensaient cette ivresse stupide, seul refuge des travailleurs harassés cherchant l'amnésie que décrit Jack London (2), exerçaient de grands ravages. S'il est quelque peu naïf de voir dans la prohibition une panacée de nature à réformer à tout jamais les mauvais instincts de la nature humaine, on ne saurait cependant qu'approuver l'idéalisme américain, capable d'avoir pris le taureau par les cornes (3). Mais le but semble avoir été dépassé. L'opinion américaine paraît s'en rendre compte. Ce serait toutefois une grave erreur que de s'imaginer le XVIII[e] amendement condamné. Outre qu'il semble impossible de réaliser de longtemps le *quantum* indispensable constitutionnellement pour

(1) Parmi les multiples inconvénients qui résultent aussi du régime sec sans restriction, citons enfin : les éclatements d'alambics dûs au « home-brew » (fabrication à domicile) ; l'augmentation du prix des chambres d'hôtel (Cf. Tricoche, *op. cit.* 207).

(2) Il avait travaillé lui-même dans une blanchisserie et confesse dans son livre intitulé : *Martin Eden* (p. 126 sqq.) avoir recherché cette ivresse bestiale.

(3) En dehors des conséquences morales et sociales, le maintien des *Saloons* risquait de favoriser les menées des I. W. W. (communistes).

l'annuler (1). Pareille palinodie jetterait visiblement trop de ridicule sur le pays et surtout les anti-prohibitionnistes n'ont jamais prétendu défendre les *saloons*. Ils se bornent à réclamer une interprétation de l'expression « boissons enivrantes » du XVIIIe amendement, moins abusive que celle édictée par le *Volstead Act*, en d'autres termes ils se refusent à juste titre à considérer comme « enivrant » un liquide titrant 0°,5 d'alcool et proposent d'autoriser la consommation des boissons hygiéniques (2), telles que les vins légers et la bière. Le sénateur Walter Edge vient de déposer déjà une proposition de loi dans ce sens, d'après laquelle l'usage des bières ultra-légères à 3 0/0 d'alcool serait de nouveau autorisé (3). « Le vin léger est l'ennemi de l'alcoolisme. » Le succès des « humides » semble se dessiner d'après ce qu'indique l'orienta-

(1) A supposer même que les 2/3 des membres du Congrès soient acquis à l'idée de casser le XVIIIe amendement (il faudrait qu'ils fussent 344 et ils ne sont actuellement que 150), il resterait à rallier 36 Législatures d'États. Or il suffit que 13 États fassent opposition pour que l'amendement subsiste. En fait 13 au moins resteront fidèles coûte que coûte au regime sec, par puritanisme et à cause de la question nègre, savoir : le Kansas, l'Arkansas, le Nebraska, l'Oklahoma, le Maine, la Virginie, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, la Georgie, la Floride, l'Alabama, le Mississipi et le Texas. De plus — la chose est trop souvent passée sous silence — à l'imitation des États-Unis, le Canada et le Mexique, où l'on consomme beaucoup de *pulque* ou cidre d'agave, sont en train de se convertir au prohibitionnisme. Plusieurs provinces canadiennes ont déjà adopté de sévères mesures contre l'alcool et la « Moderation League » fait des progrès dans toutes. (Cf. Dastous : La vente du vin au Canada, cf. *Travaux* de la « Semaine nationale du vin », p. 60 sqq.)

(2) La valeur hygiénique de nos vins est évidente. Les chirurgiens avaient été frappés en 1870 de la façon rapide dont se cicatrisaient les blessures de nos soldats, par rapport aux blessures des prisonniers allemands, et ils y voyaient l'influence de l'usage du vin. Le vin est en outre un aliment. Un litre de vin ordinaire procure 700 calories. Cf. Raymond Brunet : « La valeur alimentaire et hygiénique du vin » (Librairie agricole de la Maison Rustique, 1914). Le Dr Jacques Bertillon (« Semaine nationale du vin », *cit. supra*, p. 48 sqq) a montré, avec de curieuses cartes statistiques à l'appui, que, dans les régions où l'on consomme du vin, la tuberculose est moins répandue que dans les autres... En France, au-dessus de la limite de la culture de la vigne, les décès par phtisie atteignent annuellement 125 à 338 par 100.000 habitants ; dans le Midi, ils varient entre 68 et 150. Même si la raison invoquée n'était pas la seule, on constate (cf. carte p. 51) que l'alcoolisme est tenu en respect par la culture de la vigne. D'ailleurs, par les statistiques établies par les octrois municipaux, on remarque que la consommation du vin croit en raison inverse de celle de l'alcool. Bref, comme l'a dit M. J.-H. Ricard (Semaine nationale du vin, p.33) : « On peut combattre l'alcoolisme... sans des emballements irréfléchis qui font tomber dans l'exagération et l'injustice. »

(3) Cf. L'Amérique mettra-t-elle du vin dans son eau ? (*Les Echos*, 18 avril 1923) et la brochure éditée par *The Moderation League of Manitoba* (Winipegg), mars 1923, p. 22 sqq : *Wine and the Teetotaller.*

tion politique nouvelle des dernières élections (1). Il résulte d'une enquête, faite par le *Literary Digest* en 1922, que l'opinion publique se partage au sujet du régime sec de la manière suivante : En faveur du *Volstead Act* : 38,6 0/0 ; contre : 61,4 0/0 (soit, sur un million de réponses, environ 356.193 pour et 566.190 contre). En somme les adversaires représentent une majorité de 22,8 0/0. Ce fait a été pour ainsi dire admis par un membre du Cabinet, M. Weeks, ministre de la guerre, dans un discours.

Les États-Unis, dans l'éventualité d'une modification du *Volstead Act*, ne seraient pas le premier État prohibitionniste amené à tempérer sa sécheresse. L'exemple de la Norvège, qui avait adopté la prohibition intégrale et qui, ne pouvant la faire respecter et s'attirant une guerre de tarifs avec le Portugal, est venue dernièrement à résipiscence avec le ministère Halvorsen ; l'exemple également de l'Islande (gênée dans ses exportations de morue en Espagne) sont des précédents à méditer. N'oublions pas non plus que la Suède, l'été dernier, s'est opposée par un plébiscite au remplacement du système Bratt par la prohibition absolue (cf. le numéro spécial du *Bulletin de la Chambre de Commerce française de Stockholm*, à ce sujet) ; que la Finlande risque, en s'obstinant à rester sèche, de compromettre la ratification des accords commerciaux négociés avec elle à l'étranger et partant l'avenir de son commerce extérieur ; que la Turquie enfin, en prohibant l'alcool, obéit à une nécessité financière absolue, au fanatisme religieux et au désir de plaire aux États-Unis.

Les intérêts français sont très gravement lésés par la prohibition. Nous exportions en moyenne pour 11 millions de francs-or de vins fins par an aux États-Unis.

(1) Ils ont obtenu en outre un jugement qui oblige l'*Anti-Saloon League* à publier ses comptes et la liste de ses membres : on l'accusait en effet de donner son appui politique à quelques bailleurs de fonds douteux.

Le total de nos exportations de vins aux États-Unis atteignit, en 1913, 7 500 000 dollars (cf. *Travaux*... de la « Semaine nationale du vin », 1922, p. 160). La France, première puissance viticole (cf. *ibid*.... p. 37, sqq.), produit en moyenne 46.000.000 d'hectolitres sur les 124 de la récolte mondiale annuelle. En 1875, notre production dépassait 83 millions d'hectolitres et nos exportations, il y a 50 ans, atteignaient 3.500 000 hectolitres contre 2 071 000 en 1921. Nous suivons donc avec une certaine anxiété l'application du régime sec au delà de l'Océan. Nous n'avons pas à nous ingérer dans une question intéressant la politique intérieure des États-Unis ; nous n'avons qu'à laisser le temps faire son œuvre. La Conférence Internationale du Vin, au début de juin, a proclamé l'intérêt vital qu'il y a, pour les nations viticoles européennes exportatrices, à s'unir pour répondre aux sophismes prohibitionnistes. Une propagande commune rationnelle pourrait peut-être obtenir des résultats. Les « goûters » organisés par le Secrétaire général du Comité d'exportation des vins de France, M. Coupry, au Palais d'Orsay, ont convaincu nombre de correspondants de journaux étrangers. L'absurdité du puritanisme intransigeant et rigide, qui prescrit l'eau claire comme unique boisson, ne peut que ramener à la longue un régime plus humain et par là même moins préjudiciable aux intérêts de nos viticulteurs. Mais ceux-ci feront bien néanmoins de ne pas escompter un brusque et total revirement de la politique radicale imposée par l'*Anti-Saloon League*. Les jeunes générations, en effet, n'ayant point connu le régime humide, supporteront plus aisément la prohibition, et d'autre part le degré d'alcool licite, si les « humides » l'emportent, sera vraisemblablement des plus faibles, du moins au début, si faible, que les vins conformes à la réglementation supporteront difficilement le voyage. De nouvelles utilisations de l'excédent des récoltes de raisins : fixations du moût, jus de raisin frais, sirops, miels

de raisin, etc... sont susceptibles de pénétrer aux États-Unis, en dépit même du *Volstead Act* et quelles que soient les péripéties de cette vaste expérience sociale. M. le Baron d'Anthouard a justement attiré l'attention sur l'intérêt qu'elles présentent. Les sirops de raisin, étudiés par M. Émile Barbet, offrent de gros avantages d'économie pour le magasinage et la manutention, mais leur prix de revient est encore très élevé. Quant aux miels de raisin, leur faculté de digestion du sang et des œufs permet d'en faire d'excellents produits de régime (cf. communication de M. Monti au congrès antialcoolique de Lausanne, en 1921). D'ailleurs de nouveaux débouchés s'ouvrent en Extrême-Orient pour nos producteurs ; l' « exportation intérieure » à l'usage des touristes se développe et les consommateurs français, pour qui M. Maurice des Ombiaux a écrit son *Manuel de l'Amateur de Bourgogne*, ne sauraient que se réjouir de ne pas être frustrés de crus vénérables qu'eux seuls peut-être sont dignes de déguster.

P. DESFEUILLES.

LE PÉCHÉ DE LA VIERGE [1]

—

IV

Le premier dimanche de décembre se trouva être, cette année-là, et le premier du saint temps de l'Avent, et le premier jour du mois. Cette dernière circonstance n'avait point, dans la petite ville, pour les travailleurs, la même importance que dans les vraies villes où les employés, par centaines, par milliers même à Paris, avaient touché, la veille, leurs appointements du mois écoulé. Ici ils atteignaient au chiffre d'une demi-douzaine : cinq clercs chez les deux notaires, et un commis chez le receveur de l'enregistrement. Un statisticien n'oublierait ni les deux jeunes filles surnuméraires au bureau de poste, ni les deux gamins qui travaillaient chez les deux principaux épiciers. Même si l'on en tient compte, la fin du mois ne se traduisait pas, ici, par un subit afflux de numéraire dans les poches de nombreuses gens qui eussent dépensé sans compter.

Que ce fût le premier dimanche de l'Avent, c'était une autre affaire pour toute cette partie de la population qui suivait assidûment les offices, des gamins de dix ans aux vieilles dames candidates à l'octogénariat. Le dimanche de la Septuagésime les attristait beaucoup plus, situé comme il est à une plus grande distance de Pâques qui n'est point, par surcroît, prétexte à d'aussi grandes réjouissances que le sont Noël, le premier Janvier et le jour des Rois : Pâques n'a ni sa messe de minuit, ni son oie aux marrons, ni ses étrennes, ni son gâteau à la Fève.

(1) Voyez *Mercure de France* n° 604.

Mais, que ce fût le premier jour de décembre, pour la petite ville tout entière cela eut encore une bien autre importance, puisque toute la nuit précédente il avait neigé et qu'il n'y eut personne, au réveil, qui ne trouvât devant sa porte un tapis blanc étalé, sans un pli, parfaitement tendu, et d'une jolie épaisseur, vous pouvez m'en croire, madame ! Aussitôt levée, j'ai passé mon jupon et ma camisole, j'ai empoigné mon balai, et hardi je te pousse ! Ça tombait toujours, que c'en était une bénédiction, mais j'ai quand même fini par me frayer un chemin jusqu'au puits où j'ai tiré mes deux seaux d'eau. Eh ! bien, vous me croirez si vous voulez : le temps de les tirer, mon chemin s'était déjà presque rebouché. J'ai ramassé des « bottes » sous mes sabots, j'ai trébuché et, ma foi ! il ne s'en est pas fallu de beaucoup que je m'étale les quatre fers en l'air avec mes deux seaux. J'ai perdu de l'eau, comme vous pouvez penser ; mais, avant de rentrer, sur le pas de la porte, j'ai pris de la neige, à pleines poignées, que j'ai jetée dedans. Et qui est-ce qui a été bien attrapé, madame ? C'est le Bonhomme Hiver !

Chacune de ses apparitions, en novembre ou en décembre, était pour tout le monde comme le signal de réjouissances intimes, à huis clos. Chaque famille le fêtait à sa façon : les journaliers en se rôtissant les orteils au coin du feu, leurs femmes en se plaignant encore plus que de coutume, — ce qui était pour elles une manière de se faire valoir, — les gamins en traçant des glissoires et en se livrant des batailles rangées à coups de boule de neige, les bourgeois en sirotant des liqueurs non loin de leurs cheminées prussiennes, les habitués des cafés et des auberges en s'offrant des tournées sur les tables les plus proches du poêle de faïence ou de fonte, et tous s'imaginant, pour goûter davantage la joie d'être assis en pleine chaleur, les angoisses du voyageur égaré ou qui, connaissant bien son chemin,

n'avance que péniblement et serre avec force son bâton pour en briser l'échine du premier loup qui bondira sur lui.

Lorsque la première neige coïncidait avec un dimanche, la joie était plus vive encore, sauf chez les vieilles personnes. Déjà en temps normal, presque toutes marchaient avec de grandes difficultés. Si le vent soufflait, il semblait, aussitôt qu'elles arriveraient à mi-hauteur de l'éminence où se dresse l'église, qu'il dût les emporter comme fétus de paille ; mais la neige était leur plus terrible ennemie. Elles la trouvaient traîtresse. Sous leurs chaussures aussi se formaient des « bottes » dont elles se débarrassaient tous les quinze pas, mais quelle corvée et quel péril pour elles ! Elles savaient que, seuls, certains cas de force majeure peuvent nous dispenser d'assister le dimanche à la messe : une maladie qui nous cloue au lit, un accident grave survenu à quelqu'un de nos proches, un voyage d'absolue nécessité, un cataclysme universel ou simplement local. La neige n'était qu'un accident, désagréable sans doute, mais de cinquième ordre. Elles partaient de chez elles un quart d'heure plus tôt que de coutume et arrivaient à l'église en temps voulu, soufflant, et se flattant d'avoir échappé une fois de plus aux pires dangers.

Pour le gars de la Nannette qui, soit à Brest où le climat est très doux, soit aux colonies, était resté douze années de suite sans voir voltiger le moindre flocon, ce fut une si heureuse surprise que, de lui-même, il s'offrit à conduire à la grand'messe Mme de Lagrange et, par surcroît, sa mère.

— Alors, madame, dit la Nannette très fière que son garçon consentît à se rendre utile, pas besoin de nous presser. Avec lui, nous serons tout de suite rendues.

A l'entendre, on aurait pu croire que son garçon disposât des moyens merveilleux dont usaient les magiciens et les sorciers du temps jadis, et qu'il n'eût qu'un geste à faire pour qu'elles fussent transportées au bout du

monde. Depuis qu'il s'était acheté une conduite, il lui apparaissait supérieur à tous les hommes et de taille à avoir raison de toutes les difficultés. Chez les commerçants, avec les gens qu'elle rencontrait au dehors, il n'y avait pas d'éloges qu'elle n'en fît. C'était une de ces femmes qui ont été si bien habituées à la misère que le premier coup de vent qui les oriente vers une tranquillité relative les retourne comme des girouettes. Aussi promptes à espérer qu'elles ont longtemps désespéré, elles accueillent comme une certitude de jours meilleurs le moindre symptôme d'accalmie dans leurs existences tourmentées, et bénissent le lendemain ce qu'elles maudissaient la veille.

Mme de Lagrange n'en insista pas moins pour partir à dix heures.

— Vous verrez, madame ! Vous verrez ! disait la Nannette tout en introduisant dans une chaufferette dorée et portative un comprimé de charbon qu'elle venait d'allumer.

Rien n'y fit. Il se mit entre elles deux et, chacune s'appuyant à son bras, ils partirent pour l'église. La Nannette, la brave femme ! faisait exprès de buter ou de glisser en poussant des cris pour avoir le plaisir de se sentir soutenue par son fils à qui, pour la première fois de sa vie, elle donnait le bras : que les temps étaient changés ! Mme de Lagrange ne ressemblait pas complètement à Mlle Constance : plus d'une fois elle avait jadis donné le bras à son mari ; mais, d'autre part, il y avait si longtemps que cela ne lui était pas arrivé qu'elle en restait presque aussi surprise que la Nannette, sans que le moindre bonheur, cependant, s'y mêlât. La présence d'un homme dans sa maison ou à ses côtés, elle était trop vieille pour en être troublée. Elle ne faisait exprès ni de buter, ni de glisser, et cela lui arrivait presque aussi souvent qu'à la Nannette.

Traversées les Promenades, grimpé l'escalier d'une dizaine de marches, deux chemins s'offraient pour atteindre l'église : un à gauche, qui passait devant sept ou huit maisons du quartier dit « des Promenades » pour sinuer, ensuite, entre des haies de jardins et sous le mur du cimetière, l'autre, à droite, qui conduisait d'abord en face de la maison de Mlle Constance. C'était le plus court et le plus fréquenté, donc, ce matin-là, le mieux frayé. Il n'y avait pas à hésiter. Comme ils arrivaient tous les trois à hauteur de la grille du parterre, ne l'eussent-ils pas vue qu'ils l'eussent entendue crier sur ses gonds rouillés Mlle Constance sortait tout emmitouflée. On ne voyait d'elle que ses yeux et le bout du nez. Mme de Lagrange, qui déjà s'était arrêtée pour souffler au milieu des Promenades, puis au haut de l'escalier, en profita pour faire une autre halte.

— Le dernier coup n'est pas encore sonné, dit-elle.

De la Toussaint au dimanche des Rameaux inclus, le premier coup l'était par la petite cloche à neuf heures et demie, à dix heures par la moyenne, à dix heures vingt par les deux réunies. La grosse ne donnait de la voix, seule ou avec les deux autres, que les jours de grande fête, pour les mariages, les baptêmes, et les enterrements de deuxième et de première classes.

— Bonjour, madame ! dit Mlle Constance. Vous êtes courageuse. La neige ne vous empêche pas d'accomplir vos devoirs religieux.

— Oh ! ma chère enfant, vous ne voudriez pas !

— Et puis, dit la Nannette en riant de son meilleur rire, nous avons un fameux cavalier pour nous deux ! Ça n'est pas pour dire, mais il conviendrait mieux à une jeunesse qu'à moi.

La Nannette n'avait pas toujours été aussi confite en dévotion. Du vivant de défunt son homme, elle en prenait à son aise avec les commandements de Dieu et de l'Eglise. Ses derniers grands malheurs l'avaient ramenée à la

religion, et surtout son entrée chez Mme de Lagrange qui n'aurait pas voulu d'une servante qui ne l'accompagnât point régulièrement à la chapelle et à l'église ; mais, de son existence antérieure, il lui restait une certaine conception de la vie qui n'était pas tout à fait celle des dévotes, et une certaine liberté d'expression qui parfois déplaisait un peu à sa maîtresse.

— Voyons, Nannette ! dit-elle.

— Oh ! madame, excusez-moi ! Ce que j'en disais, c'était en tout bien, tout honneur.

Son gars, cependant, regardait sans la moindre arrière-pensée cette personne qu'il voyait pour la première fois et dont il n'avait jamais entendu parler, puisque, dans les cafés et dans les auberges, on s'occupait aussi peu que possible des dévotes, quel que fût leur âge. Elle, de son côté, ne faisait pas plus attention à lui que s'il n'eût pas existé.

Quand le trio se remit en mouvement, elle marcha à côté de Mme de Lagrange. La neige continuait de tomber, mais de plus en plus fine ; c'était comme une blanche poussière impalpable et qu'on apercevait à peine. Aux environs immédiats de l'église où le vent de nord-est avait le champ libre et créait de perpétuels tourbillons, elle vous aveuglait assez vite. Mlle Constance buta contre une grosse pierre qu'elle n'avait pas vue et s'étala de tout son long. Le gars de la Nannette n'en fit ni une, ni deux. Ne sachant pas à quelle sainte-nitouche il avait affaire, il se débarrassa des deux vieilles femmes et se précipita pour la relever. Il l'attrapa à bras-le-corps en la serrant de toutes ses forces et l'aida à se remettre debout.

Quand ce fut fait, elle resta là, très gênée. C'était le premier mâle qui l'eût jamais approchée d'aussi près, et il semblait qu'elle en eût perdu la respiration : était-ce ce contact avec la neige froide ou avec le gars qui la mettait en pareil état ? Elle-même n'aurait pu le

dire. Mais elle eut la présence d'esprit de se rappeler les recommandations de M. le curé, qui d'ailleurs avaient déjà porté leur fruit puisqu'à deux reprises elle avait très aimablement reçu Mme Frossard : elle devait se montrer non seulement polie, mais aimable avec tout le monde ; et, bien qu'elle fût au supplice de se trouver dans l'obligation d'adresser la parole à un homme, elle dit :

— Je vous remercie beaucoup, monsieur, de m'avoir aidée à me tirer de ce mauvais pas.

Elle songeait qu'elle s'en serait fort bien tirée toute seule, l'accident n'ayant aucune gravité et lui étant déjà arrivé plus d'une fois en pareille saison ; mais pouvait-elle empêcher qu'il lui eût porté secours ? Lui, il répondit tout simplement :

— A votre service, mam'selle, et reprit sa place entre Mme de Lagrange et la Nannette.

Ils arrivèrent à la petite porte du côté de l'Evangile comme le dernier coup commençait à sonner. La Nannette triompha.

— Vous voyez bien, madame, dit-elle, qu'on n'avait pas besoin de se presser !

— Mais nous ne sommes pas encore à nos places, ma pauvre Nannette ! répondit Mme de Lagrange.

En effet, le temps de secouer ses bottines fourrées, à semelles de bois, sous le tambour où d'autres qu'elles avaient fait et faisaient la même opération, et si bien qu'il y avait là une plus grande épaisseur de neige encore qu'au dehors, le temps de bavarder un peu avec l'une, avec l'autre, de parcourir à tous petits pas la moitié de la nef déambulatoire, de contourner l'abside pour arriver à la chapelle de Sainte-Juliette, côté de l'Epître, où elle avait sa chaise ainsi que plusieurs dames de bonne bourgeoisie, et la messe commença. Mlle Constance avait la sienne du même côté, mais derrière le banc-d'œuvre où se tenaient ces messieurs du conseil de fabrique.

Quant au gars de la Nannette, il n'était pas dans ses in-

tentions d'assister à la grand'messe, même si l'église avait été chauffée, et il n'en était rien. Les blagueurs disaient qu'elle l'était à coups de bise et de glaçons, et ils n'exagéraient pas. Pour celles et pour ceux qui y assistaient, les messes et les vêpres d'hiver devaient pour le moins compter double sur le grand livre que tenaient au ciel les anges chargés d'enregistrer leurs bonnes actions. Peu importait au Jean, qui se dirigea vers le dessous de la tribune, ouvrit la grand'porte et sortit au moment où, tandis qu'au chœur on chantait *l'Asperges me*, le vicaire, précédé du suisse et d'un enfant de chœur, faisait le tour de l'église en ayant l'air de menacer les fidèles de son goupillon d'où s'échappaient quelques gouttes d'une eau qui, pour être bénite, n'en était pas moins froide.

Devant la haute façade exposée à l'ouest, le vent avait accumulé la neige. Juste en face, à quelques pas de distance seulement, s'ouvrait la grille principale du cimetière où l'on ne distinguait plus que les croix noires et les pierres grises dressées. Ensuite, jusqu'à l'horizon lointain, sur une profondeur de quinze lieues, c'était comme un autre cimetière immense où des bois, rétrécis par l'éloignement, tranchaient, comme ici les croix, sur l'uniforme blancheur. Le gars de la Nannette en eut un frisson d'aise. Avec plaisir il retrouva dans sa chambre son feu flambant et, pour se récompenser tout de suite et lui-même des services qu'il venait de rendre, il s'offrit une bouteille de bourgogne.

Depuis des années, et l'on pouvait tout aussi bien dire : jamais, il n'avait joui d'une telle béatitude. Il fallait qu'il remontât bien avant dans son passé pour se retrouver, gamin, heureux de voir le sol couvert de cette neige qui n'était pour lui qu'une occasion de batailles, — déjà les autres lui reprochaient d'introduire des pierres dans les boules qu'il pétrissait, — et de périlleuses glissades. Mais la vie n'en était pas plus douce à la maison, bien au contraire ! Le père travaillant moins, c'était une période

de dures privations. Aujourd'hui, quelle différence ! Et, tout au fond de lui-même, il se flattait d'avoir terrorisé, non seulement sa mère, mais aussi Mme de Lagrange; sinon, lui auraient-elles l'une et l'autre fait cette vie ? Dégoûté du métier militaire et repris d'une fringale de revoir son pays, qu'eût-il pu y faire que d'y louer une masure, ou une chambre à l'auberge, et de braconner, puisqu'il lui déplaisait de travailler régulièrement du matin au soir ? Et il se faisait à lui-même l'effet d'un de ces gros propriétaires qu'il avait de tout temps enviés et qui n'ont d'autre souci que de jouir de l'existence. Aujourd'hui qu'il avait trente ans, il ne s'agissait plus de lancer des boules de neige ni de se lancer soi-même sur des glissoires aussi lisses que de la glace. L'homme de trente ans a d'autres manières que l'enfant de s'égayer selon le caractère propre à chaque saison.

Il déjeuna copieusement et reconduisit aux vêpres Mme de Lagrange et sa mère. Au moment de les quitter, il dit à la Nannette :

— Tu ne me prépareras rien pour ce soir. Je mangerai la soupe dehors.

Elle n'en conçut aucune inquiétude ; au contraire, elle fut heureuse à la pensée qu'il allait prendre un peu de distraction. Dans sa ceinture rouge qui ne le quittait jamais, sauf pendant la nuit, sans s'être privé de rien, il avait encore presque autant d'argent, deux mois après, que le jour de son arrivée ; mais les cent cinquante francs que Mme de Lagrange lui avait donnés moitié la veille et moitié le trente et un octobre, avaient bien contribué à maintenir sa fortune en équilibre.

Mme de Lagrange, qui sévait calculer, — pas besoin pour cela d'avoir de la mémoire, — avait réfléchi, avant de lui assurer cette somme, que d'un bout à l'autre de l'année elle employait, dans son jardin comme à l'intérieur de sa maison, deux ou trois journaliers qui se succédaient à intervalles déterminés. Elle les payait à raison

de cinq sous par heure et ils travaillaient en moyenne neuf heures par jour. A raison de trois cents jours ouvrables par an, elle leur versait donc au moins six cent soixante-quinze francs. Le gars de la Nannette lui en coûtait neuf cents, mais elle l'aurait toujours sous la main, — du moins se l'imaginait-elle, — et elle pouvait bien payer deux cent vingt-cinq francs la certitude de ne point l'avoir pour ennemi et de savoir que, d'une chambre, d'une auberge où il eût été forcé de loger, il ne viendrait pas chercher querelle à la Nannette qu'elle tenait à garder comme servante.

Pour l'emploi de son après-midi et de sa soirée, il avait tracé son plan, le plus simple qui pût être : le café, puis *l'Hôtel de la Poste*, célèbre dans toute la région pour l'excellence de sa cuisine. Les voyageurs qui arrivaient par la route de l'Etang-du-Goulot le trouvaient à l'entrée de la petite ville, juste en face de l'entreprise de voitures publiques et de camionnage qui assurait les relations avec Corbigny, à quatre lieues à l'ouest, et Avallon, à trente kilomètres au nord, les deux points les plus rapprochés où l'on pût correspondre avec les trains du P.-L.-M.

Des trois qu'il y avait ici, l'*Hôtel de la Poste* était le seul qui fît ses affaires, soit à cause de sa situation : les voyageurs qui débarquaient sans connaître le pays retenant tout de suite leur chambre et leur place à table d'hôte, soit à cause de sa célébrité qui dépassait les limites du canton. Dans sa grande salle se faisaient les repas de corps quand se réunissaient, en août, les anciens combattants de 70, en décembre les forgerons et maréchaux-ferrants membres de la confrérie de Saint-Eloi, les déjeuners et dîners des noces où l'on ne regardait pas trop à la dépense, et le banquet du Quatorze Juillet.

Là accouraient, à dates indéterminées, mais assez fréquemment, toutes les « fines gueules » de la région,

lorsqu'une grosse affaire à traiter leur en fournissait le prétexte ou, mieux encore, lorsqu'il en fallait fêter l'heureuse conclusion. Il y avait aussi des réunions de chasseurs, et les jours de foire où les paysans les plus huppés ou les moins avares n'hésitaient pas à y aller de leurs trois francs, grosse somme pour eux à cette époque ; aussi en prenaient-ils pour leur argent, s'en fourrant jusque là, ne cessant pas de redemander du pain, de ce bon pain blanc de boulanger bien meilleur que celui que « cuisaient » leurs femmes elles-mêmes, ne laissant point trace de sauce dans leurs assiettes, pas une goutte de vin dans leurs bouteilles et, venu le moment du café, pas un morceau de sucre dans le sucrier.

Il y avait enfin, et tout simplement, les bons vivants de la petite ville même qui, pour un oui, pour un non, complotaient à trois ou quatre, qu'ils fussent garçons ou mariés, «d'aller chez Langlois», c'était le nom du propriétaire de l'*Hôtel de la Poste*, et l'on savait ce que cela voulait dire. Aller chez Langlois, c'était préluder dès cinq heures du soir, et particulièrement en hiver, par de nombreuses tournées d'apéritifs au café. C'était s'amener vers sept heures à l'hôtel, en état de douce gaieté, manger de tout et tout, à peu près comme les paysans, et faire apporter des bouteilles de derrière les fagots qui se payaient en supplément. C'était, à dix heures du soir, continuer de raconter des histoires drôles en buvant le café et le pousse-café, et commencer à chanter des couplets sentimentaux. C'était, à minuit, à moins qu'il ne plût à torrents ou qu'il ne gelât à pierre fendre, errer par les rues en poussant des cris sauvages et en donnant des coups de pieds et de poings contre les portes et les devantures des boutiques. C'était se réveiller tête endolorie et bouche pâteuse, mais aussi avec l'orgueil d'avoir fait une noce à l'instar de Paris, et dont on parlait entre soi huit jours durant ; et, quand le souvenir s'en effaçait, il n'y avait plus qu'à recommencer.

Une petite ville est loin d'être ce que s'imaginent ceux qui ne la connaissent que pour y avoir vécu un mois à l'hôtel. Les différences sociales n'y sont pas accusées comme à Paris : le notaire, le médecin, le pharmacien y causent familièrement avec le petit boutiquier, le journalier, la laveuse de lessives, ce que ne font point leurs collègues de Paris ni des grandes villes. On y voit des filles du peuple sans instruction et sans intelligence qui, parties pour la capitale où elles ont été bonnes à tout faire ou femmes de chambre, reviennent au pays pour quelque temps, ou pour s'y fixer après fortune faite, ou parce qu'elles ont été prises de nostalgie. Le seul fait d'avoir vécu à Paris leur confère une supériorité que personne ne discute ; et les dames de la bourgeoisie, jeunes ou vieilles, qui, pour la plupart, n'ont jamais quitté la petite ville, leur rendent visite chez elles, dans la maison qu'elles ont achetée deux mille francs et meublée avec des laissés pour compte ou des cadeaux de leurs maîtres, ou chez leurs parents, dans de pauvres intérieurs où l'on fait mauvais ménage avec la propreté. Pour une Mme de Lagrange et une Mme Frossard qui conservent à demi leurs distances, il y en a vingt autres qui, par besoin de bavarder, s'entretiendraient avec l'ânesse de Balaam ; et les hommes ne fraternisent pas moins.

Si les journaliers et les ouvriers vont uniquement ou de préférence à l'auberge, c'est parce que les consommations y coûtent un ou deux sous de moins qu'au café; mais, lorsqu'il leur prend fantaisie d'aller, à leur façon, « chez Langlois », c'est-à-dire de faire un peu la fête, qu'ils soient en sabots terreux, en casquette usée, en vêtements rapiécés, ils entrent au café comme chez eux, s'assoient à côté des principaux citoyens de la petite ville, en regardant qui jouent au billard, apprécient les coups, et la conversation ne manque pas de s'engager entre les uns et les autres.

Depuis son retour parmi eux tous, le gars de la Nannette

avait pris une place à part. De son séjour aux colonies, il lui restait une auréole que ni bourgeois, ni fonctionnaires ne songeaient à effacer : pour eux, mous et d'esprit sédentaire, il représentait le courage et l'esprit d'aventure. Les jeunes gars de dix-huit ans, qui attendaient avec impatience le jour du tirage au sort, qui chaque matin au saut du lit regardaient si leur moustache avait poussé pendant la nuit, qui traversaient les rues avec des allures de conquérants, à qui rien, dans l'univers, ne peut résister, qui dansaient avec des jeunes filles dont aucune, à les en croire, n'avait plus rien à leur refuser, les jeunes gars étaient bien obligés de reconnaître, dans leur for intérieur, que leurs prétendus exploits pâlissaient singulièrement devant ceux du gars de la Nannette. Les autres hommes, enfin, commerçants, ouvriers, journaliers sans personnalité bien définie et qui représentaient l'élément le plus nombreux de la population, hésitaient moins encore à reconnaître ses mérites, d'autant plus qu'à côté et au-dessus d'eux qui besognaient dur, lui avait trouvé moyen de vivre en rentier.

Et puis, on était resté si longtemps sans le voir, une si grande partie de sa vie s'était écoulée sous d'autres cieux, qu'il bénéficiait en quelque sorte de la considération qui, dans les petites villes, s'attache aux étrangers. On a si peu l'occasion de voir du pays, et même lorsqu'il s'en présente quelqu'une, on hésite si longtemps pour finalement refuser, qu'on admire ceux qui ne redoutent point les longs voyages, que, nés ici, ils s'expatrient pour toujours, ou qu'ils y reviennent, ou que, nés ailleurs, diverses circonstances les amènent à s'y fixer.

Au café, il y avait l'animation exceptionnelle des grands jours. Hormis Mme Desportes, qui était assise à sa caisse, on y eût vainement cherché une femme. Elles étaient toutes occupées chez elles à préparer le repas du soir, c'est-à-dire à surveiller le pot-au-feu.

Sur huit cents familles environ dont se composait la

population de la petite ville considérée comme commune, c'est-à-dire y compris les paysans des villages et des hameaux dispersés sur son territoire, il n'y en avait peut-être pas vingt, même des plus pauvres, où chaque dimanche on ne mît le pot-au-feu pour le repas du soir. Même si elles n'avaient pas eu ce souci, les femmes eussent considéré de la plus grande inconvenance d'aller au café ou à l'auberge pour y boire. Les hommes n'en étaient que plus libres entre eux.

Le dimanche soir, l'idée de la bonne soupe qui les attendait triplait le plaisir qu'ils éprouvaient à vider ensemble des verres. C'était leur seule distraction : ni promenade intéressante à faire aux environs, — et puis, en allez-vous donc par des routes ou des chemins couverts de neige ! — ni théâtre, ni concert sur la place, ni conférence faite par un orateur venu tout exprès. Il fallait le retour de la belle saison pour que, le dimanche, toute l'après-midi, ils pussent jouer aux quilles à l'intérieur de l'enceinte des Promenades. Leurs femmes avaient l'église et ses cérémonies ; ils avaient le café et ses liqueurs diverses. Sans doute y avait-il parfois, entre elles et eux, des chicanes : Forestier, le sabotier, membre du conseil municipal et fervent républicain, reprochait à sa femme d'être plus souvent « fourrée au confessionnal » qu'occupée à son ménage et à sa cuisine ; elle lui reprochait de faire, surtout le dimanche, de trop longues stations au café. Il ripostait : « Chacun ses goûts ! Moi, j'aime mieux ça que tes quatorze stations, comme tu dis, de ton chemin de croix. » Et cela n'allait jamais plus loin : chacun, restant sur ses positions, conservait sa liberté.

L'entrée du gars de la Nannette ne fut point saluée d'une tempête d'acclamations. Sa popularité n'en était pas à ce point. On ne se précipita pas pour qu'il fît à un groupe l'honneur de s'asseoir à sa table : ils étaient, tous, bien trop occupés à discuter, à rire, à jouer aux cartes et au billard. Pourtant, il n'eut pas à aller jus-

qu'au fond de la salle pour trouver une table libre ou déjà en partie occupée : Paul Lemoine était là, juste en face du poêle, avec deux partenaires au noble jeu de boire: le célèbre Gaétan, et Chapuis, principal clerc de notaire. Tous trois, — Gaétan par sa mère seulement, — appartenaient, comme presque tous les hommes qui étaient là, aux plus vieilles familles de la petite ville, et plus d'une fois, sinon dans ce café même qui n'avait pas toujours existé, leurs ancêtres avaient fait risette à la neige en la regardant à travers leurs verres. Il n'y avait que Gaétan que le gars de la Nannette ne connût pas encore, et, à la vérité, il était bien extraordinaire qu'il ne l'eût pas déjà rencontré dans leurs communes tournées nocturnes. Les présentations furent vite faites, et la conversation partit d'un bon train.

Pour Lemoine et Chapuis, le Jean était une vieille connaissance. Certes, ils l'avaient perdu de vue, mais depuis deux mois, ils avaient eu l'occasion de reprendre contact ; la boutique jouxtait le café, et l'étude du notaire était située un peu plus haut, vers le milieu de la grand'rue ; et plusieurs fois par jour on voyait Chapuis, le porte-plume ou le crayon sur l'oreille, nu-tête, faire la navette de l'étude au café, avec un client reconnaissant, ou avec quelque boutiquier plus désœuvré qu'assoiffé : il n'y avait qu'à frapper à la fenêtre du bureau où il travaillait. De petite taille et déjà bedonnant, l'année prédécente il était sorti de la caserne avec les galons de sergent-major, et le rappelait fréquemment. Gaétan, comme fils de veuve, n'avait fait qu'un an de service, mais dans les dragons, l'arme de défunt son père, et tout le monde sait qu'un cavalier vaut à lui seul une escouade de fantassins.

Paul Lemoine avait devanture sur grand'rue, et figurait, comme tel, parmi les plus éminentes individualités de la petite ville ; sa qualité de neveu d'un chanoine et de frère d'un grand séminariste lui assurait le respect et

la clientèle des dévotes, ce qui ne l'empêchait pas de boire comme quatre. Du moins, lorsqu'il ne tenait plus debout, n'offrait-il pas aux populations le même spectacle que ces braves ivrognes qui, sur le gravier ou sur l'herbe, faisaient de nombreuses escales, dans la position de tirailleur couché, disait Chapuis, avant que de réussir à regagner leur domicile : il n'avait que quelques pas à faire, et sur le même trottoir, ce qui lui permettait de s'appuyer au besoin contre le mur, pour rentrer chez lui. C'était un grand garçon, d'ailleurs marié, aux joues roses, aux yeux bleus, à la moustache peu fournie et rousse. Il passait pour être le meilleur chanteur de la petite ville, et pourtant il n'avait pas encore réussi à déposséder Garnier, le menuisier, du privilège d'exécuter, — ah ! oui ! — à la messe de minuit, ce *Minuit, chrétiens* ! qui est si joli, madame ! Et il faut dire que les avis des fidèles, qui se connaissaient en musique religieuse et profane, étaient partagés : le menuisier avait une voix de baryton qui faisait rouler sous les voûtes de l'église comme des échos de tonnerre ; l'épicier, lorsqu'il consentait à se faire entendre pour Pâques ou pour la Fête-Dieu, filait les sons, madame ! que vous croiriez que c'est un violon qui joue là-haut à la tribune. Enfin, on s'accordait généralement à les tenir l'un et l'autre pour deux grands artistes.

Quelques lointains pays qu'il eût vus, si bien qu'il se fût débarrassé des idées selon lui mesquines qu'on a dans ces minces localités, le gars de la Nannette était, malgré lui, un peu repris par l'ambiance où il avait vécu jusqu'à sa dix-septième année. Même avant son départ pour Paris, il avait conservé de la déférence, sinon du respect, pour tous ceux qui ne vivaient pas comme ses parents dans une masure, pour tous ceux, encore, qui détenaient la moindre parcelle de cette autorité dont pourtant il n'avait cure, du garde-champêtre au brigadier de gendarmerie. Homme fait, il lui revenait comme des bouffées de ses sentiments d'enfance, mais il ne les

expulsait pas aussi facilement que celles de sa pipe, et il fut d'abord un peu gêné de se voir l'objet des attentions de ce principal clerc, de ce commerçant, et surtout de ce Gaétan en qui se résumait pour lui la haute bourgeoisie. Il reprit assez vite son aplomb, et resta le personnage central du petit groupe. Lorsqu'il apprit que Gaétan et Chapuis avaient concerté de dîner ensemble chez Langlois, sa joie fut sans limites.

— Imaginez-vous, dit-il, que je suis parti de chez moi avec la même idée.

Il disait « de chez moi » aussi naturellement que si la maison de Mme de Lagrange lui avait appartenu. L'artiste regrettait d'être marié : le pot-au-feu familial n'avait pas pour lui les mêmes charmes que ces franches lippées ; son sort, cependant, et celui de ses semblables, plus d'un célibataire l'enviait, pour tout ce que le mariage représente de satisfactions à huis-clos ; et Chapuis lui-même, à qui la solitude commençait à peser, bien qu'il vécût chez ses parents, était depuis quelques mois en pourparlers avec la famille d'une assez riche héritière de Pouques, commune du canton dont la petite ville est le chef-lieu. En attendant, à toutes petites pelletées, il enterrait sa vie de garçon. S'il en jeta, ce soir-là, une un peu plus lourde que les autres, le gars de la Nannette y fut bien pour quelque chose ; car on pouvait penser de lui tout le mal qu'on voulait (et encore n'y avait-il plus à le faire que certaines dévotes obstinées à rappeler ce qu'elles nommaient « les crimes de sa jeunesse » ; le reste de la petite ville constatait que, depuis son retour, il se tenait bien et ne s'était pas signalé par le moindre écart de conduite) : c'était un gai loustic avec qui l'on ne trouvait pas le temps long et qui se rattrapait de ses longs silences chez Mme de Lagrange. De quoi eussent-ils pu parler sinon de leurs exploits de caserne, dont les souvenirs, même pour Gaétan, leur restaient tout frais ? Mais le gars était, des quatre, celui dont le sac contenait le

plus d'anecdotes de toutes les couleurs, puisqu'il avait été si longtemps en contact avec des jaunes et des noirs, sans parler des Bretons. Et c'était bien une de ces conversations qu'on tient en buvant force apéritifs. On s'exalte à évoquer les jours passés pour ne trouver que du bonheur à revivre les misères anciennes, et de ressusciter les joies disparues les centuple. Que si ni les unes, ni les autres ne suffisent, on en invente ; et, si vos auditeurs ne vous croient pas toujours, ils n'ont qu'à y aller voir, avec les références de dates et de lieux que vous leur donnez.

Vers six heures, les hommes commencèrent à s'en aller, reniflant de loin certaines bonnes odeurs, et l'estomac dans les talons. Six heures du soir, un premier dimanche d'Avent tout couvert de neige, c'est bien tard, dans une petite ville où l'on mange la soupe, les jours ordinaires, vers cinq heures ! Le dimanche, les femmes enduraient que leurs maris, — ceux du moins qu'attirait le café ou l'auberge, — ne rentrassent que pour six heures. Au coin du feu ou près du poêle, les enfants trouvaient le temps long, mais eux aussi savaient que c'était dimanche, un jour plus richement vêtu que les six autres, comme un bourgeois qui paraderait devant des ouvriers. Mal à l'aise dans leurs costumes moins adaptés à leurs petits corps, ils asseyaient leur vague ennui non loin de la lampe pour lire des livres de belles histoires, ou se réfugiaient dans ces recoins sombres que possèdent, nombreux, nos vieilles maisons ; là, ils jouaient en silence à avoir peur, ou à faire de grands voyages, ou à dormir, et ceci n'était pas tout à fait un jeu, car souvent leurs yeux se fermaient d'eux-mêmes ; et les vieilles personnes, et d'autres simplement d'âge mûr, leur ressemblaient : une tristesse sans cause bien définie était, le soir de chaque dimanche, la rançon des plaisirs de la journée, et puis on avait si peu l'habitude de se reposer qu'à la tombée de la nuit on se sentait las de n'avoir rien fait depuis la

veille. A six heures du soir, les dimanches d'hiver, plus de la moitié des gens étaient au lit ; à sept heures, rares étaient les impostes qu'on vît encore éclairées du dedans. Ce fut ce moment que choisirent nos quatre héros pour se mettre eux-mêmes à la porte du café, trois avec un enthousiasme qui restait égal à lui-même, le quatrième, qui n'était autre que l'épicier à la voix de violon, navré d'être obligé de se séparer d'eux. Tout bruit était assourdi par la neige. On la voyait partout, dans les petites rues comme sur les toits. Le moindre clair de lune l'eût bleuie, mais le ciel était tout caché derrière des nuages gris, ce qui lui permettait de conserver sa blancheur, sauf aux endroits où l'atteignait le halo des réverbères. Avec la nuit précoce, avec le silence, elle était maîtresse de la petite ville, des champs et des bois d'alentour, et, pour ceux qui, déjà blottis sous les couvertures et les édredons, venaient de se réveiller après un premier sommeil lourd encombré de rêves baroques, il semblait impossible qu'elle ne recouvrît pas la terre entière. Mais nos trois héros s'en moquaient un peu : ils songeaient à tout, sauf à dormir, et, quelques minutes après, ils faisaient leur entrée triomphale à l'*Hôtel de la Poste* où l'on n'avait accès que par la cuisine, comme dans les hôtelleries du célèbre « bon vieux temps », ou simplement comme à l'auberge du *Lion d'Or*. Dans la salle basse de plafond, où il faisait chaud grâce à un poêle allumé à leur intention, ils n'eurent que la peine de se mettre à table. Deux couverts seulement étaient préparés : on en ajouta un troisième, et il y eut quelque part sur la terre trois hommes, jeunes encore, qui se proposèrent de narguer le froid, la neige et les gens qui ronflaient déjà. Le menu était convenable et même alléchant : potage, bœuf braisé aux champignons, épinards au beurre, civet de lièvre, salade, fromage et dessert. Chacun disposait de sa bouteille de vin, et le gars de la Nannette tint à en offrir trois autres, d'un bourgogne qui ne valait pas celui qu'il avait

trouvé à la cave, parce que moins vieux, mais qu'on buvait encore avec plaisir. Plus que les tournées d'apéritifs, les bons repas invitent aux confidences.

— Mon cher, dit Gaétan à Chapuis, vous êtes sur le point de vous marier...

— Et tout pesé, je ne le regrette pas, répondit l'autre. La vie est dure ici aux pauvres célibataires.

— Ça dépend ! fit le gars de la Nannette qui, dans le plus grand secret, avait retrouvé deux ou trois jeunes femmes mariées à d'humbles journaliers et qu'il avait courtisées de près, jadis, avant son départ.

— Oh ! dit Chapuis, on sait que vous êtes un bourreau des cœurs, vous ! comme notre ami Gaétan ; mais vous ne chassez pas sur les mêmes terres.

Gaétan et le gars se regardèrent en riant : en effet, ils ne s'étaient pas encore rencontrés.

— Peu importe, dit Gaétan. Ce n'est pas de cela que je voulais vous parler. Je disais que vous êtes sur le point de vous marier, et j'allais ajouter que je vous suivrai peut-être de près, à moins que je ne vous devance.

— Oh ! oh ! s'écria Chapuis, la nouvelle est d'importance, et toute fraîche, à ce que j'imagine ?

— Plus que fraîche ! répondit Gaétan. Elle est encore sans fondement, mais je devine bien où ma mère veut en venir.

Et ce n'était pas difficile. Depuis son retour du régiment, Mme Frossard ne pensait qu'à lui trouver une femme, souffrant de le voir perpétuellement inoccupé, et de ce que des échos de ses fredaines lui revinssent aux oreilles. En elle la bourgeoise active, la mère et la chrétienne étaient choquées ; et, depuis six années pleines, il n'y avait pour ainsi dire pas une famille honorable, ayant une ou plusieurs filles à marier, avec laquelle elle ne se fût mise en rapports. Mais les difficultés étaient venues tantôt de la future épouse, qui ne tenait point à convoler en justes noces avec un aussi notoire oisif et coureur de

jupes, tantôt du futur époux, qui, tenant à conserver ses libertés, refusait l'une ou l'autre sous les prétextes les plus divers : celle-ci était trop laide, celle-là trop nigaude, l'une trop avare, l'autre trop dépensière. Or, depuis quelque temps, comme il arrive à la plupart des célibataires dans les petites villes, il s'était mis à regretter par intermittences de ne s'être pas encore créé d'intérieur où il eût régné en souverain maître, pour qui il n'y a pas de plus grande joie que d'abdiquer tous ses pouvoirs entre les mains d'une jeune femme qu'il adore à toute heure du jour et de la nuit. Seulement, le nombre n'était pas infini des jeunes filles de la bourgeoisie qui fussent en disponibilité. Toutes ou presque avaient été pressenties, et, les pourparlers ayant échoué, il n'y avait plus à y revenir. Les quelques autres à qui il aurait pu songer n'ignoraient rien ni de ses échecs, ni de ses refus, et de leur côté encore il n'y avait rien à faire. Il le savait par lui-même et par sa mère qui lui répétait : « Aussi, c'est bien ta faute, car tu es un bon parti ! » Evidemment ! Y compris la pension que Mme Frossard touchait au titre militaire, leur fortune se montait à huit mille francs de rentes annuelles. Elle donnait trois cents francs par an au vieux cocher qui faisait surtout, à la maison et au jardin, les gros travaux, et deux cents à la cuisinière, qui était en même temps femme de chambre et lingère. Il leur restait donc, pour vivre à deux, et pour payer la nourriture, très peu coûteuse, de ces deux domestiques, six cent vingt-cinq francs par mois, somme énorme, on ne le répétera jamais trop, pour l'époque et pour l'endroit; Gaétan avait ses cent francs d'argent de poche par mois lorsqu'ils ne lui suffisaient pas, — et cela se produisait souvent, — Mme Frossard n'avait pas le courage de lui refuser les suppléments qu'il lui demandait. Elle n'avait plus que lui au monde et appartenait à la catégorie de ces mères pour qui leur fils résume tout. Mais Chapuis aussi connaissait, par Gaétan lui-même, et par la rumeur

publique, tous les insuccès des tentatives de Mme Frossard, et il dit :

— Il faudrait donc que madame votre mère ait déniché ailleurs qu'ici l'oiseau rare ! Et il faut encore qu'il soit bien rare pour que vous ne rechigniez pas !

— Mais, affirma Gaétan, qui vous dit que je ne rechigne pas ?

A côté de ces deux jeunes gens qui parlaient mieux que lui, le gars de la Nannette, quoi qu'il en eût, était un peu gêné. Chapuis ne sortait pourtant pas, comme on dit, de la cuisse de Jupiter : son père exerçait encore, dans la grand'rue, le métier de serrurier ; mais il faut redire de combien un serrurier est supérieur à un journalier, et sa femme à une pauvre ménagère qui, devenue veuve, n'a d'autres ressources que d'entrer en condition tout comme une gamine, à un âge où elle devrait songer seulement à se reposer. Quant à Chapuis qu'on avait mis, dès sa sortie de l'école primaire, « dans les écritures », il s'était affiné et n'oublions point qu'il avait eu assez de génie pour remplir à la caserne les fonctions de sergent-major. Lui et Gaétan avaient la voix douce ; au contraire, le gars de la Nannette l'avait rude et un peu rauque ; et puis, il se sentait moins à l'aise qu'au café, dans cette salle où il était entré pour la première fois de sa vie et où si souvent, jadis, il avait en passant jeté des regards d'envie et de respect ; elle symbolisait pour lui la fortune, puisqu'il n'y venait festoyer que des voyageurs assez riches pour se déplacer, sans parler des gros propriétaires du canton, des bourgeois ni des fonctionnaires de la petite ville. Elle symbolisait en même temps la joie de vivre, puisque tant de fois il n'avait pu qu'en respirer les odorants effluves qui s'en échappaient aussi bien que de la cuisine, et, beaucoup plus que de s'asseoir au café où tout le monde a accès, c'était pour lui comme une consécration et comme une récompense de ses mérites que de pouvoir, à trente ans, dîner dans cet hôtel où ses égaux, les

gens du peuple, ne pénétraient jamais, sauf pour y travailler à l'occasion et boire sur le pouce un verre de vin blanc que leur offrait le patron.

— Moi, dit-il du mieux qu'il put, je n'ai pas de conseils à vous donner, mais, de se marier, j'ai toujours entendu dire que c'est se mettre la corde au cou.

— Peut-être, répondit Gaétan ; mais il y a corde et corde : celle qui vous étrangle, et celle qui vous tire de la mélasse.

— Tout cela, dit Chapuis, ne nous apprend pas quel est l'oiseau rare.

— Ma mère n'y a fait encore que de timides allusions, mais je la vois venir. Je n'en ai pas parlé devant Lemoine, parce qu'il est bavard comme un escadron de femmes. Vous me promettez le secret ?

— C'est juré ! dit Chapuis.

— C'est juré ! s'écria le gars de la Nannette, fier d'être mis dans les confidences de ce jeune bourgeois.

— Eh ! bien, il s'agit de Mlle Balandreau.

Chapuis en donna un coup de poing sur la table en s'exclamant :

— Par exemple ! Mais, alors, je ne comprends plus du tout !

Cependant, le gars ouvrait les yeux de celui qui entend raconter une histoire dont il ne saisit pas un traître mot.

— Qu'est-ce qu'il y aurait de si extraordinaire ? demanda Gaétan.

— Mais, enfin, mon cher, vous avez refusé ou raté des partis beaucoup plus avantageux ! Oh ! je ne dis pas en ce qui touche à l'argent. Sa famille a toujours fait ses affaires à l'étude. J'ai eu à m'occuper de la succession. Si c'était un mystère, je ne le révèlerais pas, mais tout le monde sait que le père Balandreau, — il en était si fier qu'il le disait à qui voulait l'entendre, — avait amassé soixante mille francs, et qu'une fois retirés des affaires, ils ont continué de faire des économies dont leur fille

a été l'unique héritière, sans parler de la maison qui, avec son grand jardin, n'en vaudrait pas loin, vendue, de dix mille ; et je ne connais pas ici une jeune fille qui aurait une aussi forte dot, une jeune fille non orpheline, bien entendu. Quand je dis : plus avantageux, je m'exprime mal. C'est : plus attirants, si vous voulez, que j'aurais dû dire. Mlle Balandreau n'a pas de tares physiques, du moins apparentes, mais il y a dix, vingt, trente filles, ici, plus jolies qu'elle.

— Hé ! Hé ! Elle n'est pas mal ! insinua Gaétan.

— Enfin, franchement, la voyez-vous se laissant embrasser par un homme, par vous, si vous y tenez ?

— Hé ! Hé ! Si j'y tiens ?

— Elle, c'est un vrai pilier de sacristie, et vous, un pilier de café. Avec ça pour soutien, on ne construit pas un édifice bien solide.

— Mais, enfin, dit le gars de la Nannette, de qui est-ce donc qu'il s'agit ?

— Voyons ! fit Chapuis. Vous qui êtes du pays plus que Gaétan, puisque vous y êtes né !...

Mais il ne se rappelait rien ni personne, pas plus que le père et la mère Balandreau, ou que si vaguement ! Tout ce qu'il savait, c'était que la mort de cette dernière avait coïncidé avec son retour. Quant à la fille...

— Voyons ! répéta Chapuis. Elle habite cette belle maison bourgeoise, avec parterre, qu'on voit avant d'arriver à la cure !

— Ah ! J'y suis ! répondit le gars qui n'ajouta point que, précisément, ce matin même, il l'avait aidée à se relever.

— Rien à faire avec elle, mon cher ! reprit Chapuis qui ne s'adressait qu'à Gaétan. Elle ne boit que de l'eau bénite, et elle a plus peur des hommes que de la peste.

— Parce qu'elle n'y a pas goûté ! dit un peu grossièrement, mais avec son air avantageux, le gars de la Nannette.

— Possible ! répondit Chapuis. Mais elle a trente ans bien sonnés, et ce n'est pas à cet âge-là qu'on jette son bonnet par-dessus les moulins, même quand il s'agit de le remplacer par les fleurs d'oranger de la nouvelle mariée. Le célibat ne lui pèse pas comme à nous autres.

— Sait-on jamais ! dit Gaétan en même temps que l'autre s'écriait : « Savoir ! » tous les deux exprimant, non pas le même doute, mais une identique certitude.

— Bon ! Bon ! fit Chapuis en homme qui, après tout, s'en moque. Moi, vous savez, je n'aspire pas à l'épouser. C'est donc en tout désintéressement que j'en parle. Mais il faut que vous ayez fameusement changé, mon cher, pour en arriver là !

— Changé ? Que non pas ! Je suis toujours le même. Mais, vous et moi, nous sommes à peu près dans la même situation, et j'ai six ans de plus que vous de cette vie de garçon !... Certainement, à la maison, je n'ai à m'occuper de rien ! Je ne manque de rien, mais...

Et les « mais » se succédèrent. C'étaient toutes les restrictions que peut faire un vieux garçon,— même s'il n'a que vingt-huit ans, — sur la vie que lui imposent dans une petite ville les idées ou les préjugés de ses concitoyens et à qui le mariage semble devoir ouvrir grandes les portes d'un Eden où il aura tout sous la main ; et l'on devine ce que signifie ce « tout » !

— Ce n'est pas moi qui vous contredirai, affirma Chapuis, puisque je me décide à faire le saut ; mais une dévote de ce genre vous donnera sûrement du fil à retordre.

— D'abord, répondit Gaétan, la chose n'est pas faite, puisque ma mère ne m'en a pas encore parlé à cœur ouvert ; et puis, je demanderai à réfléchir. Enfin, même si je tenais à ce que les bans soient publiés dès dimanche prochain, cela ne se fait pas lorsqu'une fiancée est encore en grand deuil.

Ils n'en perdaient ni une bouchée, ni une lampée. Sur leur conversation comme sur leur plaisir, la porte de

la salle était fermée. De la cuisine toute proche ne leur arrivaient que quelques bruits étouffés, et il eût été impossible que de la petite ville leur parvînt le moindre soupir. Même les plus impénitents noctambules, rentrés chez eux pour dîner, n'auraient pas eu le courage de sortir ensuite par cette nuit de gel où, à huit heures du soir, la neige eût fortement craqué sous leurs pas.

— Moi, dit le gars de la Nannette, j'ai eu des idées comme ça par des dimanches et des soirs de semaine où j'étais désœuvré, à Brest. Aux colonies, c'était différent : je ne m'embêtais pas, même quand je m'ennuyais. Dame! si vous ne comprenez pas, moi non plus, mais c'était comme ça. Essayons un peu d'y voir clair, pourtant. Aux colonies, c'était tellement autre chose ! Si je pensais au pays, c'était si loin que ça me faisait l'effet d'un brouillard tout noir. La terre, l'eau, les arbres, les bêtes, les gens, rien ne me rappelait ce que j'avais vu ici, et je m'acclimatais plus facilement. Mais, à Brest, c'était autre chose ! Allez ! j'y ai souvent senti ce qu'on appelle le mal du pays, et peut-être moins ça encore que le mal de la maison, vous comprenez ? Oui, cette idée qu'on traîne avec soi quand on se promène dans des rues, et qui fait qu'on se dit que, dans toutes ces maisons, il n'y en a pas une où on ait une chambre à soi, de toutes ces femmes qui donnent le bras à leur homme, il n'y en a pas une qu'on pourrait avoir pour soi tout seul. C'est le dimanche surtout qu'on sentait ça dans la rue de Siam, la principale de Brest, et dans la rue de la Mairie, sur la place du Champ-de-Bataille à l'heure du concert, et au cours d'Ajot, et sur les glacis, autant dire partout ! Des femmes, on n'en voyait pas qu'au bras des civ'lots : des tas de matelots étaient mariés ; ceux qui ne l'étaient pas...

— Ils l'étaient quand même, dit Chapuis.

— Nous autres, les marsouins, je ne peux pas dire qu'on était mal vus par la population, qui en tient surtout pour la marine ; et, de la marine, n'est-ce pas ? on en était

plus qu'à moitié. Mais faut dire aussi qu'on était trop nombreux pour qu'il y ait des femmes pour tous, c'est-à-dire une pour chacun, et de la place dans les maisons. Pensez donc ! Le dépôt des équipages de la flotte, les bateaux en rade qui tâchaient leurs permissionnaires, deux régiments de marsouins, de l'artillerie de marine, le 19e de ligne !... Alors on se réfugiait dans les caboulots de la rue de Suffren et du quartier Kéravel pour noyer ses embêtements. On tâchait de s'y faire des habitudes et un petit coin à soi ; mais on s'asseyait à des places encore chaudes et, sitôt partis, on était remplacés. Des occasions de me marier ? Oh ! J'en ai trouvé là comme aux colonies. A Brest, c'étaient des femmes qui me disaient : « Pas besoin que t'attendes d'être libéré. On prendrait un petit commerce de vins que je tiendrais bien toute seule. » Je ne dis pas que l'idée ne me souriait pas. J'aurais eu un chez moi. Je me serais arrangé pour ne pas retourner aux colonies, et le temps de ma retraite serait venu tout doucement. Oui ! Oui ! Mais un jour ça me disait, et le lendemain je ne voulais plus. Et puis, même avec une femme à moi, je me serais embêté, là-bas. Ce qui me manquait, c'était tout simplement l'air du pays.

— Moi aussi, dit Chapuis, j'ai éprouvé les mêmes sentiments à Cosne où cependant j'étais moins loin d'ici. Les dimanches où je me promenais sur les bords de la Loire, il me prenait des envies de m'y jeter la tête la première.

— Mais les dimanches où vous reveniez ici ? dit Gaétan. Vous n'en parlez pas !

Ses deux dernières années de service, en effet, sans abuser des permissions de vingt-quatre ou de quarante-huit heures, il en avait largement profité, et Gaétan l'avait vu, presque au saut de la diligence, prendre des cuites mémorables, suivant l'expression consacrée, comme si ce retour au pays eût été définitif.

— Non ! répondit Chapuis. Je n'en parle pas, tant je m'ennuyais une fois rentré au quartier.

Il pouvait représenter le type des enracinés qui ne respirent totalement qu'à l'endroit même où ils ont vu le jour. De cette espèce, le gars de la Nannette était une variété mixte, sédentaire ou migrateur selon ses dispositions du moment. Né à Reims, Gaétan n'aurait pas du être attaché aussi fort à cette petite ville ni se plier aussi volontiers à ses coutumes ; mais elle l'avait si bien conquis lorsqu'il s'y était installé avec sa mère devenue veuve, que lui aussi s'était ennuyé à en mourir pendant les dix mois de service qu'il avait faits dans sa ville natale où pourtant s'étaient renouées pour lui certaines relations de son enfance.

Et les trois convives continuèrent de discuter à perte de vue sur les avantages et les inconvénients qu'il peut y avoir à contracter mariage dans une petite ville, cherchant à se convaincre ou à s'éblouir l'un l'autre par des aperçus qu'ils estimaient très originaux et qui se résumaient simplement en ceci : que le mariage de Chapuis était chose décidée, que Gaétan avait de plus en plus envie de convoler en justes noces, et que le gars de la Nannette se trouvait bien chez Mme de Lagrange.

HENRI BACHELIN.

(A suivre.)

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

René Ghil : *Les Dates et les Œuvres, symbolisme et poésie scientifique*, Crès. — Pierre Hamp : *La peine des hommes. Un nouvel Honneur*, Nouvelle Revue Française. — Pierre Hamp : *Gens*, Deuxième tableau, Nouvelle Revue Française. — Florian Delhorbe : *Les Etapes du voyage*, Edit. du Monde Nouveau. — Marquis de Foudras : *Les Gentilshommes chasseurs*, Librairie cynégétique. — Marquis de Foudras : *Le Père la Trompette*, Librairie cynégétique.

Dans ce volume : **Les Dates et les Œuvres**, *symbolisme et poésie scientifique*, M. René Ghil nous apporte sa contribution personnelle à l'histoire du symbolisme, dont il fut, après Mallarmé, un des pôles. Mallarmé l'avait sacré son disciple préféré, et en effet René Ghil devait le continuer tout en poursuivant, avec une lente et tenace obstination, son œuvre propre de poésie scientifique et d'instrumentation verbale : recréer par le verbe, et comme organiquement, la vie elle-même, intellectualisée par l'art. Ce qui est aussi la définition de la poésie mallarméenne.

Votre livre, lui écrivait Mallarmé, à propos des *Légendes d'âmes et de sang*,« me rappelle des époques de moi-même, au point que cela tient du miracle... » Et l'auteur de l'*Après-Midi d'un Faune* louait chez le jeune poète « cette tentative de poser dès le début de la vie la première assise d'un travail dont l'architecture est sue dès aujourd'hui de vous ; et de ne point produire (fût-ce des merveilles) au hasard ».

Et il ajoutait ces mots qui peuvent encore caractériser l'art de création volontaire de René Ghil : « Vous phrasez en compositeur plutôt qu'en écrivain. »

M. René Ghil nous évoque ses causeries avec Mallarmé. A propos de mon plan d'œuvre, écrit-il, il se laissait aller à parler de lui, de l'œuvre que lui-même méditait depuis longtemps :

Elle occupait constamment sa pensée, me dit-il, ses parties s'harmonisaient en son esprit, lentement : mais il ne se sentait pas assez de

loisirs, ni, avouait-il, avec une simple modestie, assez de certitude encore en tout son art, pour se mettre à l'écriture du premier livre.

Il en préparait cependant, à toute heure, des matériaux qui consistaient à la mise en notes, sur de petits carrés de papier, de toutes pensées surgissant, valables et propres à prendre place en quelque endroit de cette œuvre à venir. Il avait, me dit-il, une armoire, qu'il me désigna, pleine de ces petits papiers alourdis à tout instant d'un thème de méditation.

Il prenait ces notes partout, en causant, dans la rue, pendant son cours (à Condorcet), à table même...

Et René Ghil nous le montre, pendant un repas à Valvins, tirant de sa poche l'un des petits papiers et écrivant rapidement « tandis que indulgemment Mme et Mlle Mallarmé se récriaient doucement :

— Tu t'oublies ! Nous ne sommes pas seuls !

— Ghil comprend cela, dit-il, avec un sourire qui me rendait complice.

Et R. Ghil ajoute : Je devais plus tard savoir un peu plus de cette œuvre dont il ne parlait pas, « et encore c'est peu ». Ni moi ni d'autres, continue-t-il, n'avons connu « l'idée générale qui la devait commander, ni son plan. Le doute demeure qu'il l'ait poussée, en ses méditations, à une conception aussi développée ».

Il y a là un mystère qui ne sera peut-être jamais éclairci. On m'a dit que la nuit même de la mort du poète, les petits papiers de l'armoire magique avaient été brûlés, et personne ne saura jamais quels trésors contenait le coffret. Il y avait là l'œuvre de Mallarmé, dont nous ne posséderons ainsi que de merveilleux fragments. Piété familiale, ou irréparable sacrilège !

Mais ceci n'est qu'un fragment aussi du livre très documenté où M. René Ghil nous livre ses souvenirs et développe le mouvement de ses propres idées et de ses propres théories d'instrumentation verbale, en antagonisme avec le symbolisme :

Nous avons, écrit-il en terminant, de nos souvenirs qui sont une vie d'homme intimement mêlée à la totale action, évoqué toute une Epoque de Poésie. Peut-être apparaîtra-t-elle désormais une plus directe, une plus nette et vraie aperception. De la détermination des deux Mouvements qui la tranchent, et leur antagonisme de haute passion, de là, vraiment, s'ordonne une harmonie : les rapports harmoniques naissant de leur antagonisme même.

Les Dates et les Œuvres est un livre désormais indispensable à la critique générale du symbolisme.

§

M. Pierre Hamp ne semble pas avoir compris que ce qui constitue l'aristocratie de l'homme, c'est le loisir et que ce sont les hommes de loisir et de travail libre qui ont créé la civilisation (1). Si le perfectionnement du machinisme doit remplacer les esclaves, ce ne doit être que pour rendre l'homme plus libre et plus oisif.

Pourquoi vouloir faire du travail **Un nouvel honneur**, une nouvelle religion ? Le travail est une nécessité pénible, mais peut-être, en effet, qu'en le sentimentalisant de religion et d'honneur, on arrivera à en faire une volupté. Déjà une idée est entrée dans nos cervelles démocratisées : la noblesse du travail manuel, idée qui a disqualifié le travail intellectuel, passe-temps d'oisifs et d'inutiles rêveurs. M. Pierre Hamp écrit : Nous arrivons à un temps « où l'oisiveté va devenir un déshonneur ». Et : « La législation du travail obligatoire, imminente pour toute la civilisation, modifiera fortement la qualité des préjugés. »

M. Pierre Hamp devient lyrique : « Faut-il, écrit-il, pour affirmer qu'il y a une sainteté dans le travail, prouver d'abord que le travail peut tenir lieu de religion ou bien que le caractère des hommes qui se vouent totalement à ce qu'ils font est un caractère de sainteté ? »

Morale nouvelle ou religion nouvelle qui se prépare et dont personne, mieux que M. Pierre Hamp, ne pouvait être le saint Jean-Baptiste. Son livre, plein d'idées neuves et de sentiments nouveaux, mériterait une longue discussion, chapitre par chapitre ; je ne puis qu'en signaler ici l'idée générale.

Dans un autre volume : **Gens** (deuxième tableau) M. Pierre Hamp, en une suite de petites esquisses, nous donne le résultat d'une sorte d'enquête sociale dans les milieux les plus divers, bourgeois, policiers, politiques et littéraires. Sa manière est d'une

(1) Dans son *Voyage au Pays de la Quatrième Dimension*, (anticipation des théories d'Einstein sur la relativité) M. G. de Pawlowski écrit : « Le but de tout être humain (la raison d'être de toute civilisation) est de diminuer ou de supprimer par tous les moyens possibles la somme de *travail forcé* imposée par les besoins de notre nature physique, pour acquérir *le loisir*, c'est-à-dire la possibilité du travail libre auquel notre être moral aspire. »

franchise un peu violente, mais on ne peut pas ne pas admirer sa force et sa sincérité. Le dernier tableau est consacré à « l'Epidémie Goncourt ». Aujourd'hui, écrit-il :

Les hommes de grande expérience qui manient la réalité sont silencieux et les inoccupés écrivent toujours. C'est dommage. Comment les littérateurs exprimeraient-ils l'activité du monde alors qu'ils ne se mêlent qu'à son oisiveté ? Ils ont à figurer la vie et ils s'en excluent...

Ceci qui peut paraître d'une éblouissante vérité n'est pourtant qu'un sophisme. Il y a antinomie entre l'action et la pensée, et ce sont peut-être les immobiles qui, de leur « librairie », dirigent les actifs et le monde. La pensée n'est assimilable que par l'art, et les « hommes qui manient la réalité » se contentent de manier une réalité sans rayonnement.

Il n'en est pas moins vrai que M. E. de Goncourt par le prix qu'il a fondé (M. Pierre Hamp personnellement se contente du *Prix Lasserre*) — « a ainsi occasionné la littérature forcée. Son testament a créé la prime à la production pour les tripote-papier ».

Après cette action des donneurs de prix, continue M. Pierre Hamp, « vient dans les Lettres Françaises celle de la pédérastie, qui se divise comme une comptabilité bien tenue en actif et en passif. L'actif endosse, c'est-à-dire écrit sur le dos du tiré... »

C'est, observe M. Pierre Hamp, la plus récente des écoles littéraires, et il remarque avec justesse qu' « un inverti raisonne à l'envers d'un homme normal » et qu'en somme la littérature des invertis doit nous inspirer une grande défiance. Personnellement elle m'inspire une vraie répulsion physique et mentale. Peut-être [parce que, comme l'écrit sans métaphore M. Pierre Hamp, « les homosexuels sentent l'excrément jusque dans leur littérature ».

Et, à propos de Marcel Proust, M. Pierre Hamp note que les pédérastes « ont facticement haussé, comme un titre en bourse, la renommée périssable de cet homme malade » et que « la vogue de Marcel Proust, ce coefficient de la débilité dans l'esprit français, crée une pédérastie morale ».

Un inverti, observe-t-il encore, « endosseur ou endossé, ne pense pas comme un mâle bien besognant» et la vieille joie française d'aimer la femme créait certaines qualités d'esprit même chez les prudes.

Conclusion : «La pédérastie, le prix Goncourt et le royalisme sont trois grandes maladies littéraires. »

§

Dans ce petit livre : **Les Etapes du Voyage,** M. Florian Delhorbe épilogue avec finesse et subtilité sur les émotions du départ, de l'adieu.

Ainsi, écrit-il :

On se met en route avant de partir, longtemps d'avance, encore retenu dans le port et déjà tourné vers le large, mais les paysages entrevus s'en vont emportés par le fleuve, trop irréels, insaisissables, la main se referme sur rien , une soif est née que rien n'apaise, je me retourne vers la maison, qui me reçoit avec froideur. Elle s'est déjà fermée pour l'absence.

L'auteur prête son âme subtile aux choses, aux villes, aux souvenirs qu'elles évoquent, aux poètes qui y ont vécu, et la nature devient ce qu'il veut, ce qu'il rêve. Nous ne promenons en voyage que nos propres songes que nous tenons par la main comme des enfants amusés ou mélancoliques. Une ville, un paysage, ce n'est rien en soi, ce n'est qu'un des aspects, qu'un des visages de notre désir, de notre amour, de notre joie ou de notre détresse. L'imprévu est en nous. « Le plus imprévu voyage, écrit M. Florian Delhorbe, peut se faire autour d'un jardin. » Ou même, immobile, autour d'un souvenir.

§

La Librairie cynégétique vient de réimprimer en une édition de luxe, ornée de bois originaux de P. Vibert et de Paul Baudier, les deux chefs-d'œuvre du Marquis de Foudras : **les Gentilshommes Chasseurs** et **Lé Père la Trompette.** Le premier livre, le plus célèbre, de ce chasseur passionné que fut le marquis de Foudras, fait revivre les grandes chasses auxquelles l'auteur prit part avec ses amis, les gentilshommes chasseurs. C'est toute la tradition de la vénerie française qui resurgit dans ces pages. Ce livre est pour la chasse, mais sans ironie, ce qu'est le *Don Quichotte* de Cervantès pour la chevalerie. La chasse pour ces derniers gentilshommes était plus qu'une distraction : elle était la seule occupation de leur vie où l'amour lui-même n'était qu'un accessoire, une sorte de sieste entre deux randon-

nées. Il y a dans cette évocation d'une époque disparue, et d'une caste qui s'est évanouie, une sorte de hautaine mélancolie. On comprend mieux aussi, après avoir lu ce livre, la mentalité de l'aristocratie au XVIIe et au XVIIIe siècles.

Le Père la Trompette est plus émouvant encore parce qu'on sent que, sous la fable du roman, se cache une histoire vraie : vraie aussi la silhouette de ce gentilhomme, colonel d'un régiment du Roi, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, et sauvé au pied même de l'échafaud par la femme de son piqueur, qui, à la faveur de la nuit tombant sur la sinistre besogne de l'exécuteur, le fit se glisser dans la foule, complice de son courage et de son dévouement. Il y a là un chapitre d'une grande émotion et d'une grande et belle simplicité :

La boucherie commença. Les victimes ne poussaient pas un cri, pas un murmure, et sans le bruit sourd de la hache qui accompagnait la chute de chaque tête, on n'aurait pas su le moment précis où une créature de Dieu disparaissait de ce monde. D'un autre côté, l'obscurité augmentait toujours et on ne voyait plus que comme des ombres confuses les malheureux qui gravissaient l'escalier de l'échafaud, poussés par l'exécuteur et soutenus par ses aides.

Sauvé ainsi miraculeusement, le gentilhomme se condamna à chasser le loup et passa le reste de sa vie, en compagnie de son sauveur, déguisée en homme et devenue son piqueur, à courir les forêts sauvages de l'Allemagne et de la Russie. Il ne révéla son nom qu'au père du marquis de Foudras qui avait reçu ses confidences, mais qui garda son secret. Est-il absolument impossible d'identifier le Père la Trompette? Mais qu'importe, le Père la Trompette est un type fort bien dessiné et l'atmosphère du roman est d'une poésie d'une rare qualité, sans aucune mièvrerie ni sentimentalisme romantique.

JEAN DE GOURMONT.

LES POÈMES

Robert de Souza : *Modulations*, Crès. — Jean Royère : *Quiétude*, Emile Paul. — Johannes : *Cendres*, « la Phalange ». — Georges Dessoudeix : *La Corbeille des Soirs*, préface de Mme Lucie Delarue-Mardrus, Jouve. — Philippe Chabaneix : *Le Poème de la Rose et du Baiser*, « le Divan ». — Georges Gabory : *Poésies pour Dames seules*, avec un portrait de l'auteur par D. Galanis, « Nouvelle Revue Française ». — Yves Gandon : *Ventres de Guignols*, Chiberre. — Léon Moussinac : *Dernière heur.*, avec un bois de Hermine Da

vid, « Librairie de France ». — Jane Hugard : *Joies et Peines mes compagnes*, « la Licorne ». — Alexandre Embiricos : *Poèmes de l'Egée*, Figuière.

M. Robert de Souza a pris le parti fort louable de grouper en une édition définitive ses *Poésies et Poèmes*. Les recueils originaux, les plaquettes ont été tirés à petit nombre ; les jeunes amateurs les trouveraient très difficilement. De plus, l'œuvre gagne, à être réunie, une signification considérable. L'enchaînement s'établit et s'impose à l'esprit du lecteur ; les phases du développement d'un art, d'une volonté, d'une sensibilité, s'affirment dans leur importance relative ; l'auteur apparaît sous les facettes et les nuances multiples et successives de son âme tout entière montrée. Il est légitime à un peintre, passé la cinquantaine, d'exposer un ensemble de toiles où se caractérise l'évolution de son talent. Pourquoi un poète ne serait-il pas admis à faire de même? J'aimerais assez que les contemporains de M. de Souza se conformassent à son exemple.

M. de Souza, cependant, n'a point suivi, dans l'édition définitive de son œuvre, un ordre strictement chronologique. Il nous présente, pour commencer, ce qui en sera la troisième partie : **Modulations**. Un avertissement nous donne les motifs qui ont amené à cette décision le poète. Les pièces ici réunies, « d'un art personnel plus certain », les unes antérieures aux *Sources* (qui composeront la deuxième série), d'autres contemporaines, d'autres enfin postérieures ou même inédites, se réclament d'une brièveté fluide, et peuvent être liées entre elles par la même union du sentiment intime et de la nature féerique la plus proche de nous. — Il insiste sur la nouveauté, ou, du moins, l'accent personnel d'une technique obéissant à des principes qui guide le poète, suivant la tradition organique de la PAROLE française.

Nulle technique, à coup sûr, n'a été plus résolument réfléchie, étudiée, voulue et maintenue dans ses extrêmes développements que la technique de M. Robert de Souza. Quoi qu'on en pense, nul praticien du vers français n'a aussi rigoureusement mesuré et pesé les éléments dont il le compose, et nul théoricien du vers ne mérite plus que M. de Souza d'être écouté, d'être suivi ou discuté selon le tempérament de chacun, et, dans tous les cas, respecté et loué pour la stricte et noble conscience de ses recherches, de sa science, des applications qu'il en a faites.

On retrouvera, dans le présent volume, les paysages clairs et

brumeux, réalisés ou vaguement évoqués, matériels diversement, lumineux, évasifs ou intellectuels de *Fumerolles* (1893), la tendre et discrète évocation de *la Petite Ame*, avec ses colorations menues, fines et mobiles, *les Graines d'un Jour*, conclusion et reprise plus précisée de *Fumerolles*, les *Mois d'Or*, les *Modulations sur la Mer et la Nuit* et *la Plainte des Collines* qu'emplit l'immense pitié de la nature spoliée sans cesse par les hommes, et enfin, partie inédite, les *Anacréontiques*, d'une veine minutieuse et légère, délicatement ouvragées.

On connaît la manière de M. Robert de Souza : très directe, et comme spontanée, ailée de rythme aussi sûr que précis. Son vers chante plus qu'il ne rêve ; mais il ne chante qu'avec netteté ; rien ne bourdonne ou ne se prolonge une fois qu'il a fini de s'énoncer.

Certes, on ne saurait demeurer insensible aux parfaites qualités d'une telle poésie, mais éducation, exigences différentes d'aspirations qui me sont personnelles, par cette netteté aux bords brisés d'un coup direct et sec, quelque chose manque presque partout à ma complète satisfaction : l'accompagnement, une suggestion d'atmosphère d'où la mélodie s'élève et qu'elle transforme et émerveille. C'est en cela que, à mon sens, la docilité trop exclusive de M. de Souza à des théories, que paraissent destinés à illustrer ses poèmes, l'égare souvent, ou, plus exactement, à cause d'un manque apparent d'abandon intuitif, de fantaisie ingénue, diminue la générosité de son chant. Mon impression n'engage évidemment que moi, mais je devais à un poète, dont j'estime la sincérité et la noblesse, de la lui exposer sans détour.

Non moins conscient, non moins réfléchi, M. Jean Royère attribue au génie français plutôt que de clarté le don de profondeur. L'amour de la perfection, cultivée pour elle-même, devait, écrit-il, « nous mener au *poème en soi*, et la poésie, légitimement définie par la musique, la couleur et la plastique verbales, est, dans son principe, *une pensee de la vie réalisée par l'expression* ». En d'autres termes, la logique des philosophes, dont les déductions, à pas prudents, s'engendrent l'une l'autre, n'entre pour aucune part dans le travail du poète. S'il ordonne les éléments de son poème, c'est en raison de rapprochements intuitifs, momentanés ou certains qui lui sont révélés, imposés, par l'exercice affiné de sa seule sensibilité. Des *Eurythmies anciennes*,

composées en 1902, par les *Thrènes du Désir* (1903), le poète a gagné le refuge magnifique de cette **Quiétude** d'à présent, d'azur apaisé, qui se prolonge, indifférente, et immobile, sans un spasme, se déverse de la monotonie du ciel prodigieux à la surface unie de tes ondes, ô Méditerranée. C'est d'idées souveraines, pures, éternellement neuves et enveloppantes comme d'un rêve qui jamais ne s'éteindra, qu'est nourrie cette *Quiétude* toute sereine, repos de l'âme définitif où le Penseur artiste se complaît. Mais ces idées ont pris naissance d'une humble et assidue contemplation : le frémissement des souffles aériens, le parfum de la mer, la beauté des fleurs, des plantes et du ciel, l'ont autrefois ému et profondément. Maintenant les visions s'unissent, les sensations s'éternisent : les contradictions ou particularités se sont éteintes ; rien ne sert plus de prétexte, et le songe d'être abstrait de ses motifs s'est épuré et palpite dans l'éternel.

Une poésie de ce genre apparaîtra peu accessible à la plupart. Ils se privent d'une joie intellectuelle sans doute inégalable. Encore une fois d'un trop insupportable rayonnement de clarté on se détournera en lui imputant d'être obscur. Mais ceux qui comprennent Jean Royère, ou, seulement, le sentent, s'exalteront pieusement aux extases silencieuses et suprêmes de son lyrisme éperdu.

Une plaquette d'une quinzaine de pages, mystérieusement signée Johannes, se présente en hommage presque silencieux, très grave et très pieux, à la mémoire de la compagne à jamais disparue. **Cendres**, voilà ce qui demeure des poèmes que naguère elle avait lus et qu'elle aimait. L'auteur la lui dédie par delà le tombeau ; le nom de la route où maintenant il s'engage ne se forme d'aucun espoir, sinon qu'il puisse, à proportion de la déchéance et de la chute fatale qui semblent lui être un but, élever *son* nom « comme un bouclier contre l'épouvante ». Les poèmes, courts, lumineux, largement évocateurs, colorés et sourdement sonores, attestent une âme profonde de songeur et de philosophe qui, par delà l'insuffisance de la science trop objective, se réalise par l'art plus complètement.

Exempt de mièvreries et pur de banalités mesquines ou redondantes, un jeune homme heureux d'amour dit son âme fraîche, confiante et puérile. Même aux heures de peine, sa tendresse ne défaille pas, ni son espoir et son élan. Quel rajeunissement ra-

dieux d'assister à cette aube de foi dans la vie et dans la beauté saine des choses ! A **la Corbeille des Soirs** où M. Georges Dessoudeix emmêle les corolles cueillies au gré des heures et des saisons, Mme Lucie Delarue-Mardrus joint la faveur nouée d'une généreuse et charmante préface. Mais M. Dessoudeix n'est pas un poète qu'il soit nécessaire de recommander. Dès qu'on a lu dix vers de ce recueil, le charme rythmique et de l'image opère; on est conquis à tant de délicatesse ingénue, à tant de grâce, parfois, et, précisément dans le poème intitulé *Orgueil*, à un si chaleureux élan de véritable grandeur. Voici quelqu'un, si ne le détournent les apparences trompeuses de la vie, qui s'écriera plus tard comme me l'écrivait Stuart Merrill : « S'exprimer, jaillir hors de soi, même en chants, voilà la seule raison vraie de la vie. »

Le **Poème de la Rose et du Baiser** ne dément rien des belles promesses que donnaient *les tendres Amies*. M. Philippe Chabaneix est le parfait poète artiste, qu'anime un goût averti et discret. Le thème est peu de chose, un peu sensuel, un peu mélancolique, un peu ironique, mêlant à propos les préoccupations faciles du jour ou de la nuit parisienne et d'à présent à des sentiments éternels, et tout juste effleurés. C'est l'habileté sûre ou tranquille ou preste du ton qui donne du prix à ces poèmes. Le poète les dédie à M. Tristan Derême ; avec raison, mais qu'il mêle quelque prudence à son amitié : à deux ou trois reprises il se laisse aller à jouer de la rime à la façon de son prédécesseur; l'admiration légitime ne le conduira pas, je le souhaite, à imiter, à reproduire !

Charmants petits vers, ces **Poésies pour Dames seules** sont des madrigaux tendres, maniérés un peu et portant une teinte de mélancolie: M. Georges Gabory y dose à merveille, je pense, ce qui convient pour plaire et intéresser. Considérés comme exercices d'assouplissement, ils dénotent un poète délicat et déjà maître de son métier.

M. Yves Gandon, d'un ton détaché, désabusé, s'amuse à scruter ce que maints guignols ont dans le ventre: **Ventres de Guignols**, de l'aède et du sophiste, du théologien au peintre de vierges, au chroniqueur, à l'encyclopédiste, au poète romantique, tous se déclarent las de connaître (ce qui implique, insinue l'auteur, qu'ils ne connaissent pas), tous songent aux jeux de vo-

lupté facile, à la jouissance sans recherche. Les poèmes sont d'un lettré subtil, mais, encore une fois, bien désenchanté.

Des grandes qualités que je me suis, naguères, complu à saluer dans le talent ardent et spontané de M. Léon Moussinac, il en est plusieurs que je ne reconnais plus au poème nouvellement édité par la Librairie de France, **Dernière heure**, déjà ce titre bien fâcheux témoigne d'une complaisance aux locutions accoutumées de la presse quotidienne; mais où le jeune poète a-t-il enseveli, hélas! cette profondeur du sentiment, cette délicatesse de la sensibilité, cette extase enfiévrée en présence de la nature ou des humaines splendeurs, même cette vigueur assouplie des rythmes qui, en ce temps-là, m'avaient si heureusement enchanté et me faisaient si bien augurer du poète et de son avenir? Maintenant le thème est banal: l'homme à travers la nuit du temps est monté; il regarde; il aperçoit le désastre de l'actuelle dévastation, les décombres des monuments, église, musée, prison, arc de triomphe, palais législatif, bourse et institut, en qui se symbolisent les formes de l'autorité, de la puissance, de la richesse, de l'ignorance universelle, — le néant dans l'aventure triste à quoi succombent le dernier homme d'abord, et ensuite la terre. Les images brèves, saccadées, se succèdent, le rythme n'est fait que du heurt de leur succession rapide. C'est un art, non plus de pensée, mais de cinéma, qui fait appel aux yeux et passe avant qu'on y ait pu réfléchir; le cerveau ni le cœur n'y prennent part. Je redoute pour M. Moussinac, fervent du spectacle populaire de la dernière heure, et qui rêve de l'exhausser à des entreprises de beauté, qu'il se méprenne par une confusion regrettable. Le lyrisme est autre et ne s'accommode de ce qu'il appelle le « fait divers », fût-il transporté par l'imagination dans un futur définitif, qu'à la condition qu'il soit élargi et plus indépendant de ses motifs ou des prétextes éphémères d'où il essore. Le poème s'accompagne d'un bois très remarquable par Mme Hermine David.

Joies et Peines mes Compagnes, confessions, par Mme Jane Hugard, d'une femme qui a supporté d'atroces souffrances, un deuil irrémissible; la mère a vu périr son enfant très jeune en qui vivaient tous ses espoirs, et elle cherche, en s'étourdissant, à le voir revivre chez d'autres enfants, aux illusions d'amour renouvelées, par la ferveur d'une amitié, à se découvrir de nouveaux motifs de vivre, de respirer, de s'ouvrir à

la joie et à la confiance. Mais c'est en vain ; et son cœur la ramène à la douloureuse pensée toujours, parmi le décor de fièvre étouffée et de l'attirant cimetière. La confession en longues mélopées se poursuit, précise par les images sourdement accumulées ; rarement un envol, un coup lumineux qui l'amène, la transfigure. Œuvre de sincérité patiente plutôt que d'élan dont éblouisse l'éclat ou le frisson.

M. Alexandre Embiricos, Heliène à qui rien des souplesses et des splendeurs de la langue française n'est étranger, groupe en son recueil, **Poèmes de l'Egée**, d'ardents poèmes éclatants de lumière, de sons et d'images. Son vers ample se déroule en de nobles strophes ; sa pensée, volontiers méditative et prolongée, le rapproche de Leconte de Lisle plutôt que de Moréas.

— M. Gavarry, qui m'a adressé, à la fin du mois de juin, une lettre et un manuscrit, est instamment prié de me faire connaître son adresse.

ANDRÉ FONTAINAS.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Le 75e anniversaire de la fondation de la Société de biologie de Paris.

Les 26, 27 et 28 mai dernier, on a célébré à Paris **le 75e anniversaire de la fondation de la Société de biologie**. De nombreux savants délégués des Académies et Universités étrangères sont venus apporter l'hommage de leur sympathie à cette Société. Et c'est le professeur Charles Richet, le président sortant, qui leur a souhaité la bienvenue.

Dans son allocution, l'illustre physiologiste a rappelé les débuts de la Société de biologie.

Il y a soixante-quinze ans, un petit groupe de savants constituait sur des bases nouvelles, ingénieusement conçues, une Société de biologie. C'était le mot créé par Treviranus, et adopté par Auguste Comte pour indiquer l'ensemble des fonctions de la vie. Et certes, ce fut une très heureuse idée, car les faits ne se soucient pas de savoir s'ils appartiennent à la chimie, à la physique, à la physiologie, à la médecine, à la chirurgie, à la zoologie, à la botanique. Ces cloisons étanches entre les sciences que nous sommes forcés de construire pour l'enseignement n'ont qu'une valeur didactique. Depuis longtemps on a remarqué que c'est aux confins des sciences, aux points de tangence de leurs circonférences, que se font les grandes découvertes.

Depuis ses débuts, la Société de biologie a été active et féconde

par la collaboration des travailleurs de toutes les sciences. Mais la vitalité de cette Société a d'autres causes encore. La Société de biologie n'est pas une Académie : au bout d'un certain temps, les membres « titulaires » deviennent « honoraires » et des places deviennent vacantes pour les jeunes ; dans le choix des candidats on ne tient pas compte de la hiérarchie ; des préparateurs siègent à côté des professeurs, et discutent avec eux sur le pied d'égalité ; ainsi est écarté l'obstacle que les savants vieillis opposent naturellement à l'arrivée de jeunes générations plus actives.

Maintenant la Société de biologie a des filiales un peu partout, en France et à l'étranger, à Copenhague et à Varsovie, à Bucarest et à Lisbonne, à Pétrograd et à Bruxelles... ; elle tend à devenir une société internationale. Son Bulletin, si riche en travaux variés, est lu et consulté dans tous les centres scientifiques.

Pour la célébration du 75e anniversaire, trois questions d'actualité avaient été mises à l'ordre du jour ; des rapports avaient été confiés aux professeurs Brachet (Bruxelles), Zwaardemaker (Copenhague), Cantacuzène (Bucarest).

§

La conférence de M. A. Brachet a été des plus brillantes. M. Brachet, auteur d'un livre sur l'œuf et d'un traité d'embryologie, que j'ai signalés aux lecteurs du *Mercure* au moment de leur apparition, est à la fois un savant de premier plan et un professeur remarquable. Le sujet traité était « *génération et fécondation* ».

La génération est, par définition, la formation d'un organisme nouveau ; la fécondation est un acte qui l'accompagne souvent, mais pas nécessairement. De là la distinction des deux grands modes de génération reconnus depuis longtemps : agame et sexuée. Pour M. Brachet, « la reproduction sexuée seule pose le problème fondamental de l'origine actuelle des êtres vivants dans toute son ampleur et aussi dans toute sa généralité » : tous en sont capables et s'il en est qui, comme les Infusoires, n'en usent qu'à de longues échéances, elle intervient néanmoins toujours à un moment donné, pour sauver l'espèce à une période critique de son existence.

On a prétendu parfois que les cellules sexuelles sont des cel-

lules quelconques ; M. Brachet proteste vivement. L'œuf fécondé et même, mais à un moindre degré, l'œuf vierge sont hétérogènes. Non seulement ils sont polarisés, mais ils montrent plus ou moins nettement des différences régionales, des « localisations germinales ». Les régions du corps de l'embryon ne se forment pas indifféremment aux dépens de n'importe quelle partie de l'œuf, mais elles procèdent d'une partie déterminée, toujours la même, de ce dernier. Dans l'œuf fécondé, avant même qu'il se morcelle en cellules, la figure de l'embryon qui va se former se dessine déjà parfois avec une netteté remarquable. C'est en particulier le cas de l'œuf de grenouille.

Les expériences de M. Brachet sur les localisations germinales dans cet œuf sont devenues classiques. A l'opposé du point de pénétration du spermatozoïde apparaît un « croissant gris ». Ce croissant représente déjà la tête du futur embryon, dont le plan de symétrie est également déterminé Avec une aiguille légèrement chauffée vient-on par exemple à détruire la partie moyenne du croissant, c'est le cerveau antérieur qui est atteint ; suivant la *masse* de la substance détruite et éliminée, ce cerveau sera rudimentaire ou totalement absent.

Les embryons rendus ainsi anormaux peuvent devenir têtards ; leurs réserves nutritives sont intactes, l'appareil digestif se constitue normalement, le sang circule ; tout concourt à une nutrition convenable, mais les parties détruites dans l'œuf par la piqûre ne se reforment pas, les organes, dont l'ébauche était minuscule, restent toujours au-dessous de la normale, dans des proportions parfois considérables.

M. Brachet attribue, avec raison, à ces faits une portée biologique considérable. Dans l'œuf fécondé se trouvent les substances initiales du développement des diverses régions du corps, des divers organes et tissus. Une *déficience initiale de la masse* d'une de ces substances a son retentissement tout le long de l'évolution individuelle de l'être considéré. Et l'œuf contiendrait en lui avant tout développement, la cause fondamentale qui limite la taille de l'organisme adulte et fixe les bornes de sa croissance.

§

Après les mystères de l'embryologie, voici les mystères de la physiologie.

Une expérience classique est la suivante. On détache un cœur de grenouille, on le place dans un verre de montre contenant un peu d'eau salée : il continue à battre. Le sang peut être ainsi remplacé par un liquide artificiel, de composition excessivement simple, mais renfermant certains éléments en proportion déterminée. Qu'on fasse circuler ce liquide au travers d'un cœur isolé de mammifère, celui-ci se mettra à battre.

Le potassium joue un rôle capital dans l'excitation chimique du cœur. Cet organe est particulièrement riche en potassium. Par lavage on peut diminuer la provision de potassium que les cellules cardiaques possèdent naturellement : le cœur cessera de battre si le liquide qu'on y fait circuler ne renferme pas suffisamment de potassium.

Mais voici le fait bien mis en évidence par le professeur H. Zwaardemaker dans la conférence très impressionnante qu'il a faite sur *l'action physiologique du potassium et du calcium*. Le potassium a un faible pouvoir radio-actif ; il peut être remplacé par diverses substances radio-actives, et même par l'émanation du radium.

On sait que les corps radio-actifs émettent, par gramme et par seconde, un nombre déterminé de particules électrisées, particules α ou particules β. Pour que le cœur fonctionne, il faut qu'il soit soumis au bombardement d'un nombre déterminé de particules α ou d'un nombre plus élevé de particules β, ces dernières fournissant beaucoup moins d'énergie. Le potassium a un faible pouvoir : 1 gramme de cet élément émet par seconde environ 2.000 particules β. Le mésothorium qui émet également ces particules peut remplacer le potassium ; l'ionium, radiateur de particules α, peut le remplacer aussi, il suffit d'un milligramme de cet élément par litre de liquide de circulation. Mais si chacun des deux rayonnements est par lui-même capable de faire battre le cœur, ensemble ils annihilent mutuellement leurs effets.

Ce n'est pas seulement le cœur qui renferme normalement du potassium ; ce métal radio-actif se rencontre dans tous les tissus animaux ; d'où une nouvelle propriété de ces tissus, étudiée par Zwaardemaker, celle de la *bio-radio-activité*. Les 40 grammes de potassium contenus dans le corps humain émettent 80.000 particules β par seconde. Si on pouvait observer ces explosions qui se produisent continuellement dans notre corps, la peau et

les muscles nous apparaîtraient lumineux, le foie et le cerveau à un moindre degré, les os et le poumon formeraient des taches obscures ; quant au cœur, on le verrait « se dessiner à travers un voile, parsemé de points brillants, comme un amas stellaire dans le ciel étoilé ».

On a insisté beaucoup sur le pouvoir destructeur des rayons du radium et autres corps radio-actifs ; mais ces rayons ont aussi un pouvoir restaurateur. « Ils sont, au sens littéral du mot, un flambeau de la vie, puisque partout ils répandent dans les tissus leur action vivifiante, qui garantit les organes contre le sommeil mortel de l'entropie. »

§

Depuis un certain nombre d'années, le professeur J. Cantacuzène étudie avec succès le problème si longtemps obscur de l'*immunité chez les Invertébrés*. On a souvent dénié à ces êtres la faculté de répondre par l'élaboration d'anticorps à l'introduction de substances étrangères et nocives. Cette conception surprend *a priori* si l'on songe que l'élaboration d'anticorps a été constatée aussi bien chez les plantes que chez les mammifères et qu'elle prend dès lors le caractère d'une loi biologique très générale.

Après la lecture du rapport très documenté de M. Cantacuzène, on ne mettra plus en doute l'existence d'une immunité acquise chez les Invertébrés. On réussit, en effet, à vacciner au moyen des Bactéries atténuées ou tuées, des Chenilles, des Crustacés, des vers Siponcles. D'autres animaux, tels que les Cœlentérés, les Echinodermes, les Annélides, les Mollusques, n'ont fourni que des résultats négatifs, mais sans doute parce qu'on n'a pas encore su trouver les conditions expérimentales convenables. Ces conditions paraissent assez complexes. De plus, chez les Invertébrés, on observe une irrégularité et une inégalité vraiment décevantes dans la forme et l'intensité des réactions humorales.

Parmi les expériences de M. Cantacuzène, les plus frappantes sont celles qui ont porté sur les Siponcles. Les phénomènes observés suggèrent l'idée de forces électriques en jeu, lors du processus d'immunisation.

Et, une fois de plus, on entrevoit l'importance de ces forces dans les phénomènes de la vie.

GEORGES BOHN.

MYCOLOGIE

Bibliothèque de l'apprenti mycologue. — Classification des champignons supérieurs. — Champignons mortels. — Mycologie poétique. — Mémento.

Décidé à montrer la mycologie sous sa moins rébarbative figure et à pousser jusqu'à l'avarice l'emploi des termes spéciaux, il en est cependant d'indispensables aux deux doigts de **Classification** qu'il me faut tendre.

La classification régnante est basée sur la position qu'occupe dans le champignon l'organe grâce auquel il se reproduit. L'honneur de sa découverte revient au savant suédois Fries, mais il n'est guère de mycologue des deux mondes, depuis cent ans, qui n'ait travaillé à la parfaire. On peut croire que sa perfection est atteinte, et il paraît difficile de présenter un système plus simple et plus élégant que celui exposé dans la *Flore des Champignons supérieurs de France*, de R. Bigeard et Henri Guillemin. Voilà l'ouvrage à recommander à qui aura franchi l'étape de l'*Atlas de poche des champignons*, de Dumée (le plus clair des abécédaires imagés), puis celle de Costantin et Dufour : *Petite Flore des Champignons comestibles et vénéneux* (1), ou bien, au choix, de l'*Atlas des Champignons de France, Suisse et Belgique*, de L. Rolland.

L'ouvrage de MM. Bigeard et Guillemin fait passer de la simple connaissance mycologique à la science. Le tome I, publié en 1909, avait reçu l'approbation de Boudier. Le maître l'a accordée au *Complément ou tome II* (1913), de l'orthodoxie duquel MM. Patouillard, Bataille et René Maire se portent aussi garants. On peut donc y voir le dernier état de la mycologie française qui semble bien, à la tête, depuis cinquante ans, de la mycologie mondiale.

§

Le champignon supérieur peut être comparé à un fruit qui pousse sur une tige, laquelle procède d'une graine.

Cette graine est dite *spore*, la tige *mycelium*, tissu filamenteux bien connu, en tant qu'applicable au champignon de couche, sous le nom de blanc de champignon.

(1) P. Dupont, éditeur, Paris. — Les trois autres ouvrages se trouvent à la librairie Klincksieck (Lhomme, successeur), rue Corneille, Paris.

La façon dont les spores sont situés et placés sert à déterminer les deux *classes* où tous les champignons se rangent.

Dans la classe des *Basidiomycètes*, les spores naissent à l'air libre sur des cellules appelées *basides*.

Chez les *Ascomycètes*, elles sont contenues à l'intérieur du champignon, dans des cellules appelées *asques*.

Chacune des deux classes se subdivise en deux ordres, savoir : *Hyménomycètes* et *Gasteromycètes*, — pour les champignons à basides ; *Hypogés* et *Discomycètes*, — pour les champignons à asques.

De ces quatre ordres, le mycophage retient surtout le premier; il néglige totalement le second, en ferait autant du troisième s'il n'y récoltait les truffes et presque autant du quatrième s'il n'y cueillait pas les morilles. Presque autant, car les helvelles n'y sont pas à dédaigner.

Quand aux Hyménomycètes, il y trouve les 8/10e des champignons comestibles et tous les champignons vénéneux, et notamment dans les deux premières des six *familles* dont cet ordre se compose : la famille des *Agarics* — qui donne l'oronge, le mousseron, le champignon de couche, la lepiote, les russules, lactaires, tricholomes, etc. ; et la famille des *Polypores* où sont les bolets, dont le cèpe.

Savoir différencier le *champignon à feuillets*, comme l'oronge, du *champignon à tube*, comme le cèpe, c'est le premier pas de l'amateur.

La troisième famille de l'ordre des Hyménomycètes est constituée par les *Hydnes*. Ici, le dessous du chapeau n'est ni en feuillets, ni en tubes, mais en pseudo-piquants triangulairés. Aucun hydne n'est vénéneux, si aucun n'est succulent,— compris le pied-de-mouton lui-même (*hydnum repandum*), et presque tous sont comestibles.

Mêmes propriétés pour la quatrième famille, celle des *Clavaires* où le champignon est ramifié à la manière d'une touffe de corail.

Des deux dernières familles : *Théléphorés* et *Hétérobasidiés* (hier *Trémellacés*), le gourmet n'a rien à faire et l'ami de la Nature guère davantage.

Malgré l'étymologie, messer Gaster ne trouve pas le moindre bien dans l'ordre second, mais le curieux s'arrêtera à deux de

ses cinq familles: celle des *Phalloïdes* qui satyrisent nos bois et dont fait partie le chlatre, et celle des *Lycoperdons* où figure la vesse-de-loup.

IIIe ordre... Mais en voilà déjà assez pour se promener, n'est-ce-pas ?

§

Les **Champignons vénéneux** sont en grande partie responsables de l'ignorance mycologique où le public se tient, malgré les avantages de toute sorte que la connaissance du champignon procure et sa réelle facilité.

Pour tout le monde, le champignon est, dans sa généralité, un empoisonneur, un individu qu'il vaut mieux ne pas rencontrer au coin d'un bois et une certaine étymologie nous apprend, sans rire, que les Latins, en le dénommant *fungus*, entendaient faiseur de funérailles : *funus ago*.

Dans les vieux traités, les espèces vénéneuses se récoltaient à foison. Dans ceux d'aujourd'hui, elles se font rares, et la mycologie, depuis vingt ans, devient une réhabilitation à jet continu. Pas d'année où l'innocence d'un meurtrier, hier indiscutable, ne soit proclamée; où tel cas pendable ne soit ramené à l'état de peccadille, c'est-à-dire de purgatif plus ou moins violent.

Aujourd'hui les russules sont hors de cause, sauf quelques-unes en tant que purgatives, y compris la fameuse *Russula furcata*, manière de bête du Gévaudan, sinon de Serpent de mer, et d'autant plus redoutable au débutant que je ne l'ai jamais, pour ma part, rencontrée avec certitude que dans les livres. Et certes je l'aurai cherchée, voici vingt-cinq ans, dans les forêts nivernaises ; — et que d'inoffensives *heterophylla* ou *virescens* ai-je rejetées pour ne pas risquer de la prendre !

Inoffensif, à une exception près, est déclaré le genre trichotoma ; inoffensif le genre lactaire, et la toxicité du bolet Satou lui-même devient fort problématique.

Dans son *Etude médicale sur l'empoisonnement par les champignons*, publiée en 1900 et qui fait toujours autorité, M. Victor Gillot distingue trois catégories de champignons vénéneux.

Ceux qui occasionnent presque toujours des accidents mortels ; ceux qui causent des accidents fort graves, mais rarement suivis de mort ; ceux qui ne provoquent que des accidents plus ou moins graves de gastro-entérite.

M. Victor Gillot ne compte que huit *champignons mortels* : quatre Amanites : *phalloïdes*, *citina*, *verna*, *virosa* et quatre Volvaires : *gloiocephala*, *speciosa*, *viperina et rhodomeles*. Dans son *Atlas des Champignons de France*, qui porte la date de 1910 et qui a été publié sous les auspices de la Société mycologique de France, L. Rolland adoptait cette énumération approuvée également par la *Flore* de Bigeard et Guillemin.

Sur leur *Tableau mural des champignons les plus vénéneux*, édition de 1921, MM. Radais et Dumée font figurer, outre les quatre Amanites nommés par M. Gillot, les Amanites *muscaria* (tue-mouches) et *pantherina*, la Volvaire *gloiocephala* et l'*Entoloma lividum* : huit espèces en tout.

Or, voici que les Volvaires *gloiocephala* (ou gluante) et *speciosa* si voisines qu'il est permis de se demander si elles constituent deux espèces dictinctes, ou seulement deux variétés d'une même espèce, sont considérées maintenant comme non toxiques. La thèse de doctorat, publiée en 1920, par M. A. Gauthier, *Le cas du Volvaria speciosa* (volvaire gluante), est admise dans ses conclusions en faveur de la comestibilité des deux volvaires. Les deux autres *viperina* et *rhodomelas* n'attendront pas longtemps, je pense, pour être réhabilitées et il paraît dès maintenant que la théorie — d'origine allemande — qui dénonçait dans les volvaires l'élément toxique dit *phalline*, lequel caractérise l'Amanite phalloïde, est complètement erronée.

D'autre part, la toxicité de *l'amanite citrine* et des variétés *verna*, *virosa* et *mappa* est extrêmement douteuse depuis la publication, dans le 4e fascicule du *Bulletin de la Société mycologique de France*, de 1922, du savant travail de M. E. Chauvin.

Et le *seul* champignon qui tue semble donc être l'*Amanite phalloïde* que l'on considérait, d'ailleurs, depuis longtemps, comme produisant la très grande majorité des empoisonnements suivis de mort.

Remettons l'examen des champignons vénéneux de la catégorie *dangereux* et ceux de la catégorie *suspectes* à notre prochaine chronique, et donnons la parole à la poésie.

§

« Après avoir lu votre article mycologique, j'y ai trouvé une si ntéressante saveur. — m'écrit M. Léon Riotor, que je me permets

de recopier à votre intention une des menues notations rimées de mon « Journal de route » d'artilleur. Elle a été prise en 1917, en Champagne. »

Aux maussades terrains de ces lieux désolés
La nature a donné des champignons superbes,
Leurs régiments épais ont remplacé les herbes
Dans l'ordure de ces fumiers amoncelés...

Au printemps j'ai cueilli, de mousse revêtue,
La psalliote amadou pour la pipe des gueux,
Et découvrant soudain ses losanges rugueux
La discrète morille, en rhombe ou bien pointue ;

Des heures j'ai cherché, mais quelquefois en vain,
La lépiote pudique et l'exquise coulmelle,
La girolle menue et sa jaune lamelle
Et la rusulle verte ou bien couleur de vin,

L'oréade gracile et l'agaric champêtre
Groupant sa coupe rose en bouquets parfumés,
Et les lycoperdons dans le chiendent semés
Au pied des noirs débris suintant le salpêtre ;

Dans les sols labourés les coprins chevelus,
Fragiles sous les doigts qu'ils touchaient de leur encre,
Rappelant le lointain lycée à l'ancien cancre
Et des instants joyeux qui ne reviendront plus !

Les hydnes, qu'on dit « pieds de mouton » en granules,
Les lactaires poivrés, les humbles mousserons,
Les cèpes de sapins, vernis, à chapeaux ronds,
La craterelle mauve ouverte en campanule ;

Les clavaires barbus, roses, jaunes, dorés,
L'amanite, l'oronge et les pratelles franches,
D'un goût délicieux en leurs moelles blanches
Et même les « césars » de crottins entourés !

A l'automne, plus tard, j'ai cueilli sous les chênes
Les fiers bolets ligneux et les cèpes charnus
Dont le pédoncule ample à peine est retenu
Par le tapis frisé du fucus qui l'enchaîne,

Les pésylles encore, au nom d'« oreilles d'ours »...
Et que d'autres, vraiment, sous mon couteau rapace,
Tandis que le canon apostrophait l'espace
En éraflant le bled de quelques obus lourds...

Parfait, mais si le *pésylles* du dernier quatrain se régularise aisément *pézizes*, je laisse au distingué poète le soin d'expliquer ce qu'il entend avec sa *psalliote amadou*.

Mémento. — Le 1er fascicule du *Bulletin trimestriel de la Société Mycologique de France* donne la liste des membres de cette florissante société qui, si j'ai bien compté, sont au nombre de 560. Il contient une image de Pasteur en 1865, ainsi, notamment qu'une étude de M. Konrad : *Notes, critiques sur quelques champignons du Jura* (avec trois remarquables plantes), le compte rendu d'*Herborisations mycologiques au Cambodge*, par M. Palouillard, et des renseignements de M. L. Azoulay sur *le Recrutement des vérificateurs de champignons*, et de M. Morel touchant l'*Inspection des champignons dans la ville de Saint-Etienne*. — Voir notamment, dans le 2e fascicule : P. E. Pinoy, *L'œuvre de Pasteur et les progrès de la Mycologie* ; la notice nécrologique de *Gaston Bonnier* (1853-1922), par M. Malliard ; une note de R. Lagarde *sur quelques champignons comestibles accidentellement vénéneux* (note sur laquelle je reviendrai) ; un excellent *aperçu d'une Histoire de Mycologie lyonnaise* qui dégage la personnalité de Jacques-Louis Henon (1802-1872) et de celle de sa femme, aquarelliste de fleurs et de cryptogames, tous deux enfants et parents prolifiques de mycologues assidus. — On y trouvera encore le rapport de M. Maublanc sur la Session générale de la Société organisée en octobre 1922 aux environs de Lyon, et l'annonce, pour la première quinzaine d'octobre, de la Session générale de 1923, laquelle se tiendra à Paris, avec excursions prévues dans les forêts de Carnelle, de Marly, Compiègne, Fontainebleau, et une exposition mycologique au siège de la Société, 84, rue de Grenelle, Paris, VIIe.

MARCEL COULON.

DROIT INTERNATIONAL

De La Haye à Bruxelles. — Pour permettre aux professeurs et jurisconsultes du corps enseignant de l'Académie de Droit des Gens de La Haye ainsi qu'aux publicistes et à la presse, d'assister à la session de l'Institut de Droit International à Bruxelles qui s'ouvrait le 4 août, les cours et conférences de droit international ont été interrompus à La Haye pour une période de

10 jours et le Palais de la Paix, après avoir connu une animation inaccoutumée, a de nouveau retrouvé le silence et la solitude.

Reste toutefois acquis le succès de l'Académie de Droit des Gens qui vient de terminer une première période d'enseignement. Il semble même qu'on aurait vite fait de transformer, en une Université internationale active et laborieuse, les salles et galeries longtemps désertes du somptueux édifice que construisit en 1903 un architecte français, M. Cordonnier, grâce à la générosité du citoyen américain Andrew Carnegie. Mais le Palais de la Paix est surtout le Palais de la justice internationale, car il abrite non seulement les bureaux de la Cour permanente d'arbitrage international mais encore le greffe et les juges de la Cour permanente de justice internationale installée au mois d'août 1920 par tous les Etats qui avaient adhéré au Pacte de la Société des Nations. Ce n'est qu'exceptionnellement que la majestueuse Chambre de justice a fait cette année salle comble à l'occasion de trois grandes conférences de l'Académie qui avaient attiré un public intellectuel fort nombreux : la première par M. Murray Butler sur l'esprit international ; la seconde par M. Loder, l'éminent Président de la Cour de justice internationale sur la différence entre l'arbitrage international et la justice internationale, et la troisième sur l'organisation même de la Cour de Justice, par M. de Bustamente, professeur à l'Université de la Havane, Sénateur de la République cubaine, juge titulaire à la Cour permanente de justice internationale.

Quel jugement porter maintenant sur cette œuvre nouvelle d'enseignement et de diffusion du Droit des Gens ?

Il paraît incontestable, de l'avis de nombreuses personnalités, que les résultats escomptés ont été largement atteints. Des rapports personnels se sont déjà établis entre professeurs et auditeurs et les uns et les autres ont déjà senti qu'un commerce scientifique de cette nature peut contribuer dans une très large mesure à la formation d'un esprit international. Il est évident qu'après des études et des recherches communes, les représentants des diverses écoles nationales parviendront à mieux comprendre les raisons des divergences doctrinales et pratiques des autres pays, leurs points de vue particularistes finiront par faire place à une conception commune internationale. Le corps enseignant, en particulier a déjà répondu à toutes les attentes. Les derniers cours

hautement scientifiques de MM. Politis, de La Pradelle, de Paris, Strisower, de Vienne, Triepel, de Berlin, très approfondis, s'adressaient vraiment à une élite intellectuelle d'auditeurs et constituaient le naturel complément des enseignements universitaires ou des grandes écoles nationales.

§

Que dire des auditeurs et de la réunion de personnes de nationalités, de formation et de culture aussi variées ? Constatons tout de suite qu'un excellent esprit n'a cessé de régner parmi eux, que, sur une heureuse initiative, ils se sont groupés en une Association scientifique dont la Présidence est échue aux Etats-Unis et la Vice-Présidence à la France, association composée en majeure partie de Docteurs en Droit, avocats ou fonctionnaires diplomatiques, consulaires ou financiers. Les premiers auditeurs de l'Académie de La Haye comptaient, il est vrai, parmi eux, quelques dilettantes, quelques curieux et même quelques jeunes étudiants en langue française. Et si la plupart venaient y chercher un enseignement post-universitaire, un perfectionnement de leurs connaissances juridiques internationales, des éléments nouveaux d'études et de recherches en Droit des Gens, quelques uns attendaient sans doute des discours aux belles périodes oratoires, des cours de diction ou d'éloquence. Les séminaires qui ont suivi certains cours ont révélé à ce point de vue quelques réformes à faire. D'ailleurs, ainsi que l'ont déclaré plusieurs membres du Curatorium de l'Académie, cette année est une année d'essai, d'expérience et de mise au point, ce qui veut dire que quelques réformes ou modifications devront être nécessairement apportées dans la suite au fonctionnement de l'institution. Or, ces modifications ou reformes étaient de nature à se révéler uniquement par l'expérience, car elles procèdent d'éléments inconnus qui échappent à toute analyse ou connaissance préalable.

Il faudrait, à notre avis, organiser le séminaire sur les bases d'une discussion scientifique et juridique où les auditeurs, préalablement avertis et préparés, exposeraient, discuteraient des questions de doctrine, des applications de règles ou analyseraient un ensemble de faits : le nombre des auditeurs admis pourrait être restreint par la division des multiples sujets à étudier en section politique, économique, financière, etc... A côté de ce séminaire

fonctionneraient d'ailleurs des causeries pratiques plus générales, plus libres, familières même où interviendraient l'anecdote historique, la considération psychologique, philosophique, ethnique, etc...

§

Les cours de La Haye étaient interrompus le vendredi 2 août à midi, et le samedi 4, dans une séance solennelle au Palais des Académies à Bruxelles, l'Institut de Droit International célébrait le cinquantième anniversaire de sa fondation. C'est en 1873, en effet, que les juristes du monde entier fondaient à Gand une Association scientifique pour discuter les problèmes du Droit des Gens et proposaient des règlements dont plusieurs sont passés dans la pratique des Etats. Le Ministre des Colonies de Belgique, M. Louis Franck, entouré d'un grand nombre de personnalités, a souhaité la bienvenue aux membres de l'Institut au nom du Gouvernement belge. Le Ministre a salué la mémoire des fondateurs et d'autres personnalités illustres aujourd'hui disparues : le professeur belge Ernest Nys, Louis Renault, M. Westlake, M. Edouard Clunet.

Le discours du Ministre a été suivi d'une allocution de M. Rolin-Jacquemyns. Parmi les personnalités qui suivent les travaux du Congrès sont MM. Tittoni, Président du Sénat italien, le Marquis Adatci, Ambassadeur du Japon, Sir J. Barclay. Parmi les juristes français, MM. de Lapradelle, Basdevant, Fauchille, etc...

Rappelons quelques paroles prononcées par M. Franck, le jour de l'inauguration :

Malgré tout, la création de la Société des Nations et celle de la Cour permanente de justice internationale sont quand même des étapes vers une organisation plus parfaite de la vie publique. Si les règles arrêtées par le Congrès entre Etats ont été souvent méconnues, c'est parfois parce qu'elles manquaient de précision. Enfin, si le Droit des Gens a été violé, c'est une grande faute et sa violation a pesé lourdement sur le destin de la guerre. Pour toutes ces raisons, il est plus que jamais nécessaire de s'occuper du Droit International, de lui rendre son crédit, de le faire progresser. Il ne dispensera pas les peuples libres de veiller sur leur sort, mais malgré le défi des événements, malgré l'arbitraire et les préjugés, il maintiendra qu'il y a un statut entre les nations, égal pour toutes, liant les forts comme les faibles, les vainqueurs comme les vaincus. Ainsi conçu, il servira de base à la cité de l'avenir, cette cité

du Droit qui ne se bâtira pas en un jour, mais vers laquelle nous ne pourrions cesser de diriger nos espérances et nos efforts sans diminuer en nous la puissance d'idéal de l'humanité.

Le dimanche 5, les membres de l'Institut ont été reçus à Gand par la municipalité gantoise et il fut rappelé, à cette occasion, que c'était à Gand qu'avait été fondé l'Institut.

Au cours de la session administrative du samedi 3 août, l'Institut a procédé à la constitution de son bureau et à l'élection des nouveaux membres et associés. Il a élu aux fonctions de vice-présidents MM. Adatci, Ambassadeur du Japon à Bruxelles, et de Lapradelle, Professeur à la Faculté de Droit de Paris. Il a nommé comme Secrétaire général : M. Alfred Nerincx, Professeur à l'Université de Louvain, en remplacement de M. Albéric Rolin, démissionnaire. Sur la proposition de M. Lyon-Caen, l'éminent jurisconsulte français, il a décerné à M. Rolin le titre de Président d'honneur de l'Institut de Droit International.

Ont été élus comme membres les associés dont les noms suivent : de Blocisewski (France) ; Higgins (Empire Britannique) ; Jitta et Loder (Pays-Bas) ; Nerincx (Belgique) ; marquis de Paulucci (Italie) ; Prida (Espagne); Wehberg (Allemagne); ont été élus comme associés : MM. Luis Andersen (Costa-Rita) ; Audinet et Jacques Dumas (France); Bourquin et Mahaim (Belgique) ; Yanguas Messia (Espagne); Negekusco (Roumanie) ; Neumeyer (Allemagne).

Une grande partie des délibérations de l'Institut ont porté sur les rapports de cette assemblée avec la Société des Nations; les travaux ne sont pas terminés et aucune résolution n'a encore été prise.

L'activité scientifique incontestable, qui, depuis 3 semaines, règne en Belgique et en Hollande, à la Haye, Gand et Bruxelles, donne un démenti éclatant à ceux qui, depuis la guerre, ont proclamé la faillite du Droit International. Quel que soit le jugement que l'on porte sur la guerre en général, de quelque côté que tendent les sympathies et les antipathies, une conviction commune se dessine de plus en plus clairement, c'est qu'une période bien marquée de l'histoire universelle a pris fin et que nous assistons aux débuts d'une organisation internationale nouvelle pour les Etats modernes. On ne sera donc pas surpris de voir se perpétuer les études et les recherches scientifiques, se créer des organismes

nouveaux d'enseignement et de diffusion du Droit des Gens, en particulier dans ces régions des Pays-Bas et de la Belgique, terres traditionnelles de transit et de commerce, de tous pays, zones de passage international dont les estuaires et les fleuves mènent des mers du Nord aux pays du Rhin et de l'Europe centrale.

J.-E. TEYSSAIRE.

QUESTIONS COLONIALES

François de Tessan : *Dans l'Asie qui s'éveille.* Essais indochinois, avec 16 photographies et 2 cartes. Renaissance du Livre, 1923. — Mémento.

M. François de Tessan, écrivain de talent, excellent observateur qui visita tour à tour les Etats-Unis et divers pays d'Extrême-Orient, s'est occupé surtout **Dans l'Asie qui s'éveille** de notre magnifique Indochine à laquelle il a consacré une série d'essais des plus intéressants. Aucun dogmatisme, pas de plan arrêté : au gré de son voyage, M. de Tessan note ce qui frappe son esprit, ce qui amuse ses yeux ; et son ouvrage, néanmoins fort bien composé, emprunte à cette fantaisie un caractère de véridicité et de vie qui le rend fort précieux. Voici Saïgon d'abord, Saïgon et sa ville chinoise, Cholon, où se concentrent toutes les forces d'expansion de la Cochinchine, du Sud Annam et du Cambodge, Saïgon dont l'avenir n'est pas limité à sa seule activité commerciale de grand marché du riz : « Point d'escale des grandes lignes de navigation, étape du grand tourisme international, relâche pour les bâtiments de guerre des grandes nations dont le pavillon flotte dans les mers extrêmes-orientales, Saïgon s'impose comme une capitale maritime de la France d'Asie. »

Cholon est le terrain favori de l'invasion chinoise, cette invasion qui parût pendant longtemps devoir constituer un danger, les Chinois emportant en Chine tout l'argent qu'ils avaient gagné en Cochinchine. Mais tout évolue, même les Chinois, et le résident maire L'Helgouach déclare à M. de Tessan :

Les Chinois de Cochinchine deviennent conservateurs en acquérant la fortune et ils tendent à se fixer d'une manière définitive dans notre colonie. Ils achètent des immeubles, s'installent, développent sur place leurs capitaux. Ils manifestent le désir de faire de l'Indochine, où ils sont très heureux, leur seconde patrie... Et il est permis de penser que le Chinois de Cochinchine consacré par la légende aura bientôt vécu.

Les Annamites, cependant, voient d'un mauvais œil l'installation à demeure de ces Chinois. Leurs journaux et, notamment, la *Tribune indigène*, dénoncent ces envahisseurs tenaces qui « en moins de deux mois ont acheté à Saïgon pour plus de deux millions d'immeubles dont ils se sont empressés d'expulser les locataires, annamites ou français ». Sur quoi, M. de Tessan d'observer justement qu'il ne saurait être question d'expulser brutalement les Chinois dont l'invasion a été grandement facilitée par l'inertie annamite, — M. Maspéro exprima officiellement le même sentiment il y a quelques années et en fut même blâmé par certains ; — le problème ne pourra être résolu que par la libre concurrence. En Asie comme en Europe, il n'est point d'intervention administrative qui puisse être assez forte pour retarder le cours des fatalités économiques.

Sur le riz, la rizière et les riziers, M. de Tessan nous dit l'essentiel et sa conclusion est à retenir qui met en lumière la nécessité de perfectionner la culture locale du riz si nous voulons atteindre les rendements de la Birmanie, de l'Inde anglaise et des Etats-Unis supérieurs du double et parfois même du triple à ceux de la Cochinchine. Pour cela, il faut répandre l'instruction agricole parmi les indigènes, multiplier les travaux d'irrigation, propager l'usage des engrais, réprimer les fraudes commerciales. M. de Tessan décrit en poète ces vastes rizières de la Cochinchine qui ressemble à une Hollande exotique, aux canaux innombrables, peuplée d'habitants qui n'ont qu'une pensée : « s'enrichir par le riz » !

Après le riz, voici les arbres à caoutchouc et M. de Tessan nous conte avec le lyrisme qui convient les efforts des colons cochinchinois en vue de constituer de belles plantations, et notamment, dans la province de Bienhoa, ceux de Mme de la Souchère.

« C'est un Kipling, dit-il modestement, qu'il faudrait pour décrire les épisodes de ce duel entre une femme et la brousse rebelle. Grande est la popularité de Mme de la Souchère en Cochinchine. Elle mérite de dépasser les limites de la colonie. C'est un exemple de vaillance et d'endurance qui doit être connu en France même, pour qu'il serve à nos futures « coloniales ». »

Un joli chapitre maintenant sur la maison annamite, demeure des vivants et des morts. Dans la demeure antique, d'après Fustel

de Coulanges, « il y avait un échange perpétuel de bons offices entre les vivants et les morts de chaque famille. Les vivants ne pouvaient pas plus se passer des morts que ceux-ci des vivants ». Ce principe est resté celui qui domine l'organisation familiale des Annamites qui puisent en lui une force inébranlable.

Après le récit pittoresque d'une chasse à l'éléphant, voici une visite à la station d'altitude du Lang-Bian, puis les diverses légendes du tigre, animal que les Annamites vénèrent au moins autant qu'ils le redoutent, ainsi du reste qu'il est naturel. M. de Tessan se rend de Nha Trang à Tourane et à Hué. Dans cette ville, « capitale de l'Empire du sud pacifié », vit l'empereur Kaïdinh, celui-là-même qui, l'an dernier, rompant avec la sédentarité millénaire de ses ancêtres, vint visiter la France. M. de Tessan a la chance rare d'assister aux fêtes organisées pour fêter l'anniversaire de l'Empereur et il nous dit la splendeur et le faste de ces cérémonies évoluant dans leur cadre où réalité et légende se fondent harmonieusement.

Opposition attendue : après la description d'une demeure princière à Hué, voici celle du grand port du Tonkin, Haïphong, où se développent commerce et industrie et celle d'Hanoï, la ville administrative, « ville assez cérémonieuse, ville de hauts fonctionnaires, ville qui n'oublie jamais qu'elle est le centre du gouvernement ». En passant, M. de Tessan rend hommage à la « politique d'association » dont van Vollenhoven souffla jadis la formule à M. Clémentel et que M. Albert Sarraut inaugura en Indochine, et il poursuit son voyage à travers le Tonkin, puis le voici au Cambodge visitant Pnom-Penh, ses pagodes et ses palais, admirant les danseuses du roi, célébrant justement l'effort accompli par M. Georges Groslier dans cette Ecole des arts cambodgiens, véritable foyer de rénovation artistique, et évoquant enfin le prestigieux rayonnement d'Angkor...

En manière d'épilogue à ces Essais, M. de Tessan cite en faveur de l'Indochine deux témoignages intéressants, celui du Maréchal Joffre et celui de lord Northcliffe qui fut dans la colonie l'hôte de M. Maurice Long, et qui déclara à M. André Tudesq qui l'interrogeait sur ses impressions : « Votre Indochine est un des plus beaux domaines de la terre, le plus riche de l'Asie, le plus varié en ressources, le pays de la jeunesse... » Et le regretté directeur du *Times* concluait :

Ce qui m'étonne, c'est l'ignorance de la métropole à l'égard de cette Indochine, la plus belle fleur de sa serre. Souvent, à Paris ou sur la Riviera, j'ai eu l'occasion d'interroger vos chefs d'entreprise ou de gouvernement sur les réserves lointaines de leur patrie. Nul ne m'a jamais nommé l'Indochine. Etrange pudeur ou ignorance plus étrange encore ! En retour, je suis agréablement surpris de constater comme les Français d'Indochine aiment courir mers et mondes et s'intéressent aux problèmes du temps. Si, pour beaucoup de Français de France, le voyage Paris-Vintimille apparait comme une véritable expédition, il est ici banal qu'un homme, deux fois l'an, se rende en Occident. Sans qu'on le remarque, insensiblement, une nouvelle race de Français est, ici, en train de se créer, race de conquérants pacifiques, race de maîtres, qui, à l'exemple de nos nationaux de Nouvelle-Zélande ou d'Australie, refera le sang appauvri de la vieille Europe...

Nous n'avons pas de chance! Pour une fois qu'il y avait un Anglais intelligent et qui appréciât un effort français à sa juste valeur, il n'a pas vécu !

Dans l'Asie qui s'éveille, M. de Tessan, pour sa série d'essais indochinois, a élu ce titre évidemment saisissant, qui correspond incontestablement à une des plus importantes réalités de l'heure présente. Oui, le vieux continent asiatique s'éveille et cet éveil est particulièrement heureux en ce qui concerne notre colonie, cette Indochine à laquelle la paix française a assuré une prospérité économique de premier ordre. Quelques énergumènes mis à part, nombreux doivent être, en effet, les Annamites, — du moins, certains d'entre eux l'affirment, — qui considèrent que la protection de la France est préférable à la tyrannie asiatique. Heureux éveil donc ! Est il aussi heureux en ce qui concerne les autres pays de l'Asie ? Il est permis de se le demander. La vieille Chine d'antan qui se maintenait sous l'autorité de ses empereurs dans un équilibre relatif parmi les compétitions rivales du Japon, des Etats-Unis et des puissances européennes, cette vieille Chine s'est émiettée en plusieurs Chines en proie à la pire anarchie, encore que cette anarchie se vête de l'étiquette républicaine. Sous couleur de restituer à ces Chines éparses l'intégrité nationale et territoriale de jadis, les résolutions de Washington, dont l'ensemble emplit deux forts volumes, ont eu pour résultat le plus clair, le suivant : toutes les puissances européennes, et la France en tête, ont « perdu la face » en Chine, pour le plus grand bénéfice des Etats-Unis. C'est un grave recul pour la politique française

en Extrême-Orient, et l'avenir de ce côté apparaît assez sombre. Il est fâcheux, en effet, qu'à côté d'une Indochine en sage évolution sous notre tutelle pacifique, germent et se développent des ferments révolutionnaires dont l'apaisement n'est point facile à prévoir. Il est non moins fâcheux que le Siam, sous prétexte qu'il combattit pendant la grande guerre aux côtés des Alliés, suive résolument une politique nationaliste, accumule canons et avions aux portes d'une Indochine presque entièrement désarmée et parle de ses terres « irrédentes », les trois provinces de Siemréap, de Battambang et de Sisophong que l'accord de 1907 restitua au Cambodge.

J'avoue ne point comprendre les desseins secrets de notre diplomatie toujours prête à céder quand on fait appel au *Droit*, alors que ceux qui lui adressent cet appel ne conçoivent et n'admettent que la *Force*. Un vaste instrument diplomatique comme le traité de Versailles eût dû être considéré comme un tout dont les clauses se seraient exécutées de la part des divers signataires *pari passu*. Le principal *obligé*, c'est-à-dire, l'Allemagne, n'exécutant point les clauses la concernant, il eût été de bonne politique d'en tirer argument pour refuser l'exécution des clauses nous concernant lorsqu'elles entraînaient pour la France diminution de profits et d'influence.

Au lieu de cela, nous avons vu, dans cette Asie qui s'éveille... au désordre et au bolchévisme, des pourparlers ouverts pour la restitution des territoires à bail, pour la suppression du privilège d'exterritorialité jusqu'alors conféré aux puissances européennes aussi bien en Chine qu'au Siam. Enfin, sous le couvert de cet organisme hybride et monstrueux qu'est la « Société des Nations », prétexte à parlottes et à intrigues, et dont M. Margaine nous a récemment dénoncé le prix invraisemblablement élevé, nous avons vu encore s'organiser une lutte sournoise dont nos bons amis anglais assurent l'occulte direction afin d'arriver à porter, par la suppression de l'opium, un coup mortel aux finances indochinoises. Il faut reconnaître que voici un éveil asiatique assez regrettable.

Pour justifier cette politique de perpétuel renoncement et de sempiternelle abdication, certains font valoir qu'il convient de ne donner raison à aucun prix à ceux, alliés ou ennemis, qui dénoncent « l'impérialisme français ». L'impérialisme français ! Aimable plaisanterie ! Douloureuse légende ! Que n'a-t-on tiré à millions d'exem-

plaires « la lettre à l'Anglais » dans laquelle M. Variot en faisait justice !

J'ai entendu dire encore, notamment alors qu'on votait au Parlement, en juillet dernier, l'approbation des accords de Washington, j'ai entendu dire que la France devait aux Etats-Unis cette marque d'amitié de ne point discuter des engagements pris avec une égale bonne foi.

Or, — et c'est M. Archambaud qui l'a déclaré à la tribune de la Chambre le 9 juillet, — l'accord de Washington fut voté au Sénat américain par 67 voix contre 22 ; mais le Sénat approuva par 90 voix contre 2 une réserve de M. Brandegee ainsi formulée : « Les Etats-Unis considèrent qu'il n'y a, dans le préambule ou les clauses du traité, ni engagement de leur part d'employer la force armée, ni alliance, ni obligation de participer à une défense quelconque. »

Sans doute, dans le texte de la loi d'approbation votée en France le 28 juillet 1923, la même réserve a été introduite. Mais alors, à quoi bon ?

Ainsi, nous aurons donc perpétuellement à subir ce jésuitisme anglo-saxon, lequel ne s'accommode des traités que dans la mesure stricte où ils favorisent ses intérêts ? Pauvre vieille Europe que d'humiliations on t'impose !

Il ne faut point désespérer cependant. Le génie de notre race saura triompher de ces embûches et, dans cette même séance du 9 juillet, M. Albert Sarraut a éloquemment exposé l'œuvre que saura accomplir la France dans le Pacifique en s'appuyant sur cette admirable sentinelle avancée qu'est l'Indochine.

L'hypocrisie yankee n'aura pas raison de notre « franchise ». J'ajoute que notre meilleure sauvegarde dans cette « Asie qui s'éveille », nous la trouverons longtemps encore dans l'absence totale d'esprit national des Jaunes pour lesquels l'institution de la République a été le signal de la dissolution de toutes les traditions d'autorité qui se maintenaient encore, au moins théoriquement, à l'abri du Signe impérial.

Mémento. — Aux coloniaux qu'intéressent les choses orientales, je signale l'existence d'un groupement très intéressant et qui mérite tous les encouragements, c'est *l'Association française des amis de l'Orient* dont le siège est au Musée Guimet à Paris. Cette association publie un bulletin fort bien documenté. Dans le dernier numéro que j'ai reçu figu-

raient notamment deux études remarquables, l'une, de M. Maybon, sur « la littérature japonaise contemporaine », l'autre, de M. Victor Goloubeff, intitulée : « Introduction à la connaissance d'Angkor. »

— Le délicieux lettré et artiste qu'est Marc Chadourne, dès son arrivée à Tahiti, a fait vivre ou revivre un *Bulletin de la Société des Etudes océaniennes* dont les numéros parus jusqu'à ce jour sont du plus haut intérêt par leur variété et la richesse des informations qu'ils contiennent. Ethnologie, philologie, sciences naturelles, folklore, histoire, tourisme, y trouvent place. Félicitations et souhaits d'heureuse continuation à Marc Chadourne et à ses distingués collaborateurs !

CARL SIGER.

ÉSOTÉRISME ET SCIENCES PSYCHIQUES

W.-J. Crawford : *La Mécanique Psychique* (*Bibliothèque internationale de science psychique, sous la direction de M. René Sudre*). Ed. Payot. — P. E. Cornillier : *L'Hypothèse de la subconscience et la loi physiologique* (en dépôt chez Leymarie). — Pascal Forthuny : *La romanesque et glorieuse aventure du médium William Hope*. Librairie des sciences psychiques. — Paul Heuzé : *Les Morts vivent-ils ? (2e série) L'Ectoplasme*. Renaissance du Livre.

Notre éminent confrère René Sudre fait paraître chez Payot le premier volume de cette *Bibliothèque internationale de science psychique*, dont il assume la direction avec un haut souci d'éclectisme et d'impartialité. Si la réalité des phénomènes psychiques ne fait plus de doute que pour quelques aveugles irréductibles et de cécité doctrinale ou volontaire, leur explication demeure encore hypothétique et laisse le champ libre aux controverses. Les débats restent ouverts, dont l'enjeu est le plus important qui soit, puisqu'il s'agit en fin de compte du secret de nos destinées. Si elle est impuissante à le résoudre, l'élite intellectuelle ne peut plus guère, en tous cas, se désintéresser de ce grand problème. Elle aura, grâce à cette Bibliothèque, les pièces du procès sous les yeux, dans l'état actuel de l'instruction, et avec toutes les données précises fournies par l'enquête, les faits admis ou les théories proposées par les plus consciencieux juristes, les experts les plus avisés de tous les pays. Citons parmi eux William James, Barrett, Lodge, Hyslop, Sidgwick, Schrenck-Notzing, Morselli, Osty, Œsterreich, etc. C'est dire l'intérêt de premier ordre qui s'attache à cette publication. Sous ce titre d'ensemble : **La mécanique psychique**, le premier volume nous offre, par les soins de M. René Sudre, une traduction et une adaptation des ouvrages du regretté J. Crawford, professeur de mécanique à l'Uni-

versité de Belfast. Le savant anglais s'est attaché avec une prédilection exclusive à étudier les manifestations physiques de la médiumnité. Il est l'homme des barêmes et des diagrammes, qui se bornent à exprimer des réalités matérielles. L'objet unique et constant de ses expériences fut la *télékinésie*, l'action exercée à distance et sans intermédiaire physique connu. Une première série d'expériences, poursuivie à l'Institut psychologique de Paris, en 1906-07, en présence de savants comme Curie, Branly, d'Arsonval, pour ne citer que les plus notoires, avait attesté, sans contestation possible, la réalité des mouvements sans contact. Crawford a transformé des constatations isolées en une vaste recherche systématique. Les épreuves et contre-épreuves minutieuses, poursuivies par lui de 1914 à 1920, l'ont amené à schématiser sous la forme d'un problème de mécanique appliquée les problèmes essentiels de la métapsychique objective. Crawford est le savant positif par excellence, et sa créance ne dépasse guère le témoignage de ses sens, confirmé ou contrôlé par celui de ses appareils enregistreurs. Il s'est complu à perfectionner ceux-ci, à en imaginer de nouveaux. Et c'est le simple relevé de ses constatations, de ses calculs, que nous apportent ses œuvres, dénuées ou presque de toutes les grâces du langage, austères mais probantes, comme le minutieux relevé d'un carnet de laboratoire. Son ambition est toute scientifique. « Je veux, écrivait-il, travailler à la découverte des lois psychiques, qui sont aussi réelles que les lois physiques, afin que, dans les temps à venir, il ne puisse plus y avoir de mystère. Et quand il n'y aura plus de mystère, il n'y aura plus de marchands de mystère. » Illusion de savant qui ne croit, — mais peut-on le lui reprocher? — qu'à la vertu des équations et des chiffres. Crawford s'est suicidé le 30 juillet 1920, dans un accès de fièvre cérébrale, dû au surmenage professionnel. On a insinué que le dépit causé par la découverte des prétendues fraudes dont il aurait été victime fut la raison de cet acte de désespoir.

Une lettre écrite par l'infortuné, quatre jours avant sa mort, dément formellement cette hypothèse. Au reste, de nombreux savants, parmi lesquels sir William Barrett, membre de la *Royal Society*, qui furent témoins de ses expériences, en ont constaté et certifié la correction scientifique absolue et l'impeccable rigueur.

Je ne puis, faute de place, que signaler à la sympathique attention des psychistes une remarquable étude de M. P. E. Cornillier sur **l'Hypothèse de la subconscience et la loi physiologique** qui régit l'acquisition de nos connaissances. Dans cette substantielle brochure, l'auteur de la *Survivance de l'âme* met en relief l'antinomie qui existe entre la doctrine psychique de l'omniscience et les nécessités qui conditionnent physiologiquement le fonctionnement de notre cerveau. Si le domaine de celui-ci est limité, le patrimoine de l'esprit est immense. Et ses richesses ne peuvent se justifier, selon l'auteur, que par un trésor d'acquisitions amassé au cours de nos incarnations antérieures : trésor personnel, mesuré par le degré d'évolution de chaque être, et constamment enrichi par la bonne administration du « cerveau fluidique », maître survivant à l'esclavage de nos multiples vies.

Je signale également aux lecteurs, épris de belles histoires psychiques « vécues », **la romanesque et glorieuse aventure du médium William Hope**, dont Pascal Forthuny nous conte, dans une divertissante brochure, les passionnantes et multiples péripéties. Accusé d'imposture par le trio Harry Price-James Seymour-Dingwall, dont il semble bien qu'ils furent les complices involontaires de quelque obscur complot, le médium-photographe William Hope, connu depuis vingt ans en Angleterre, fut défendu à outrance et avec une fougueuse minutie par le romancier Conan Doyle. Et il n'est pas douteux qu'au regard du lecteur impartial, après l'enquête serrée à laquelle procéda le père spirituel de Sherlock Holmès et que nous rapporte le non moins spirituel auteur de cette brochure, le médium sorte les mains nettes de cette sombre histoire de clichés, aux étranges pérégrinations et aux troubles virages.

« Si le premier volume des **Morts vivent-ils?** soulevait un coin du voile, celui-ci (2e série : **L'Ectoplasme**) l'arrache ! » proclame *l'inseratur*. En effet : l'on voit clairement et sans ambages où M. Paul Heuzé veut en venir. Il a pris ouvertement parti contre l'une des deux thèses en présence. Et sa tentative perd ainsi, mathématiquement, toute une moitié de son intérêt. Il perd également le bénéfice, — je veux dire le bénéfice moral, — de sa première attitude, et qui n'était peut-être qu'une attitude d'expectant et d'arbitre. Il retombe, bon dernier, dans la

masse amorphe et bruyante de ceux qui nient, qui se gaussent, qui clabaudent, qui invectivent ou qui attaquent. Il n'est plus qu'un humble hoplite, perdu dans la mêlée, alors qu'il put espérer un moment planer au-dessus d'elle, occuper psychiquement, comme Romain Rolland dans l'histoire ou même la légende, un rôle évidemment plus en vue...

Dans cette offensive brusquée, M. Paul Heuzé adopte naturellement le ton des grands capitaines, et même les formules des vieux communiqués.

Il ne dira pas tout, nous dit-il. Mais tout ce qu'il dira est exact .. Ouais... Espère-t-il donc nous piper une seconde fois à ces façons de parler, dont nous savons depuis neuf ans ce qu'elles veulent dire? Si, une première fois déjà, « Plutarque a menti », comme s'est flatté de nous en convaincre après coup M. Jean de Pierrefeu, ne peut-on soupçonner dès à présent M. Paul Heuzé d'avoir, à tout le moins, exagéré? Il a exagéré d'abord et avant tout, lui font observer humblement les psychistes auxquels il a jeté le gant, — il a exagéré le rôle qu'il s'est attribué en cette aventure. De qui, ont fait remarquer poliment ces doux et bienveillants adversaires, M. Paul Heuzé tient-il ses pouvoirs et ses galons d' « agent de liaison (ce sont ses propres termes) entre la science et l'ectoplasme » ? « L'homme dans la rue », dont il prétend avoir reçu l'investiture et, à plus forte raison, les spécialistes qui, depuis des années, se consacrent aux recherches métapsychiques, peuvent s'étonner à bon droit qu'une personnalité, comme on dit, sans mandat, quelle que soit sa bonne foi ou sa ferveur d'improvisation, s'arroge le pouvoir de décider, de trancher, d'imposer son arbitrage, en des matières compliquées et multiples sur lesquelles, depuis des milliers d'années, des milliers d'hommes travaillent avec acharnement, peinent, ahanent, tâtonnent, expérimentent, sous les mêmes feux croisés des quolibets ou des injures. Ce n'est pas trop demander à M. Paul Heuzé que de lui demander simplement de montrer ses papiers. Car l'on ne saurait faire état sérieusement de ceux qu'il a publiés un peu partout, ici ou là, et qu'il s'est hâté presque aussitôt de faire paraître, — ou disparaître, — en volumes. Et l'on a peine à supposer qu'il compte sincèrement sur eux pour satisfaire la curiosité ou gagner plus simplement la confiance du grand public. Les témoignages sur lesquels il édifie la plupart du temps

ses réquisitoires sont, ou des racontars, sous le manteau de l'office, de domestiques indélicats, ou des ragots de cuisinière congédiée, ou des dépositions plus ou moins désintéressées ou désobligeantes de transfuges de laboratoires, qui ne semblent guère de nature à contrebalancer, devant l'opinion, la parole ou les actes, les années d'expériences, de probité, d'épreuves ou de méthode, d'un Crawford ou d'un Richet. Sans doute est-ce une grande force, voire même une supériorité, que de n'avoir rien vu, ou de clamer qu'on ne veut rien voir, pour conserver, haute et sereine, sa rectitude d'esprit et l'indépendance farouche de son jugement. J'ai connu jadis, et beaucoup de mes camarades ont connu comme moi un excellent critique dramatique qui en usait de la sorte et se faisait un devoir presque cornélien de n'assister jamais à aucune représentation de théâtre, pour ne pas, disait il, se laisser influencer... Il n'assistait jamais aux représentations, c'est vrai... Mais à l'issue du spectacle, on le voyait toujours, en quelque coin d'ombre, harponner quelque ami sûr, pour lui mendier quelques vagues précisions sur la pièce.. A la place de M. Paul Heuzé, je me méfierais de mes informateurs... Il ne devra, en tous cas, s'en prendre qu'à lui-même, aux lacunes et aux inconvénients de son méthodisme à-priori, si un de nos plus spiritualistes et spirituels vaudevillistes a pu le considérer publiquement comme « l'inventeur du système d'enquête qui consiste, pour être bien informé des faits, à interroger de préférence ceux qui ne les ont pas constatés ». On obtient quelquefois de bons résultats de ce système... Mais en journalisme seulement. C'est d'un vieux journaliste que je tiens le renseignement. Mais en matière de psychisme comme en matière de science, le témoignage direct des sens ou de l'intelligence est, du moins jusqu'à nouvel ordre, une condition absolue de bonne information. Les psychistes ne manqueront pas, de même, de faire observer timidement à M. Paul Heuzé qu'ils ne sauraient inviter décemment les médiums à produire des phénomènes psychiques sur la place publique; pas plus que les savants n'auraient l'idée de convier la foudre à se loger amiablement sous un globe pour qu'ils puissent l'étudier à loisir dans leur laboratoire; pas plus que les aérolithes ne défèrent habituellement aux sollicitations des géologues et ne viennent choir au commandement sous leur massette; pas plus que les volcans ne condescendent à érupter complaisam-

ment, et le sol à trembler, sous la badine des sismologistes. Et il n'y a que les prestidigitateurs à savoir confectionner une omelette dans un chapeau. Aucun maître-coq, féru de son bon renom ou respectueux de son art, n'assumerait la responsabilité de cette cuisine à l'improviste. La patience, M. Paul Heuzé semble trop l'oublier, est, avec la probité et le désintéressement, la vertu essentielle des chercheurs d'inconnu, à tous les degrés et dans tous les genres. Et leur plus grand souci, après celui de la vérité, est qu'on les laisse travailler en paix. Mais allez donc prêcher la patience, à notre époque d'ondes hertziennes et de comptes-rendus avant la lettre des représentations dramatiques, littéraires, diplomatiques ou scientifiques! Le journalisme répugne, de par sa nature même, à ces temporisations d'un autre âge. Et M. Paul Heuzé est un trop bon journaliste pour s'attarder à ces errements. Il faut donc le féliciter d'avoir bien voulu, en tant que journaliste, nous donner un avant-goût, — une avant-première, — de ces intéressantes questions, sur lesquelles, — et il n'en a certes que plus de mérite, — il déclare lui-même ne rien connaître. Et il faut le remercier également de nous avoir fourni, de bonne foi, un exemple manifeste des erreurs auxquelles s'exposent certains esprits hâtifs et turbulents, trop pressés de vouloir se faire une opinion ou, plus simplement encore, régenter celle d'autrui.

PAUL OLIVIER.

LES REVUES

La Revue française : « Les Désenchantées » seraient le résultat heureux d'une mystification. — *Le Monde nouveau* : Gustave Kahn romancier, précurseur des jeunes romanciers actuels. — *L'Ane d'or*: Charles-Louis Philippe à 20 ans. — *La Revue de France* : la Russie jugée en 1905 au dîner Bixio, d'après Jules Claretie. — *Choses de théâtre* : le théâtre à Prague. — *Les livrets du Mandarin* : sur les jésuites. — Mémento.

La **Revue Française** (24 juin, 1, 8, 15, 29 juillet et 5 août) a entrepris de publier un fort piquant travail signé Marc Hélys et dont voici le titre complet : « L'Envers d'un roman. Le secret des Désenchantées, révélé par celle qui fut Djénane. »

Le texte est accompagné de nombreuses photographies de Pierre Loti et de ses mystificatrices, et d'autographes du grand écrivain. Il est possible que cette publication cause quelque bruit. Si elle montre un Loti berné par trois femmes, — une seule suffit bien souvent à abuser plusieurs hommes, — hâtons-nous

d'ajouter qu'elle laisse intacte la gloire littéraire du poète unique des mers grises, des ciels d'or, et de la destruction patiente des êtres et des choses par le temps.

« Et ce fut notre ambition : lui faire vivre (à Loti) une aventure *vraie*. Tout fut vrai dans cette histoire, excepté que je n'étais pas Turque. Mais peut-être à cause de cela, ai-je mieux su parler des Musulmanes à un Européen comme il fallait le faire pour que son âme s'émût », confesse Marc Hélys.

Cette aventure vraie dura près de deux ans. Elle devint *les Désenchantées*, le livre de Loti qui lui a valu le plus d'admiratrices, assurément. Il est assez curieux de lire aujourd'hui que feu M. Constans, — ah ! ce fut un gros personnage politique et qu'en sait-on en 1923 ? et pourquoi n'a-t-il pas été de l'Académie française ? — ait été le confident, lui, ambassadeur de France à Constantinople, de la mystification dont faisait les frais le commandant du stationnaire français *Le Vautour*.

Après quatre semaines de séjour à Constantinople, Marc Hélys, ou « Celle qui devait être Djénane », s'embarque pour Constanza sur la mer Noire :

Nous avions dit à Pierre Loti que nous allions à Smyrne et que nos lettres seraient irrégulières et lui parviendraient lentement. C'est qu'elles faisaient un long voyage ! Un jeune homme, employé dans une poste étrangère, se chargeait de les envoyer à Smyrne à un ami sûr qui les réexpédiait à son tour à Loti. Ainsi les enveloppes écrites de nos écritures, et dûment timbrées du vilayet de Smyrne, ne permettaient aucun doute au destinataire. J'en avais laissé à mes amies un certain nombre écrites par moi. Elles devaient s'en servir lorsque mes lettres feraient défaut, afin que Loti eût toujours l'impression que nous étions ensemble. Certaines de ces enveloppes étaient même écrites par nous trois. L'habileté des Orientales à combiner les détails d'une intrigue est merveilleuse. Elles prévoient tout. Loti tarda longtemps à identifier nos personnalités, j'entends par là à distinguer l'un de l'autre les fantômes qui se donnaient les noms de Neyr et de Leyla (car Zeyneb était d'une taille plus élevée). Nous changions avec intentions de tcharchafs ; et j'en mettais parfois un doublé qui modifiait ma silhouette et rendait la confusion inévitable. Oui, les dames turques sont bien habiles, et, armées du voile, il n'y a peut-être rien qu'elles ne soient capables d'entreprendre. Mais elles méconnaissaient la puissance de cette arme et la puissance du mystère. Et elles nous enviaient nos chapeaux et ce qu'elles croyaient être notre liberté !

Lorsque je quittai Constantinople, nous étions décidées à faire écrire

un livre à Loti. Nous avions envie de voir comment il faisait ses livres. Nous pensions qu'il allait vouloir vivre un roman, que nous n'aurions qu'à suivre, et à lui donner la réplique. Ce fut tout le contraire qui arriva. Le roman eût été fini tout de suite, si nous n'avions pas nous-mêmes fait naître les incidents. Car lui ne nous fournissait rien. Ce ne fut point par seul amusement que, rentrée à Paris, je vécus cette vie double. Quelque chose en moi voulait agir sur la destinée des femmes en Turquie. J'avais essayé de les faire connaître avec leurs aspirations nouvelles. Mais ma voix ne portait pas... Maintenant, pour leur faire du bien, *je pouvais me servir de la plume de Pierre Loti.*

Ces derniers mots, que nous soulignons, sont excessifs. Si la correspondante de Loti a inspiré l'écrivain, elle a conservé la minute des lettres qu'elle lui adressa ; elle les publie, non sans quelque orgueil qui est un hommage à l'auteur, et elle imprime en note le propre texte correspondant des *Désenchantées*, — le génie de l'écrivain a fait le reste, qui est TOUT, étant l'art même.

Nous en témoignerons par un bref exemple.

Que l'on compare ces deux fins de lettres, la première, du cru Marc Hélys:

Adieu, notre Ami. Pensez-vous quelquefois aux Musulmanes ?

La seconde, amendée par Loti :

Adieu, notre ami ; pensez-vous parfois à vos trois petites ombres sans visage ?

Les « Musulmanes » devenues « trois petites ombres sans visage », voilà une typique opération de l'enchanteur incomparable que fut Pierre Loti. On ne cessera de lire *les Désenchantées*. La vraie Djénane est vivante dans ce beau livre. Nous devons à Marc Hélys le petit amusement d'une curiosité littéraire : une « révélation » qui n'est pas ennuyeuse, et voilà tout.

§

M. Benjamin Crémieux traite fort intelligemment de « l'Œuvre de Gustave Kahn », dans **le Monde nouveau** (15 juillet). S'il trouve du neuf à dire sur le poète, c'est assez remarquable déjà. Mais, qu'il soit aussi loué de mettre en évidence le romancier du *Conte de l'Or et du Silence* et du *Cirque Solaire*. Du second, M. Crémieux écrit :

C'est avant la lettre le roman d'aventures de Mac Orlan ou de Louis

Chadourne, où l'aventure n'est que la fuite éperdue d'une âme devant elle-même.

Analyses aiguës de la passion et de la jalousie, décors de cirque, décors d'Europe, le roman se poursuit dans une sorte d'hallucination. Voici Londres et dans Londres l'une des scènes capitales (déjà de l'Apollinaire, du Salmon et du Morand), scène influencée peut-être par Thomas de Quincey, mais fortement individualisée, la rencontre dans un bouge du comte Franz et de Jack l'éventreur.

Le récit finit d'une manière un peu abrupte et sybilline. Le frère du comte Franz est assassiné ; le comte rentre dans son château. Il y mènera non pas la vie active que la Lorely, la princesse solaire du cirque, lui a enseignée, mais la vie d'autrefois entre les contes de la vieille servante et les flacons d'alcool. Ce n'est pas à dire que Gide, Mac Orlan, Apollinaire, Salmon, Morand se sont inspirés du *Cirque Solaire* qui est un des ouvrages les moins connus de Gustave Kahn. Ce qu'il importait de souligner, en citant tous ces noms d'aujourd'hui, c'étaient tous les germes et tous les développements ultra-modernes répandus dans ce roman avec une prodigalité intarissable.

L'écriture de tous ces romans, et en particulier du *Cirque Solaire*, est aussi en avance sur l'époque (non pas à toutes ses pages, mais dans bon nombre) que le fond même. Et en avance dans la direction exacte d'aujourd'hui.

§

L'Ane d'or (mai et juin) publie un « Charles-Louis Philippe à 20 ans », de M. André Vialles, enrichi de lettres inédites du père de *Marie Donadieu* et de *Bubu de Montparnasse*. C'est en 1895. Il connaît René Ghil par correspondance ; il écrit des vers et il admire *Mensonges* et l'*Irréparable* de M. Paul Bourget. En 1896, il est à Paris : « Pauvre ami ! tu seras bien déçu, quand tu y poseras les pieds. Rien d'artistique là-dedans », écrit-il. Le Louvre aussi le déçoit ; mais il lit du Mallarmé : « *L'après-midi d'un Faune* est une divine page et qui se comprend à première lecture », note-t-il. Un peu après, il est employé à la « Pharmacie centrale du Service de santé militaire », où il gagne « 3 fr 75 par jour de travail ». Et le voici qui se confesse :

J'ai des haines inouïes et la manie des révoltes. Oh ! les pavés sanglants de quelque soir d'orage où s'écraseront des têtes. Et les pétrir, les monstres sociaux, hausser leur nullité pour la faire choir plus fort.

Luttes altruistes. Voici mon vœu. Préparer les foules aux revendications, toutes — et rebâtir en idée, — puis ayant condensé toutes les

souffrances et toutes les forces perdues, lutter comme des rocs contre la vieille baraque sociale où nous sommes. Nous, les jeunes, nous avons des devoirs à ce sujet. Il nous faut brandir nos intellects et émettre partout le tranchant de notre amour pour les pauvres. Et infusons-nous dans les classes ouvrières, et vivons leur vie très proche, et voyons leurs désirs, et soyons leur chose, que chaque personnalité soit la résultante du désir universel.

L'art ! Il faut l'élargir, y mettre ce que je te conte, s'aider de science. Ghil a commencé, mais il nous faut de la large clarté, un verbe net et mat comme un son de guillotine. Je te narrerai quelque jour des idées artistiques, neuves peut-être, mais toutes dans ce sens. Allons-y, mon vieux ! Oublions quelques-unes de nos idées de collège. Ah ! quand tu seras ici ce que tu vas changer !

J'ai quelques amis très artistes, très ardents, destinés je crois à s'ouvrir la voie, mais parmi eux ce qui subsiste surtout c'est : 1° l'horreur du journalisme, 2° le mépris de l'art inférieur « décadent » , 3° le désir d'être utiles en idées.

On lit à la fin de cette lettre généreuse :

Ce soir, je vais aller donner bonjour à Mallarmé.

§

Les « souvenirs du dîner Bixio » de Jules Claretie, qui paraissent à **la Revue de France** (15 juin, 1er et 15 juillet, 1er août) sont rédigés de l'alerte plume du bon chroniqueur qui a beau écrire « croustillant » pour « croustilleux », en dépit de l'Académie où il siégea. Mais, quel œil possédait Claretie, qu'il savait voir et retenir ! On était là, sinon entre grands hommes ou hommes remarquables, du moins entre personnes que leur temps avait assez favorisées pour qu'elles se crussent d'essence supérieure. Galliffet est le bavard important de ces agapes et son agitation fascine, on dirait, le rapporteur bénévole des conversations.

Le 6 janvier 1905, Jules Claretie note, — c'est le moment du conflit russo-japonais :

Il y avait là Casimir-Périer, Poincaré, Galliffet, Frédéric Masson, le docteur Guyon, Gaston Boissier, Pallain.

Nous avons pas mal parlé politique. La Russie et le Japon, l'affaire Syveton, les fiches, André, ont fait les frais du repas.

Casimir-Périer dit :

— En Russie, il n'y a d'organisé que le vol.

Poincaré regrette que la France témoigne de sa mauvaise grâce inutile envers le Japon, au profit d'un allié qui ne constitue pas un appui.

— Je puis parler de la Convention militaire, dit Galliffet, puisque je l'ai connue avant d'être ministre de la Guerre. Il y a dans le traité toutes les échappatoires possibles de la part de la Russie.

Il croit que les défaites russes continueront après la prise de Port-Arthur. Les Russes sont surtout admirables pour aller occuper tel ou tel bastion et passivement y tenir.

Le pauvre Tzar doit être fort ennuyé et attristé.

Qu'est-ce qu'un pays gouverné autocratiquement et où il n'y a pas d'autocrate ?

Motono, ministre du Japon à Paris, disait à Poincaré :

— Nous sommes faits pour nous entendre. Les Français et les Japonais ont les mêmes qualités et les mêmes défauts. Nous sommes, les uns et les autres, impulsifs et chevaleresques.

Il répétait le mot :

— Chevaleresques.

Cet étonnant Galliffet dit à propos des fiches franc-maçonniques :

— Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que la question de cléricalisme mise de côté, ces fiches sont, au point de vue militaire, les notes les plus remarquables qu'on ait données.

Et Boissier ajoute :

— Dans l'Université, c'est la même chose. Les gens du même métier se jugent avec leurs préjugés.

Alors ?...

Qu'il est fâcheux que cette clairvoyance de quelques dîneurs n'ait pas eu de plus sérieux effet que leur amusement au Café Anglais ! En 1905, un homme d'Etat français juge, sait, que la Russie n'est pas un appui. Et toute la politique française, à laquelle il a participé, avec une considérable influence, a pour pivot la Russie, et c'est pour la Russie qu'en 1914 nous entrons en guerre, pris au piège tendu par l'Allemagne !

§

Choses de Théâtre (juillet et août) publie un « numéro tchécoslovaque » d'un extrême intérêt. La Direction annonce très dignement et avec mélancolie que, faute d'être aidée par ses abonnés, elle devra suspendre sa publication. Il serait dommage que disparût un organe libre où des écrivains qui aiment l'art au théâtre avaient entrepris de le défendre. M. Matei Roussou les a heureusement groupés, et, avec eux, il a mené de bonnes campa-

gnes. Le numéro actuel offre un tableau complet de l'activité théâtrale à Prague, sous toutes ses formes, avec des illustrations heureuses, de bons croquis, un tableau de pièces françaises représentées sur les théâtres tchèques et des notices bibliographiques sur les meilleurs écrivains dramatiques de la nouvelle nation.

§

M. René-Louis Doyon donne dans **les livrets du Mandarin** (juillet) un essai sur « Inigo de Loyola », fort bien expliqué par son sous-titre : « Ou le triomphe de l'esprit militaire. » C'est là un travail d'un intérêt toujours actuel. Ces lignes valent d'être retenues. Elles pourraient aiguiller les recherches, sur un point, de l'historien que tenterait une vue universelle de la guerre de 1914-18 :

Les jésuites qui furent les premiers internationalistes catholiques doivent à cet esprit d'universalité, à leur absence d'élection particulière, leur merveilleux esprit d'adaptation. On les a vus, lors des dernières prescriptions, transformer à vue leur maison, se conformer à toutes les exigences sociales, louer des hôtels ou des châteaux et en faire immédiatement la caserne nue où vit en campement le soldat. L'important dans un collège est d'avoir une chapelle et une salle de théâtre ; pour le reste, les accommodements sont possibles ; ils seront sans soutane s'il le faut, en turc s'il est besoin, mondains à leurs heures, mais oujours attentifs au progrès de leur maison et au respect de leurs règles.

La guerre ne les a pas surpris ; au contraire, elle semble avoir servi leurs vues de conquérir l'Allemagne protestante et de convoiter la Russie schismatique. Une plaquette suggestive a récemment paru sous ce titre : *Jésuites morts pour la France*. Ce paradoxe est un fait à double sens ; on voudrait trouver un pareil livre en Allemagne, en Autriche : il n'y en aura pas. Les Empires centraux, très habiles, ont ménagé le Saint-Siège en n'admettant point dans les armées combattantes de personnalités ecclésiastiques ; la France en a fait de nombreux aumôniers, mais elle a incorporé les scholastiques selon leur capacité physique ; beaucoup de jeunes jésuites ont été tués, parmi lesquels de véritables forces intellectuelles et morales. La Compagnie ne pouvait perdre une si belle occasion de montrer que si un père jésuite français n'avait pu être élu général pendant la guerre et avait cédé le pas à un polonais autrichien et favorable aux Empires centraux, elle savait faire des concessions patriotiques (d'ailleurs inéluctables). Toutefois, les scholastiques de pays neutres qui ont manifesté le désir d'être soldats

ont reçu l'ordre de rester neutres. Dans toutes les déprédations des armées envahissantes, on ne trouvera aucune maison de jésuites saccagée. L'Université de Beyrouth a été, avant 1914, par un heureux hasard administratif, dirigée, quoique française, par un chancelier ou recteur suisse ; pendant toute l'occupation turque et allemande, l'Université n'a été inquiétée. La petite manifestation patriotique signalée n'a donc qu'un résultat restreint et un sens plutôt douteux.

Mémento. — *Le Pionnier* (août) va de l'avant, comme son titre l'y oblige. Il a ouvert une enquête sur cette question troublante : « Dieu existe-t-il ? » Cette petite restriction a pour objet de contenir les amateurs du problème dans un champ clos :

(Les réponses doivent être basées sur cette définition du Larousse : « Dieu est l'être suprême, créateur et conservateur de l'Univers. »)

Les Lettres (1er août) : « Porto-Riche » ou le « Racine juif », par Mme Henriette Charrasson que le ton même de son article oblige à déclarer qu'elle n'est pas antisémite. — La seconde partie de l' « Etude sur les poètes catholiques », de M. Henri Ghéon.

La Revue mondiale (1er avril) : M. Maurice Wolff : « Les Conquêtes féminines en Angleterre. » — M. A. Cim : « L'Art de la lecture. »

Le Correspondant (25 juillet) : M. G. de Pange : « Cinq ans après. » — « Le pardon des Cloches », par M. A. Masseron.

La Revue de France (1er avril) : M. le Dr Revault d'Allonnes : « Les obsessions. » — « Vie antérieure », poèmes de M. Maurice Magre. — « Par Valéry vers Mallarmé », de M. Henri de Régnier.

Revue de l'Amérique latine (1er août) : Léon Gauthier : « Fragments du journal de voyage d'un peintre en Amérique latine » (1848-1855).

La Revue hebdomadaire (28 juillet) : « Etienne Pasquier », par M. P. de Nolhac. — M. Eugène Marsan : « Dandysme littéraire. »

La Revue Universelle (1er août) : M. J. Maritain : « La politique de Pascal. » — « La mort d'Artus », par M. Jacques Boulenger.

Revue des Deux Mondes (1er août) : la suite de « Louis XIV », de M. Louis Bertrand. — « Lettres à un critique », de Camille Saint-Saëns.

La Renaissance (28 juillet) : Enquête sur ce sujet : « De l'adaptation cinématographique » (4 août) ; M. Maurice Privat : « L'effondrement de l'Allemagne ne pourra plus être évité. »

La Revue de Paris (1er août) : M. Gilbert Parker : « Contes de l'Egypte anglaise. » — Mme Camille Marbo : « Les cahiers de Francine. »

Le Divan (juillet-août) : « Onze douzains », de M. Ch. Derennes. — Poèmes de M. J. Dyssord.

Le Progrès Civique (29 juillet) : « Le cinéma pire empoisonneur de l'esprit public », par M. Paul Allard.

L'Opinion (3 août) : suite de « la querelle Dicksonn-Geley », par M. Paul Heuzé.

Le Crapouillot (1er août) : « Conseils aux candidats aux prix littéraires », par M. André Warnod.

La Revue Européenne (1er août) : Hubert Crackanthorpe : « Dernières lueurs. » — Poèmes de Max Jocob. — M. A. Germain : « Brumes autour d'Arthur Cravan. »

La Grande Revue (juillet) : M. Léon Lemonnier : « Baudelaire et Mallarmé. » — M. Ch. Epry : les « îles Chausey ». — M. G. Marignad : « La seule gazette de guerre non censurée. »

L'Action nationale (juillet) : Général Lebas : « L'évacuation de Lille en août 1914. Le rôle du général Percin. »

La Nouvelle Revue française (1er août) : Un conte de M. André Maurois : « Par la faute de M. de Balzac. » — M. J. de Maleyssie : « Matines. » — « Dostoïewsky, par André Gide », jugé par M. Michel Arnauld. — « La valise vide », par M. P. Drieu La Rochelle.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Le réveil des Anti Stendhaliens. — Pour la plus grande gloire de Stendhal, il y eut toujours des anti-stendhaliens.

Ceux-ci avaient pourtant constaté l'inutilité de leur action et, depuis des années, s'étaient tus. Voici qu'ils tentent de sortir de leur silence.

Ces jours derniers, M. Clément Vautel, dans l'une des notes quotidiennes qu'il publie dans *le Journal*, donna l'exemple et, ironisant sur les articles que l'on retrouvait à chaque instant dans la presse, allégua qu'on était certain d'en rencontrer sans cesse sur l'auteur du *Rouge et Noir*.

Puis ce fut, dans *Comœdia*, M. Jean Rameau qui s'éleva contre la Stendhalomanie, maladie qui, d'après lui, commence à faire des ravages inquiétants.

Enfin, notre confrère Ladvocat annonce, dans le supplément littéraire du *Figaro*, que « de bons esprits sont en train de se liguer contre la religion littéraire instaurée par des dévots imprudents, qu'ils sont prêts à risquer tous les anathèmes, toutes les excommunications majeures, voire tous les sourires ; bref, que

cet hiver verrait éclore à Paris un *Anti-Stendhal Club* où brilleront plusieurs grands noms ».

Rien n'eût causé à Stendhal même une plus grande joie que la fondation d'un *Anti-Stendhal Club*, car, attaquer Stendhal, c'est encore, non seulement le servir, mais encore lui faire le plus vif plaisir.

Lorsque Stendhal publia *les Vies de Haydn, Mozart et Métastase* et que, par le journal *le Constitutionnel*, il fut accusé de plagiat, rien ne le combla davantage d'aise : on parlait de son livre ! Le seul regret qu'il eût, ce fut que cette polémique n'eût pas un résultat plus plausible et, le 17 septembre 1817, il fait mélancoliquement cet aveu : « Aucun journal n'annonça ce petit ouvrage. »

Chaque fois qu'il fait paraître un nouveau livre, il désire le plus vivement que chacun s'en occupe. Il ne se gêne aucunement pour écrire lettres sur lettres à ses amis, afin que ceux-ci fassent insérer des articles en sa faveur ; il leur conseille, si les journaux se montrent récalcitrants, de « tenir bon », de les « tourmenter ».

Le 15 octobre 1817, ne dit-il pas au baron de Mareste : « Je finis par répéter qu'en en parlant tous les quinze jours, d'ici à six mois, nous obtiendrons l'insertion ; quand ce serait d'ici à un an, mieux vaut tard que jamais. » Il souhaite alors que l'on s'intéresse à ses ouvrages « même en mal », car, pour lui, le vrai mal, c'est le silence.

Il s'amuse même des violentes attaques dont il est l'objet et il se plaît à lire à ses amis les vers épigrammatiques qu'il a reçus à domicile, à la suite de la publication de sa brochure : *D'un nouveau complot contre les industriels :*

> Imprudent détracteur d'une nouvelle école,
> Beyle, au nom d'industrie, a frémi tout entier.
> Que lui fait donc ce mot ? Craint-il qu'on ne l'accole
> A son titre de chevalier ?

De tout l'article de M. Jean Rameau, il résulte surtout ceci que Stendhal était un sec, qu'il n'avait aucun lyrisme, aucune éloquence. L'attaque n'est pas neuve, elle a été déjà établie, en 1855, par E. Caro : « Tout y est d'une aridité désespérante. On y sent, avec la sécheresse du cœur, une certaine pénurie d'imagination. » De son côté, Edmond de Goncourt écrit dans son journal, le 13 avril 1884, en parlant de Stendhal : « Son âme me

semble aussi sèche que sa prose. » Ferdinand Brunetière, Melchior de Vogüé tiennent à peu près le même langage.

Et, tout de suite, une question se pose : ce Caro, à qui l'on a reproché d'être un philosophe sans âme et sans élan, cet Edmond de Goncourt à qui l'on a reproché d'avoir eu le cœur éteint par l'esprit d'analyse, ce Ferdinand Brunetière à qui l'on a reproché de n'avoir toujours eu qu'une critique lourde et sans idéal, ce Melchior de Vogüé à qui l'on a reproché de n'avoir eu qu'une sensibilité de seconde âme, l'âme russe, sont-ils qualifiés pour accuser autrui de sécheresse et ont-ils vraiment lu et compris Stendhal ?

Stendhal, âme sèche, sans lyrisme et sans éloquence ! Stendhal à qui, comme il arrive à Paris, à l'âge de seize ans, en novembre 1799, il manque, ainsi qu'il le dit lui-même, pour être heureux, « le sourire d'un cœur aimant », qui, sur le tard de son existence, avoue que son « état habituel » a été « celui d'un amant malheureux » et qui, quelques mois avant sa mort, déclare, le 9 juin 1841, à son fidèle ami, Romain Colomb : « J'étais triste de n'avoir rien à aimer ! »

La sensibilité stendhalienne est une des plus profondes, délicates et émouvantes qui soient. On s'est entêté à ne vouloir considérer en l'auteur d'*Armance* que celui qui se plaisait, lorsqu'on lui demandait quelle était sa profession, à répondre froidement : « Je suis observateur du cœur humain », à ne voir en lui que l'impassible expérimentateur de l'âme ; mais on oublie le vrai Stendhal, celui qui, adolescent, écrivait à sa sœur Pauline : « Observe un égoïste ; pour une jouissance, il a cent peines », celui qui, jeune homme, dans son immense besoin d'aimer, s'acharnait « à donner une âme à tout », celui qui, homme déjà âgé, assurait, en janvier 1832, que l'âme et l'amour étaient des feux qui s'éteignaient s'ils ne s'augmentaient.

Or, chez lui, ce ne sont qu'ascensions de sentiments. Ceux qui le connaissent de son vivant prétendent qu'il est « un exagéré sentimental ». M. de Tracy, qui le reçut très longtemps dans son salon, s'est amusé à dire de lui que c'était un cheval ombrageux et qu'il voyait bien plus son idée que la réalité.

Stendhal s'extasie devant les splendeurs de la nature : « Les paysages font quelquefois sur mon âme le même effet qu'un archet bien manié sur un violon sonore. » Une autre fois, il allègue

encore bien plus poétiquement : « Les paysages étaient comme un archet qui jouait sur mon âme. »

Et quelle citation plus touchante que celle-ci : « Et des aspects que personne ne citait : la ligne des rochers en approchant d'Arbois je crois, et venant de Dôle par la grande route, fut pour moi une image sensible de l'âme de Métilde ! » Ainsi Stendhal, non seulement donne une âme propre à la nature, mais encore il lui fait hommage de celles des femmes qu'il a le plus aimées.

Lorsqu'il est en Italie, tandis qu'il admire « ces collines chargées d'arbres qui s'avancent jusque sur la ville, éclairées par cette lumière silencieuse au milieu de ce ciel étincelant », il a beau se raidir, l'émotion, suscitée par un tel spectacle, est trop forte. Stendhal ne peut s'empêcher d'avoir les larmes aux yeux. L'Italie ! C'est la terre de Dante, de Michel-Ange, de Léonard de Vinci ! « Mon émotion est si profonde, dit Stendhal, qu'elle va presque jusqu'à la piété. »

Mais, trop souvent, pendant sa vie même, comme encore aujourd'hui, si longtemps après sa mort, il n'est pas compris. C'est lui-même qui se plaint : « Je passe pour un homme de beaucoup d'esprit et fort insensible, roué même, et je vois que j'ai été constamment occupé par des amours malheureuses. »

Cette extrême sensibilité va aux moindres choses dans un tendre regard, car c'est avec regret qu'il remarque « dans une jolie figure de dix-huit ans un léger pli de la peau près de l'œil qui deviendra une ride dix ans plus tard ». C'est Stendhal qui proclame : « Je voudrais, avant tout, être aimé de ce qui m'entoure », et c'est lui-même qui déclare : « J'étais dévoré de sensibilité. »

Celle-ci se développe même dans les nuances les plus subtiles et l'on ne peut, à ce propos, s'empêcher de songer aux paroles que prête Stendhal à Julien Sorel : « Ah ! si je pouvais couvrir de baisers ces joues si pâles et que tu ne le sentisses pas ! »

Cette sensibilité, Stendhal la transporte dans toute son œuvre. Ce n'est pas un esprit sec qui aurait pu si délicatement écrire *les vies de Haydn, Mozart et Métastase,* ni raconter avec tant d'aimante clarté *l'Histoire de la peinture en Italie*, ni se plaire avec tant d'à-propos enthousiaste aux *Promenades dans Rome*, ni consigner avec un cœur si français les *Mémoires d'un touriste*.

Quant à son œuvre immortelle de romancier, mais il faudrait

étudier la considérable influence littéraire de Stendhal sur tout le XIXe siècle !

C'est Balzac qui, du vivant même de Stendhal, donne l'exemple de l'admiration la plus enthousiaste et sonne l'heure de ce triomphe stendhalien qui n'ira qu'en s'amplifiant parmi les générations qui vont suivre.

Balzac a lu, dans le *Constitutionnel* du 17 mars 1839, l'extrait de *la Chartreuse de Parme* qui concerne la bataille de Waterloo, et il s'empresse d'écrire à Stendhal que cette lecture lui a fait « commettre le péché d'envie. Oui, j'ai été saisi d'un accès de jalousie à cette superbe et vraie description de la bataille que je rêvais pour les *Scènes de la vie militaire*, la plus difficile portion de mon œuvre, et ce morceau m'a ravi, chagriné, enchanté, désespéré ; je vous le dis naïvement ».

Dès le 25 juillet 1840, Balzac prédit dans la *Revue Parisienne*, en parlant de Stendhal : « Sa part sera plus grande qu'on ne la lui fait. » Dans la même revue du 25 septembre 1840, Balzac affirme que Stendhal est l'un des maîtres les plus distingués de « la littérature à idées pour les âmes actives, qui aiment la rapidité, le mouvement, la concision, les chocs, l'action... »

Ah ! comme M. Jean Rameau se trompe en affirmant que la stendhalomanie est une maladie qui commence de nos jours à faire des ravages inquiétants !

Il dit cela avec acrimonie le 25 juillet 1923. Or, Sainte-Beuve, qui affirmait que la réception des ouvrages de Stendhal était pour lui « une bonne fortune », écrivait avec sympathie le 2 janvier 1854 : « Dix ans à peine écoulés, — depuis la mort de Stendhal, — voilà une nouvelle génération qui se met à s'éprendre de ses œuvres, à le rechercher, à l'étudier en tous sens presque comme un ancien, presque comme un classique, c'est, autour de lui et de son nom, comme une Renaissance. » Le 18 juillet 1864, Sainte-Beuve certifie encore : « Stendhal est à la mode aujourd'hui et on est bien venu de le citer. »

La stendhalomanie n'est donc pas une maladie qui commence avec nous. On étudie Stendhal presque comme un classique, dit Sainte-Beuve. Voici que Stendhal devient tout à fait classique.

Il y a, à l'Ecole Normale supérieure, un esprit remarquable, Paul Jacquinet, qui y professa, de 1842 à 1867, comme maître de conférence de langue et de littérature françaises. Il a pour

élèves notamment Hippolyte Taine, Francisque Sarcey, Paul Albert, Edmond About, J.-J. Weiss, Young, etc., et à ces disciples d'élite il fait aimer Stendhal.

C'est l'Ecole Normale supérieure qui « s'attèle » alors à la renommée de Stendhal. C'est principalement Taine qui, avec toute l'autorité qui s'attache à son nom, devait dans la suite écrire des pages sur Stendhal, dont le retentissement fut considérable, et c'est lui qui qualifia, le 1er mars 1864, l'auteur du *Rouge et Noir* « d'esprit supérieur ».

Le grand mérite de Stendhal, expliquait Taine, c'est d'être celui qui a le mieux étudié « la vie de l'âme », c'est-à-dire « les sentiments, les traits de caractère, les vicissitudes des passions », de n'avoir aperçu que « les choses intérieures, la suite des pensées et des émotions ». Stendhal est encore un esprit supérieur parce que « ses livres ne sont que l'histoire du cœur », parce qu'aussi il n'y a pas dans Stendhal « un seul mot qui ne soit nécessaire et qui n'exprime un fait ou une idée nouvelle digne d'être méditée ».

Que d'écrivains il faudrait citer qui ont, autant que Taine, prôné l'œuvre de Stendhal ! Mais il faut arriver à nos propres contemporains, à ceux qui ont été les grands maîtres de notre génération et, parmi tous ces maîtres, se distinguent Paul Bourget et Maurice Barrès.

Paul Bourget, dans ses *Essais de psychologie contemporaine*, nous fait comprendre la sensibilité de Stendhal « délicate jusqu'au raffinement et tendre jusqu'à la subtilité » ; Maurice Barrès voit dans Stendhal un guide pour « se créer un univers ».

Sainte-Beuve appelait Stendhal le général d'avant-garde de la nouvelle révolution littéraire, le houzard romantique. Voici que ce romantique est, depuis, reconnu comme l'un des plus purs classiques aussi bien sur le terrain de la culture des lettres que dans le domaine de la tradition française ; il est, en effet, par tout son caractère et par toute son œuvre, un des plus hauts et significatifs représentants de l'âme de notre pays, âme qui se distingue de toutes les autres, même européennes, parce qu'elle sait, chaque matin, selon la formule beyliste, partir pour « la chasse au bonheur », parce qu'elle sait aussi considérer la beauté comme « une promesse de bonheur ».

Stendhal, qui passa toute sa vie à la recherche même des pe-

tits faits vrais, mérite donc d'être étudié dans toute son œuvre, dans toute sa personne.

Nous savons bien : MM. Clément Vautel et Jean Rameau se plaignent du soin minutieux que l'on prend. « On raconte, un jour, comment Stendhal prenait son café ; on expose, un autre jour, comment il lisait les journaux... » Avant eux, François Coppée s'est plaint de même façon et il a appelé dédaigneusement « notes de blanchisseuse » tous les détails publiés sur le romancier de *la Chartreuse de Parme*.

Or ces « notes de blanchisseuse », tous les psychologues, tous les historiens estiment qu'elles constituent, elles aussi, les documents les plus certains sur un individu représentatif de toute une époque, sur une société, et qu'elles sont, par là, des éléments d'appréciations pour l'étude aussi bien de notre littérature que de la race française. Ainsi l'amour de la biographie augmente la richesse et l'exactitude de l'histoire nationale.

MM. Clément Vautel et Jean Rameau ont été encouragés, dans leurs attaques contre l'auteur du *Rouge et Noir*, par l'exemple de M. Victor Giraud.

Celui-ci, dans *la Revue des Deux-Mondes* du 1er avril 1911, reprocha à Taine d'avoir admiré et à Paul Bourget d'avoir loué Stendhal et traita celui-ci de pauvre homme et de mince écrivain à qui est échue l'étonnante fortune d'être admiré, en ce siècle, comme un maître et comme un esprit supérieur, par vingt écrivains qui valaient infiniment mieux que lui.

De ces vingt écrivains s'honore le Stendhal-Club, association idéale, chapelle dont le culte ne fait que se propager. De quels écrivains va s'honorer *l'Anti-Stendhal-Club* dont MM. Clément Vautel, Jean Rameau et Victor Giraud seront certainement les parrains ?

JEAN MÉLIA.

NOTES ET DOCUMENTS D'HISTOIRE

Le Drame d'amour de Herbert von Bismarck. — Le prince Philippe zu Eulenburg-Hertefeld, déjà notable par l'amitié que Guillaume II eût longtemps pour lui, est devenu célèbre par le procès émouvant qui suivit les accusations d'homosexualité dirigées contre lui par Harden. Il vient de publier dans la *Deutsche Rundschau* le chapitre de ses *Mémoires* qu'il a

consacré à la « Tragédie de Herbert von Bismarck ». Il mérite d'être analysé.

Vers 1880, quand Herbert avait 30 ans et était déjà un haut fonctionnaire, il tomba amoureux de la princesse Elisabeth Carolath, fille du prince de Hatzfeldt-Trachenberg, femme du prince de Carolath-Beuthen. Une toile célèbre de Gustave Richter la représentant vêtue de blanc, pensive, et assise auprès d'une cheminée où brûle un feu auquel un grand dogue danois se chauffe en même temps qu'elle, a popularisé sa gracieuse image. Son mariage avec le prince Carolath avait été malheureux. « Il avait été attiré par sa beauté, mais n'avait pas compris tout ce que son âme avait de grand. » Une séparation devint inévitable. Herbert y voyait l'acheminement vers son mariage avec celle qu'il aimait depuis 5 ans, mais la princesse, en même temps que le divorce, réclamait en justice à son mari une pension considérable. L'avocat du prince Carolath, pour nuire à la princesse, fit publier des articles de journaux révélant sa situation à l'égard de Herbert. L'intervention du Chancelier devint inévitable. Elle eût lieu avec une violence et une dureté bien dignes de lui. Le fils s'expliqua et essaya de fléchir son père. En vain. Le Chancelier pour vaincre eût recours à des procédés d'une violence dramatique :

Mon père, écrivit Herbert à Eulenburg le 28 avril 1881, m'a déclaré, pleurant et sanglotant, qu'il était fermement résolu à ne pas vivre plus longtemps si mon mariage s'accomplissait, qu'il en avait assez de la vie, dans tous ses combats, il n'avait trouvé de consolation que dans son espoir en moi ; s'il lui était enlevé aussi maintenant, c'en serait fait de lui. Il s'est même exprimé d'une façon encore plus angoissante et malheureuse en parlant aux 3 ou 4 personnes avec lesquelles il en a conféré. Il ne pouvait rien dire de plus effroyable. Quant à ma mère, qui souffre depuis des années du cœur, deux médecins, qui ne connaissaient pas ma situation, m'ont déclaré que son état était inquiétant et qu'une forte émotion pouvait la tuer. D'un autre côté, la pauvre princesse, à peine remise d'une maladie dangereuse, est toute seule [à Venise]. Elle espère fermement voir notre mariage se réaliser et aurait peut-être une rechute si elle se convainquait maintenant de son impossibilité. Cette impossibilité résulte, entre autre choses, de ce qu'on refuse ma démission et de ce que, comme fonctionnaire, je ne puis me marier sans autorisation. Vous aviez bien compris que ma situation était rible, mais peut-être vous paraîtra-t-elle encore plus effroyable main

tenant. Partout, mort et ruine. Et si je me suicide, je rends la situation de la princesse encore plus pénible et je cause à tous ceux qui m'aiment le plus lourd chagrin.

Deux jours plus tard, Herbert ajoutait :

Je suis dans une position impossible, je ne puis en sortir vivant, il n'y a plus place pour moi dans le monde : si je me marie, je tue mes parents. C'est une pensée effroyable, mais mon cœur n'est pas moins torturé par ce que, m'écrit la princesse, elle veut mourir si notre mariage ne se fait pas. Il n'y a donc plus d'espoir. La pauvre princesse n'a guère d'amis malheureusement, partout des ennemis, qui étaient précédemment des envieux. Mes parents la connaissent très peu, et toutes les personnes auxquelles mon père en a parlé (je lui en avais nommé au moins 3 ou 4 que je croyais bienveillantes pour elle) lui en ont dit du mal. Mon père dit qu'il est incompatible avec ses sentiments d'honneur de voir son nom allié à ceux de Hatzfeldt, Carolath, Loë, etc., qu'une femme dont on raconte de pareilles choses, ne peut devenir sa bru, que je dois songer que je ne suis pas seul à porter le nom et que mon frère et lui seraient atteints aussi : il s'en défendra « avec les dents et les ongles ». La princesse m'écrit qu'après le scandale de presse, il n'y a plus de solution que le mariage ; sans le scandale, elle n'en voudrait pas... De plus, on me refuse de quitter le service et je ne puis me marier sans consentement (d'après la loi, d'ailleurs, il faut attendre 10 mois [après le divorce]). De plus, je ne puis rien apporter à la princesse, car d'après les statuts du majorat que l'on vient de changer avec l'autorisation de l'Empereur, le fils qui épouse une femme divorcée est déshérité. Comme mon père n'a rien d'autre que les propriétés constituant les deux majorats, je n'aurai rien, car il n'y a pas de légitime dans les majorats. Ça me serait égal, car je ne pourrais guère survivre au mariage : la rupture avec mes parents et leur mort mettraient fin à ma vie. Mais si je meurs après le mariage, le résultat sera que la princesse aura perdu la moitié de la rente que le prince Carolath doit lui payer et n'aura plus assez pour vivre. Il n'y a pas moyen d'y remédier, car étant donné la façon dont mon père s'exprime au sujet de la pauvre princesse, il n'y a pas d'espoir qu'il lui donne de l'argent : il dit en effet que si elle portait son nom, il se tuerait...

Eulenburg qui, quand il avait 18 ans, avait été un des adorateurs d'Elisabeth, donna de bons conseils à Herbert. Celui-ci lui répondit le 6 mai :

Vous avez raison, mais ce ne sont pas seulement les sentiments du cœur, mais aussi ceux d'honneur qui me font suivre une autre voie. Mon père pense là-dessus comme vous, mais d'une façon encore plus tran-

chée : il dit que l'honneur et le christianisme exigent que je limite mon commerce avec la princesse, si même je ne le romps pas entièrement ; que sa réputation n'a pas encore tellement souffert qu'elle ne puisse encore avoir, où qu'elle aille, une grande situation et un grand commerce, mais que ,si maintenant, si peu après le divorce, j'allais la trouver, je serais condamné par tous les gens d'honneur et je la compromettrais alors comme elle croit à tort l'avoir été ; il exige donc que je n'aille pas à Venise dans les semaines qui vont suivre. De son côté, la pauvre chère princesse m'écrit qu'elle ne pourra pas rester seule plus tard que le milieu de mai, qu'elle ne peut pas et ne veut pas vivre sans moi. Mon cœur torturé en est complètement déchiré. Ce m'est cependant une petite consolation que vous croyiez que son caractère l'empêchera de commettre des actes extrêmes, mais je n'en suis pas sûr pour cela, car personne ne sait comme moi combien ses passions sont profondes... Elle m'écrit, et je sais qu'elle le pense, que rien ne la rattacherait plus à la vie si nous nous séparions et qu'elle ne pourrait le supporter. Elle dit que mon père serait sans cœur et commettrait une grave injustice s'il empêchait le mariage, car il est dit dans la Bible : pour la femme qu'il aime, l'homme doit quitter son père et sa mère. Je cherche une échappatoire et je n'en trouve pas.

Que mon voyage à Venise puisse rester secret est impossible : les parents de la princesse, qui sont en partie malheureusement des gens de moralité douteuse, auront soin que les journaux en parlent. Eux et les Carolaths ne souhaitent rien de plus vivement que le mariage, ne serait-ce que par intérêt pécuniaire, pour être débarrassés de toute obligation. Que le prince Carolath ne recule devant rien de ce qui lui apporte un bénéfice pécuniaire, vous le savez (il n'est pas capable d'autres sentiments) ; il économiserait d'ailleurs des sommes importantes si le mariage s'accomplissait... Je l'ai écrit à la princesse, et, le cœur en sang, j'ai dû ajouter qu'elle devait encore attendre quelques semaines avant que nous nous revoyions. J'attends sa réponse avec une anxiété mortelle. J'ai dû agir ainsi, quoique ayant vu que ce mariage est impossible. Mon père m'a déclaré que si je voulais aller quand même à Venise, il s'y rendrait aussi, *que moi et mon mariage l'intéressent plus que tout l'Empire, ses fonctions et le reste de sa vie*, qu'il ne me laissera dans aucun cas voyager seul, car alors il voudra parler lui-même avec la princesse. Et c'est là quelque chose d'impossible : peignez-vous en les suites. Pour la princesse elle-même, je ne dois pas laisser les choses en venir là, ce serait trop épouvantable. Je lui ai écrit et je m'étonne seulement de ne pas avoir perdu la raison : la tête et le cœur me tournent...

Jusque vers le 20 mai, Herbert continua à laisser croire à la

princesse qu'il allait revenir la voir. Il lui fit ensuite comprendre la vérité. « Je vois maintenant, écrivit-il à Eulenburg, qu'elle a cru fermement que, pour elle, je romprais avec mes parents. » Effroyablement tourmenté, il attendait sa réponse. Elle ne vint jamais. Il n'eût plus d'elle dès lors ni un mot, ni une ligne. Le 31 août, Bernard de Bülow écrivait : « J'ai trouvé Herbert charmant et très sympathique, mais combien il a changé depuis 3 ans. » Il languit plusieurs années et prit en même temps cette attitude orgueilleuse et méprisante qui lui fit tant d'ennemis. En 1892, il épousa une comtesse Hoyos dont il eut 5 enfants. « Son mariage, dit Eulenburg, lui aurait procuré la vie la plus heureuse si le souffle empoisonné de la passion politique non satisfaite ne l'avait pas torturé jusqu'à sa mort en 1904. » Quant à Elisabeth, elle continua à vivre isolée dans son vieux palais de Venise jusqu'à sa mort en janvier 1914.

ÉMILE LALOY.

RÉGIONALISME

AFRIQUE DU NORD. — Pour sauver Carthage. — Sur l'Art nord-africain. — Mémento.

La bannière des Etats-Unis a été plantée sur les **ruines de Carthage**.

Pour peu que l'on soit sensible aux significations d'un passé émouvant entre tous, que l'on éprouve amour ou simplement respect pour les trésors d'art et les rares documents d'histoire dont la France se trouve être la légataire, c'est avec un singulier mélange de contentement et de mélancolie qu'on aperçoit les couleurs américaines s'épanouissant dans le ciel punique.

Les fouilles qu'entreprend la mission de l'université d'Harvard sauveront peut-être de la ruine et du définitif ensevelissement la cité sur laquelle paraît sournoisement s'éterniser la menace du vieux Caton. On se réjouit de cet espoir. Mais on s'humilie en songeant que la France, désormais gardienne et maîtresse de cette terre, n'ait pas su conjurer jusqu'alors le mauvais sort acharné sur Carthage.

Les souvenirs qui gisent dans Carthage appartiennent à l'humanité. Mais la patrie de Chateaubriand et de Flaubert, possédant sur son domaine national le tombeau où la ville est ensevelie, avait le devoir de veiller sur lui et de sauver ce qui survit, à

vingt-quatre heures des rives métropolitaines, de la troisième des Capitales antiques.

« Il n'y a rien à Carthage ! » C'est la condamnation sans appel décrétée par un service des antiquités bien intentionné sans doute, mais autant démuni de ressources que dépourvu d'enthousiasme scientifique et de patiente curiosité. Chez nous la certitude administrative a le poids et la rigueur d'un article de foi.

Dans un éloquent plaidoyer pour Carthage, M. Maurice Pottecher a déjà fait justice, ici même (1), de ce dogme d'inertie.

Si ce « rien » signifie l'absence de monuments restés debout, intacts, comme à El Djem, Tébessa, Timgad ou Djemila, le service des antiquités avait, depuis longtemps, raison. Mais il laissait, sans s'en douter, commettre des crimes, quand il tolérait qu'on bâtisse et qu'on extraie des pierres (quelles pierres !) sur un sol qui ne portait nul temple à sa surface ou qui, fouillé à deux ou trois mètres de fond, ne procurait aucune trouvaille à l'archéologue.

Dans un terrain déclaré vide et sans intérêt par les sondeurs officiels, des fouilles particulières, enfoncées beaucoup plus avant, atteignaient de superbes mosaïques.

C'est que Carthage, la Carthage punique, ou plutôt *les* vieilles Carthage, car là se superposent les quatre ou cinq civilisations les plus anciennes de l'histoire, gisent à des profondeurs énormes : douze et quinze mètres parfois. On s'est enfoncé, en de certains endroits, à plus de treize mètres sans rencontrer le sol vierge.

Alors on reconnaît que la ruine de Carthage fut consommée bien mieux par les bâtisseurs des âges modernes que par les soldats de Scipion qui, eux, s'ils renversèrent les murailles et culbutèrent les édifices, n'eurent pas l'envie ni le loisir d'anéantir les fondations. Et, même, ils assurèrent quelquefois la conservation de maints témoignages de l'art et de la vie antique sous l'entassement des matériaux superficiels écroulés.

Après le P. Delattre, qui, à l'entour de ses quatre-vingts ans, n'a pas résigné sa tâche de protecteur et de sauveur des reliques carthaginoises, le Dr Carton et Mme Carton, au zèle admirable de qui rendait hommage M. Pottecher, ont voué une initiative laborieuse et tenace, une ardeur perspicace et savante, en même temps qu'une large part de leur fortune à sauver de l'anéantissement

(1) *Mercure de France* du 1er juin 1921, p. 398.

total la Capitale morte, à restituer dans son ampleur la figure de son territoire, à exhumer les témoignages révélant la vie des hommes qui nous précédèrent là en deçà des millénaires.

L'admirable fontaine aux mille amphores, le sarcophage de la prêtresse à l'émouvante statue, ces étranges tombeaux puniques contenant dans des urnes les restes calcinés des jeunes victimes humaines offertes au Baal et aux Moloch prouvent que la Carthage ensevelie ne s'est pas résolue en poussière ni confondue avec l'humus de son terroir sacré.

Plus récemment, le temple de Tanît a livré ses stèles votives accumulées par centaines en six couches superposées, composant de véritables archives de la religion punique. Leur archaïsme s'accentue à mesure que la fouille s'enfonce. Celles de la partie inférieure ont un pur caractère égyptien et, sous celles-ci encore, apparaîtraient des sépultures dolméniques.

A cinquante mètres de là, le Dr Carton, pratiquant sous une route une sorte de tunnel, a découvert un autre sanctuaire de construction punique d'où il a rapporté une abondante récolte d'objets divers et précieux dont les âges différents posent de curieuses énigmes à l'archéologie.

Cette matière, au surplus, n'appartient pas à cette rubrique et je ne saurais songer à analyser les richesses du sous-sol carthaginois.

Mais il faut que ces richesses soient signalées sans cesse afin que l'on comprenne bien que la France est responsable devant le monde du salut de Carthage, — autant qu'il est possible encore.

La joie que donnent les découvertes accentue le regret de la destruction consommée. Elle impose le sentiment d'une tâche urgente à accomplir et de son immensité.

Le territoire de la cité défunte s'étend sur de vastes distances. Il reste à déterminer la topographie de la ville qui n'est que vaguement connue. Les fouilles et les études du Dr Carton ont fourni, paraît-il, des indications toutes nouvelles et décisives. Certains monuments sont distants les uns des autres de plus d'un kilomètre et séparés par des propriétés privées. L'œuvre d'allotissement s'est, là, irrémédiablement poursuivie. Les banlieusards tunisois ont bâti leurs villas. Les colonnes et les chapiteaux antiques en sont les essentiels attraits et font triste figure, accommodés aux fantaisies néo-moresques d'un style « chalet-de-bains-de-mer ».

Des jardinets soignés s' « ornent » de boulets de pierre et d'autres « agréments » que les ruines ont fournis.

Les Américains, grâce aux moyens puissants qu'ils apportent, vont racheter des terrains et méthodiquement les fouiller. Des contrats intelligents et précis garantissent pour le mieux, nous assure-t-on, les intérêts de la science et de l'art français.

Mais l'œuvre américaine, dont nous devons, après tout, remercier nos amis, ne sera supportable qui si des fouilles françaises s'effectuent en même temps.

A l'appel du Dr et de Mme Carton, qui ont ainsi élargi et fortifié leur labeur personnel, des groupes de *Dames Amies de Carthage* se sont créés un peu partout en France et même à l'étranger. Il faut que l'œuvre de salut de Carthage soit admise et comprise chez nous comme le souci d'une cause nationale.

Alors même qu'il serait vrai qu'à Carthage il ne reste rien, ce « rien » suffirait pour qu'une nation justement fière comme est la France de sa grandeur intellectuelle, de son idéal de science et d'art, se fasse un devoir d'entretenir comme un lieu de pèlerinage la terre de cette capitale. Indépendamment des trésors qu'elle a livrés et qu'elle contient encore, les souvenirs d'histoire et de légende qui se lèvent innombrables là-bas pour toute âme ayant quelque culture, commandent que ce territoire, — alors surtout qu'il est français, — demeure sacré. A travers le temps, il doit demeurer exempt d'outrages, garder sous le ciel africain le seul aspect austère et lumineux de ses lignes avec la désolation fière des débris du passé.

§

Il est vrai, — et j'en reçois le reproche, — qu'il n'est guère souvent question, dans les feuillets de cette rubrique, des manifestations actuelles de **l'Art nord-africain**.

Ce n'est pas que les occasions fassent défaut de considérer des toiles peintes, voire, bien qu'en moindre abondance, des terres cuites, bronzes ou marbres sculptés. Il est peu de villes de province où se produisent et se débitent autant de « tableaux » à l'huile qu'en Alger.

Encore qu'Alger, au dire — très juste — de *l'Afrique Latine*, « ne possède pas une salle d'exposition digne de ce nom, et qui ne soit point une cave, ou un placard, ou une écurie », les

exhibitions individuelles de peinture se présentent tout l'hiver, simultanées ou successives, où il se peut : boutiques vacantes, vitrines de magasins, salles d'attente de syndicats d'initiative. Il en est d'intéressantes qui pourraient se produire à Lille ou Perpignan, sinon à Carpentras. Il y a aussi, bon an mal an, un ou deux salons probablement d'automne qu'organisent vers le printemps (ces deux saisons intermédiaires sont peu sensibles dans le nord-africain) les artistes dits orientalistes.

On y voit principalement des vues de Savoie et de Martigues, des crépuscules sur la Seine et des départs d'Islandais, sans parler des innombrables pompes de M. Rochegrosse, — devant quoi le chroniqueur, cherchant à reconnaître une inspiration ou un effort de régionalisme africain, garde inutilisé son bon vouloir.

La seule épithète d'Orientalistes que tiennent à conserver nos artistes associés (l'acheteur d'aujourd'hui demande encore l'article oriental : tapis, cuivre ou tableau) prouve qu'ils sont attardés et qu'ils n'ont pas cru devoir, — sauf exceptions, — tenter l'effort d'intelligence ou de conscience grâce auquel ils réussiraient peut-être en peinture ce que les écrivains, — non sans succès parfois, — prétendent accomplir en littérature. Il n'y a rien dans l'art qui corresponde à l'algérianisme des lettres.

Quant aux artistes dont il serait opportun de signaler ici les œuvres et d'écrire le nom, on n'a pas à les chercher dans les expositions locales.

Un Noiré a fourni de cette Afrique une traduction quasiment géniale qui le place parmi les maîtres français de sa génération. Les œuvres de Gadan, subtil interprète des nuances de lumière dans une Algérie pastorale, sont beaucoup mieux répandues dans la métropole que comprises et estimées dans son pays.

Cauvy, plus récemment arrivé à la renommée en même temps qu'à la plénitude de son expression solide, raisonnée et si clairement personnelle, ne doit rien à la convention orientaliste. Il est sans doute l'artiste africain le plus complet et le plus varié de ce temps. Lui mériterait le titre d'algérianiste, ayant conscience, — et les traduisant avec force, — des caractères plastiques de la réelle vie de l'Afrique mineure d'à présent. Mais c'est Paris bien mieux qu'Alger qui l'a révélé et imposé à l'estime de ses compatriotes.

Foncièrement méditerranéen, le tempérament de Ferrando, inquiet et rêveur, a discipliné juste à temps une audace qui l'a heureusement préservé des poncifs d'académies.

Je ne saurais oublier Randavel, un isolé dans l'art africain, parce qu'il n'a pas voulu non plus s'enrôler dans l'orientalisme. Poète et virtuose dans la transcription des feuillages et des eaux, il a trouvé des sites à sa mesure et à son goût dans un coin unique et inattendu du littoral philippevillois. Ses rivières dolentes, ses sauvages prairies, ses arbres frémissants où jouent les harmonies d'une riche et vibrante lumière, décèlent chez ce peintre un sentiment profond, mais tout exceptionnel d'une Algérie.

Au surplus on s'étonne de trouver parfois une singulière intuition de l'Afrique chez des artistes que de fortuites circonstances amenèrent dans ce pays. C'est ainsi que nous avons pu voir (et qu'on a pu voir à Paris), de Mme Rondenay, des toiles d'une saisissante sobriété où s'animent et se lisent, en des figures du pays constantinois, avec une extrême intensité synthétique, les plus délicates nuances de caractères, de race et de milieu.

Une telle compréhension de la vie exige un effort qui paraît répugner à trop de nos artistes jeunes et vieux. Pourtant le travail spirituel ne devrait pas effrayer les artistes, dans un pays où, malgré tout, les peintres vivent bien quand ils veulent s'en donner la peine. Faut-il admettre que l'acheteur (nouveau-riche ou hiverneur... ou administration) méconnaît le prix de ce travail qui est donc superflu pour qui ne veut qu'honnêtement réussir ?

Il faut convenir que l'encouragement officiel, dispensé aux artistes avec une générosité relative, est d'accord sur ce point avec le client. Les personnalités composant les jurys des concours artistiques ont la réputation d'être, à Alger, plus remarquablement idoines encore que telles « compétences » appelées, de fondation, à décerner le Prix littéraire... Mais c'est une autre histoire.

Mémento. — *L'Afrique Latine*, elle aussi, acquiert des forces à mesure qu'elle avance... Dans ses derniers numéros, M. G. Esquer donnait une originale et utile récapitulation des « Centres de travail intellectuel en Algérie ». Les « Etudes d'histoire juive algérienne », de M. G. Lévy promettent d'être d'un réel intérêt.

Ernest Mallebay, au bout d'une vaillante carrière d'écrivain clair et de polémiste véhément, préparant sa retraite, s'est donné pour coadju-

teur dans la direction de ses *Annales Africaines* le bon poète et journaliste Alfred Klepping.

YVON ÉVENOU-NORVÈS.

CHRONIQUE DE BELGIQUE

M. Francis Jammes et la Belgique. — Blanche Rousseau : *La Dernière Rose de l'Eté*, La Nervie.— Yvonne Herman-Gilson : *De Sauge, de Rose et de Bruyère*, la Renaissance d'Occident.— Lucy Kufferath : *Visions d'ombre et de lumière*, J. Luyckx. — L'Enquête littéraire et artistique de l'*Indépendance Belge*. — Une lettre de M. Fernand Séverin. — La Mort d'Omer de Vuyst.

M. Francis Jammes a publié, dans un des derniers numéros de la *Revue Universelle*, le récit d'un séjour qu'il fit en Belgique vers 1903.

A l'en croire, sa conférence sur *la Simplicité en Art* fit sensation à Bruxelles : Six cents auditeurs se pressaient pour l'entendre ».

Il était, dit-il, atteint d'aphonie. André Gide criait: « Il lui faut de l'aconit ! »

Un énorme rassemblement se forme autour de nous dans le vestibule. On répète : « Aconit ! Aconit ! » On recherche un médecin dans l'entourage. Il n'en est point, mais un vétérinaire. Vingt dames le circonviennent et lui arrachent vingt ordonnances. Il signe tout ce que l'on veut, à bâtons rompus. Il ne s'est point passé dix minutes que les porteuses de fioles sont toutes de retour. La charmante Marie Closset m'offre la sienne dans une gerbe de freesies.

Francis Jammes se rendit ensuite à Anvers où il courut les plus grands dangers. Voici ce qu'il en dit :

Un ingénieur des Ponts et Chaussées se dressa furieux, brandissant un gourdin dont il m'eût peut-être assommé, si le doux franciscain Max Elskamp ne fût intervenu.

A ce propos, un auditeur anversois de Jammes, qui pourrait bien être le délicieux essayiste Charles Bernard, adresse à *la Nation Belge* la lettre qui suit :

Nous étions, à Anvers, trois ou quatre jeunes gens que la lecture des poèmes de M. Francis Jammes à la gloire des petits veaux et des petits ânes avait fortement émus. Laurent Fierens, qui s'occupait alors du *Spectateur Catholique* que rédigeait Edmond de Bruyn, vint nous dire tout transporté d'aise : « Nous allons avoir la visite de Jammes. Il faut lui faire un accueil magnifique. » Mais où produire Jammes ? Au Cercle

artistique ? Il n'y fallait pas songer. Nous nous cotisâmes pour louer une salle au Grand Hôtel, disparu depuis, et pour faire imprimer des cartes d'invitation. Elles étaient lancées pour le 1er avril, date fatale ! « Surtout, avait dit Fierens, rien aux journaux ; pas de basse réclame ! » Jammes arrive. Les poèmes franciscains sur les petits veaux n'avaient pas fait pressentir ce jeune homme exubérant, porteur d'une grande barbe châtaine, et qui manifestement venait du Midi. On cause, on dîne, puis on va à la conférence. Nous étions un peu inquiets. Vingt rangées de chaises étaient groupées sous les lustres et, comme public, il n'y avait que M. et Mme Louis Franck et un vieil original que nous appelions : « L'Ancien ». C'est tout.

« Ça vaut mieux ainsi, nous dit Fierens, pour nous remonter un peu. » Mais Jammes n'avait pas l'air content. Sur quoi il démontra qu'une recette de cuisine ou un passage de catalogue floral peut dépasser en beauté les *Géorgiques* de Virgile. L'Ancien fit quelques réserves, mais il ne menaça nullement Jammes de lui casser la tête.

Voilà qui rassurera les conférenciers étrangers que pourrait inquiéter notre sauvagerie.

Cependant, M. F. Jammes n'a pas gardé rancune à notre pays puisqu'il vient de rendre hommage à **Mme Blanche Rousseau**, dans le beau numéro que consacre à cet écrivain, la Revue : *La Nervie :*

Personne, il y a vingt-cinq ans, écrit-il, ne s'embarquait pour la vie avec un bouquet de myosotis plus clair que le vôtre, tellement que l'on disait : « Ce n'est pas vrai que ce soient des fleurs, mais du ciel bleu qu'elle a cueilli sur son froment. »

Quel rêve n'avez-vous pas rêvé ? Qui fut plus jeune que vous ? Ah ! Ne pouviez-vous pas demeurer au berceau ?

Pourtant, vous n'êtes pas moins grande ni moins touchante aujourd'hui que vous revêtez la livrée du sansonnet et de la scabieuse.

Ah ! Pourquoi sortir de la tombe ?

Il était une fois...

Pour être exquisement ambigu, ce témoignage n'en demeure pas moins sommaire et pour peu que le poète se fût montré équitable, son petit bouquet eût pu aisément se muer en couronne.

Blanche Rousseau !

Il n'est pas dans la littérature contemporaine talent plus souple et plus pénétrant. Il n'en est pas non plus de moins reconnu. Rebelle aux bruits du monde, Blanche Rousseau ne se plaît qu'à l'écho des âmes confidentielles, si bien que son nom ne s'est

gravé que dans de rares mémoires. Mais quels suffrages n'a-t-il pas recueillis! Mme de Noailles, Jean Dominique, André Gide, Edmond Jaloux, Camille Mauclair, Francis de Miomandre le saluent de leurs admirations et le Francis Jammes de naguère lui fut magnifiquement généreux. A la vérité, l'œuvre de Blanche Rousseau s'éparpille en quelques volumes, tirés à petit nombre et publiés à de longs intervalles. *Nany à la fenêtre* est de 1897; *l'Ombre et le Vent* de 1902, *l'Eventail* paraît dans « la Belgique artistique et littéraire » de 1907, *Lisette et sa Pantoufle* et *le Rabaga*, ce chef-d'œuvre, datent de 1913 et enfin *la Dernière Rose de l'Eté* fleurit **la Nervie** de juillet 1923.

Quand paraît *Nany à la fenêtre*, Blanche Rousseau est une toute jeune fille et son livre s'ouvre comme une fleur de lumière aux joies d'un printemps brusquement découvert:

Une enfant danse parmi les miracles d'un paysage auroral. Elle joue avec des rayons, des reflets et des images. Mais son âme se trouble déjà du pressentiment d'autres rêves...

On connaît, pour les avoir trop souvent rencontrées depuis vingt ans, les délicieuses puérilités par quoi se traduit le lyrisme féminin. La tendre volupté des sensations à peine éveillées, l'ivresse des joies neuves, la conquête d'un univers de roses et d'oiseaux, par des yeux éblouis et de gourmandes lèvres, la crainte encolérée des voix mystérieuses qui soupirent au fond des âmes, tout cela pouvait entraîner Blanche Rousseau, douée de toutes les grâces du poète, à ces notations un peu agaçantes par leur jolie monotonie, qui se sont multipliées au cours de ces derniers temps, sous d'harmonieuses signatures.

Mais déjà imprégnée d'une sensibilité frémissante qui s'aiguisera encore au contact des écrivains russes et scandinaves, Blanche Rousseau soumet d'instinct son imagination aux rigueurs de l'analyse et trouve dans cette apparente abdication une clairvoyance inattendue qu'elle appliquera, non sans amertume, aux rêves qui la sollicitent, comme aux problèmes qui la troublent. Ainsi, sous l'éphémère douceur de la découverte, pressentira-t-elle toujours l'éternelle embûche de la désillusion. Devant les féeriques paysages où la promène sa jeunesse, elle sourit un instant à l'aube, se recueille et guette en silence les ravages prochains du crépuscule et de la nuit. Dans la lucide étude qu'elle lui consacre, Mme Jean Dominique écrit:

Nany attend l'Etranger et son désir le suscite à ses yeux. La forme née de son Rêve, elle l'emplit de son amour, puis, sans bouger, elle la regarde se vider et s'évanouir dans le néant du temps et de l'espace... Quand l'Etranger a frappé à sa porte, bien qu'elle l'ait entendu distinctement, Nany s'avance en élevant la lampe ; et elle demande à la nuit : « Y a-t-il quelqu'un ? » Quand il a disparu, le chat Résignation se recouche à ses pieds et tous deux regardent ensemble une tache de feu sur le plancher.

Tantôt consumée par le flambeau qui brûle en elle, tantôt assagie par le geste de l'Ange qui en avive ou en obscurcit l'éclat, elle gravit dans l'allégresse ou la curiosité les plus hautes cimes, elle s'y attarde, baignée malgré elle d'une radieuse béatitude. Mais elle ne tarde pas à replonger aux vallées obscures une âme qui, de l'ascension comme de la chute, garde une empreinte bienheureuse.

Qu'elle s'abandonne à l'illusion, Blanche Rousseau élucidera les plus merveilleux secrets. Il est peu de contes aussi exquis que *Lisette et sa Pantoufle*... Qu'elle exile cette illusion aux jardins de la vie et elle parfumera le cœur de ses héroïnes de roses à la fois irréelles et lourdes de rosée, comme dans *l'Ombre et le Vent* ou *l'Eventail*... Qu'elle la livre enfin à l'implacable déroulement des jours, elle écoutera frapper, d'un poing impitoyable, à la porte de ceux qu'elle aime le mieux, le Destin qu'elle leur sait fatal et qu'elle n'arrêtera pas, comme dans *le Rabaga* ou *la Dernière Rose de l'Eté*. *La Dernière Rose de l'Eté* est l'histoire d'une vieille jeune fille, touchée par l'amour, emportée par lui et promise à la mort dès qu'elle s'en devine abandonnée.

Abandonnée ? Hélas, l'illusion est si vive qu'elle ne s'en aperçoit même pas et la tendresse, dont elle voile le traître et cher visage transfigure l'amour qui la fait mourir en une sorte de passion idéale pareille à celle d'une sainte pour son Dieu.

Cette œuvre adorable illustre de ses commentaires nuancés la note qui souligne dans la *Nervie* un beau portrait de Blanche Rousseau par M. Rodolphe Strebelle :

N'ensevelis pas ta passion : Consume-la.
Que tout ce qui doit mourir en toi meure par la flamme.

C'est de qualités plus directes que se prévaut le petit livre

d'une autre femme : **De Sauge, de Rose et de Bruyère**, par Mme Yvonne Herman-Gilson.

Le titre ici a la valeur d'un symbole et les trois vases où Mme Herman-Gilson a trempé ses fleurs ne peuvent qu'embaumer de doux souvenirs : la Sauge pour les aïeux, la Rose pour l'enfant et la Bruyère pour un père récemment perdu. Tous ses parents, Mme Herman-Gilson les évoque avec une touchante ferveur et elle pique sous chacune de leurs effigies un bouquet de pittoresques images. Ne lui demandez pas autre chose : Mme Herman-Gilson n'a point assez de ses yeux pour capter les spectacles qui l'environnent et ses souvenirs sont bien plus d'aimables paysages que des portraits d'âmes. Elle est trop heureuse de vivre pour regarder au delà d'elle-même. Tandis qu'elle berce son enfant malade, elle découvre dans le marbre de la cheminée « un Arabe au profil busqué, un Empereur à la barbe florie, un ascète pareil à l'ermite d'une légende de Selma Lagerlof ».

De sa mère qu'elle a connue à peine, elle évoquera, « dans l'entrebâillement d'une porte de corridor, un bout de robe de mousseline blanche aux ancres bleues qui disparaît », un sourire, un regard soucieux et le geste de deux mains amaigries.

Tout cela est un peu puéril et d'un lyrisme plus riche en adjectifs qu'en idées.

A quoi bon en vouloir à cette âme heureuse qui s'essaie à vivre? Pour être moins d'une musicienne que d'une apprentie virtuose, sa musique parvient cependant à nous ravir, comme dans ces deux couplets d'une chanson à Minose :

> Le soir mauve est venu et puis de lourds nuages : tu vas dormir bientôt. Entends, entends sur les canaux courir et grignoter les petites souris de la pluie.
>
> Petite, petite souris jolie toi aussi, qui t'es glissée dans notre vie et grignotes mes heures et agrandis ton nid dans mon cœur le plus doux, petite souris à nous.

Ornées d'une élogieuse préface de M. Th. Lindenlaub où se trouve citée une lettre d'Eugène Ysaïe qui range Mme Lucy Kufferath « parmi les femmes célèbres qui ont enrichi les lettres françaises », les **Visions d'Ombre et de Lumière** nous apportent des impressions de Suisse, écrites pendant la guerre, et quelques essais plus anciens sur la Belgique.

L'illustre violoniste ne se trompe qu'à demi : Mme Kufferath

enrichit la littérature d'un gros, d'un très gros, d'un trop gros volume. Réduit des deux tiers, il eût été charmant, car Mme Kufferath ne manque pas de ce verbalisme séduisant, si à la mode aujourd'hui; et plusieurs de ses pages ont de la grâce, de la générosité et de l'enthousiasme.

Celles qu'elle consacre à « Parsifal »,entre autres, se terminent par un hymne à la blancheur, renouvelé de Laforgue, mais d'un incontestable charme.

Descriptives presque toujours, les *Visions d'ombre et de lumière* s'encombrent parfois de philosophie, si l'on peut dénommer ainsi ces réflexes du cœur dont les femmes sont si prodigues. Ce ne sont pas les meilleures. Une bacchante au repos perd sa raison d'être et ce n'est pas quand Mme Kufferath s'abandonne à la méditation qu'elle nous intéresse le plus. Quoi qu'il en soit, voici un nouvel auteur belge qui ne manquera pas, sans doute, d'adresser, un de ces jours, sa réponse à l'enquête ouverte par *l'Indépendance Belge*.

Cet important quotidien s'est en effet inquiété du sort de nos artistes et leur a demandé, en même temps que leurs griefs contre les Pouvoirs publics la liste de leurs œuvres prochaines. Comme il fallait s'y attendre, si les griefs sont nombreux, les œuvres annoncées le sont plus encore et l'on peut en conclure que, malgré leur triste destin, nos artistes gardent une assez belle confiance en eux-mêmes.

Un grand poète, M. Fernand Séverin, dont l'œuvre et la vie sont l'honneur de nos lettres, a bien voulu répondre à cette enquête, mais sa réponse risque de troubler quelque peu le concert de récriminations qui monte de nos cénacles.

Parmi les causes possibles de l'indifférence du public belge, dit-il entre autres, il en est une qu'on s'est bien gardé de mentionner. C'est la médiocrité de certaines des œuvres qu'on prétend lui faire lire et admirer. Voyons. Il y a chez nous cinq cents, d'aucuns disent *mille* littérateurs. (En Belgique, dès qu'un jeune homme est tant soit peu capable de s'intéresser à la littérature, il s'improvise littérateur. C'est là, je crois, une des raisons pour lesquelles nous n'avons pas de véritable public littéraire.) Parmi ces mille « écrivains », il y en a peut-être cent (soyons très large) qui aient quelque talent. Mais croyez bien que tous les mille se plaignent de l'indifférence du public, et que les plus prompts à se plaindre sont précisément ceux qui ont le moins de talent.

Le public belge, tout belge qu'il est, ne confond pas la langue des bons écrivains de France avec le jargon prétentieux et incorrect de certains de nos littérateurs. Ajoutons que les vices des cénacles, subtilité, bizarrerie, obscurité, entachent encore certaines des œuvres dont on prétend, naïvement, imposer la lecture au grand public. D'autres productions, par leur « audace »,choquent et rebutent beaucoup d'honnêtes gens tout disposés à s'intéresser à notre littérature. Si j'étais du public, on ne me ferait pas admirer *le Cocu magnifique*, dussé-je passer pour un provincial.

Qu'eût répondu à son tour le charmant **Omer de Vuyst** qui vient de disparaître? Insoucieux de gloire, il imaginait, dans un coin perdu du jardin de Candide d'alertes chansons et de belles histoires féeriques que répétaient de petits enfants émerveillés.

Jadis il s'était essayé à des jeux plus rigoureux, mais il en avait perdu le souffle et philosophiquement, n'ayant pas même gardé le souvenir de cette aventure, il était rentré dans son jardinet, d'où il nous envoyait, hier encore, un recueil de vers : *Il était une fois*, et un livre de prose : *Voici des contes*.

On le rencontrait peu, tenu qu'il était par un dur labeur et choyant ses loisirs d'entretiens familiers avec une aimable Muse. Il collabora à quelques revues, publia dix volumes et assura, en compagnie de son ami Rosy vingt cinq ans de durée au *Thyrse*, tout cela avec une modestie sans égale.

Il a été enterré simplement, selon son désir, le 13 juillet. au cimetière de Saint-Josse-en-Noode.

GEORGES MARLOW.

LETTRES RUSSES

Margouliès : *Une année d'intervention*, 2 vol., Ed. Grjebine, Berlin. — *Byloié*, n° 21, Pétrograd, 1923. — Mémento.

Nous avons déjà parlé, dans une précédente chronique, d'une série de mémoires rédigés par les principaux acteurs de la révolution russe, dont l'édition a été entreprise par l'importante maison Grjebine, à Berlin et à Moscou. Les auteurs de ces mémoires appartiennent à tous les partis politiques ; il y a parmi eux des bolcheviks, des socialistes révolutionnaires, et même des « contre-révolutionnaires », c'est-à-dire, pour le gouvernement des soviets, ses adversaires. Les deux derniers volumes publiés par Grjebine

sont précisément l'œuvre d'un de ces « contre-révolutionnaires », M. Margouliès, qui joua un rôle assez important dans le gouvernement du Nord-Ouest de la Russie, qui soutenait le général Youdenitch dans sa marche sur Petrograd. **Une année d'intervention**, tel est le titre de l'ouvrage de M. Margouliès où il relate ses souvenirs pour la période allant de septembre 1918 à avril 1919. L'auteur nous prévient lui-même qu'il n'a pas la prétention d'écrire l'histoire de cette période importante de la guerre civile en Russie. Ce sont des notes rédigées au jour le jour, et ce manque de lien et de composition est compensé par l'impression qu'elles donnent de rappeler vraiment des événements vécus. En cela est leur intérêt. Autre chose : du tableau très véridique et parfois très pittoresque de l'activité de l'émigration russe à l'étranger se dégagent avec netteté son incohérence et son inutilité. Cela sans doute n'était pas dans l'intention de l'auteur qui, certainement, devait être convaincu de travailler efficacement à la restauration de sa patrie. C'est pourquoi il attache de l'importance aux moindres faits et n'oublie jamais de mentionner dans quels restaurants se tenaient les réunions politiques auxquelles il prenait part, car tous les grands conciliabules de l'émigration russe, d'après Margouliès, se tenaient autour d'une table de salle à manger. Le 1er avril 1919 il note :

A une heure, je déjeune chez Konovalov avec Trétiakov. Konovalov s'inquiète beaucoup. On envoie Adjemov porter une lettre à Denikine pour prévenir celui-ci que l'état d'esprit de son entourage ne correspond pas à celui de la démocratie européenne.

Et le 2 avril :

J'ai dîné au Café de Paris. Bakhmetiev et Adjemov étaient là. Ils avouent aussi que les affaires vont mal. Du Don sont arrivés des généraux qui disent que le Don est perdu irrémédiablement et avec lui le Kouban. Adjemov soutient que le Kouban n'est pas perdu, mais qu'il est nécessaire d'y envoyer précisément lui, Adjemov. Personne, sauf lui, ne sait pourquoi il doit y aller, mais tout de même on l'y envoie.

Le 3 avril :

J'ai déjeuné à une heure à l'hôtel Meurice, avec Bakhmetiev, etc.

Et quand M. Margouliès et ses amis n'étaient pas au restaurant, ils se retrouvaient dans les salons de Mme Ménard-Dorian, Laffont, et autres.

Pour jouer le rôle politique auquel il visait, M. Margouliès avait peut-être un peu trop de naïveté ; il attachait, par exemple, de l'importance au journal *la France* et à l'opinion de son directeur, touchant les choses de la Russie, et après avoir narré que celui-ci avait refusé de publier une communication qu'il lui avait remise, il ajoute que « sans doute il faudra l'inviter à déjeuner ». Toutefois, dans ces deux volumes de M. Margouliès, il y a aussi des notes intéressantes, tel son interview avec Nansen qui lui déclara que tous les Russes, sauf Goutchkov, le détournaient de son intention de ravitailler Pétrograd.

Quand il nous arrivait d'attaquer des morses, dit Nansen, ils défendaient beaucoup mieux leurs petits que vous autres Russes ne défendez votre patrie.

Intéressante aussi la conversation avec Witte, qu'on était venu prier de recevoir un journaliste anglais. Witte refusa et motiva son refus :

Pour être sincère, je devrais lui dire que l'Angleterre est la véritable responsable de la guerre et que l'alliée naturelle de la Russie c'est l'Allemagne.

Et à propos de la participation de la Russie dans la guerre, Witte dit :

Si j'eusse été mort avant la guerre et que quelqu'un s'approchant de ma tombe m'eût dit : — « Levez-vous, c'est la guerre », j'aurais demandé : — « Qui se bat ? » — « L'Angleterre contre l'Allemagne. » Je comprends cela, aurais-je dit. Si l'on avait ajouté : « Et la France aussi », j'aurais répondu : « C'est stupide, mais je l'admets encore à cause de l'Alsace et de la Lorraine. » Mais si l'on avait ajouté : « Et la Russie aussi. » — « Pourquoi ? » aurais-je demandé. — « Pour la Pologne. » — « Pour empêcher la Pologne de s'affranchir ? » — « Non, pour établir son indépendance. » Alors j'aurais dit : « Laissez-moi dans la tombe. »

Dans ses notes du 22 juillet, M. Margouliès rapporte un fait impressionnant qui lui fut conté par Hessen, l'ancien directeur de la *Retch* et actuellement directeur d'un grand journal russe à Berlin. Il était question entre eux du fameux général Boulak-Balakhovitch.

Quand il prit Pskov, il captura toute la *tché-ka* bolcheviste, trente-quatre personnes, qu'on amena sur la place. Alors Boulak leur dit : « Vous êtes si coupables qu'il n'y a pas de place pour vous sur la terre,

considérez-vous comme morts. Mais si parmi les gens réunis ici il en est qui trouvent un mot à dire en faveur d'un d'entre vous, qui puissent rappeler que l'un de vous a été indulgent, a eu pitié de quelqu'un, celui-là je l'épargnerai. » Des cris terribles partirent de la foule : « Tuez-les tous ! » Vous entendez, dit Boulak, vous tous devez mourir. Je n'ai pas trop de balles et ne veux pas les dépenser ; je ne dispose que d'une demi-heure et je n'ai personne pour vous pendre ; je vous donne donc une demi-heure pour vous pendre vous-mêmes. » Une demi-heure plus tard tous étaient pendus.

Le 26 juillet, M. Margouliès « dînait » avec une artiste russe connue, Mme Yavorskaia, son mari, l'écrivain anglais Pollok et M. Hebertot, qui n'était pas encore le munificent directeur du théâtre des Champs-Elysées, mais un modeste rédacteur au *Matin*.

Hebertot nous a déclaré qu'il est monarchiste, que cette canaille de Jaurès était vendu aux Allemands, que la France a été sauvée par Foch et par Villain le meurtrier de Jaurès.

L'intérêt principal du livre de M. Margouliès, c'est qu'il reflète exactement l'activité fébrile des cercles des émigrants dans les capitales de l'Europe, surtout à Paris et à Londres, leur agitation stérile, chacun ayant en poche le remède infaillible pour sauver la Russie, et surtout ces discordes et ces luttes intestines entre les diverses fractions politiques, que même le danger commun n'a pas pu interrompre.

Le n° 21 de la revue **Byloié** qui vient de paraître à Pétrograd est particulièrement intéressant. Dans ce gros volume de 400 pages d'un grand format, tout est à lire. Les articles se rapportent à un passé déjà lointain, tels les « Souvenirs sur Bakounine, sa correspondance avec ses amis et ses parents », la « Révolte des paysans dans une fabrique du prince Gagarine en 1825 », les « Souvenirs » de Stakhevitch, révolutionnaire de la première heure, aux années 60, sont de précieux documents pour l'histoire de la Russie. L'intérêt sans doute devient plus vif au récit d'événements plus récents que narrent Kougel dans ses « Souvenirs littéraires », l'ancien chef de la gendarmerie Beletzki dans son article sur Raspoutine, et l'ancien Président de la Douma, dans ses souvenirs.

Continuant dans ce numéro de *Byloié* la publication de ses souvenirs sur Raspoutine, Beletzki montre que dans les moments

les plus angoissants, quand le sort même de la Russie était en jeu, les ministres et les hommes d'Etat ne pensaient qu'à surveiller Raspoutine, obtenir ses bonnes grâces, afin d'arriver par lui jusqu'à l'impératrice qui, en fait, dirigeait les affaires de l'empire. Et pour atteindre ce but on ne regardait pas à la dépense, les fonds secrets étaient distribués largement et passaient dans la poche de Raspoutine et de ses acolytes. Beletzki affirme que toutes les nominations aux postes les plus importants n'étaient obtenues que par Raspoutine, et Rodzianko, dans ses « Souvenirs », confirme ce fait.

A propos de la guerre, Rodzianko raconte que dans les cercles gouvernementaux comme à la Douma on avait la conviction absolue que la guerre ne durerait pas plus de huit mois. Toute la question de l'armement avait été traitée dans ce sens et quand, au bout de deux mois d'hostilités, il devint clair que la guerre serait très longue, non seulement il n'y avait pas de munitions, mais rien n'était préparé pour en fabriquer. Cependant les efforts des hommes publics, des zemstvos, des municipalités pour remédier à cet état de choses se heurtaient constamment à la mauvaise volonté du gouvernement qui redoutait toute union des organisations sociales, même quand il s'agissait du salut de la patrie. A propos de l'appel aux Polonais, M. Rodzianko précise certains faits :

Autour de cet appel il y avait beaucoup de légendes. On disait que le grand-duc Nicolas l'avait publié de son chef. Ce n'est pas vrai. En réalité cet appel, écrit par le ministre des Affaires étrangères Sazonov, fut discuté et accepté par le Conseil des Ministres; seuls le ministre de la Justice, Stcheglovitov, et le ministre de l'Intérieur, Maklakov le désapprouvèrent. Le sens de cet appel suscita bien des malentendus. Etait-ce une Pologne indépendante, unie, qu'on créait ou une fédération des trois Pologues ? Des Polonais venaient me trouver et me disaient : « Elucidez cette question parce que pour nous c'est essentiel de savoir comment mener notre propagande en Pologne autrichienne et en Pologne prussienne. » Mais je ne pouvais pas aller chez l'empereur et le forcer à prendre position dans cette question. Je conseillais aux Polonais de s'adresser eux-mêmes au pouvoir suprême. Cependant la situation se compliquait. Le gouverneur général de la Pologne avait déclaré nettement aux Polonais que tout cela « n'était pas sérieux ».

La situation devint si dangereuse que Rodzianko demanda une audience au tsar.

Chez l'empereur je trouvai un sentiment d'hostilité à l'égard de l'appel du commandant en chef. Surpris, je dis à Nicolas II : « Mais quoi, Vous-même, Majesté, avez signé. » — Non, me répondit-il... « Nous nous sommes trop hâtés. » — « Comment hâtés ? » Mais en réponse l'empereur se borna à me dire que le ministre de l'Intérieur m'expliquerait tout en détail.

Rodzianko raconte que Nicolas II était, en général, très avare de paroles.

Pendant les rapports que je faisais comme Président de la Douma, je recevais rarement une réponse nette de l'empereur, sauf quand il était touché au vif. En général, pendant ces six années, les rapports étaient une véritable torture pour moi, car il me fallait parler sans trouver aucun écho.

On sait que sous l'influence de l'opinion publique secouée par les revers militaires, et sous la pression des Alliés, les ministres réactionnaires et germanophiles qui gouvernaient alors, Stcheglovitov, Maklakov, Sabler, Soukhomlinov, durent donner leur démission et les organisations sociales de la Russie furent appelées à participer dans la défense de la patrie. Mais, dit Rodzianko,

cela ne dura que quelques mois et de nouveau les aspirations traditionnelles à se passer du peuple prédominèrent ; ce fut le retour à l'absolutisme qui considérait toute pensée libre, même en vue du bien de la patrie, comme révolutionnaire, de sorte que tous nous devînmes suspects et l'on nous regardait comme prêts à renverser l'ordre existant.

Pour Rodzianko ce changement d'attitude était dû à l'influence de l'impératrice ou plutôt, par elle, à celle de Raspoutine.

L'impératrice, dit-il, agissait inconsciemment, mais Raspoutine agissait consciemment par ordre de Berlin.

Je n'ai pas de fait, car tout était soigneusement caché, mais des bruits très précis couraient. Des personnes autorisées venaient me trouver et me déclaraient que, par l'ambassade de Suède, Raspoutine recevait de l'étranger des sommes considérables. Je sais que tous ces renseignements ont été communiqués au général Belaiev, alors chef du contre-espionnage. Je sais que Raspoutine était entouré de personnes qui avaient des relations avec l'étranger Dans la suite tout cela a été confirmé. Je suis convaincu que c'était son œuvre, je ne puis m'expliquer autrement cet éloignement systématique de tous ceux qui pouvaient aider à la victoire sur l'Allemagne. Dans le désordre qui régnait chez nous, il y avait un certain ordre : il consistait à changer réguliè-

rement les ministres et à les remplacer par des hommes qui ne répondaient ni à la situation, ni à l'opinion publique, de façon à provoquer systématiquement ces conflits entre le gouvernement et la société.

La résolution de l'empereur de se mettre à la tête de l'armée avait été considérée par l'ancien président de la Douma comme un danger.

Quand un monarque commande l'armée, c'est-à-dire dirige toutes les destinées de la Russie et, en même temps, gouverne le pays, il n'en peut résulter rien de bon. Qui sera son juge? Je comprends, quand il y a un commandement suprême, un gouvernement et le pouvoir suprême ; alors ce pouvoir suprême peut être juge des acte de tous. Mais quand le monarque lui-même est en tête, qui peut le juger? Evidemment le peuple qui verse son sang

Et Rodzianko voit dans cette décision de Nicolas II le point de départ de la perte de la Russie et le commencement de la Révolution.

La correspondance entre Boris Nikolski et l'évêque de Volynie, Antonin, publiée dans le même numéro de *Byloié*, dépasse peut-être encore en intérêt les souvenirs de Rodzianko. Ces deux personnages étaient les hommes les plus marquants du groupe politique : l'Union du peuple russe, qu'on appelait en Russie « les Cent noirs ». Boris Nikolski, savant juriste, était un orateur remarquable et, lors du mouvement révolutionnaire de 1905, il se trouva à la tête de ce parti. Depuis, son activité politique s'était beaucoup ralentie; cependant, au printemps 1919, le gouvernement bolcheviste le fit fusiller. L'évêque Antonin, après avoir été de longues années recteur des Académies ecclésiastiques de Moscou et de Kazan, fut mis sur les rangs pour le patriarcat, en 1917, et l'évêque Tikhon ne l'emporta sur lui que de quelques voix.

La correspondance publiée se rapporte à l'année 1905, quand le mouvement insurrectionnel, qui faillit aboutir à la révolution, commença à inquiéter sérieusement le gouvernement. Fait curieux, ces représentants des opinions les plus réactionnaires voyaient le salut de la Russie dans la défaite de l'armée russe par les Japonais et ils étaient, à leur façon, aussi « défaitistes » que Lénine et ses compagnons dix ans plus tard. Ainsi le 4 août 1905, Nikolski écrit à son correspondant :

Dans quel abîme nous jettera ce manque de volonté maladif d'un homme qui ne sait pas ce qu'il fait. Pour la conférence de La Haye

nous avons payé par Port-Arthur et Tsousima ; c'est effrayant de penser ce qu'il nous faudra payer pour Peterhof (1) et Portsmouth. Tout mon espoir est sur le Japon. Dieu fasse qu'il nous batte. Votre Eminence a raison, ces temps nous sont envoyés comme épreuve, et qui les supportera sans faiblir ne périra pas et sera trempé pour l'avenir.

Il va sans dire que, dans toute cette correspondance, s'étale l'antisémitisme le plus farouche. A la lettre précitée, l'évêque Antonin répond, le 9 août :

Je partage tout à fait votre tristesse et votre pessimisme touchant les événements actuels... Les Juifs ne sont pas contents du manifeste sur la Douma d'Etat (2) ; ils lancent des protestations et les dragons les fouaillent. Les Petits-Russiens sont sûrs que les Juifs renverseront l'empereur et mettront un Juif sur le trône. Leur irritation est arrivée au dernier degré et, maintenant, ce sont les troupes seules qui protègent les Juifs, sans quoi ils seraient exterminés ; et, avec la constitution, sûrement qu'ils le seront par les paysans et les soldats, car alors ni les uns ni les autres n'obéiront plus à personne.

La possibilité qu'une constitution soit donnée à la Russie affole l'évêque ultra-conservateur et, le 3 janvier 1906, il écrit à son correspondant :

Ce que vous m'apprenez de la possibilité du serment honteux à la prostitution — pardon, je voulais dire constitution — m'a attristé et surpris. Ce sera se moquer du peuple russe qui, de tous côtés, envoie des télégrammes pour prier que l'autocratie soit sauvegardée. Cela mettra les paysans en telle fureur que tous les Juifs d'abord, puis les propriétaires, en pâtiront. Après le serment projeté, on pillera et on prendra les terres des propriétaires ; quant aux Juifs, on les exterminera jusqu'au dernier, comme nous le promettent les Petits-Russiens de Volynie. Je crains qu'en général nos petits paysans ne viennent sans invitation dans les villes ; les soldats leur donneront des noisettes qu'ils mettront sous les maisons où les étudiants ont appris. Peut-être le Saint-Synode enverra-t-il de nouveau des appels à l'humanité, au progrès et à la culture, mais alors personne ne l'écoutera. Sur les débris fumants de la ville le peuple choisira un empereur parmi les Romanov, si quelqu'un d'eux est resté vivant ; si les révolutionnaires les tuent tous, alors on trouvera à l'Étranger ou en Grèce quelque parent à qui l'on remettra l'autocratie.

(1) En ce moment, à Peterhof, avaient lieu des conciliabules pour la promulgation d'un décret accordant quelques libertés au peuple russe.

(2) Il s'agit du projet de Boulyguine qui, par la suite, ne fut pas confirmé.

Les deux correspondants discutent aussi des moyens de répondre à la terreur révolutionnaire et ils proposent celui-ci : tuer dix des chefs révolutionnaires pour un des leurs tué.

MÉMENTO.— Serge Stern : *Dans le feu de la guerre civile*, Ed. Povolozky, Paris. Souvenirs d'un journaliste de grand talent sur la période de lutte contre-révolutionnaire en Russie. Point de documentation, mais des discussions et critiques des méthodes employées dans cette lutte. — *Les voies de la Révolution*, Ed. du Scythe, Berlin. Recueil d'articles et de souvenirs des écrivains les plus marquants de l'émigration russe à Berlin. A mentionner : l'article de Schreider : « Les voies de la révolution d'octobre » ; l'article de Maiorov : « La politique agraire des Bolcheviks » ; une note très intéressante du célèbre poète Block sur son poème « les Douze ». Parmi les documents, il faut citer : La description des geôles de Stavropol au temps des Bolcheviks, et surtout l'acte d'accusation des meurtriers des deux députés cadets Chingarev et Kokochkine, ministres du cabinet Kerensky, qui donne des détails effrayants du premier crime des Bolcheviks resté impuni comme tant d'autres.

— Poupianski : *Nep*, Ed. Osnova, Berlin. Etude sur la nouvelle économie politique des soviets, par laquelle ils tendent à se rapprocher du régime bourgeois. — *Stremlénié* (Nos aspirations) N° 1. Janvier-février 1923. Reproduction exacte du 1er et unique numéro de la revue clandestine éditée par les étudiants à Moscou, où, pour s'exprimer librement, il faut recourir aux mêmes moyens qu'aux temps de la plus sombre réaction tsariste.

J.-W. BIENSTOCK.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Ernest Judet : *Ma politique*, Société mutuelle d'édition. — J. Bardoux : *Lloyd George et la France*, F. Alcan. — Raymond Recouly : *La Ruhr*, E. Flammarion. — E. Denis : *Du Vardar à la Sotcha*, Editions Bossard. — *La Nouvelle Administration de la Corée*, Pierre Roger. — Dr Ch. Fiessinger : *Les villes éducatrices*, Perrin. — Maurice des Ombiaux : *Psychologie d'une capitale* (Bruxelles), Librairie moderne. — Georges Popesco : *Le relèvement économique de la Roumanie*, Alcan.

Caillaux disait : « *Mes* prisons » ; Judet dit : « *Ma* politique. » Ce possessif intransigeant suffirait à marquer leurs auteurs d'une commune vanité, si déjà M. Dumur n'avait, dans une heureuse formule, synthétisé l'étroite parenté qui unit le condamné de la Haute-Cour à l'acquitté des Assises. « Judet, a-t-il écrit, c'est le Caillaux de la droite. » Et, tel il nous apparaît en effet, au cours

de l'épais et fastidieux plaidoyer qu'il intitule, sans modestie, **Ma politique**.

Nationaliste de la première heure, militariste jusque dans son attitude et ses relations, clérical intolérant, Judet se jeta fougueusement dans la bataille contre le radicalisme pacifique ; mais alors que les plus fameux parmi ses compagnons de lutte, portaient anxieusement leurs regards vers nos deux provinces de l'Est, lui, Judet, se détournait de ces pieux souvenirs pour s'attacher laborieusement à découvrir d'autres dangers dans les desseins de la perfide Albion. Et c'est ici que se rejoignent l'ancien directeur de l'*Eclair* et l'ex-président du groupe radical et radical-socialiste.

Avant 1914, si dangereuse que pût être pour nos alliances la présence de Caillaux à la tête du gouvernement, on peut admettre qu'il n'était pas mauvais de prouver à l'Angleterre que les bénéfices de son amitié étaient âprement discutés par une notable partie de l'opinion française ; cela, sans doute, eût pu amener nos voisins d'outre-Manche à de plus généreuses contributions au maintien de la paix et dans la conduite d'une guerre éventuelle. Ainsi délimité, le rôle des adversaires de l'alliance anglaise eût donné spontanément les résultats que nous attendîmes six mois sur les champs de bataille. Mais Caillaux et Judet ne rejetaient les sympathies britanniques que pour mieux nous contraindre à subir l'emprise allemande. Or, dans la situation où se trouvait la France avant la guerre, c'est-à-dire privée des moyens vitaux sans lesquels il n'est point de splendide isolement, et par conséquent obligée d'opter entre un rapprochement avec l'Allemagne, dont un renoncement sacrilège et notre indépendance économique auraient fait les frais, et une alliance avec l'Angleterre qui sauvegardait l'avenir, un Français avisé et soucieux des intérêts de son pays pouvait-il hésiter ?

Non seulement Judet hésita, mais encore il n'attendit pas l'heure de l'action pour condamner l'œuvre et les hommes à qui nous dûmes de ne pas être seuls devant l'agression préméditée de 1914. Dès 1905, Judet discerne en Angleterre une évolution de l'opinion défavorable à l'Allemagne. L'accroissement des forces navales, que le Kaiser réclame par des discours à grands fracas, inquiète visiblement le lord de l'Amirauté ; la maîtrise des mers, à laquelle la Grande Bretagne ne peut renoncer sans se rendre

tributaire du continent, devient l'enjeu de cette rivalité. Le réflexe logique de cet état d'esprit est d'orienter vers nous la politique anglaise. Et, dès lors, selon Judet, s'offrent à la France trois politiques :

1° Ou nous abstenir totalement tandis que l'Allemagne et l'Angleterre régleront leurs comptes ;

2° Ou nous allier avec l'Angleterre ;

3° Ou négocier avec l'Allemagne.

On sait que de ces trois solutions, seules, les deux dernières eurent les faveurs de la controverse. L'Alliance anglaise, qui oscille aujourd'hui sur ses bases, a valu ce que les hommes en ont fait. A la veille de la guerre et pendant la guerre, en dépit de certains fléchissements, elle nous rendit cette magnifique confiance en nous-mêmes que de dangereux illuminés avaient fait perdre. Nous lui devons encore aujourd'hui la victoire qui a ramené l'Alsace-Lorraine à la France et c'est-là un titre qui déjà suffit à justifier notre reconnaissance envers Delcassé et Clemenceau.

Quant à la négociation avec l'Allemagne, dont Judet se fit le suspect protagoniste, elle peut assurément se soutenir si elle a pour principe le pacifisme à outrance. Or, Judet n'était pas pacifiste ; il était même exactement le contraire et sa carrière de journaliste s'exerça dans la confidence de militaires mécontents tels que les généraux Jamont, Boisdeffre, Hagron, Négrier, etc... On conçoit mal ce patriote préparant à l'ombre des feuilles de chêne la négociation avec l'Allemagne.

Nous n'entreprendrons pas ici de discuter les arguments par lesquels Judet tente de justifier cette politique. Les faits, dans leur tragique éloquence, suffisent à porter contre eux un impitoyable verdict. Au surplus, ce ne sont pas les extraits de journaux habilement glanés par l'ami de Hans Bossard dans la collection de *l'Eclair*, de 1905 à 1914, qui nous apportent à cet égard la moindre lumière. Quand il prête aux grimaces flatteuses de Guillaume II une attention de complice ou de dupe, quand il nous offre sans sourciller l'Alsace-Lorraine en échange de la reconstitution de Dunkerque pour menacer l'Angleterre, quand il se noie dans les complications internationales qui tendent leurs multiples filets du Maroc au golfe Persique, de Belgrade à Constantinople, Judet, par d'habiles ondoiements, esquive toujours la constatation fondamentale d'une volonté agressive en Allemagne. De temps

à autre reparaît la diversion du péril jaune dont l'ex-kaiser lui aussi aimait à mystifier l'Europe endormie.

L'impression dominante, perfidement provoquée par l'auteur, c'est que la guerre avec l'Allemagne était devenue pour l'Angleterre une nécessité inéluctable, de là à conclure que sa politique prépara le drame de 1914, il n'y a qu'un pas. Cette opinion, fort répandue en Allemagne, se concilie mal avec ce que l'on a su plus tard de la résistance qui se manifesta au sein du cabinet britannique lorqu'il fut appelé à se prononcer sur une intervention militaire aux côtés de la France ; mais que penser de cet homme de droite qui, s'il n'ose charger son pays des responsabilités de la guerre, n'hésite pas à l'atteindre indirectement en accablant son principal allié ?

Enfin, si peu averti que soit le lecteur de l'attitude détachée qui fut celle de l'hôte de Gunten pendant la guerre, il ne peut manquer d'être frappé par la différence d'un langage qui se fait véhément et indigné à l'égard de l'Angleterre lorsqu'il s'agit de Fashoda et d'une surprenante modération à l'égard de l'Allemagne à laquelle nous devions la paix mutilatrice de Francfort et quarante-trois ans de provocations continues. Si encore cette mansuétude, cette patiente réserve avaient préparé l'éclosion d'une politique solide et praticable. Mais il n'en fut rien. Le but qui s'avère tout au long de cette disculpation embarrassée est d'égarer l'opinion, de la dresser contre l'alliance anglaise sans même lui offrir le réconfort d'un gage sérieux du côté allemand.

Cependant, à de nombreuses pages, Judet s'honore de son œuvre, se félicite de son intuition ; que dirait-il si, l'appoint britannique nous ayant manqué, ainsi qu'il le prévoyait en 1908, nous avions été battus au bout de quelques mois ?

Quand, par des allusions espacées et légères, l'auteur se voit contraint de parler de la guerre et un peu de la victoire, on croit comprendre que si Clemenceau a été l'âme de la résistance, s'il a poussé les chefs et leurs hommes vers le triomphe final, s'il a par son génie magnifique, conjuré la catastrophe, c'est que sans doute il se souciait moins de la France que d'avoir raison contre Judet...

C'est là tout ce qu'a su trouver contre le libérateur du territoire le stupide orgueil d'un homme qui, à l'heure où la Patrie réclamait tous ses fils, s'en fut à Berne continuer, dans l'intimité

du traître Bossard et de germanophiles tels que Schulthess et Hoffmann, ce qu'il ose encore appeler « sa politique ».

GEORGES SUAREZ.

§

M. Jacques Bardoux, continuant ses études sur l'Angleterre qui ont eu un succès si mérité, dans un gros livre intitulé : **Lloyd Georges et la France**, étudie les événements des années 1921 et 1922. C'est la suite du volume intitulé : *De Paris à Spa* (1919-1920). M. Bardoux, dont on ne peut d'ailleurs qu'admirer la riche documentation, ne se borne pas à exposer ; il discute et juge, mais ses discussions et ses jugements donnent l'impression de manquer un peu de sérénité et d'équité. Pour M. Bardoux, la France a toujours raison. Il blâme parfois l'ignorance ou la tactique des hommes d'Etat français, mais défend toujours leurs exigences. Entre alliés, les relations doivent être faites de compromis. C'est un sentiment qui paraît manquer à M. Bardoux. Il a beaucoup écrit sur « la psychologie de l'Angleterre ». Faute de sympathie pour ce pays, il semble l'avoir parfois assez mal compris.

Qu'est-ce que **La Ruhr** ? Que représentait-elle pour l'Allemagne ? Que représente-t-elle pour la France ? Pourquoi l'avons-nous pris comme gage ? M. Recouly, dans le livre très documenté qu'il vient de publier, répond à toutes ces questions. Il donne la statistique de la Ruhr, fait comprendre comment elle s'est développée et comment les Stinnes, les Klœckner, les Thyssen et les Krupp ont pu y édifier d'énormes fortunes, grâce au développement d'immenses usines et de cartels bien conçus. Il raconte comment nous avons occupé la Ruhr et expose que nous y restons pour obtenir *des réparations* et *la sécurité* : « Le maréchal Foch, dit-il, a demandé, on sait avec quelle insistance, la frontière militaire du Rhin. Il prétendait, il prétend encore que la sécurité de la France est à ce prix. *Le seul moyen d'empêcher l'Allemagne de recommencer une nouvelle guerre, c'est, pour la France, de tenir stratégiquement le Rhin.* » M. Recouly est un éloquent interprète de la doctrine de Foch et de Poincaré. Puissent-ils ne pas s'être lourdement trompés !

Le regretté Ernest Denis était un grand ami des Slaves d'Autriche. Les aimant, il les étudia avec passion et exposa avec talent

leurs revendications. Ses amis ont réuni dans un livre intitulé: **du Vardar à la Sotcha**, les études qu'il avait publiées sur les Slaves du Sud. Elles sont d'une lecture aussi agréable qu'instructive.

L'évolution de **l'Administration de la Corée** est le sujet d'une intéressante brochure publiée par le Gouvernement général de ce royaume. Le Japon, quand il en prit possession, y introduisit le régime militaire le plus rigoureux. Il visait à japoniser la Corée en accordant des avantages aux Japonais qui s'y établissaient. En dépit de la puissance d'expansion que lui procure l'accroissement rapide de la population japonaise, il a renoncé à faire subir aux Coréens un traitement défavorable. Quoique les troubles de mars 1919 et la période de mécontentement qui suivit aient été pour beaucoup dans l'introduction de cette politique plus libérale, il n'en est pas moins significatif de voir qu'un peuple oriental cherche aujourd'hui à gagner la sympathie d'un peuple conquis et mécontent au lieu de le massacrer à la turque. C'est une belle victoire de la civilisation.

ÉMILE LALOY.

§

Avec une intéressante préface d'Emile Male sur l'intérêt et l'avantage du Tour de France effectué par les ouvriers d'autrefois pour la formation de la nationalité politique et sociale du pays, M. le Dr Ch. Fiessinger a publié un curieux livre : **Les villes éducatrices.** Ce qu'il consigne dans l'ouvrage, on peut bien le penser, ce ne sont pas des descriptions, mais des réflexions venues à propos des aspects des édifices, — en somme des milieux qu'il traverse. Ce sont d'intéressantes considérations sur Chartres et surtout sa cathédrale dont la construction grandiose fait honte aux mesquines réalisations de l'époque moderne ; Orléans, ville encore pleine du souvenir de son Université et de l'épopée de Jeanne d'Arc ; et où il réfléchit au devoir professionnel en contemplant le panorama des toits et des clochers ainsi que, parmi les bancs de sable, le cours nonchalant de la Loire. Le panorama d'Orléans n'a pas été déshonoré par une ceinture d'usines ; mais la ville reste bigote ; ceux qui se trouvent dans la rue après dix heures du soir, nous disait naguère un garçon qui servait du café, sont mal vus et considérés comme

des « libertins ». L'auteur arrive à Blois, dont le délicieux décor est un enchantement. C'est le souvenir de Catherine de Médicis avec ses armoires secrètes et du duc de Guise assassiné qui se retrouvent le mieux en parcourant la demeure où vécurent Louis XII et François Ier, et près de laquelle s'élève encore le joli pavillon d'Anne de Bretagne. Mais le Dr Ch. Fiessinger fait surtout des réflexions sur la brutale franchise des moyens de correction qu'employait le XVIe siècle, qu'il compare avec l'hypocrisie des moyens légaux et financiers que préfère notre temps. On arrive au Mans. Il fait des remarques sur la beauté et l'élancement du chœur de la cathédrale ; — sur les maisons canoniales de la place et les quartiers en contre-bas, ainsi que sur les prix de vertu décernés par l'Académie, — ce qui est une association d'idées plutôt cocasse. A Beauvais, la masse fabuleuse de la cathédrale inachevée inspire à l'auteur quelques réflexions sur la beauté de l'effort humain ; Rouen est remarquable par la magnificence et la multiplicité de ses églises, et il bavarde longuement sur le caractère de la ville. — Ailleurs, il parle d'Angers, de ses maisons anciennes et de son château aux tours d'ardoise découronnées, maintenant vieux manoir féodal, où il évoque la dégradation d'un chevalier, mais près duquel est venue camper l'armée américaine débarquée à Nantes près de la cathédrale et de l'antique château des ducs de Bretagne pour participer à la croisade contre l'Allemagne. — Saumur, où l'on arrive ensuite est encore une vieille petite ville intéressante avec son Hôtel de-Ville fortifié, sur la Loire, la curieuse église Saint-Pierre, Notre-Dame de Nantilly où l'on retrouve le souvenir de Louis XI et le château dominant toute la cité où fut enfermé Fouquet. — Ailleurs c'est Tours, dont il mentionne surtout les hommes remarquables ; Reims, qui n'est plus maintenant qu'un amoncellement de pierres brisées ; c'est Abbeville avec ses habitations d'autrefois, la grande église Saint-Vulfran, où les criailleries des corneilles font penser l'auteur aux chicanes oiseuses de nos hommes politiques, — et où un monument aussi laid qu'absurde a été élevé à la mémoire du chevalier de la Barre par la libre pensée du lieu. On passe à Lyon, Nancy, Poitiers, Brest, Bourges, Hennebont, Dinan, Boulogne-sur-Mer, Avignon, Aix-en-Provence, Arles, Fréjus, Nîmes, Montpellier, Albi, Toulouse, Bordeaux, ou encore dans l'Est, le Jura, Saint-Claude, la Char-

treuse de Vaucluse, l'Alsace avec le mont Saint-Odile, le Rhin, Strasbourg, Huningue, etc. Entre temps, il nous parle de Paris, — de Notre-Dame, de Montmartre, de la chapelle des Carmes, des bouquinistes des quais ; de la pointe de la cité, des vieux quartiers de la Ville, et il nous conduit à Enghien, à la Malmaison qui conserve tant de souvenirs de Napoléon Ier, à Saint-Germain-en-Laye dont le château est devenu un musée gallo-romain ; à Luzarches où il parle surtout de l'église de Saint-Côme et Saint-Damien, et encore de Senlis, de sa jolie église de Saint-Pierre qui servait de marché, et des dévastations criminelles des Allemands en 1914 ; Étampes avec son lourd donjon, son église Notre-Dame-du-Ford, Saint-Basile, etc., ses vieux hôtels dont l'un sert de musée, mais offre au visiteur une collection de peintures d'une médiocrité affligeante.

La construction du livre est curieuse.

Descriptions et réflexions y alternent à propos de chaque endroit et c'est avec justesse que M. Emile Male, dans la préface, le compare au Tour de France des compagnons d'autrefois. Il serait à souhaiter que beaucoup d'entre nous puissent entreprendre de tels voyages qui apprennent la diversité du pays et montrent comment il s'est formé.

Certaines des dissertations faites par l'auteur sont un peu tirées par les cheveux. Mais il y a là une tentative originale, — à laquelle la préface de M. Emile Male donne toute sa signification, — et qui valait d'être signalée.

Dans une publication récente de M. Maurice Des Ombiaux : **Psychologie d'une Capitale : Bruxelles**, l'auteur parle d'abord des villes de la région, Gand, Bruges, Anvers, Malines, Ypres la défunte, Tournai, Liége, etc., Louvain qui fut d'abord la capitale d'un comté devenu ensuite duché de Brabant. Vers 976 on construisit sur l'emplacement de Bruxelles un château qui fut le noyau de la ville. Dès le XIIe siècle, la petite localité, sise au bord de la Senne, prit de l'importance. Son premier rempart date de 1164. Des événements qui suivirent, on sait en somme assez peu de chose, et il est seulement mentionné que vers 1275 les travaux de Sainte-Gudule étaient en cours. Il n'en existait encore que le chœur. Le développement de Bruxelles date de ce moment. C'est aussi l'époque où Bruxelles devint la capitale du Brabant. On peut d'ailleurs noter que, dès 1279, on avait institué dans la

région une Ligue pour la paix et où entrèrent en outre Aix-la-Chapelle, Colognes, Clèves, etc. Au xve siècle s'établit la domination bourguignonne, et le premier souverain, Philippe-le-Bon, confirma les privilèges du pays (1430). La même année, le duc de Bourgogne devint souverain de Brabant et de Limbourg. La prospérité de Bruxelles s'accroissait, les ducs de Bourgogne y tenaient fréquemment leur cour et c'est là que le duc Philippe-le-Bon reçut le dauphin Louis, fils de Charles VII, et qui devait être Louis XI. L'Hôtel de-ville de Bruxelles, qui reste un des plus purs joyaux de l'architecture du temps, date du xve siècle. La deuxième enceinte de la ville, si nous suivons l'auteur, remonterait au xvie siècle et s'ouvrait par les portes de Hal, de Namur, de Louvain, de Flandres, de Gand, etc.. On sait que c'est à Bruxelles qu'abdiqua Charles-Quint. La Cour de Philippe II s'était établie dans la ville et les funérailles de l'empereur y furent célébrées bientôt avec une pompe barbare qui reste curieuse. C'est l'époque où Bruxelles commence à participer à la vie générale ; où l'on voit traverser la scène politique par des personnages comme le cardinal de Granvelle, le prince d'Orange, le comte d'Egmont, la régente Marguerite de Parme, — bientôt le sinistre duc d'Albe en sont les personnages les plus fréquemment nommés. Mais on sait que la vie matérielle était plantureuse dans la ville dès cette époque. On mentionne aussi que le prince d'Orange, pour diminuer les dépenses de son train de maison, se vit obligé de congédier d'un coup vingt huit cuisiniers. Les maisons princières d'Allemagne envoyaient leurs maîtres-queux se perfectionner au palais de Nassau. Ripaille et beuveries étaient de tous les jours et d'ailleurs sont restés dans la tradition belge. « Les hommes s'enivraient tous les jours, dit un écrivain du temps, les dames aussi, mais beaucoup moins » ; le peuple suivait, et la vie de Bruxelles était une perpétuelle Kermesse. Avec le duc d'Albe Bruxelles prit l'aspect d'une ville en état de siège ; la défiance était partout, le duc s'apprêtait à faire pendre dix-huit cabaretiers boulangers, et de la ville, lorsque parvint la nouvelle de la révolte des Gueux et de la prise de la Brielle. Le supplice des comtes d'Egmont et de Horn suivit, ainsi que celui de nombreux seigneurs. Le bourreau « des Flandres et du Brabant » voulait ainsi terroriser les populations. Au duc d'Albe succéda Requesens. Il y eut des troubles militaires, la soldatesque n'étant pas

payée ; puis après la mort de Requesens qui survint bientôt, ce fut le gouvernement de Don Juan d'Autriche. Des troubles généraux dans le pays durèrent jusqu'à la pacification de Gand (1577). On nous parle ensuite de l'avènement et de l'entrée à Bruxelles d'un nouveau gouverneur qui succéda à Don Juan. On arrive ensuite au règne des Archiducs Albert et Isabelle.

La fin du volume, avec tout ce qui touche à l'histoire de Bruxelles, depuis le XVIIe siècle, se trouve plutôt écourtée. Nous n'y trouvons rien sur le bombardement de la ville par le maréchal de Villars, en 1695, qui fit de grands dégâts et entre autres endommagea l'Hôtel-de-Ville et les maisons des Corporations, sur la Grande-Place. Mais le récit de M. Maurice Des Ombiaux s'arrête complaisamment sur la Révolution de 1830 et la délivrance de la Belgique du joug hollandais ; on se battit dans les rues de Bruxelles, on assista à l'entrée dans la ville d'une colonne hollandaise qui se trouva bientôt assaillie. On jette des maisons jusqu'à des pots de nuit avec leur contenu. Nous sommes dans le pays du vieux Breughel. L'auteur nous conduit en somme jusqu'à la période moderne. Mais ce n'est qu'un récit qui se dévide d'un bout à l'autre sans chapitres, et le plus souvent sans dates, sans références même. Cependant il fournit des détails curieux et des anecdotes..., la vie du vieux Bruxelles qui a presque entièrement disparu.

Le vieux Bruxelles, en effet, n'existe maintenant presque plus et ne se retrouve que dans quelques dessins que conserve la Maison du Roi, montrant des vieux coins de la Senne. Mais à côté du boulevard Anspach, des constructions du Palais de Justice, édifice monstrueux, dont la masse domine tout un côté de la ville, on retrouve la majestueuse église de Sainte-Gudule, qui conserve de si jolis vitraux mauves quasi modernes ; les églises Notre-Dame de la Chapelle et des Sables ; la porte de Hal, reste des fortifications d'autrefois, transformée en musée d'armes et où nous avons vu jusqu'à une mitrailleuse rudimentaire, datant des origines de l'artillerie : d'autres musées d'ailleurs superbes ; dans une ruelle du centre, le Manneken-pis, *palladium* de la ville, qui urine du vin les jours de fêtes, revêtu d'un costume de général ; enfin la Grand'Place, avec son Hôtel-de-Ville qui est un chef d'œuvre de l'art ogival à son déclin, la Maison du Roi qui lui fait face et où se trouve maintenant le musée de la vieille ville ;

enfin les maisons des Corporations reconstruites, éclatantes de couleurs et d'or dans le soleil, tandis qu'en bas un marché aux fleurs ajoute sa note fraîche à ce tableau, la place restant animée continuellement par des déploiements de sociétés, de fanfares, de fêtes, des agapes et beuveries presque journalières. C'est le cœur de la ville, — son apothéose. — M. Maurice Des Ombiaux a négligé de nous en parler comme il aurait dû. Mais son souvenir persiste, — et je crois qu'il peut porter à l'indulgence tous ceux qui se trouvent nous parler, — même sans art et avec maladresse, — de ce que fut autrefois le vieux Bruxelles.

Le relèvement économique de la Roumanie est une brochure où M. Georges Popesco prêche la reprise du travail et la mise en valeur intensive du pays.

L'auteur, qui est ingénieur-inspecteur général et Directeur des ports et des voies de communication par eau, parle du système fluvial dans les différents pays d'Europe avant de donner des indications sur le système roumain comparé à la mise en valeur des voies fluviales françaises. On arrive à l'amélioration des voies navigables et à l'exploitation des forces hydrauliques du bassin des Carpathes. On parle de la défectuosité des nouvelles frontières du pays, défectuosité d'où résultent des tronçons de cours d'eau restant en territoire roumain, dont l'aménagement en voies navigables ne pourrait se faire qu'après entente avec les pays voisins.

Cet aperçu finit en parlant de l'avenir et de la situation économique de la Roumanie.

CHARLES MERKI.

OUVRAGES SUR LA GUERRE

J. William White : *La Mise en accusation de l'Allemagne par l'Amérique*, traduction J. Norland, Lib. Chiron. — Georges Gandy : *Le chemin des Dames en feu*, Plon. — P. Vigné d'Octon : *Les crimes du service de santé et de l'Etat-major général de la marine*. Editions du xxe siècle, Marseille. — Emile Massard : *Les Espions à Paris*, Albin Michel.

Mme J. Norland a rendu service au grand public français soucieux de se documenter sur l'évolution des idées aux Etats-Unis pendant les premiers temps de la guerre, en traduisant le livre que M. William White, de Philadelphie, administrateur de l'Université de Pensylvanie, écrivit en 1914 pour éclairer ses compatriotes. Il ne convertira certainement pas les quelques esprits tordus et fourbus qui continuent chez nous à croire, dur comme

fer, que c'est Poincaré qui, avec ses amis Nicolas et George, a imposé la guerre à ce pauvre excellent Guillaume, mais qu'importe la conversion de ces mattoïdes? (On peut bien leur appliquer cette qualification technique, puisqu'eux-mêmes nous traitent de crétins et d'hydrocéphales, parce que nous croyons à la responsabilité de l'Allemagne.)

M. William White ne peut pas sans doute se livrer à un épluchage de Livres bleus ou jaunes qui n'étaient pas publiés au moment où il écrivait, il ne peut invoquer que des évidences d'événements ou des flamboyances de preuves morales que font deviner ses têtes de chapitres, par exemple : « Quelle a été l'attitude des apologistes allemands à l'égard de la Belgique depuis la violation de sa neutralité? » ou « Quelle est l'attitude des Germano-Américains au cours de cette guerre et au sujet des principes défendus par les forces opposées? » Mais ses démonstrations, pour relever de l'esprit de finesse plus que de l'esprit de géométrie, n'en sont que mieux décisives. Quand il fait remarquer, presque à la première page, qu'il n'a pas réussi à trouver dans les écrits des apologistes allemands un seul témoignage d'une répudiation *ante bellum* des arrogances bellicistes de Treitschke, de Bernhardi et tant d'autres, il pose une pierre que tous les Vaillant-Couturier du monde, même aidés par les Demartial et les Gouttenoires, auront quelque peine à ébranler.

Sa conclusion, pour modérée qu'elle soit dans la forme, est inattaquable sur le fond : « Cette guerre, dit-il, est une guerre allemande dont la source se trouve dans l'influence, les écrits et les enseignements des pangermanistes, dans l'ambition d'une caste militaire autocratique ayant à sa tête un chef névrosé et déséquilibré, aux idées médiévales ; elle a été rendue possible par la mégalomanie de l'élite allemande et par un désir soigneusement cultivé de domination mondiale. » En regard de ceci, les efforts de nos bons ponacres pour prouver que la mobilisation russe a précédé de vingt-cinq minutes la mobilisation austro-hongroise ne sont, comme dirait le maréchal Foch, que « des pets de lapin ».

HENRI MAZEL.

M. Georges Gandy qui a déjà donné d'autres souvenirs de guerre, dont l'*Agonie du Mont-Renaud* (*mars-avril 1918*), publie encore un récit remarquable sur le **Chemin des Dames en**

feu (déc.-1916, déc. 1917), — récit au jour le jour de cette grande bataille. On espérait toujours la fin de la guerre qui devait se prolonger malheureusement de longs mois encore. La troupe, dont M. Georges Gandy faisait partie, se trouvait au repos dans l'Aube. On la ramena bientôt en Seine-et-Oise à la Villeneuve-le-Roi (Noël 1917). Les poilus crurent d'abord aller dans la Somme, dans un secteur où «l'ennemi balance des gaz qui puent le chocolat ». Les troupes, après des marches et contre-marches, dans la boue, la saleté, le froid horrible de l'hiver, se retrouvent à Wiencourt, village près duquel on a établi quantité de baraques et où les hommes finissent par être cantonnés. Nous arrivons cependant en février (1917) et la division est dirigée sur Crève-Cœur.

L'offensive a été depuis longtemps préparée et nos troupes arrivent de plusieurs côtés pour prendre part à l'action : le général Nivelle espérant percer cette fois le front allemand. Le régiment où se trouve l'auteur passe l'Aisne et se trouve du côté de Craonne, — qui vît déjà une dure bataille en 1814, — où les Sénégalais et le 20e corps échouèrent dans leur offensive. On ramène les blessés et M. Georges Gandy assiste à leur arrivée lorsqu'ils viennent se faire panser dans une caverne, en contre-bas du plateau et au passage de quelques prisonniers allemands. Le temps est très mauvais d'ailleurs, et les troupes qui doivent coucher à la belle étoile se réveillent couvertes de neige. Après quelques jours, le plateau de Craonne est attaqué. La troupe est dissimulée dans l'escalier d'un souterrain en attendant d'être utilisée.

L'auteur, qui est sergent, est envoyé en convoi avec des hommes à travers le village dévasté et de là doit gagner les lignes récemment conquises. Puis le bataillon se trouve mis en réserve à Beaurieux et y passe quelques jours, tandis que la bataille fait rage dans le Nord. Les poilus doivent revenir au tunnel de Craonnelles et ils y attendent deux jours.

Un moment, notre narrateur est sorti du tunnel et malgré le bombardement assiste à la reprise de Craonne, ou plutôt de ses décombres. — L'ordre arrive aux poilus de sortir de la caserne, pour se préparer à l'assaut et ils passent toute la journée, puis la nuit (5 mai), à attendre l'ordre d'attaquer qui se déclenche enfin et l'élan général emporte les positions ennemies. Il y a là une des pages les plus émouvantes du livre de M. Georges Gandy,

qui abonde d'ailleurs en épisodes et en anecdotes. Les nôtres, cette fois, balayent tout devant eux, envahissent les abris allemands et s'établissent sur le terrain péniblement conquis.

La bataille d'ailleurs se poursuivit longuement avec des alternatives diverses (5 mai). Après une nuit d'orage dont le fracas s'ajoute à celui de l'artillerie, — et divers incidents, — les nôtres attaquent de nouveau, par escouades et à la grenade. Les Boches résistent longuement, mais finissent par abandonner les positions. Je passe sur les péripéties de la lutte, qui nous coûta d'ailleurs assez cher. Le soir, après une dernière contre-attaque des Allemands, ils constatèrent en retournant les morts de l'ennemi que tous avaient les poches gonflées de cigares qu'ils s'approprièrent, — à défaut de l'argent et des papiers auxquels ils se seraient fait scrupule de toucher. — « Il y a deux jours qu'on n'a pas mangé, déclare l'auteur en allumant un des cigares conquis, et dans ma fièvre j'allais oublier ce détail. » — Plus loin, et après avoir crié qu'ils ne feraient pas de quartier, tant ils étaient enragés contre l'ennemi, M. Gandy raconte qu'il se trouve près d'un aspirant qui soutenait la tête d'un ennemi, un jeune homme blessé par une grenade, auquel il donnait à boire. Mais on signale les gaz, — cette invention de sauvages dont nous sommes redevables à la chimie de l'adversaire, — et chacun de mettre son masque pour se protéger. Mais le jeune Allemand blessé n'en a pas ; il en montre des lambeaux et comprenant que son sort est inévitable, après avoir été secouru par les nôtres, il se met silencieusement à pleurer. — « En voilà un guerrier », s'exclame le caporal de l'escouade qui survient à ce moment. Puis, après avoir regardé avec fureur le blessé, il se décide brusquement, lui applique son propre masque et court ensuite en prendre un sur un des cadavres qui jonchent le champ de bataille, tandis que le blessé remercie d'une voix faible, — évidemment surpris d'une façon d'agir que les siens n'auraient guère pratiquée.

Mais cette anecdote bien typique de la mentalité des nôtres n'est qu'un détail en passant. Après un bombardement terrible des Boches, qui nous cause de lourdes pertes, le régiment de M. Georges Gandy est relevé et prend le chemin de l'arrière pendant que les combats se poursuivent.

Il devait passer en Alsace, en Franche-Comté, — au repos, — puis, après une permission, il se trouve blessé accidentellement par

une explosion de grenades, — accident qui devait l'éloigner longuement du front.

Mais la bataille du Chemin des Dames s'était poursuivie.

Cependant, elle devait n'avoir que des résultats partiels et n'aboutir qu'à un recul insignifiant des lignes allemandes. C'est que l'ennemi s'était fortifié sur ce point du front comme ailleurs et, avec ses moyens de transport si bien organisés, pouvait rapidement amener des forces nouvelles pour la résistance.

La décision ne fut possible que lorsque nous pûmes maintenir en place les troupes ennemies, en somme lorsque les Etats-Unis envoyèrent les contingents utiles. Le livre de M. Gandy est un des rares volumes qui donnent l'atmosphère du combat, les impressions durant l'attente, la préparation de l'attaque, la lutte. Nous pouvons en somme l'en féliciter, c'est un des bons livres qui aient été donnés sur la guerre.

M. P. Vigné d'Octon, dans son volume sur les **Crimes du service de Santé et de l'Etat-Major général de la Marine**, part en guerre contre la guerre, le capitalisme et le clergé, qui restent causes de la grande tuerie de 1914-1918.

M. P. Vigné d'Octon, qui fut mobilisé comme médecin au moment de la déclaration de guerre, raconte quelle fut l'organisation dérisoire de nos services sanitaires, dans le désarroi qui se produisit aux premiers mois du conflit. Mais de fait, nul n'avait pu prévoir l'affluence incroyable des blessés qui arrivaient après un pansement sommaire et trimballés pendant des jours, des jours, à l'autre bout de la France; pour lesquels manquaient souvent les drogues les plus indispensables ; qui mouraient de la gangrène et du tétanos, faute de soins que mesuraient parcimonieusement les médecins militaires, parfois d'une impéritie rare, et alors que des médecins civils mobilisés, mais n'ayant pas de grades, en étaient réduits à laver les pots en déplorant l'insuffisance de leurs chefs temporaires.

M. P. Vigné d'Octon, sur sa demande, passa dans la marine et se trouva affecté à la batterie de Carquairanne du côté de Toulon, et nous raconte quelle était l'organisation dérisoire des services médicaux, comme la puanteur inimaginable des locaux, — relation qui se termine par l'histoire lamentable du matelot Casanova, qui finit par passer en conseil de guerre, fut condamné, — et dont il poursuit vainement la réhabilitation.

M. Vigné d'Octon se trouva bientôt de l'expédition d'Orient qui débarqua enfin à Salonique et raconte abondamment quelle y fût la mauvaise organisation du service de santé, le manque presque absolu de certains médicaments comme la quinine, — dans une région où sévit le paludisme, — qui nous coûta la perte de plus de 50.000 hommes. Un caporal rapporte que sa compagnie perdit 150 hommes de la fièvre paludéenne ou de la dysenterie. Un autre témoignage nous indique que sur un effectif de 2.000 hommes il y avait 800 fiévreux, sans compter les dysentériques. Quant aux caisses de quinine, embarquées hâtivement et pêle-mêle avec les bagages du corps expéditionnaire, elles finirent par retourner à Marseille. Enfin quantité de soldats malades, et déjà embarqués pour revenir en France attendirent vainement le départ, — on les laissait mourir pour ne pas effrayer l'opinion en France.

Nous arrivons à l'expédition des Dardanelles et à l'embarquement de la fameuse poudre B qu'on aurait dû détruire. Déjà la déflagration de la dite poudre avait causé la perte des cuirassés; *L'Iéna* et *Liberté*. Au lieu de faire noyer les stocks existants comme il avait été décidé, l'administration maritime en pourvût deux des cuirassés envoyés aux Dardanelles, le *Bouvet* et le *Suffren*, tandis que le *Gaulois* et le *Charlemagne* disparaissaient sous les coups de l'ennemi. Le *Suffren* sombra en mer avec 840 hommes, — également, a-t-on affirmé, par les méfaits de la poudre B. Le *Suffren* disparût dans le trajet de Gibraltar à Lorient.

L'expédition des Dardanelles fut au reste lamentable. Le débarquement tenté dans la plaine de Troie fut accueilli par les Turco-Allemands et laissa le sol couvert de blessés et de morts. Les suites de cette expédition devaient être aussi malheureuses et il fallut enfin y renoncer.

M. P. Vigné d'Octon raconte ensuite diverses histoires qui lui sont personnelles et à propos des pensions. Il termine en parlant de la terreur noire en Afrique du Nord, et de l'organisation coloniale, choses dont nous lui laisserons du reste toute la responsabilité.

Ce volume, s'il est curieux et semble de bonne foi, pourrait bien amener quelques démentis des intéressés, assez nombreux, qu'il met en cause. Nous les attendons, et même nous souhaitons vivement qu'ils se produisent, — ce qui ne nous empêchera pas

de regretter qu'une telle publicité soit donnée à des faits que, pour le bon renom du pays, il aurait peut-être mieux valu taire.

Le commandant Massard a publié la seconde partie de son ouvrage sur **les Espions à Paris** et, si nous n'avons pas cette fois l'intérêt des aventures de Mata-Hari, l'ouvrage continue à retenir par sa documentation et l'intérêt des affaires qu'il rapporte. C'est l'histoire, au moment de la bataille de la Marne, d'un complot allemand pour faire sauter les Invalides avec divers services du Ministère de la Guerre et une partie du quartier ; c'est la triste odyssée du capitaine Estève qui fit sa carrière au Tonkin, personnage douteux qui s'offrit à l'Allemagne dès son retour, fut pris et finit dans les fossés de Vincennes ; c'est la mésaventure de Bolo, — Bolo pacha, — ancien garçon coiffeur et rasta tripatouilleur d'affaires et naturellement membre du Tout-Paris, mais dont l'histoire si tragique se trouve bien écourtée dans le livre du commandant Massard. — On en pourrait citer d'autres comme la mésaventure du petit espagnol Evariste ou le bizarre complot où se trouvèrent mêlés la tzigane Farkas et l'interprète boche Deltour, etc. Il y en a bien d'autres dans le volume, et le commandant Massard nous dit que quarante-cinq espions en tout furent fusillés à Vincennes. Mais c'est peu en somme, car l'auteur nous dit qu'à Paris seulement on estimait à plus de 3.000 le nombre des agents secrets de l'Allemagne. Le fait le plus curieux cependant, c'est qu'en général les agents de l'ennemi ne touchaient que des sommes dérisoires. Le capitaine Estève reçut 400 francs. Ce serait bien le cas de dire que « le jeu ne valait pas la chandelle ».

CHARLES MERKI.

A L'ÉTRANGER

Belgique.

L'Alliance solide et indispensable. — A la répétition de fortes épreuves se mesure la solidité d'une Alliance. Or, Français et Belges s'étaient alliés, contre le gré de l'Angleterre, pour occuper la Ruhr. J'ai déjà expliqué ici même pour quelles raisons les choses n'étaient pas allées sans certaines difficultés du côté belge et je ne veux pas revenir sur le passé, afin de ne rien envenimer. Le principal est que l'accord franco-belge continue à subsister dans ses lignes essentielles. Mais que tout ait été tenté

pour briser ce que commandaient la raison et le sentiment des deux pays les plus exposés à la vieille menace germanique, voici qui prouve qu'ils ne s'étaient pas unis pour des motifs futiles. C'est donc la raison politique qui semble l'avoir définitivement emporté contre les influences conjuguées des flamingants (chez certains d'entre eux est en train de se produire un revirement très intéressant que j'indiquerai plus loin), et aussi les influences de l'Angleterre et de ce qu'on appelle par euphémisme la finance internationale, élément puissant dans lequel interviennent les ferments boches et ceux d'Israël.

Les Belges n'accepteront jamais une posture de vassalité vis-à-vis de la France qui ne songe du reste aucunement à la leur demander. Notre peuple est extrêmement susceptible quant à son indépendance et c'est une de ses plus belles caractéristiques. C'est en vain que certains politiciens, notamment des socialistes de la nuance Vandervelde et Camille Huysmans, ont tenté de faire accroire à notre opinion publique que la France cherchait à aliéner à son profit une partie de cette indépendance. Cet échec est un premier résultat heureux à enregistrer.

Au moment du Congrès de Versailles, non seulement notre amour-propre national, mais quelques-uns de nos plus légitimes intérêts souffrirent de ce que nous n'y fûmes admis que comme une puissance secondaire n'ayant pas ses entrées au fameux Conseil des Cinq. Mais nous n'avons pas le droit d'oublier que si un droit de priorité aux réparations nous fut reconnu, nous en sommes redevables à l'intervention énergique du représentant de la France, M. Georges Clemenceau.

Certes, l'intérêt matériel immédiat de la France n'était pas de nous favoriser à son détriment, mais M. Clemenceau voyait plus loin que l'immédiat en scellant d'un sacrifice français le pacte de solidarité franco-belge imposé en quelque sorte par les événements. De même, dans la question de la trouée du Limbourg et des Bouches de l'Escault, nous fûmes fermement appuyés par la France et si nous subîmes un échec à ce sujet, nous le dûmes au fait qu'un des délégués belges à la Conférence était, — ô paradoxe ! — M. Vandervelde en chair et en os. Quand un gouvernement, au lendemain d'un cataclysme terrible, commet la gaffe de choisir un tel délégué sans avoir même l'excuse d'ignorer les écrits de M. Vandervelde durant la guerre... Mais passons.

On sait que notre ancienne neutralité, celle qui résultait du fameux chiffon de papier, ne nous est plus imposée non plus qu'elle ne nous est garantie. Dans son intérêt comme dans le nôtre, la France a conclu avec la Belgique un traité militaire qui nous engage l'une et l'autre en cas d'agression allemande. Il est évident que si les armées allemandes entraient chez nous, ce serait pour envahir à nouveau notre grande voisine. Mais en ce qui concerne l'étendue des charges militaires que nous impose moralement ce pacte, c'est à notre seule souveraineté qu'il appartient de la déterminer. Seulement il est pénible pour les Belges conscients des devoirs de l'heure nouvelle d'être obligés de constater que notre Parlement cherche à biaiser avec ces devoirs. C'est la faute de notre système électoral qui fait des députés les élus des associations politiques d'arrondissement et non pas vraiment du suffrage universel, lequel a été institué chez nous après l'armistice et permet à un tas d'ignorants et de complets illettrés de faire nombre au petit bonheur des instructions qu'ils reçoivent de leur vicaire ou de leur syndicat.

Grâce à l'intervention du Roi, chef de l'armée, et à l'intervention virile de M. Devèze, une loi militaire à peu près suffisante vient d'être votée. Quand se pose la question d'être ou de n'être pas, l'à peu près ne suffit point.

Après avoir constaté, non sans ironie, que cette nouvelle loi répondait à « un maximum de possibilité parlementaire », M. Devèze a très noblement résigné ses fonctions de ministre de la guerre afin de bien souligner aux yeux du pays l'insuffisance des précautions militaires. Il a donné ainsi un fier exemple à certain de ses collègues qui change de portefeuille à chaque échec et qu'aucun camouflet n'a jusqu'ici désincrusté du pouvoir.

Quoi qu'il en soit, dans aucun des ordres d'idées que je viens de résumer, il s'en faut que nous ayions à nous plaindre de la France. Elle a été pour nous la plus généreuse des amies et en toute circonstance son tact a été parfait.

L'aide qu'elle vient de nous prêter pour le relèvement de notre change n'est pas non plus négligeable. Certes, l'intérêt français n'est pas à voir décliner le change belge. Le taux le plus bas atteint par celui-ci a été de 70 fr. contre cent francs, soit une perte de 30 o/o. Nos financiers et nos industriels souscrivent volontiers

aux entreprises françaises, mais il est évident qu'une perte initiale de plus du quart de leurs capitaux serait de nature à leur faire préférer d'autres placements. Voici encore qui démontre la solidarité des intérêts franco-belges. Et encore une fois la France a su faire le geste qui attestait cette solidarité au lieu qu'en Belgique, après l'armistice, quand le franc français était en baisse chez nous, il y avait des flamingants et des tenants de la « finance internationale » pour s'en réjouir bruyamment.

Mais, jusqu'à présent, quel service l'Angleterre nous a-t-elle rendu et que pouvons-nous en attendre?

C'est elle surtout qui, en 1830, a voulu notre neutralité, car notre port d'Anvers est situé en face de l'embouchure de la Tamise (un pistolet braqué sur l'Angleterre, disait Napoléon) et, depuis le Congrès de Vienne, elle s'était accoutumée à voir en nous son bouclier continental. La violation de notre territoire lui a servi de motif pour entrer dans une guerre dont les bénéfices ont été surtout pour elle, y compris celui de l'Est africain allemand conquis par le général belge Tombeur.

Elle ne tirerait aucun avantage de la réparation complète par l'Allemagne de nos dommages de guerre, parce que cette réparation complète diminuerait d'autant les capacités d'achat d'Allemagne en Angleterre et que l'Angleterre ne voit pas plus loin que les bénéfices commerciaux rapides.

Pendant la guerre, l'Angleterre s'est fortement intéressée financièrement à notre riche province congolaise du Katanga et ses capitaux y sont en affluence. C'est un danger pour nous, un danger d'autant plus inquiétant qu'avant la guerre, sept ans avant, en 1907, l'Angleterre, par le truchement d'amis de M. Lloyd Georges, je veux dire Edmond Morel, du *Manchester Guardian*, et Casement (pendu depuis), avait mené contre le Congo belge la plus perfide des campagnes, une campagne ressemblant comme une sœur à celle qui avait dépossédé les Boers du Transvaal.

Malgré leurs vues courtes, leur passion du clocher, leur horreur des charges militaires, nos compatriotes ne sont tout de même pas des « poires ».

J'ai souvent attaqué ici M. Jaspar. Je crois qu'il voit enfin clair. Les flamingants intelligents, tout en maintenant par ailleurs leurs revendications linguistiques, commencent à comprendre qu'une entente économique avec la France ne desservirait aucu-

nement leur race, mais profiterait, dans la mesure équitable du libre échange, aussi bien à la Flandre qu'à la Wallonie. C'est un des résultats de la manière pleine de tact dont la France a observé nos petites querelles flamandes et wallonnes. Il y a des Flamands en France, et aussi des Wallons, des Basques, des Bretons, des Normands, des Auvergnats, des Provençaux, des Gascons, des Bourguignons, des Niçois, des Savoyards, mais l'unité française n'en souffre pas.

En puisse-t-il être autant chez nous et que d'être un tout petit pays ne nous empêche pas de voir largement et sûrement les choses telles qu'elles sont et non plus sous l'angle déformant de parti pris et de préjugés désuets.

GUSTAVE FUSS-AMORÉ.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction, et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Art

S. Eliséeev : *La peinture contemporaine au Japon ;* Boccard. » »

Esotérisme

Alphonse Memes : *Formation spirite du globe terrestre ;* Chez l'auteur, 3 rue du Château, Neuilly (Seine). 3 »

Histoire

Marquis de Noailles : *Le Comte Molé, 1781-1855, sa vie, ses mémoires.* Tome II, avec 3 phototypies ; Champion. 20 »

Littérature

Francis Baumal : *Le féminisme au temps de Molière ;* Renaissance du livre. 4 »

Jean Laporte : *La doctrine de Port-Royal.* I : *Saint Cyran ;* II : *Les vérités de la grâce ;* Presses universitaires de France. Tome I. 12 »
Tome II. 30 »

Robert de la Vaissière : *Anthologie poétique du XXe siècle.* Tome I : Avec 2 portraits. Tome II : Avec 4 portraits ; Crès, chaque vol. 6 50

Eugène Marsan : *Les Cannes de M. Paul Bourget et le Bon choix de Philinte,* petit manuel de l'homme élégant, suivi de portraits en référence. Avec une lettre de M. Paul Bourget à l'auteur. Dessins de Henri Farge, gravés sur bois par Georges Aubert ; Le Divan. 25 »

Eugène Marsan : *Chronique de la paix ou la vie quotidienne des Français après la guerre ;* Nouv. Revue franç. 7 »

A. Morel Fatio : *La comédie espagnole du XVIIe siècle ;* Champion. » »

A. Payral : *Dialogues sur les mœurs.* Préface d'Elie Faure ; Jonquières. 6 »

Georges Soulié de Morant : *Florilège des Poèmes, Song, 960-1277 après J.-C.,* traduit du chinois ; Plon. 7 »

Ouvrages sur la guerre de 1914

Raoul Labry : *Autour du moujik ;* Payot. 10 »

Comte de la Tour du Pin Verclause : *Notes et impressions, 28 juillet 1914 — 28 juin 1919 ;* Champion » »

Laurance Lyon : *Le prestige du pouvoir ;* Payot. 12 »

Pédagogie

Paul Lapie : *L'école et les écoliers* ; Alcan. 9 »

Philosophie

Emmanuel Leroux : *Le pragmatisme américain et anglais* ; Alcan. 17 50

Louis Proal : *La psychologie de Jean-Jacques Rousseau* ; Alcan. 20 »

Poésie

Boyer d'Agen : *Petites épopées des grandes heures* ; Lemerre. 10 »

Emile Chauvon : *L'escadrille des cigognes et les chants du retour* ; Messein. 12 »

Robert Cheminat : *Croire ou douter* ; Michaud. 6 »

Jean-Marie Guislain : *Variations sur un air bucolique. Imagerie et paysages* ; Messein. 6 »

René Jolivet : *Flammes errantes* ; Messein. 5 »

Ferdinand Lovio : *Poèmes d'à présent et de toujours 19..-1923* ; Messein. 5 »

Politique

Dr Gustave Le Bon : *Le déséquilibre du monde* ; Flammarion. 7 50

Wladimir d'Ormesson : *Dans la nuit européenne* ; Champion. 8 »

Simone Téry : *En Irlande, de la guerre d'indépendance à la guerre civile, 1914-1923* ; Flammarion. 7 »

Questions médicales

Dr A. Gauducheau : *Contre un fléau : Comment on se préserve des maladies sexuelles*. Préface du Dr A. Calmette ; Stock. 4 75

Roman

Henri Ardel : *L'appel souverain* ; Plon. 7 »

Marcel Arnac : *Sylvain, la femme nue et les fantoches* ; Flammarion. 7 »

E. F. Benson : *Un moderne mécène*, traduit de l'anglais par Bernard Derosne ; Plon. 7 »

Dr Marthe Bertheaume et Myriam Thélen : *Le docteur Odile* ; Plon. 7 »

François de Bondy : *Framboise Pépin et ses environs* ; Grasset. 6 75

Rodolphe Bringer : *Cœur de laitue* ; Albin Michel. 6 75

Cami : *Dupanloup ou les prodiges de l'amour* ; Flammarion. 7 »

Francis Carco : *Vérotchka l'étrangère ou le goût du malheur* ; Albin Michel. 6 75

Charlotte Chabrier : *L'épousée* ; Albin Michel. 6 75

Joseph Conrad : *Typhon*, traduit de l'anglais par André Gide ; Nouv. Rev. franç. 6 75

Emmanuel Delbousquet : *Contes de la lande gasconne* ; Renaissance du livre. 7 »

Renée Dunan : *La culotte en jersey de soie* ; Pensée française. 6 50

Louise Faure-Favier : *Les chevaliers de l'air* ; Renaissance du livre. 7 »

Gyp : *Mademoiselle Loulou* ; Flammarion. 7 »

Jeanne Landre : *Angèle et Ouistiti* ; Férenczi. 6 75

Marius Ary Leblond : *Fétiches* ; Monde nouveau. 7 »

Victor Litchfousse : *Pouilles* ; Albin Michel. 3 75

Julien Mauvrac : *Eliane et les destins* ; France-Edition. 6 50

Eugène Thébault : *Les maîtresses femmes* ; Flammarion. 7 »

Marcelle Vioux : *Les amants tourmentés* ; Fasquelle. 6 75

Sciences

H. Lecomte : *Les bois coloniaux* ; Colin. 5 »

Ch. Maurain : *Physique du globe* ; Colin. 5 »

Sociologie

Dr George Montandon : *L'esclavage en Abyssinie*. Avec une carte ; Georg, Genève. » »

Me Quilkin de Grange : *La courbe du mouvement sociétal, étude de dynamique sociologique d'après la Politique positive d'Auguste Comte* ; Libr. Auguste Comte. 7 50

Théâtre

Jean Dagher : *Le châtiment*, pièce en un acte en vers ; Messein. 5 »

Varia

Charles Dambier : *Mustapha Ben Ismaël, 1768-1843* ; Fouque, Oran. 5 »

Marcelet et Mulson : *La famille Millerand de Roche*, étude monographique à vue d'archives ; Champion. 10 »

Dr L. Porcheron : *Guide pratique aux villes d'eaux, stations climatiques, plages marines françaises* ; Maloine. 10 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Du souvenir de Monselet au souvenir de Carrier. — Le « carton » du Journal des Goncourt publié. — Conclusion d'une polémique. — Une lettre de M. Guido da Verona. — Les éditions latines et grecques en France. — A propos d'une édition de Trotsky. — Sur mademoiselle du Parc. — Théâtre soviétique. — Deux éditions inconnues de Shakespeare. — Les quarante devant la licorne. — Oùsqu'est Saint-Nazaire ? — Sur un spondée. — La promotion de Thomas Corneille. — Albert Glatigny et l'enseigne du « Beau Triorchis ». — Projets oubliés, projets abandonnés.

Du souvenir de Monselet au souvenir de Carrier. — On inaugurera à Nantes, en octobre prochain, une plaque commémorative qui sera apposée, 16, rue Jean-Jacques Rousseau, angle de la place Graslin, à la hauteur de l'entresol où naquit Monselet, le 30 avril 1825.

Son père tenait à cet endroit un cabinet de lecture, ce qui explique les vers adressés par Monselet à l'un de ses biographes :

On m'a demandé l'autre jour
Vingt lignes de biographie
Au bas de ma photographie.
Le vilain mot ! Le vilain tour !

Les voici : la ville de Nantes,
A qui je n'en saurais vouloir,
M'a vu naître sans s'émouvoir
De mes facultés étonnantes.

Le principal étant de vivre,
Fidèle au : « Tel père, tel fils »,
Ma ressource devint le livre :
Mon père en vendait, — moi j'en fis !

En outre, Monselet a évoqué bien plaisamment les années d'enfance et le cabinet de lecture paternel dans la préface qu'il a donnée au curieux *Petit dictionnaire des locutions nantaises* de Paul Eudel. Il y raconte que le salon de lecture de la rue Jean-Jacques Rousseau était fréquenté par tout ce qu'il y avait à Nantes d'intelligent et de distingué : Lajariette, le collectionneur émérite ; Mellinet-Malassis, le docteur Guépin, le docteur Aublanc (le médecin d'Elisa Mercœur), Emile

Souvestre, etc. On trouve également, dans cette préface, une anecdote sur Carrier qui montre le terrible proconsul de la Convention sous un aspect assez inattendu :

Un jour j'interrogeais ma grand'mère sur Carrier, l'homme effroyable. Ma grand'mère avait porté la cocarde au bonnet, comme toutes les femmes d'alors, et elle aimait à rappeler que cela lui allait fort bien.

— Tu as vu quelquefois Carrier, grand'mère ?

— Si j'ai vu *Monsieur Carrier* ? Je le crois bien ! C'était un fort bel homme. Il me saluait toujours lorsqu'il me rencontrait.

Et voilà par quoi Carrier avait un trait de commun avec Louis XIV qui, lui aussi, saluait fort poliment les dames. Cette anecdote fera plaisir à M. Georges de La Fouchardière qui a entrepris de réhabiliter l'homme des noyades et de lui faire élever une statue à Nantes même. — L. DX.

§

Le « carton » du Journal des Goncourt publié. — On sait qu'en terme d'imprimerie le carton est un feuillet d'impression, que l'on refait après coup, pour remplacer, dans un ouvrage, des parties fautives ou un passage que l'auteur ne veut pas y laisser subsister, feuillet qu'on encarte au moyen d'un onglet. Dans une bibliographie des Goncourt qui paraîtra prochainement, au Cercle de la Librairie, M. H. Kündig rappelle qu'il a été fait un « carton » pour la page 254 du tome IX du *Journal des Goncourt*, le passage cité sous la date du lundi 8 octobre 1894 ayant soulevé des réclamations de la famille Sand. M. Kündig précise qu'une note fut même insérée dans le feuilleton de la *Bibliographie de la France* du 17 juin 1896, note priant les libraires de renvoyer aux éditeurs (aux frais de ceux-ci) tous les exemplaires de la première édition qu'ils pouvaient encore avoir en leur possession.

Dans la première édition, la dixième ligne de la page 254 commence ainsi :

Lundi 8 octobre. — On me contait aujourd'hui que...

Et le passage se termine par ces mots :

... a été très heureuse.

Dans la même édition modifiée, la dixième ligne de la même page commence ainsi :

Jeudi 4 octobre. — Meunier m'apporte aujourd'hui...

et le passage finit par ces mots :

... un album d'échantillons de robes du dix-huitième siècle.

C'est aux ennuis qui aboutirent pour lui à la rédaction du « carton »

que Goncourt fait allusion dans ces paroles, rapportées par Alphonse Daudet (*Ultima*, pp. 227, 228, 245, 246, 247) :

... Je passe diffamateur; on m'accuse d'avoir rompu le pacte mondain et social, on me menace de la correctionnelle... Geffroy vous a dit, n'est-ce pas? une ligne oubliée dans mon texte, le coq-à-l'âne que ça a fait... tous ces braves gens que j'ai blessés sans le vouloir. Et des menaces de procès, des volumes à retirer de la circulation. J'ai passé deux nuits sans dormir, à me tourner, me retourner, à faire de ma chemise une corde à puits...

Il faut croire que tous les volumes où se trouve le passage incriminé n'ont pas été retirés de la circulation, car l'exemplaire que nous avons sous les yeux, et qui est du *cinquième mille*, contient la page 254 sans modifications. Or, nous avons acheté cet exemplaire en 1913, chez l'éditeur même. — L. DX.

§

Conclusion d'une polémique. — M. Jules de Gaultier nous prie de publier, sans autre commentaire, le procès-verbal que voici :

A la suite d'une polémique engagée entre M. Palante et M. Jules de Gaultier, M. Jules de Gaultier, se trouvant offensé par un article de M. Palante paru dans la Revue *Belles-Lettres* du 5 août 1923, a prié M. René Quinton et M. le capitaine Dourlens de demander des explications à M. Palante.

M. Palante a constitué comme représentants M. Henri Avril, député des Côtes-du Nord, et M. Yves Périgois, avocat à Saint-Brieuc.

M. H. Avril et M. Y. Périgois ont fait immédiatement connaître aux représentants de M. J. de Gaultier que les expressions jugées outrageantes par ce dernier, et que M. Palante retire, résultaient « d'une simple truculence verbale » de sa part et qu'à aucun moment M. Palante n'a entendu mettre en doute la parfaite honorabilité de M. Jules de Gaultier à laquelle il se plait au contraire à rendre hommage.

Dans ces conditions, M. Jules de Gaultier retire les termes irritants employés par lui dans sa polémique.

L'incident a donc été considéré comme clos.

Fait double à Saint-Brieuc, le 17 août 1923.

Signatures : QUINTON, 9, avenue Carnot, Paris.

HENRI AVRIL, 53, rue du Docteur Rochard, Saint-Brieuc.

DOURLENS, Binic, Côtes du Nord.

Y. PÉRIGOIS, 10, boulevard Lamartine.

§

Une lettre de M. Guido da Verona. — Nous avons reçu la lettre suivante :

Milan, hôtel Cavour, ce 1er août 1923.

Monsieur,

L'inconnu qui vous écrit est fier de compter parmi les amis les plus dévoués de la chère France et de tout ce qui est français ; bien mieux, il en est

presque le fils. C'est pour vous dire que je tiens énormément à votre estime et que je crois accomplir un devoir, plutôt que servir un intérêt, en vous adressant ces quelques lignes.

J'ai sous les yeux un petit extrait du *Mercure* du 15 juillet, où M. Lazzeri consacre quelques lignes à mon dernier roman, *Yvelise*. Vraie tête de Turc de la critique italienne, je n'y attache désormais aucune espèce d'importance, mais un simple mot paraissant dans votre Revue, si réputée et si haut placée, me chagrine et me blesse.

Je me hâte de vous dire que je ne songerais aucunement à me plaindre d'une critique portant une signature française, pour défavorable qu'elle fût. Je sens quand même le devoir de vous informer que M. Gerolamo Lazzeri profite de la haute confiance que vous lui accordez pour vider ses petites rancunes et ses petites désillusions personnelles. Je sais d'ailleurs que vous avez grand souci de l'exactitude et de l'honnêteté, surtout dans ce genre de renseignements.

Lors de l'apparition d'*Yvelise*, M. Lazzeri vint me demander, d'abord, une entrevue, puis quelques pages du roman à faire paraître dans un journal où il écrit : je ne lui accordai ni une chose ni l'autre. Voilà une des raisons qui le poussent à écrire dans le *Mercure* que ce roman est du d'Annunzio de sixième ordre. Permettez-moi de ne point vous dire les autres.

Ce n'est, à vrai dire, ni de sixième ni de premier, tout cela ayant aussi peu à voir avec la littérature du grand maître qu'avec celle de M. Rip ou de l'auteur de l'*Edith de Nantes* . . . .

. . . .

Quand on aime la France comme je l'aime, et quand on n'a fait toute sa vie qu'être le champion des idées et des intérêts français dans une Italie, hélas, horriblement atteinte encore aujourd'hui du poison boche, on n'est que plus sensible aux attentats d'un monsieur qui essaye de vous discréditer aux yeux du public auquel vous tenez le plus.

Je suis bien persuadé que tout cela se passe à votre insu, et j'ai pourtant cru de mon devoir de vous en informer. Le vénéré Maître Anatole France, M. Bourget, M. Hérelle, MM. Paul Hazard, Maxime Formont, Paul Géraldy, Joseph Galtier, mon éditeur M. Calmann-Lévy, ainsi que tant et tant d'autres pourront vous dire si je suis homme capable d'écrire chose moins qu'exacte.

Faites-en, Monsieur, le compte que vous jugerez devoir en faire, mais croyez en tout cas à ma dévouée sympathie et daignez agréer l'assurance de mes sentiments bien sincères.

GUIDO DA VERONA.

M. Gerolamo Lazzeri, à qui nous avons communiqué cette lettre, nous répond :

Milan, le 12 août 1923.

Cher Monsieur Vallette,

Quelques semaines avant la parution d'*Yvelise*, j'ai rencontré M. Guido da Verona à Milan, à Bottega di Poesia. En ma qualité, en ce temps, de rédacteur au *Secolo* — journal très répandu particulièrement dans le public populaire, — j'ai jugé bon de lui demander, pour la chronique de mon journal, une entrevue sur son nouveau roman, entrevue qui aurait dû paraître le jour même de la mise en vente d'*Yvelise*. M. Da Verona donna tout de suite son assentiment à ma demande et, pour être mieux à notre aise, il me pria d'aller dîner chez

lui, à l'Hôtel Cavour, le jour où je désirerais recueillir l'entrevue. Mais quelques jour après, M. Da Verona partait pour Londres, où il avait un frère très malade. Je ne l'ai plus revu que plusieurs jours après la parution d'*Yvelise*, lorsque l'entrevue n'était plus d'actualité, et M. Da Verona me manifesta à ce propos son regret.

Quoique ce monsieur affirme, voilà toute la vérité.

Quiconque connaît la pratique du journalisme sait d'avance que demander une entrevue, ce n'est pas se solidariser avec les idées ou les œuvres de son interlocuteur: c'est seulement préparer aux lecteurs de son journal un mets appétissant. Aujourd'hui, en Italie, M. Da Verona est un mets appétissant, parce que, sous le masque du cosmopolite et de l'homme aux amours compliquées se cache tout bonnement un bourgeois italien, très soucieux de ses affaires personnelles, et aussi parce que — égaré dans la gloire que lui ont décernée les cocottes, les dactylographes et les commis voyageurs — M. Da Verona dit des choses amusantes et bouffonnes contre les critiques, auxquels je suis très honoré d'appartenir.

M. Da Verona doit se convaincre que personne n'a de petites rancunes et de petites désillusions personnelles à vider contre lui. D'ailleurs, on ne peut pas avoir des rancunes avec un écrivain qui, pour sa défense, adopte le mensonge et qui aime à se déclarer le « champion des idées et des intérêts français » en Italie, en même temps qu'il donne sa solidarité à ce fascisme qui a hérité du nationalisme de MM. Corradini et Coppola le fou programme anti-français de l'annexion de la Corse, de Nice et de la Savoie.

Pour finir, je dois ajouter que, dans le *Mercure de France* du 15 juillet dernier, mon jugement à propos d'*Yvelise* a été, à peu près, le même que pour le roman de M. Da Verona précédemment paru: *La mia vita in raggio di sole* (cfr. le *Mercure de France* du 15 juillet 1923). Pourquoi M. Da Verona n'a-t-il pas cru devoir se défendre alors et m'accuser de vider dans le *Mercure* mes petites rancunes et mes petites désillusions personnelles?

Croyez-moi, etc.

GEROLAMO LAZZERI.

§

Les éditions latines et grecques en France.

Paris, 1er août 1923.

Monsieur le directeur,

Votre collaborateur C. P... veut bien se rappeler un tout petit article que j'ai écrit, il y a quatre ans, pour me plaindre de n'avoir trouvé chez aucun libraire une édition de Dion Cassius. Je lui en suis fort reconnaissant. Il n'est donné que rarement à un journaliste la surprise de voir qu'un de ses articles n'est pas entièrement perdu, et qu'un lecteur fanatique l'a découpé, collé, conservé, classé, et ainsi sauvé de l'oubli.

Toutefois, il me semble que M. C. P... n'a parfaitement compris ni les propos que je prêtais à mon libraire, ni ceux que m'opposa M. Jean Psichari. Il ne niera point, je pense, que nous avons trop longtemps

laissé aux érudits allemands le soin de publier des éditions savantes des auteurs latins et grecs. C'est contre quoi je protestais il y a quatre ans, et je protesterais encore, si l'admirable collection Guillaume-Budé n'avait vu le jour depuis lors.

M. Psichari ne partagea point mon irritation, et me fit l'honneur d'en discuter le motif. Il m'invita galamment à aller consulter, dans la royale bibliothèque qu'il a donnée au Sénat, un exemplaire grec et une traduction latine de Dion Cassius. Je n'ai pas souvenir que sa réponse fût « verte », ni même ironique. Je l'avais même trouvée aimable et courtoise comme son auteur, et aussi blanche que cette poule dont la passionnante histoire contient maintenant mon nom. Si néanmoins M. C. P... l'a trouvée verte, je m'en rapporte sur ce point à sa finesse, et à sa bienveillance exempte de rancune.

Veuillez agréer, etc.

LOUIS LATZARUS.

§

A propos d'une édition de Trotsky. — On nous écrit :

Paris, le 6 août 1923.

Monsieur,

Sous la rubrique : *Bibliographie politique* de votre dernier numéro, M. J.-W. Bienstock, parlant du **1905** de Trotsky, se trompe deux fois.

Il s'abuse en considérant ce livre, dans son texte russe, comme une nouveauté, alors que c'est une réédition conforme, presque entièrement, au texte allemand de Vienne, 1909. Et cette erreur a plus d'importance qu'on ne pourrait croire : il est probable que l'histoire de la première Révolution russe, écrite au moment où triomphe la dictature du prolétariat, serait conçue d'une façon différente.

Seconde bévue : « L'édition française a cette supériorité sur l'édition russe qu'elle contient une documentation photographique excessivement intéressante et très bien faite. »

Nous remercions M. Bienstock de ce compliment gratuit : M. Bienstock, nous le voyons bien, parle hardiment de ce qu'il ignore pour se donner l'air de comparer les livres et les textes. Il a l'habitude de ces subterfuges.

Nous avons exactement reproduit les illustrations du volume imprimé à Moscou : nous avons regretté de ne pouvoir donner certaines images en deux couleurs comme elles l'étaient dans l'original ; des raisons techniques nous en ont empêché.

Les dessins de Mme Zaroudna-Kavos avaient déjà paru dans l'édition de 1909. Vous verrez, page 12 du texte français, que Trotsky remercie l'artiste (préface de l'édition allemande).

Les inexactitudes dont je parle ne vous paraîtront pas bien graves ; mais quand on songe que M. Bienstock, incapable de vérifier de petits détails, prend constamment la liberté de discourir sur les affaires de Russie, auxquelles il n'entend rien, on ressent le plus profond mépris pour son érudition comme pour lui-même.

Veuillez agréer, etc.

PARIJANINE
Traducteur de Trotsky,
Rédacteur à l'*Humanité*.

M. Bienstock, à qui nous avons communiqué cette lettre, nous répond :

Paris, le 20 août 1923.

Mon cher directeur et ami,

Je vous remercie de m'avoir communiqué la lettre de M. Parijanine, à laquelle, d'ailleurs, je ne répondrai que par quelques mots.

Ce monsieur me fait deux griefs :

1° Je m'abuse, en considérant le livre de Trotzky, **1905**, dans son texte russe « comme une nouveauté, alors que c'est une réédition conforme, presque entièrement, au texte allemand de Vienne 1909 ». Mais je n'ai dit nulle part dans mon article que c'était un livre entièrement nouveau. J'ai dit que les dirigeants bolcheviks profitent de leur situation pour éditer leurs œuvres. Lénine publie ses œuvres complètes en vingt volumes. Lunatcharsky a publié déjà plusieurs volumes.

Et Trotzky suit ces exemples ; il « en est aussi à son cinquième ou sixième ouvrage. Son dernier volume est intitulé **1905** »... etc. Je n'ai pas dit que cette œuvre est une œuvre nouvelle, bien qu'en France, où on a encore l'habitude de lire les livres en français, et non en allemand, elle paraisse pour la première fois.

En me faisant ce reproche, Parijanine ajoute : « Il est probable que l'histoire de la première Révolution russe, écrite au moment où triomphe la dictature du prolétariat, serait conçue d'une façon différente. »

Nous savions depuis longtemps que les bolcheviks arrangent l'histoire de façon différente, selon les besoins de leur cause. Mais cet aveu ingénu d'un des plus serviles valets des bolcheviks est intéressant à retenir.

Le second grief est plus substantiel. En effet, j'ai commis cette erreur qui, d'ailleurs, aurait été réparée sans la lettre Parijanine. J'avais lu le texte russe au moins six mois avant le texte français, et j'avais totalement oublié qu'il contenait aussi la documentation photographique.

M. Parijanine termine sa lettre par quelques grossièretés à mon égard. Nous ne le suivrons pas dans cette voie. M. Parijanine est de ces écrivaillons dont les injures honorent ceux auxquels elles s'adressent. Nous lui en laissons l'usage exclusif. Comme le nègre, il peut continuer.

Croyez, etc. J.-W. BIENSTOCK.

§

Sur Mademoiselle du Parc.

Le 17 août 1923.

Monsieur,

Je relève, dans l'intéressant article de M. Georges Mongrédien, *Mademoiselle du Parc*, paru dans le *Mercure de France* du 15 août 1923, les lignes suivantes :

... Sa vie, sinon son existence, est restée ignorée. Pour lui demander son secret, aucun curieux avide d'anecdotes, aucun poète ne s'est encore penché sur cette fleur délicate... L'histoire de sa vie et de sa carrière, par delà la tombe et les siècles, nous l'avons demandée aux confidences et aux indiscrétions de ses contemporains....

Permettez-moi de vous signaler qu'un érudit de grande valeur, dont l'autorité vous est certainement connue, et qui est, j'en suis sûr, apprécié par votre collaborateur, M. Emile Magne, érudit, lui aussi, d'importance, permettez-moi de vous signaler que M. Léopold-Lacour a, jadis, fixé d'une manière définitive la biographie de la Du Parc, dans son bel ouvrage *Les Maîtresses et la Femme de Molière*, Tome I, *Les Maîtresses* (Paris, 1914, Collection « Les Femmes Illustres », publiée sous la direction de M. Léopold-Lacour).

J'ai sous les yeux ce livre. Une comparaison attentive du chapitre intitulé *la Du Parc* (pages 201 à 231) et de divers passages (voir notamment le chapitre sur *la De Brie*, pages 155 à 201, et l'*apparition de la Du Parc de Lyon* (pages 141 à 152) avec l'article de M. Georges Mongrédien montrerait facilement que celui-ci n'a rien apporté de nouveau. Il me paraît fort regrettable qu'il n'ait pas connu l'étude de M. Léopold-Lacour, très estimée des spécialistes. Le travail de M. Léopold-Lacour, outre qu'il est beaucoup plus complet, présente l'avantage de s'appuyer sur une méthode critique extrêmement rigoureuse ; on ne le voit point, par exemple, user du pamphlet *la Fameuse Comédienne* sans précautions... Mais je n'ai point à juger. J'estimerais avoir rempli mon rôle si j'avais réussi à rappeler l'attention sur l'ouvrage de M. Léopold-Lacour, qui fut justement ce « *curieux* » qui, avant M. Georges Mongrédien, se « *pencha* » sur l'ombre de la Du Parc.

En me faisant l'honneur de publier ma lettre, vous servirez la vérité. Avec mes vifs remerciements, je vous prie, etc...

JEAN HYTIER.

§

Théâtre soviétique. — A Biarritz, où l'on coudoie les exotiques les plus bigarrés, il nous a été donné de lier connaissance, en cet ardent mois d'août, avec un écrivain russe domicilié en Espagne et venu de Saint-Sébastien, où il villégiaturait, passer quelques jours sur les rivages tempérés de la reine des plages du Sud-Ouest. Cet écrivain, bien informé des choses de son pays, nous a narré avec de curieuses précisions comment, depuis la « dénationalisation » des théâtres en Russie soviétique, les scènes naguère subventionnées par l'Etat, de Moscou et de Pétrograde, sont devenues des entreprises privées et comment, dans toute l'immense Russie — sauf de rares exceptions — l'on a abandonné l'entreprise de créer un drame « révolutionnaire », un répertoire scénique « prolétarien ». De la masse des documents que M. A. S. a bien voulu nous soumettre, nous ne retiendrons ici que le programme pour la saison prochaine des anciens théâtres « impériaux » : *Alexandrinsky* et *Michel*, dans les deux villes susmentionnées. Nous n'y trouvons que

des œuvres « bourgeoises », par exemple : *The Importance of being earnest*, d'Oscar Wilde, et, du même, *The ideal Husband*; *le Bourgeois Gentilhomme*, de J.-B. Poquelin de Molière ; *Kabale und Liebe*, de Friedrich Schiller ; *Caesar and Cleopatra*, de M. Bernard Shaw ; *Sardanapalus*, de Lord Byron, à côté de nombreuses pièces d'auteurs russes, par exemple : Ostrovsky, Tourgueneff, etc. La seule concession consentie au régime soviétique réjouira le cœur des Espagnols. Elle revêt la forme d'un projet de représentation du *Don Quijote* de Lunacharsky, lequel, comme on sait, remplit les fonctions de Commissaire des soviets pour l'Éducation et les Arts. — C. P.

§

Deux éditions inconnues de Shakespeare. — Sous ce titre, nous avons publié, le 1er août dernier, un écho dont une erreur matérielle a rendu l'intelligence assez laborieuse. Précisons que les deux volumes in-quarto ont été découverts en Angleterre et que les œuvres de Shakespeare publiées du vivant de l'auteur ne parurent pas, comme il a été dit, « en deux volumes », mais en plusieurs tomes in-quarto imprimés à des dates différentes, à partir de 1597. Ce sont deux exemplaires, inconnus jusqu'ici, de ces éditions in-quarto qui viennent d'être retrouvés.

§

Uccle, le 3 août 1923.

Les Quarante devant la licorne.

Monsieur le directeur,

Je remercie votre érudit collaborateur, M. L... Dx..., de l'intérêt qu'il a bien voulu prendre à ma communication concernant l'okapi du Congo Belge.

Je désirerais simplement rappeler que le Musée du Congo à Tervueren, près de Bruxelles, renferme non pas un seul, mais *plusieurs* spécimens de l'étrange animal qui pourrait bien être la licorne, l'âne blanc de Ctésias. La photo jointe à ma précédente lettre reproduit un des okapis empaillés de Tervueren. Ce document peut suffire pour se rendre compte qu'il s'agit d'une bête intermédiaire entre la girafe et l'âne.

Sa rareté, sa grâce, ses habitudes mystérieuses, son apparition furtive parmi les nains de la sylve congolaise, expliqueraient pourquoi les voyageurs de l'antiquité en firent un animal légendaire. Son image hanta le cerveau des poètes et des peintres. Et, correspondance singulière, c'est en feuilletant un livre sur les bêtes étranges de la création — alors qu'il était enfant — que Sir H. H. Johnston, l'africaniste anglais bien connu, apprit l'existence probable du ruminant bizarrement tacheté dont il devait, en 1900, le premier, donner une description

exacte. Le livre avait été offert comme prix à l'écolier. Son auteur était M. Philip Gosse, le père de M. Edmund Gosse. On voit comme la poésie et les lettres devaient aider à la découverte d'une espèce animale curieuse, à l'identification peut-être de la licorne...

Encore un mot. Vers 1887, l'explorateur Stanley découvrit des traces de l'okapi. Il le comparait également à un grand âne, « *a large donkey* ».

Veuillez excuser ces renseignements complémentaires, que les recherches attentives de M. Dx,.. m'incitent à transmettre à votre collaborateur par votre bienveillante entremise.

Je vous prie, etc. GASTON-DENYS PÉRIER.

§

Oùsqu'est Saint-Nazaire ?

Paris, le 1er août.

Mon cher directeur,

Ce n'est pas Plutarque, c'est M. Jean de Pierrefeu qui a menti, dépeignant la Brière « un canton marécageux, situé sur la rive gauche de la Loire, entre Saint-Nazaire et Donges », à la 3e colonne de son compte rendu de *la Brière* de M. de Chateaubriant, dans les *Débats* du 4 juillet. Les dieux nous préservent des critiques qui lisent leurs textes en perdant le nord, comme aussi des historiographes qui ne sauraient pas la géographie de la zone des armées ! Ni la Brière n'est entre Donges et Saint-Nazaire, ni Saint-Nazaire n'est sur la même rive que Paimbœuf !... Mais les locutions régionales, et savoureuses, et nécessaires dans une œuvre expressive d'un terroir, employées par un grand artiste consciencieux, ont aigri la carte d'Etat-Major de M. de Pierrefeu, ou lui auront fait regarder à l'envers et de travers la petite carte qui est au frontispice de *la Brière* ; et d'entreprendre là-dessus une croisade pour « l'intégrité de la patrie » !... et pour la langue française « une et indivisible » !... c'est mal cacher sous un prétexte voyant une incuriosité sèche et peu nationale de la région oùsqu'est Saint-Nazaire.

GASTON ESNAULT.

§

Sur un spondée. — Nous avons encore reçu les deux notes et la lettre suivantes :

Bachelin a parfaitement raison de dire que le vers cité à tort, *disjecta membra poetæ* est faux et même de la façon la plus barbare. Il est faux non pas parce que le quatrième pied doit être obligatoirement un spondée, mais parce que, s'il n'est pas un spondée, il doit être un dactyle. Or « disjecta » n'est rien du tout : *dīs jēc tă*, et pour que l'hexamètre soit correct il fallait en effet *dĭsjĕctī*. Ceux qui citent *disjecta*, etc., n'ont aucune idée de la métrique élémentaire.

Excusez ce mot d'un barbare scientifique, qui déteste les humanités latines, mais qui a été un lauréat de vers latins, il y a de cela bien longtemps.

FONTAINE
chimiste principal à l'Ecole Nationale des Mines.

Avec une ferveur qui doit réjouir Léon Bérard, l'humaniste du ministère, MM. Bachelin, Esnault, Thévelin dissertent assidûment sur les dactyles et les spondées. Aussi bien, nous assistons partout à une véritable renaissance du vers latin.

A Paris, les nobles hexamètres du peintre Ferdinand Humbert, virgilien convaincu, jouissent d'un renom mérité. En Normandie, un professeur dont la modestie fuit la publicité cisèle des poèmes que n'eût point désavoués Claudien. Et j'en pourrais citer bien d'autres.

Mais à ce propos, je signale aux compétences une inexplicable citation qui se trouve dans les *Contes pour les Satyres*, de Georges Fourest; cet érudit reproduit un distique de saint Anselme (?) comme suit :

Nil est in rebus femina nocentius, et nil
Quo capiat plures letifer hostis habet.

Passons sur la platitude du pentamètre, mais l'autre vers me paraît inadmissible : cet *o* de *nocentius*, compté comme une longue... cet ablatif de *femina* transformé, contre tout droit, en anapeste... Si ce texte est bien celui de Saint Anselme, il faut avouer que le pieux versificateur avait sur la métrique latine des idées pas banales !

WILLY.

Paris, le 18 août 1923.

Monsieur le Directeur,

Dans le *Mercure de France* du 15-VII-1923, page 568, Henri Bachelin est assez bon pour expliquer aux rédacteurs du *Larousse pour tous* que, dans l'expression d'Horace : « *Disjecti membra pœtæ* », *disjecti* se rapporte, non à *membra*, mais à *poetæ*. Nous lui sommes fort obligés ; mais nous n'avons jamais douté d'une vérité aussi élémentaire. Si, avec M. Patin, qui, croyons-nous, savait les déclinaisons, nous avons traduit par: *Les membres dispersés du poète*, c'est que, comme tous les collégiens le savent, il est souvent permis, même utile, *dans la traduction*, de transporter l'épithète d'un substantif à un autre substantif en relation de dépendance avec le premier.

Veuillez agréer, etc.

Pour le Directeur,
Le Secrétaire de la Rédaction,
LOUIS COQUELIN.

§

La promotion de Thomas Corneille.— Dans le *Mercure de France* du 1er août 1923, se lit (p. 585) cette phrase : ... « Ne suffirait-il ici de rappeler le vers sublime du grand Corneille, repris par Charlotte Corday :

Le crime fait la honte et non pas l'échafaud. »

C'est bien, pensons-nous, la première fois, que, de préférence à tout

autre, Thomas Corneille aura été appelé le GRAND Corneille. Ce vers, qui se rencontre au 4me acte, scène III, de la tragédie *le Comte d'Essex*, donnée par Thomas Corneille en 1678, « a passé en proverbe », remarque Voltaire, « et a été quelquefois cité à propos dans des occasions funestes ».

Thomas Corneille était, spécifie l'auteur de l'article où se trouve cette phrase, avocat. Il appartenait à une famille de robins. Son père avait été « avocat du roi à la table de marbre de Normandie » ; un de ses cousins, nommé Pierre Corneille, se fit recevoir à la licence le même jour que lui, et un de ses frères, du nom également de Pierre Corneille, son aîné de dix-neuf ans, de qui l'on connaît plusieurs tragédies, comédies et poésies lyriques, était, comme lui-même, inscrit au barreau de Rouen.

§

Albert Glatigny et l'enseigne du « Beau Triorchis » — On se souvient, sans doute, de cette lettre touchant la maladie de Baudelaire, écrite de Bruxelles par Albert Glatigny, et que le *Mercure* du 16 avril 1913 reproduisit d'après le texte donné par l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*. Ce texte malheureusement était incomplet, une phrase, un peu gaillarde, avait été supprimée, crainte de choquer des lecteurs que, sans doute, elle n'aurait guère scandalisés.

Remy de Gourmont, trop Français de goût et trop humaniste pour ne pas déplorer la « pudibonderie verbale », demanda à Georges Montorgueil communication du texte intégral et, après en avoir pris copie, le retourna au très érudit directeur de l'*Intermédiaire*, en y joignant ce spirituel billet :

Merci, mon cher confrère, de votre aimable communication. Vous trouverez la phrase gaillarde au prochain *Mercure*. Il faut réagir contre la pudibonderie verbale.

« Pourquoi aurai-je honte de nommer, disait saint Clément d'Alexandrie, ce que Dieu n'a pas eu honte de créer ? »

Et certes, Albert Glatigny n'avait pas honte, au contraire.

Avec toutes mes sympathies.

REMY DE GOURMONT.

Le déshonnête alinéa fut donc rétabli, on peut dire « entier », dans le *Mercure* du 1er mai 1913, les commentaires l'accompagnant, auxquels on ne peut que s'associer, rendant plus qu'illusoires les six points que l'on avait cru devoir laisser subsister.

Après avoir parlé d'un certain Millot, « simple daim qui veut faire partager aux autres la démocratie dont il est atteint », Glatigny ajoutait :

Cet amour de la démocratie le conduit à ne rien comprendre aux choses les

plus rationnelles de la vie. En revanche, il est intimement convaincu que j'ai trois c...... à ma disposition. Malheureusement je n'en ai que deux. Il est vrai qu'elles suffisent à la consommation des dames bruxelloises.

On peut se demander, toutefois, si ledit Millot était seul à goûter cette illusion touchant les génitoires de l'*illustre Brizacier* et si celui-ci n'était point le premier à l'encourager, témoin l' « enseigne du Beau Triorchis », qu'avait choisie, en 1866, Poulet-Malassis pour éditer les *Joyeusetés galantes et autres du vidame Bonaventure de la Braguette*, enseigne parlante quand on a lu la « phrase gaillarde ».

A l'exemplaire du « bien cher Coco-Malperché » était joint, d'ailleurs, un portrait-charge au crayon d'Albert Glatigny, portant en épigraphe ces deux vers par quoi le poète confessait quelles « dames bruxelloises » il avait accoutumé de satisfaire :

> C'est Glatigny plus beau que nature, Apollon
> Des endroits où l'on dit : Ces dames au salon !

Ce distique pouvait ne pas manquer à la gloire de l'auteur de *Maigre Verta*, cette *Maigre Verta* qui, à l'origine, à la suite d'une présentation sans lendemain, — pour Glatigny du moins, — aurait porté le titre d'*Epilogue* ; mais il convenait de le recueillir et de ne le point laisser perdre, ne fût-ce que pour faire pendant à l'épitaphe de Baudelaire par lui-même. — P. D.

§

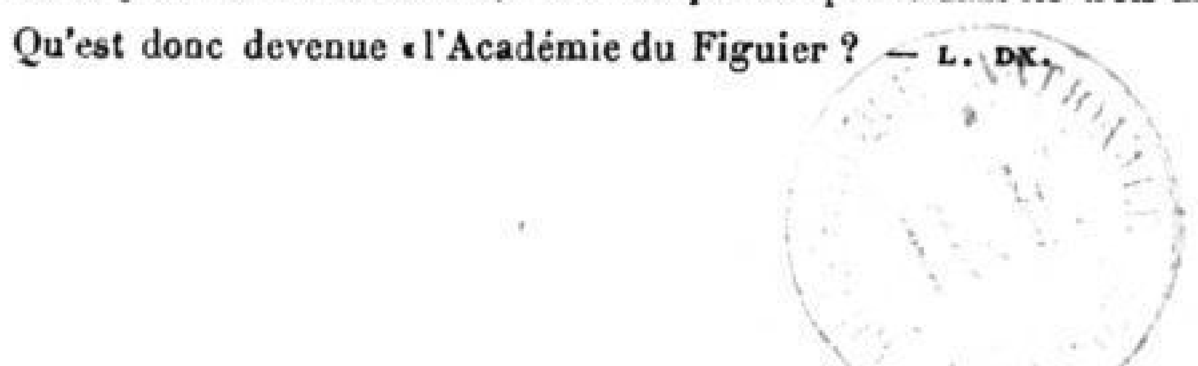
Projets oubliés, projets abandonnés. — Le 3 octobre 1919 la *Bibliographie de la France* publiait la note suivante :

UNE ACADÉMIE NOUVELLE

L'Académie du Figuier

Un groupement de jeunes littérateurs, composé de MM. Alexandre Mercereau ; Carlos Larronde ; G.-L. Tautain ; Nicolas Beauduin ; Gaston Sauvebois ; Fernand Divoire ; Canudo ; Florian Parmentier ; G. Aubault de la Haulte-Chambre ; Pierre Jandon, vient de se constituer sous le nom d'Académie du Figuier, en vue de décerner chaque année un prix de 1. 000 francs au manuscrit d'un jeune écrivain débutant, manuscrit qui sera publié dans les trois mois.

Qu'est donc devenue « l'Académie du Figuier ? — L. DX.



Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.